

# ATLAS des PAYSAGES de la CÔTE D'OR

novembre 2010







## Avant-propos

Éléments du cadre de vie, support de la mémoire et de l'identité, témoin de la diversité culturelle et écologique des territoires... le paysage participe au bien-être social et soutient l'activité économique : en témoigne la vitalité du tourisme en Côte d'Or en 2010, qui a généré 990 millions d'euros de retombées économiques et 8.900 emplois directs .

En Côte d'Or comme en Bourgogne, les habitants sont de plus en plus sensibles à la qualité de leur cadre de vie et des paysages naturels : ces paysages sont diversifiés, sensibles, ponctués de seuils, souvent pittoresques, parfois même spectaculaires.

Chacun possède sa propre conception du paysage. Il fallait donc construire un « regard partagé » sur la qualité du territoire, qui permette d'aboutir à une reconnaissance collective de nos paysages. Cette connaissance aide à agir et évite les blocages et les confrontations souvent caricaturales entre « protecteurs » et « aménageurs ».

C'est l'objectif de cet atlas que nous avons conçu avec l'aide de partenaires, réunis dans un comité de pilotage. Il identifie dix-sept entités paysagères en Côte d'Or, avec des clés de lecture : ambiances et perceptions, structures, fonctionnement écologique et géographique, prégnance humaine et patrimoine.

Nous sommes heureux de le mettre à disposition de tous les acteurs des territoires, collectivités territoriales et société civile, pour les accompagner dans leurs projets. Des projets d'autant plus durables qu'ils veilleront au plus haut niveau à préserver et enrichir nos paysages.



Pascal MAILHOS  
Préfet de la Côte d'Or





## **MAÎTRE D'OUVRAGE :**

Direction Départementale des Territoires de la Côte d'Or

## **MAÎTRES D'ŒUVRE :**

Agence Paysages, Avignon

Sébastien GIORGIS, architecte paysagiste

Anouk ARNAL, ingénieur agronome, paysagiste d'aménagement

Denis LACAILLE, paysagiste d'aménagement

Canopée

Jérôme JARMASSON, directeur, communication numérique

Yohann VASTRA, conception site internet

Carto-Graphic

Gabriel BARNAUD, cartographie numérique

Nous remercions tous les services qui ont participé au suivi et à la validation de ce document et en particulier le comité de pilotage qui s'est réuni entre 2008 et 2010 :

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement – Direction Départementale des Territoires et les antennes territoriales de Beaune, Dijon et Montbard – Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement – Parc Naturel Régional du Morvan – Paysagiste Conseil de l'État – Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine – Université de Bourgogne



**AtlAs**  
**des**  
**PAysAges**  
**de IA**  
**Côte d'Or**

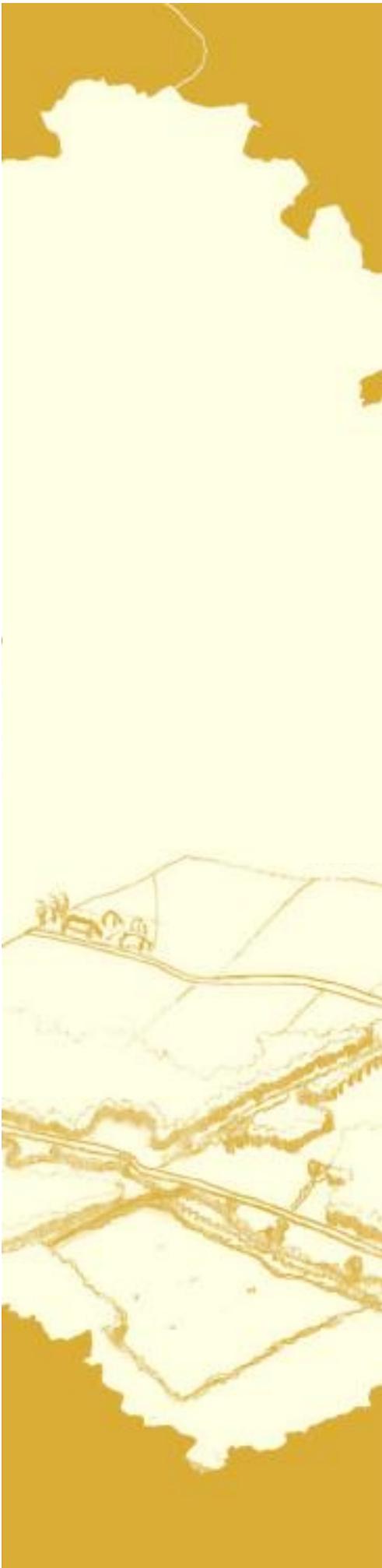
2010

# Sommaire

|   |           |
|---|-----------|
| <b>intrOduCtiOn : un AtlAs, des PAysAges</b>                                    | <b>11</b> |
| <b>0.1. des PAysAges à l'AtlAs</b>  | <b>13</b> |
| <b>0.2. l e PAysAge , quelle définitiOn ?</b>                                   | <b>14</b> |
| <b>0.3. l e COntexte réglemeNTAire</b>  | <b>16</b> |
| <b>0.4. l A démArChe</b>  | <b>17</b> |
| <br>  |           |
| <b>1ère PARTie : les fOndements des PAysAges</b>                                | <b>19</b> |
| <b>1.1. l A diversité des milieux nAturels</b>                                  | <b>23</b> |
| <b>1.2. l A PrégnAnCe humAine</b>   | <b>29</b> |
| <b>1.2.1. du néolithique au moyen-Age, la naissance des paysages</b>            | <b>29</b> |
| • Avant l'histoire.....   | 29        |
| • L'Antiquité .....   | 29        |
| • Le Moyen Âge.....   | 31        |
| <b>1.2.2. du siècle des lumières à nos jours, les aménagements structurants</b> | <b>33</b> |
| • L'esprit des Lumières .....   | 33        |
| • De la voie d'eau à la voie verte : le canal de Bourgogne.....                 | 33        |
| • D'Arthur Young à Gaston Roupnel et au-delà, l'évolution des campagnes ....    | 34        |
| • Du PLM au TGV, la pénétration du fer .....                                    | 36        |
| • Des nationales aux européennes, les routes et autoroutes.....                 | 38        |
| <b>1.3. l es rePrésentAtiOns Artistiques</b>                                    | <b>39</b> |
| <b>1.3.1. le paysage, ses formes de représentation</b>                          | <b>39</b> |
| <b>1.3.2. Principales thématiques paysagères inventoriées</b>                   | <b>43</b> |
| <br>  |           |
| <b>2e PARTie : les unités PAysAgères de lA Côte-d'Or</b>                        | <b>51</b> |
| <b>2.1. l A lOCAlisAtiOn des unités PAysAgères</b>                              | <b>55</b> |
| <b>2.2. l 'OrgAnisAtiOn de ChAque fiChe</b>                                     | <b>57</b> |
| <b>2.3. l es 17 unités PAysAgères</b>   | <b>61</b> |
| 1. Les coteaux du Châtillonnais .....   | 63        |
| 2. Le plateau forestier du Châtillonnais .....                                  | 77        |

|  |            |
|--|------------|
| 3. Le plateau du Duesmois .....                                      | 91         |
| 4 La vallée de la Seine .....  | 105        |
| 5. La Vingeanne .....  | 119        |
| 6. Les trois rivières .....  | 133        |
| 7 Les basses vallées de Tille et Ouche .....                         | 147        |
| 8. La plaine méridionale .....                                       | 161        |
| 9. Le val de Saône .....   | 175        |
| 10. La Côte de Nuits .....   | 189        |
| 11. La Côte de Beaune .....  | 203        |
| 12 Les hautes côtes.....   | 217        |
| 13 La haute vallée de l'Ouche .....                                  | 231        |
| 14. L'Auxois .....   | 245        |
| 15. Le pays d'Arnay .....  | 259        |
| 16 Les marges du Morvan .....  | 273        |
| 17. Le Dijonnais .....   | 287        |
| <br>   |            |
| <b>3e Partie : qualités et sensibilités des PaysAges .....</b>       | <b>303</b> |
| <br>   |            |
| <b>3.1. l'évAluAtiOn des PAysA ges .....</b>                         | <b>305</b> |
| <br>   |            |
| <b>4.2. l es dynAmiques et les vulnérAbilités PAysAgères .....</b>   | <b>319</b> |
| <br>   |            |
| <b>COncLusiOn : un AtIAs, des usAges .....</b>                       | <b>325</b> |
| <br>   |            |
| <b>• de l'utilité de l'AtIAs .....</b>                               | <b>327</b> |
| <br>   |            |
| <b>• en PrOIongement de l'AtIAs .....</b>                            | <b>328</b> |
| <br>   |            |
| <b>ANNEXES .....</b>   | <b>329</b> |
| <br>   |            |
| Annexe 1 : SigleS .....  | 331        |
| Annexe 2 : gloSSAire .....   | 333        |
| Annexe 3 : BiBliogrAphie .....                                       | 335        |
| Annexe 4 : l iSte deS unitéS pAySAgèreS limitropheS ou procheS ..... | 345        |





# Un Atlas , des PaysAges

PArtie intrOduCtive

### ***Avertissement méthodologique***

la mise en oeuvre de l'Atlas départemental des paysages pose les questions emboîtées de **l'usage** que l'on veut en faire (quel public, pour quel emploi), de **la définition** du « paysage » retenue au regard de cet objectif, du **contexte réglementaire** dans lequel il s'inscrit, et enfin, de **la démarche adaptée** pour y répondre.

## 0.1. des PAYSAGES à l'Atlas

il s'agit, pour les initiateurs de l'Atlas, la direction départementale des territoires de la côte d'or et la direction régionale de l'environnement, de l'Aménagement et du logement de Bourgogne, de disposer d'un outil de connaissance de la diversité paysagère du département.

il doit permettre à chaque acteur du paysage – les collectivités et leurs services, les urbanistes, les professionnels de l'aménagement, les organismes gestionnaires (forêt, électricité, eau, etc.), les différents services de l'état – d'adapter ses projets, ses modes de gestion, ses manières de faire aux singularités de chacun des différents paysages du département.

l'Atlas a une utilité opérationnelle directe en offrant à chacun de ces acteurs, une synthèse (sous la forme de fiches de 12 pages pour chaque unité) des caractères physiques des différents paysages dans lesquels ils sont amenés à intervenir et à adapter leur geste à chacun d'eux.

l'échelle d'approche départementale correspond à une première base de connaissance des paysages. les acteurs pourront ainsi s'appuyer sur celle-ci afin de conduire des actions spécifiques plus précises.

Au-delà de cette vocation utilitariste en terme de méthode d'aménagement du territoire, l'Atlas se veut aussi un outil de sensibilisation et de diffusion culturelle auprès d'un plus large public, scolaire, grand public, visiteurs, etc. la réalisation et la large diffusion d'un support numérique et la mise en ligne sur le Web répondent à cette vocation.

## 0.2. le PAysAge, quelle définitiOn ?

parfois présenté comme polysémique, le terme de paysage répond en effet à diverses définitions, chacun voyant le « paysage » à travers le prisme de sa culture ou de ses intérêts. Ainsi le paysage du peintre n'est pas celui de l'agriculteur, encore différent de celui de l'écologue par exemple.

pour répondre au plus près des attendus formulés par l'état, la définition retenue pour structurer la méthode de conception de cet Atlas est celle de la convention européenne du paysage, signée par la France à Florence et ratifiée par décret en 2006.

(Le) « Paysage » désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations

elle correspond à celle établie par le géographe Vidal de la Blache, le fondateur de la grande école de géographie française du début du xx<sup>e</sup> siècle :

« LE PAYSAGE,  
C'EST UNE PORTION DE TERRITOIRE  
PERÇUE PAR UN OBSERVATEUR. »

cette définition (celle que l'on retrouve peu ou prou dans les différents dictionnaires contemporains) présente l'extrême avantage d'offrir en peu de mots, les trois dimensions qui ont servi de base à la construction de la méthode de réalisation de l'atlas :

- LA « PORTION DE TERRITOIRE » renvoie à la dimension physique et morphologique du paysage (la géomorphologie, la géologie, le climat, les milieux naturels, etc.), une géographie modelée par l'histoire, les techniques, les économies successives des sociétés qui l'occupent et qui sont en perpétuel mouvement.

c'est en s'appuyant sur cette partie de la définition que sont déterminées les « unités paysagères », ensemble de paysages présentant les mêmes caractères physiques et morphologiques.

leur représentation la plus caractéristique est le « bloc-diagramme », reconstruction théorique d'une « portion de territoire » réunissant, dans un arrangement particulier, les différents traits de caractère de l'entité : pentes, système de drainage des eaux, organisation et forme du parcellaire, implantation du maillage viaire, du bâti, des villages, structures et motifs paysagers spécifiques, comme les haies, murs ou alignements d'arbres, etc.

- « PERÇUE » : ce second terme fait référence à la perception sensible (c'est-à-dire par les sens) de ce territoire. même si l'on ne rejette pas le sens de l'ouïe (paysages sonores), de l'odorat ou du toucher, il concerne principalement (chez les voyants) le sens de la vue.

cette approche, même si elle fait intervenir une dimension « objective » à travers le fonctionnement biochimique d'un organe sensoriel (l'oeil), n'en reflète pas moins également les priorités sociales, économiques ou culturelles du territoire.

- « PAR UN OBSERVATEUR » : c'est la part « subjective » de l'analyse paysagère, celle qui fait intervenir le sujet (l'observateur) avec ses référents (individuels ou collectifs), sa culture, les événements qui ont marqué son existence. ce dernier terme de la définition fait appel aux représentations sociales, culturelles, artistiques du paysage.

elle a permis de dégager les ambiances paysagères, de proposer une évaluation des paysages et d'identifier les « paysages emblématiques » du département, c'est-à-dire ceux qui sont souvent considérés comme étant les plus représentatifs et/ou les plus « importants ».

### 0.3. le COntexte réglemeNTAire

l'article L 110-1 du code de l'environnement dispose :

*« les espaces, ressources et milieux naturels, ainsi que les sites et paysages [...], font partie du patrimoine commun de la nation. Leur protection, leur mise en valeur, leur restauration, leur remise en état et leur gestion sont d'intérêt général et concourent à l'objectif de développement durable ».*

l'article L 310-1 du code de l'environnement, précise qu'il est établi dans chaque département un inventaire du patrimoine naturel qui recense « les sites, paysages et milieux naturels ».

il fait l'objet de modifications périodiques et est mis à disposition du plus grand nombre.

les Atlas des paysages correspondent au **processus de connaissance des paysages** préconisé par la convention européenne du paysage (établie à Florence, ratifiée par la France et publiée au Journal officiel du 22 décembre 2006), afin de mieux connaître le territoire sur lequel les autorités publiques interviennent.

l'objectif des Atlas des paysages est de formuler un « *état de référence partagé* ».

ils viennent en aide aux pouvoirs publics pour la définition des objectifs de qualité paysagère et pour l'intégration du paysage dans les projets d'aménagement. le document porte sur un département ou une région, en prenant en compte la totalité des paysages, quelles que soient les valeurs sociales qui leur sont attribuées. À cette fin, la perception sociale des paysages doit être aussi repérée par l'intermédiaire d'enquêtes notamment, aussi bien dans l'espace que dans le temps.

## 0.4. IA démArChe

Appuyée sur les trois dimensions de la définition de Vidal de la Blache et orientée vers les attendus utilitaires de l'Atlas, la démarche a veillé à croiser dans chaque partie du travail, les trois dimensions évoquées.

**L'analyse des données** (cartes thématiques, inventaires, recherches et documents divers) représente la part informative et explicative de la diversité territoriale des paysages.

### **Laisser la parole au paysage**

L'attitude qui guide la conception d'un atlas consiste, dans un premier temps, à laisser la parole au paysage : **une approche sensible, perceptive**, permet d'en saisir le sens et le caractère, combinaisons subtiles des données de la géographie, des empreintes de l'histoire et de l'identité des communautés qui le gèrent, le produisent et le transforment chaque jour et de croiser les données avec la sensibilité particulière du concepteur.

Cette approche sensible donne à saisir les multiples **ambiances paysagères** du département. Elle offre également au regard des indications sur les grandes tendances d'évolution, les mutations en cours, la cohérence ou l'incohérence des actions de chacun, sur les erreurs ou le génie de l'un ou de l'autre.

**Les relevés de terrain** permettent de construire une première hypothèse de la carte des unités, de décrire les morphologies de chacune, de localiser les différents types de perception visuelle, de repérer les enjeux d'évolution « visible », ceux perceptibles sur le territoire, à l'exclusion des potentialités non encore révélées, contenues par exemple dans les différents documents d'urbanisme et autres projets de territoire.

**la question des représentations** a été abordée à travers un travail spécifique mené sur l'iconographie auprès de certains musées de la côte d'or et permet de cerner une partie des « *représentations* » du département répondant au troisième terme de la définition (l'observateur).

**un comité de pilotage** regroupant une vingtaine de partenaires s'est réuni pour valider les étapes successives et les résultats de l'étude tout au long de l'avancement de celle-ci.





# Les fondements des Paysages

Première Partie



|   |           |
|---|-----------|
| <b>1. LES FONDEMENTS DES PAYSAGES</b>   | <b>19</b> |
| <b>1.1. LA diversité des milieux naturels</b>                                   | <b>23</b> |
| <b>1.2. LA PrégnaNce humAine</b>  | <b>29</b> |
| <b>1.2.1. Du néolithique au Moyen Âge, la naissance des paysages</b>            | <b>29</b> |
| • Avant l'histoire  | 29        |
| • L'Antiquité   | 29        |
| • Le Moyen Âge  | 31        |
| <b>1.2.2. Du Siècle des Lumières à nos jours, les aménagements structurants</b> | <b>33</b> |
| • L'esprit des Lumières   | 33        |
| • De la voie d'eau à la voie verte : le canal de Bourgogne                      | 33        |
| • D'Arthur Young à Gaston Roupnel et au-delà, l'évolution des campagnes         | 34        |
| • Du PLM au TGV, la pénétration du fer  | 36        |
| • Des nationales aux européennes, les routes et autoroutes                      | 38        |
| <b>1.3. Les rePrésentAtiOns Artistiques</b>                                     | <b>39</b> |
| <b>1.3.1. Le paysage, ses formes de représentation</b>                          | <b>39</b> |
| <b>1.3.2. Principales thématiques paysagères inventoriées</b>                   | <b>43</b> |



## 1.1. LA DIVERSITÉ DES MILIEUX NATURELS

des roches primaires du morvan aux alluvions modernes du Val de Saône, la côte d'or offre une belle **variété de substrats géologiques**, générant autant de paysages caractéristiques.

le relief marque une série de **seuils**, marqués par des failles qui soulignent les **basculements**, entre plateau et vallée, entre butte et vallon, entre côte et plaine, entre combe et affleurement rocheux.

S'ajoute à cela une position de **carrefour climatique** où s'affrontent plusieurs influences : à l'humidité océanique de l'ouest s'opposent la sécheresse et le froid continentaux au nord et à l'est, quand la douceur méditerranéenne pointe au Sud...

l'eau y est abondante et dirigée sur **trois bassins versants** : de la Loire, du Rhône et de la Seine, faisant de la côte d'or un des châteaux d'eau de l'Europe.

Bien réelle, la diversité des milieux transparaît dans cinq grands ensembles paysagers :

- > ***Un témoin du socle primitif***
- > ***La dépression fertile***
- > ***Le seuil et la montagne, immensités calcaires***
- > ***Un escarpement emblématique***
- > ***Le fossé bressan et le Val de Saône***

### > Un témoin du socle primitif

présent sur une petite partie du département, le massif granitique est le témoin ruiné de l'ancienne chaîne hercynienne érigée à l'ère primaire. Fortement érodé au Secondaire, comme le massif central dont il est la partie avancée, il dépasse à peine les sept cents mètres au mont de gien, dans l'enclave de ménessaire.

des sols siliceux peu profonds, des températures basses et des précipitations abondantes ne favorisent guère que l'exploitation des forêts où le hêtre domine, la culture des résineux (sapins de Noël) ayant connu un grand essor.

Jugé pauvre par nature, ce pays vert aux eaux abondantes joue la carte du tourisme estival dans le cadre du parc naturel régional du morvan, érigé à l'interface entre les quatre départements.

UNITÉ DE PAYSAGE 16 :  
*Les marges du Morvan*



UNITÉ DE PAYSAGE 13 :  
*La haute vallée de l'Ouche*

UNITÉ DE PAYSAGE 14 :  
*L'Auxois*

UNITÉ DE PAYSAGE 15 :  
*Le pays d'Arnay*

## > La dépression fertile

Qualifiée de dépression pré-morvandelle, cette riche région d'élevage se glisse entre le vieux massif granitique et le plateau calcaire du seuil de Bourgogne.

des cours d'eau parallèles et tournés vers le Bassin de la Seine ont, après avoir entaillé le calcaire, atteint un niveau marneux où se sont accumulés les sols argilo-calcaires frais et gras propres aux herbages de qualité : **les embouches**.

dans un paysage de semi-bocage, aux mailles larges et discontinues, domine un élevage bovin sur prairie qui fait de l'Auxois et de la terre plaine (en direction d'Avallon) des prolongements du charolais.

ressemblantes mais toutes différentes, les petites vallées du Serein, de l'Armançon, de l'oze et de l'ozerein, offrent des milieux intimes et tempérés, frais et boisés, ponctués de villages paisibles, parfois érigés sur des sites spectaculaires.

en partie sud et dans la région d'Arnay, une rivière se distingue en filant vers le bassin de la Loire : l'Arroux.



## > Le seuil et la montagne, immensités calcaires

le grand relief tabulaire où coule la Seine appartient géologiquement au Bassin sédimentaire dit « parisien », vaste dépôt marin de l'ère secondaire.

Qu'il soit « de langres » ou « du châillonnais », les qualificatifs indiquent l'étendue-même du plateau calcaire qui concerne une bonne partie de la côte d'or et des départements voisins.

Qualifié encore de « **seuil de Bourgogne** », parce que lieu de passage entre les bassins versants de la Seine et du Rhône, il a le profil d'une marche à franchir : le bombement de la « **montagne** » et des hautes côtes, soulevées par le contre-coup alpin à l'ère tertiaire.

Fracturé par cette poussée, zébré de failles et entaillé par les cours d'eau (l'Ource, la Seine, la Brenne...), le relief calcaire absorbe l'eau et présente une surface totalement sèche.

le précieux liquide réapparaît en sources ou « **doux** » dans les combes, vallons et pieds de falaises, qui font l'objet de cultes depuis la nuit des temps : la déesse *Séquana* en sait quelque chose.

passant de l'ombre fraîche des sources à la rugosité pierreuse du plateau, on découvre à l'infini les étendues céréalières et forestières, la forêt de Châtillon et d'autres conférant à la côte d'or le premier rang des départements boisés en Bourgogne.

il y règne un climat qualifié de sub-montagnard, humide et froid dans les parties les plus élevées (autour de 600 mètres).

UNITÉ PAYSAGÈRE 1 :

*Les coteaux du Châtillonnais*

UNITÉ PAYSAGÈRE 2 :

*Le plateau forestier du Châtillonnais*

UNITÉ PAYSAGÈRE 3 :

*Le plateau du Duesmois*

UNITÉ PAYSAGÈRE 4 :

*La vallée de la Seine*



UNITÉ PAYSAGÈRE 10 :  
*La Côte de Nuits*

UNITÉ PAYSAGÈRE 11 :  
*La Côte de Beaune*

UNITÉ PAYSAGÈRE 12 :  
*Les hautes côtes*



## > Un escarpement emblématique

rupture brutale entre deux entités bien distinctes, la côte illustre et résume à elle seule la structuration générale du département : la montagne et la plaine, l'aride et l'irrigué, la rudesse et la douceur, etc.

À cela s'ajoute l'apport tant esthétique qu'économique du vignoble accroché à la pente, composant avec le relief le motif emblématique ayant servi à distinguer le département. Il est en effet unique en France à posséder un nom qui, bien plus qu'un élément de géographie (rivière ou montagne), est un paysage au sens culturel du terme, le produit d'une culture !

long d'une soixantaine de kilomètres et d'une hauteur modeste par rapport à la plaine (de 100 à 150 mètres), l'escarpement de faille de la côte viticole (comme son prolongement au nord de Dijon) est d'origine tectonique et résulte de l'effondrement du socle sous l'effet de la poussée alpine venue de l'est. En arrière de cette première bordure, un profil en gradins se présente dans ce qu'on appelle les hautes-côtes.

À la corniche abrupte de la faille s'oppose le profil convexe des éboulis produits par l'érosion de la falaise, coteaux réguliers où s'est implantée la vigne face au soleil levant, dont les rayons bienfaiteurs dispersent les brouillards montés de la plaine et l'humidité qui nuit aux grappes de raisin.

Subdivisée en deux grandes unités œnologiques, les côtes de Beaune et de Nuits, la structure géologique est entaillée par de nombreuses combes qui mettent en communication côtes et hautes-côtes.

la qualité de la roche calcaire y a fait ouvrir, en particulier à Comblanchien, des carrières de pierre, celle-ci étant mondialement réputée pour sa pureté et sa dureté.

## > Le fossé bressan et le Val de Saône

l'effondrement tectonique, qui a présidé à la formation de la plaine occupant le tiers Sud-est du département, marque l'achèvement des bouleversements géologiques qui jalonnent son histoire naturelle et déterminent sa géographie.

Au vieux massif primaire du morvan et au grand plateau secondaire du seuil succède une vaste plaine alluviale résultant de l'accumulation, à l'ère tertiaire, il y a environ trente millions d'années, de dépôts lacustres provenant de l'érosion des reliefs périphériques : les escarpements de la côte et des monts du Jura qui bordaient le « fossé » bressan.

cette origine géologique étant dite, il serait illusoire de confondre, au plan paysager, la Bresse châlonnaise et la plaine dijonnaise, séparées par le Val de Saône. Seules, d'ailleurs, les unités de paysage décrites plus loin peuvent illustrer les nuances entre la plaine et le Val de Saône.

les alluvions d'origine lacustre y ont déposé des sables, des argiles et des marnes en une vaste plaine aux sols riches, drainés et irrigués par un réseau hydrographique qui conflue vers la Saône.

Au paysage steppique du début de l'ère quaternaire ont succédé de grandes forêts dont celle de cîteaux est l'héritière doublement symbolique : par son étendue et par sa mise en culture après assèchement des marais. Bénéficiant de températures plus élevées et d'une moindre pluviosité, bien irrigués, la plaine dijonnaise et le Val de Saône sont les plus riches terres du département.

UNITÉ PAYSAGÈRE 5 :

*La Vingeanne*

UNITÉ PAYSAGÈRE 6 :

*Les trois rivières*

UNITÉ PAYSAGÈRE 7 :

*Les basses vallées de Tille et Ouche*

UNITÉ PAYSAGÈRE 8 :

*La plaine méridionale*

UNITÉ PAYSAGÈRE 9 :

*Le val de Saône*

UNITÉ PAYSAGÈRE 17 :

*Le Dijonnais*



## 1.2. LA PRÉGNANCE HUMAINE

### 1.2.1. Du néolithique au Moyen Âge, la naissance des paysages

#### • *Avant l'histoire*

les premiers habitants susceptibles d'avoir façonné le paysage auraient été présents dans la plaine dijonnaise, au cours de ce que l'on nomme la **révolution néolithique**.

Sédentarisé et non plus nomade, agriculteur et non uniquement chasseur-cueilleur, le premier **paysan** bourguignon pratique la culture des céréales et les élevages traditionnels : ovin, caprin, porcine et bovin. la période est alors près de quatre mille ans avant notre ère. plus tard, la domestication du cheval et l'invention de l'araire feront de lui un véritable **agriculteur**.

mais l'implantation humaine en côte d'or est due aussi à sa position de **carrefour** sur l'axe Seine-Saône. la **route de l'étain**, qui vient d'Armorique, passe au pied des buttes défensives – les *oppida* – de Vix et du mont-lassois (le futur châtilon).

des populations danubiennes viennent de l'est et créent les premières stations de plaine, mais l'habitat perché – refuge et surveillance – demeure prégnant, sous la forme des éperons barrés.

#### • *L'Antiquité*

Jusqu'à la conquête romaine, les peuplades celtes se partagent le territoire de l'actuel département : les **Séquanés** dans le Val de Saône, les **Éduens** à l'ouest entre Bibracte et Alésia, les **Lingons** au nord autour du mont lassois.



*traces actuelles issues de la construction des paysages*

- > Premières populations et lieux de culte
- > Implantation sur les éperons
- > Début des grandes routes et places commerciales

ce dernier secteur est important si l'on considère qu'à l'âge du fer, cette nouvelle **métallurgie** est inaugurée en Bourgogne et que des fourneaux sont présents dans le châillonnais. contrôlant une route commerciale, le mont lassois témoigne, au VI<sup>e</sup> siècle av. J.-c., « *de relations entretenues avec le monde italo-grec, les paysans riverains de la Manche et de la mer du Nord, voire des steppes de l'Europe orientale.* »<sup>1</sup>

la tombe princière de Vix, dont le cratère de bronze d'origine grecque est daté de cette époque, confirme s'il était besoin l'importance du **carrefour routier** côte d'orien.

la reddition du chef celte Vercingétorix à Alésia, en 52 av. J.-c., marque la fin de l'indépendance et l'aube d'une nouvelle histoire urbaine et rurale.

Au plan agricole, s'il est vrai que les peuplades pré-romaines connaissent la culture de la vigne, c'est véritablement la « *pax romana* » qui installe cette culture en Bourgogne. confiées aux vétérans de l'armée de conquête, des terres de plaine sont défrichées et gérées sous la forme de vastes domaines : les **villae**.

le long du grand axe routier de lyon à trèves, la **via Agrippa**, se développent des cités comme Beaune (*Belona*) et dijon (*Divio*), alors que des ports s'établissent sur la Saône (Auxonne, pontailier, Verdun).

**Les cinq siècles de romanisation ont, comme plus tard le Moyen Âge, marqué durablement le territoire et partant, le paysage.**

- > Premières villes implantées le long des voies et de la rivière Saône
- > Développement du carrefour routier et de viae, dont les tracés sont toujours inscrits dans le paysage
- > Développement du défrichement, du réseau de villae et d'une trame parcellaire
- > Naissance de l'industrie métallurgique

1. J. modot , *Le guide de la Côte d'Or*, la manufacture éditeur, 1989, p. 34.

## • *Le Moyen Âge*

il faut dépasser la longue période troublée du haut moyen Âge pour qu'apparaisse, au x<sup>e</sup> siècle, la naissance du **Duché de Bourgogne** et que s'installe un double pouvoir, féodal et ecclésiastique, qui laissera une nouvelle empreinte territoriale.



Soutenues par les seigneurs, les **fondations religieuses** se multiplient, les plus célèbres étant les **abbayes** de Fontenay et de Cîteaux.

Fondée en 1098 dans un site boisé et marécageux de la plaine de la Saône, **Cîteaux** (de l'ancien français *cistels* : roseaux) marque le début d'une prodigieuse expansion dans toute l'Europe, les défrichements et les mises en culture des terres allant de pair avec la christianisation des contrées, sans oublier l'héritage architectural insigne qui en est resté. La règle de Saint-Benoît, qui régit la vie monacale cistercienne, imposait dès l'origine une vie autarcique largement orientée vers l'agriculture, l'élevage, ainsi que le travail du fer et du bois.



La mise en valeur des terres dans la plaine de la Saône, comme l'exploitation des mines de fer, l'alimentation des forges grâce à la ressource en bois et l'énergie hydraulique à **Fontenay**, sont des événements déterminants dans l'histoire du paysage bourguignon.

Il en a été de même avec le pouvoir féodal, riche de ses domaines et bénéficiaire d'une croissance démographique aux xi<sup>e</sup> et xii<sup>e</sup> siècles, la noblesse ducale et ses vassaux ont permis un vaste mouvement de mise en valeur agricole et de défrichements qui a créé, dans ses grandes lignes, l'espace rural que nous voyons aujourd'hui depuis les murailles de Châteauneuf, de Mâlain, Thil ou Vergy.

Dans le même temps, les **bourgs** repoussent leur vieille enceinte gallo-romaine et se parent de **murailles** plus sûres, à l'intérieur



desquelles se côtoient marchands, artisans et paysans : Flavigny-sur-ozeraïn et Semur-en-Auxois en sont de bons exemples.

Siège du duché, **Dijon** est aussi une ville de bourgeois prospères qui obtiennent en 1185, moyennant finance, une charte de commune qui servira de modèle à d'autres villes.

Après une longue période de crises dues aux épidémies et aux dévastations des campagnes par les grandes compagnies<sup>1</sup> au xiv<sup>e</sup> siècle, qui génèrent l'abandon de villages et de terres, une embellie réapparaît aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles avec un nouvel habitat rural dispersé sous la forme de hameaux et de fermes isolées.

l'enrichissement des bourgeois, qui acquièrent les domaines d'une noblesse appauvrie, annonce **une époque nouvelle**.



- > *Défrichement et mise en culture des terres*
- > *Exploitation des boisements*
- > *Patrimoine architectural exceptionnel (religieux, monumental civil et militaire, industriel)*
- > *Rayonnement politique, juridique, religieux et commercial de Dijon*

---

1. *Grandes compagnies* : bandes organisées de mercenaires vivant de pillages et de rançons en temps de paix ou de trêve.

## 1.2.2. Du Siècle des Lumières à nos jours, les aménagements structurants

### • *L'esprit des Lumières*



Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon (1707–1788) né à Montbard, naturaliste, philosophe, auteur de *l'Histoire naturelle* (36 tomes)

#### L'ancienne forge de Buffon

Représentatif des grands hommes du Siècle des Lumières, le comte de Buffon a su allier ses vastes connaissances scientifiques (*l'Histoire Naturelle*, les mathématiques, l'hydraulique, etc.) à l'esprit d'entreprise qui le conduit à concevoir et édifier, à partir de 1768, le complexe industriel de Fontenay. Il y a exploité les trois ressources locales nécessaires : le minerai de fer et le bois du Châtillonnais, l'eau de l'Armançon. Plus tard, le canal de Bourgogne desservira le site.

*« À la veille de la Révolution, treize mille kilomètres de routes ont été construites en France : l'aventure des voyages est moins périlleuse dans un pays équipé en chemins, en canaux et en ports.*

*Sur ce territoire en voie d'aménagement, les peintres, les architectes, les agronomes et les géographes au XVIII<sup>e</sup> siècle ont pris la route. Ils sont poussés par un intérêt pour les réalités de la nature, imaginant des nouvelles techniques de production [...].*

*Jetant un nouveau regard sur les paysages, proposant l'amélioration des techniques dans les usines et les fabriques, (ils) contribuent, ainsi, à transformer en profondeur l'espace rural européen au nom d'une vision scientifique et politique. [...] Pour les Lumières, l'aménagement du territoire n'obéit plus à une stratégie militaire : sa transformation est une condition du bonheur des hommes. »<sup>1</sup>*

### • *De la voie d'eau à la voie verte : le canal de Bourgogne*

point de passage naturel entre trois bassins versants, la Bourgogne voit réaliser au XVIII<sup>e</sup> siècle, et sous l'influence des scientifiques et des ingénieurs, de nombreux ouvrages modernes, et notamment des **canaux** : du centre, du nivernais et, bien sûr, « de Bourgogne », dont le tracé est majoritairement côte d'orien.

1. *Bourgogne, La découverte des paysages, de la Révolution à l'Europe.* mission du bicentenaire de la révolution française et des droits de l'homme, institut géographique national, 1989.



le projet de relier par voie d'eau le Rhône à la Seine est ancien, malgré l'obstacle considérable du seuil de Bourgogne. l'enjeu économique est tel que la solution est arrêtée au prix d'intenses travaux, consistant à contourner le seuil via la Vallée de l'ouche et de la Vandenesse, celle-ci devant être franchie par une impressionnante échelle d'écluses.



la réalisation prendra plus de cinquante ans, de 1775 à 1832, la concentration d'ouvrages la plus intéressante à lire dans le paysage se trouvant autour de Pouilly-en-Auxois, au **point de rencontre des trois bassins versants : Loire, Rhône et Seine**. de là, un important **système hydraulique** fait de **captages**, de **réservoirs** et de **rigoles d'amenée d'eau**, envoie celle-ci, via le canal, en direction de la Saône au Sud et de l'Yonne au nord.



le **tunnel de Pouilly**, long de 3333 mètres, est l'ouvrage le plus remarquable d'un site faisant l'objet depuis quelques années d'un éco-musée spécifique.

À défaut d'être, comme le dit Henri Vincenot, sur le « toit du monde occidental », on est là, à n'en pas douter, au sommet d'un art de l'aménagement d'une époque.

dans le paysage d'aujourd'hui, la voie d'eau s'est doublée d'une **voie verte**, au sens d'un corridor éco-touristique qui aurait ravi M. de Buffon.



• **D'Arthur Young (1741–1820) à Gaston Roupnel (1871–1946) et au-delà, l'évolution des campagnes**

entre les deux hommes qu'un siècle sépare, s'installe une économie rurale qui, certes, ne va pas cesser d'évoluer, mais dont les grandes lignes sont toujours visibles.

lorsqu'il aborde la Côte d'Or en juillet 1789, le célèbre agronome anglais est plus marqué,

Arthur Young  
(1741–1820)  
agronome  
anglais,  
auteur de  
*Voyages en  
France en  
1787, 1788  
et 1789*





dans son journal, par les événements politiques que par les paysages rencontrés. Venant de dôle, il note que « *jusqu'à Dijon, beau pays mais où manque le bois* ».

il visite le deux août le clos de Vougeot où il apprécie, en défenseur des enclosures, « *cent journaux de terre, bien entourés de murs et appartenant à un couvent de Bernardins. Qui surprendra (ajoute-t-il) ces compagnons à faire de mauvais choix ? Les endroits qu'ils s'approprient montrent l'attention scrupuleuse qu'ils portent aux choses de l'esprit.* »

poursuivant en direction d'Autun, il découvre un pays misérable jusqu'à changer : « *Pendant les sept ou huit premiers milles, l'agriculture est pitoyable, puis jusqu'à Autun, tout ou presque est enclos* », indice pour l'agronome de la supériorité du système bocager sur celui de la vaine pâture.



un siècle passe, et sous l'effet des grands aménagements et des échanges (les transports par fer en particulier), l'espace s'est développé sous l'influence des techniques agronomiques modernes. en côte d'or, la production agricole se partage équitablement entre **les céréales, le vignoble et la viande**. Aux premières, les grands plateaux et la plaine, à la vigne la côte mais aussi tous milieux où produire du vin est possible, jusqu'à ce que la crise phylloxérique y mette fin. l'élevage est plutôt cantonné dans les pâturages morvandiaux, avant de conquérir progressivement l'Auxois.

on a là, dans les grandes lignes, une répartition agricole dont gaston rounpel (1871–1946), auteur d'une *Histoire de la campagne française*<sup>1</sup> largement consacrée à la Bourgogne, connaîtra à son tour les effets de l'**exode rural** : pertes humaines des guerres, attirance des villes, mécanisation des exploitations.



Gaston Rounpel (1871–1946) mort à Gevrey-Chambertin, romancier et historien auteur de *Nono*, *Histoire de la campagne française*, *Histoire et destins*

1. gaston rounpel, *Histoire de la campagne française*, paris : les éditions Bernard grasset, 1932, 432 p.

« L'ancien système de polyculture-élevage était encore largement majoritaire dans les années 1950 et n'avait évolué que très lentement depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Il a disparu au cours des années 1960. »<sup>1</sup>

la baisse très sensible du nombre d'exploitations et l'agrandissement de celles-ci, l'abandon des surfaces difficilement mécanisables en montagne et l'extension des bois, la concurrence étrangère dans les domaines de la production de viande et de lait, les nouvelles demandes en matière de production, tout cela contribue en permanence à **modifier lentement mais sûrement** la physionomie paysagère de la côte d'or.

#### • Du PLM au TGV, la pénétration du fer

Si la côte d'or peut s'enorgueillir de l'existence d'**une des plus anciennes voies ferrées de France** (épinal – pont d'ouche, 1835), dont un tronçon survit grâce au petit train de Bligny-sur-ouche, c'est l'ancêtre des lignes **Paris – Lyon – Méditerranée** que l'on doit célébrer. inauguré en 1851 par l'empereur napoléon iii, le premier tronçon arrivant à dijon avait donné lieu à d'âpres débats stratégiques, châlons-sur-Saône revendiquant un tracé plus court qui sera, environ cent cinquante ans après, celui du tgv.

l'aménagement des voies de chemin de fer lors de la révolution industrielle, du fait des ouvrages qu'elles nécessitent et de leur impact dans les campagnes, donne lieu aux premiers débats sur les atteintes au paysage rural : les propriétaires fonciers y voient là la dépréciation d'un bien économique, et les artistes-peintres ou écrivains la perte d'un cadre champêtre et esthétique. les modernistes, tel Adolphe

1. J.-l. maignot & c.matran,  
Activités agricoles : une construction des paysages,  
in : *Des paysages à voir et à lire en Bourgogne*,  
educagri et ccSti de Bourgogne, 2009.



Joanne, voient là un paysage nouveau, et le fondateur des célèbres guides touristiques s'enthousiasme à la vue des nombreux ouvrages – tranchées, tunnels et viaducs – qui ponctuent la vallée de l'ouche. Ses beautés naturelles, dit-il, n'attirant même plus ses regards !

À la fin des années cinquante, lorsque la traction électrique remplace la vapeur, le passage à grande vitesse du fleuron de la SncF baptisé « mistral » est un spectacle à ne pas manquer, notamment lorsqu'il s'engouffre dans le **tunnel de Blaisy** et provoque, au niveau du puits d'aération numéro xV, une colonne d'air décoiffante qui trouble joyeusement, l'espace d'un instant, la contemplation du paysage depuis la ligne de partage des eaux. on est là sur une hauteur du seuil de Bourgogne et le tunnel ferroviaire répète, peu après celle du canal, l'aventure du tunnel de pouilly : la nécessité de passer coûte que coûte. long de 4 km, creusé par 2 500 mineurs, le tunnel de Blaisy sera en son temps le plus long de France.

la ligne plm a des **conséquences économiques, démographiques et urbanistiques** : montbard développe la métallurgie, Beaune expédie plus facilement ses vins. le modeste quartier de Venarey-laumes devient, à l'entrée du tunnel de Blaisy, une petite ville industrielle née avec le logement des mineurs, développée avec celui des cheminots et avec les ateliers. À une autre échelle, dijon double sa population entre 1851 et 1900.



le dépôt de machines de perrigny, créé en 1886, s'associe dans les années 1950 à la gare de triage de gevrety-chambertin pour composer, avec ses 140 hectares, **un des trois plus grands complexes ferroviaires de France**. on peut le contempler, sans déplaisir, depuis les hauteurs de la côte.

Si l'aventure ferroviaire s'est poursuivie, avec le TGV, sans une ville de Dijon écartée du tracé, celle-ci compte retrouver sa vocation de carrefour européen avec la **future liaison à grande vitesse Rhin-Rhône**.

• **Des nationales aux européennes, les routes et autoroutes**

la première grande voie à l'échelle européenne est liée à l'expansion romaine : **la via Agrippa**, dite de Lyon à Trèves, dont l'origine géographique exacte, au Sud, est à Arles. elle emprunte naturellement le couloir Rhône-Saône et, par *Balnea* (Beaune), *Divio* (Dijon) et *Andemadunum* (Langres), monte jusqu'en Allemagne.

en Côte d'Or, c'est l'actuel tracé de la RD 974, qui se verra doublé par l'autoroute A31 : **logique et permanence des tracés !**

la route nationale n°6, devenue RD 906, a connu la même logique de doublement par l'autoroute A6. les conséquences économiques pour les bourgs traversés ont été en tous cas positives : Saulieu, qui connut bien des aléas en raison des changements de tracés routiers depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, et notamment de l'A6, a maintenu son niveau d'activités grâce à sa réputation gastronomique à la porte du parc naturel régional du Morvan. Pouilly-en-Auxois, bourg tranquille avant l'arrivée de l'A6 en 1970, s'est retrouvé peu après à un carrefour A6-A38 qui a multiplié commerces et services.

À bien regarder le maillage autoroutier actuel, le paysage emblématique que sont les côtes de Beaune et de Nuits se trouve être non seulement longé sans dommages par l'A31, mais au centre d'un vaste polygone losangé formé de l'A6, l'A31, l'A38 et l'A39.

**La Côte d'Or est, plus qu'elle ne l'a jamais été, un grand carrefour européen.**



## 1.3. LES REPRÉSENTATIONS ARTISTIQUES

### 1.3.1. Le paysage, ses formes de représentation

la représentation artistique d'un pays au travers de ses « paysages » est, dans l'acception habituelle du terme, d'ordre « **pictural** » : relatif à la peinture.

la plus ancienne mention connue du mot paysage, dans la langue française, est due au chroniqueur Jean molinet et date de 1493 à une époque où le paysage n'est plus un fond de scène, historique ou religieuse, mais un genre à part entière : un « tableau représentant un pays ».

Assez tôt, la chose a été dite mais pas vraiment définie. il faut attendre le xvii<sup>e</sup> siècle – celui de poussin – pour que le premier vrai dictionnaire de langue française daté de 1690, celui d'Antoine Furetière<sup>1</sup>, nous apporte une définition globale et, somme toute, toujours d'actualité, du mot « **Paysage** » :

*Aspect d'un pays, le territoire qui s'étend jusqu'où la vue peut porter. Les bois, les collines et les rivières sont les beaux paysages. Se dit aussi des tableaux où sont représentées quelques vues de maisons ou de campagnes.*

« **Espace vu** », le paysage est représenté visuellement par la peinture et plus tard par la photographie. les analyses de sens données par un géographe, spécialiste des représentations<sup>2</sup>, nous confirment que dans le champ des définitions du mot paysage dans

1. A. Furetière, *Dictionnaire Universel contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et les arts*, 1690.

2. F.p. tourneux, de l'espace vu au tableau, in : *La théorie du paysage en France*, champ-Vallon, 1995, pp. 194-209.

les dictionnaires de langue française, du xvii<sup>e</sup> au xix<sup>e</sup> siècles, celui-ci en comporte trois : **une étendue de pays, un tableau, un genre pictural.**

• ***Et la littérature alors ?***

peut-on évoquer les représentations des paysages de la « côte d'or » (ce nom, déjà !) en faisant l'impasse sur les mots ?

terre de passage, « élément liant » entre le nord et le midi selon Michelet, le seuil de Bourgogne et sa capitale ont gardé d'illustres voyageurs des notations et impressions que l'Atlas des paysages se doit de noter. liés historiquement à l'invention des paysages, les voyages et leurs descriptions sont des sources de bonheur tant géographique que littéraire, et de courtépée à Vincenot, nombreux sont ceux qui, par l'acuité de leur regard ou leur lyrisme, ont su renouveler notre vision des pays et des paysages.

plus sensibles à « l'idée de nature », des écrivains romantiques comme Alphonse de Lamartine, qui séjourna souvent dans les hautes côtes, nous invitent à une relation intime avec les éléments. écrite à Montculot, sa « Source dans les bois » n'aurait-elle pas le pouvoir de nous entraîner jusqu'aux sources de la Seine, site-sanctuaire de la déesse Séquana, où l'on vient toujours, religieusement, boire une eau pure ?

dans la relation qu'ils nouent et renouent entre nous et les éléments fondamentaux – l'eau, la plante, la pierre –, les sanctuaires de nature hérités de l'Antiquité, porteurs de légendes et nombreux en Côte d'Or, anticipaient une relation sensible au milieu, des manières de représentation que l'approche paysagère ne saurait aujourd'hui ignorer.

### • *Au sein des collections muséographiques*

en un temps nécessairement limité, seuls les principaux fonds iconographiques illustrant les paysages de la côte d'or ont été explorés.

les musées d'art ont été prioritairement visités, nonobstant la consultation de publications à caractère régionaliste (livres, revues) ou scientifique<sup>1</sup>, généralement illustrées de photographies. dans les musées, ont été consultées les collections de peinture et gravures et, le cas échéant, de photographies anciennes comme les cartes postales.

il faut, hélas ! en convenir : si la Bourgogne a connu la faveur des peintres avec l'éclosion du paysage moderne au xix<sup>e</sup> siècle – naturaliste puis impressionniste – la côte d'or en aura peu profité, y compris au siècle suivant. Au xix<sup>e</sup>, c'est la montagne morvandelle (notamment avec corot), le bocage nivernais et les prairies charolaises qui sont le plus souvent représentés. la côte d'or viticole, qui, par ailleurs, n'a inspiré à Stendhal qu'un aigre propos, n'a donné lieu à des œuvres ni nombreuses ni remarquables. il faudra attendre la photographie pour que le paysage emblématique de la côte viticole prenne toute sa place dans les publications. dans les musées, et sur ce thème-là, rien ou presque.

S'agissant de la faiblesse (en comparaison à d'autres régions) de la représentation picturale des paysages côte d'oriens, il n'est que de consulter le catalogue de l'exposition « *Paysages de Bourgogne* »<sup>2</sup> organisée en 2001 par les musées des Beaux-Arts de la ville de dijon pour la constater : la côte d'or

1. À titre d'exemple, deux films documentaires diffusés sur la chaîne télévisuelle Arte, dans la série pAySAgeS : *Auxey-Duresses* (1997) et *Bierre-lès-Semur* (1992), réalisés par J.I. portron.
2. ouvrage épuisé, consulté au service documentaire du musée, dans lequel nous avons cependant retenu des œuvres intéressantes.

Ont été visités les établissements suivants : à Beaune, le musée des Beaux-Arts et du Vin de Bourgogne ; à Dijon, le musée des Beaux-Arts et celui de la Vie Bourguignonne, les Archives départementales, le musée archéologique ; à Montbard, le musée des Beaux-Arts ; à Nuits-Saint-Georges, le musée municipal ; à Semur-en-Auxois, le musée municipal.  
Nous les remercions de leur accueil et de leur soutien.

y était peu présente parce qu'elle n'a pas eu de paysagiste de premier plan comme Corot, Daubigny, Jongkind, qui ont œuvré dans les départements voisins. l'exemple de cette exposition est significatif, dans la mesure où un musée comme celui-là dispose de moyens de recherche importants dans les musées nationaux.

la dizaine de fonds visités a toutefois permis d'inventorier une bonne série de représentations iconographiques, d'intérêt inégal mais permettant d'établir une typologie des principaux « **motifs paysagers** » rassemblés selon les thèmes qui suivent.

### 1.3.2. Principales thématiques paysagères inventoriées

#### • *Les Côtes et les Hautes Côtes*

c'est, on l'a dit, le thème le moins rencontré dans les musées, notamment ceux de Beaune et nuits-Saint-georges.

ce dernier possède cependant une importante collection de peintures de J. FrAnÇoiS (1906–1986) montrant la côte de nuits et son piémont viticole, avec très souvent des paysans au travail.

il faut noter aussi des formes de représentations particulières : la vallée d'Auxey-duresses, illustrée successivement dans une maquette du musée du Vin, dans le plan de gestion du site classé (dessins) et dans le film documentaire de J.-l. portron publié par la chaine Ar te. les musées de Beaune et dijon possèdent, chacun, une transposition très contemporaine du paysage viticole due au lissier michel tourlière.



- [A] J. FRANCOIS : Replacements des piquets à Marsannay-la-Côte
- [B] MUSÉE DE LA VIGNE : maquette
- [C] M. TOURLIÈRE : Vignes



### • *Dijon et ses environs*

l'intérêt du patrimoine iconographique concernant cette ville (comme d'autres) réside dans les vues des environs restés, jusqu'au milieu du xix<sup>e</sup> siècle, à l'état de campagne.

en témoigne la belle toile « *Dijon, vue des Perrières* » du peintre Félix Ziem réalisée vers 1842.

plus anciennes (xviii<sup>e</sup> siècle) sont les vues de J.-B. LALLEMAND dont le dessin préparatoire au tableau « *Dijon, vue de Daix* » montre les villages de Fontaine et talant.

un peintre réaliste local influencé par g. courbet, J.-J. cornu, peint des motifs naturalistes tel ce site rocheux caractéristique de l'arrière-pays dijonnais, dans lequel la plaine travaillée entraperçue n'est que le second plan d'un monde sauvage et romantique.

- [A] F. ZIEM : Dijon, vue des Perrières
- [B] J.-B. LALLEMAND : Dijon, vue de Daix
- [C] J.-J. CORNU : Environs de Dijon



• **Montagnes et campagnes**

ce thème regroupe, globalement, les grands paysages de plaine ou de plateau caractéristiques de la géographie cote d'orientne. il se recoupe avec le thème suivant (les sites légendaires) mais il s'agit moins ici de l'aspect pittoresque que plus simplement « rural », celui des « fraîches vallées pastorales évasées comme pour s'ouvrir à l'abondance » dont parle gaston rounpel. on trouve là peu de paysages de plaine, on leur préfère les ondulations des plateaux où, comme à reulle-Vergy, la forêt semble disputer l'espace à la campagne dans une représentation baroque.

cette campagne, le médium photographique nous la livre dans la démarche de sensibilisation initiée par le conseil général et intitulée « *le sens du regard* ». la manifestation organisée en plusieurs lieux, et en particulier au musée de montbard durant l'été 2009, donnait à voir sous la forme de compositions photographiques des « *harmoniques paysagères* » à partir de références minérales, végétales, architecturales, dans une « *Géotopoét(h)ique des territoires de l'Auxois-Morvan* ».



A



B



C

- [A] A. CLAUDOT : Paysage de Remilly en montagne
- [B] ANONYME : Table d'orientation du Mont-Vergy-nord (détail)
- [C] D. et J.-P. RUIZ : Géotopoét(h)ique des territoires de l'Auxois-Morvan (détail)

• **Sites pittoresques et légendaires.**

on a là, comme dit plus haut, des représentations à la fois matérielles et immatérielles, les récits fabuleux ou la poésie le disputant à l'art pictural lorsqu'il s'agit d'émerveiller le visiteur d'un « bout du monde », d'une « pierre qui tourne » ou autre « roche aux fées ».

étroitement liés à la topographie et à l'hydrogéologie des plateaux calcaires (escarpements rocheux, sources et résurgences), ces sites sont ceux de la côte d'or mythologique dont les Sources de la Seine sont l'exemple le plus célèbre.

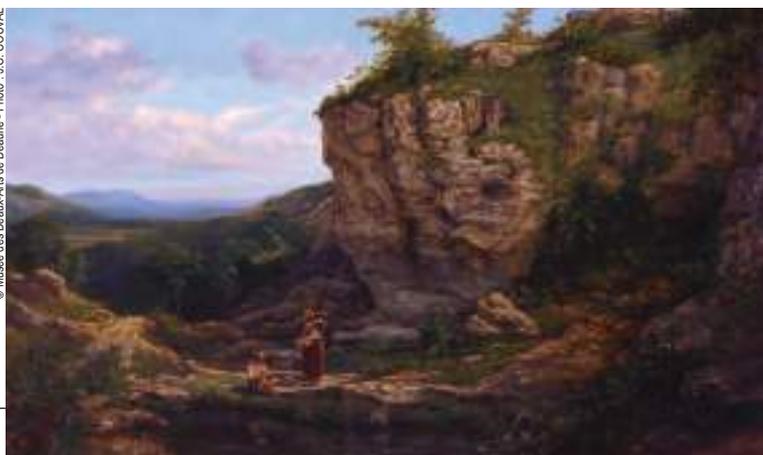
- [A] P.-A. JEANNIOT : L'Armançon à Semur
- [B] N. FETU : Les cheminées de Flavignerot
- [C] J.-J. CORNU : Environ de Blaisy-Bas, 1858, huile sur toile

© Musée des Beaux-Arts de Dijon



A

© Musée des Beaux-Arts de Beaune - Photo : J.C. COUVAL



C



© Musée des Beaux-Arts de Dijon

B

• **Le cas particulier d'un site mythologique :  
les Sources de la Seine**

le vallon boisé d'où sourd la Seine est un site qui trouve son origine comme sanctuaire naturel où l'eau est considérée comme miraculeuse. les pèlerins, qui fréquentèrent le site du i<sup>er</sup> siècle av. J.-c. au iv<sup>e</sup> siècle apr. J.-c., offraient à la déesse SeQuAnA des ex-voto sculptés dans la pierre ou le bois, voire coulés en bronze, lesquels représentaient le mal dont ils souffraient. près de 1 500 sculptures ont été extraites du site, ainsi que de nombreuses monnaies. la déesse SeQuAnA a donné son nom au fleuve qui y prend sa source : la Seine.

Aujourd'hui, « *que représente pour les touristes ce parc silencieux et verdoyant, aménagé par la ville de Paris, qu'ils visitent avec respect ? Nombre d'entre eux déposent toujours des monnaies dans le bassin napoléonien (aménagé en 1868 sur une décision de Napoléon III) ou retrouvent le geste de boire de l'eau pure* », un geste d'origine antique et sacré « *écologique avant l'heure, devant la nature que l'homme n'avait pas encore polluée profondément.* »<sup>1</sup>

Aujourd'hui, dans un contexte de tourisme rural et de « ressourcement », dans un environnement de plateaux secs et de vallées fraîches, ce lieu à la fois historique, pittoresque et légendaire (site classé) est un important lieu de relation entre l'homme et le paysage régional.

© Musée archéologique de Dijon



A

© Musée archéologique de Dijon



B

- [A] SATYRE : divinité champêtre de l'époque gallo-romaine, statuette trouvée aux Sources de la Seine.  
[B] LAVANDIÈRE AUX SOURCES de la SEINE, gravure du XIX<sup>e</sup> siècle.

1. *Les Sources de la Seine, un sanctuaire gaulois.* musée archéologique de dijon, 2001.

• **Villes et villages de caractère**

c'est bien sûr **Semur**, seule ville perchée du département, qui est le site urbain le plus « pittoresque », c'est-à-dire pictural. un peintre de la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, A. mAire en a donné de multiples versions, peintes ou dessinées, classiques ou baroques.

Ville de plaine, **Auxonne** est représentée par un dessin du xvii<sup>e</sup> siècle rehaussé de lavis de couleurs.

pour ce qui concerne les villages, se trouvent au musée de la vie bourguignonne des gravures de perrin de puycousin, visions romantiques d'**Alise-Sainte-Reine, Arnay-le-Duc et Val-Suzon**, mais le plus inattendu est peut-être le paysage peint, cadré sur le village de **Plombières-lès-Dijon**, œuvre d'henri Vincenot

- [A] A. MAIRE : Vue de Semur-en-Auxois
- [B] A. DE VERWER : Vue d'Auxonne
- [C] H. VINCENOT : Vue de Plombières-lès-Dijon





© Musée des Beaux-Arts de Dijon

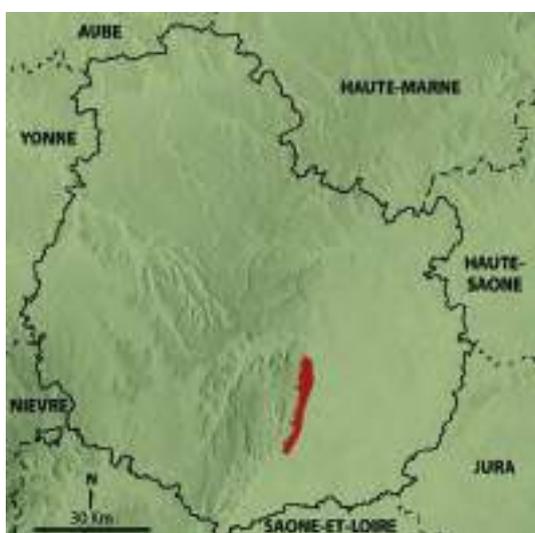
C



## la Côte de nuits



Au sud de Dijon, commence la côte de nuits à la renommée internationale, succession de domaines viticoles aux appellations prestigieuses, un coteau en bande étroite qu'a façonné l'activité humaine.

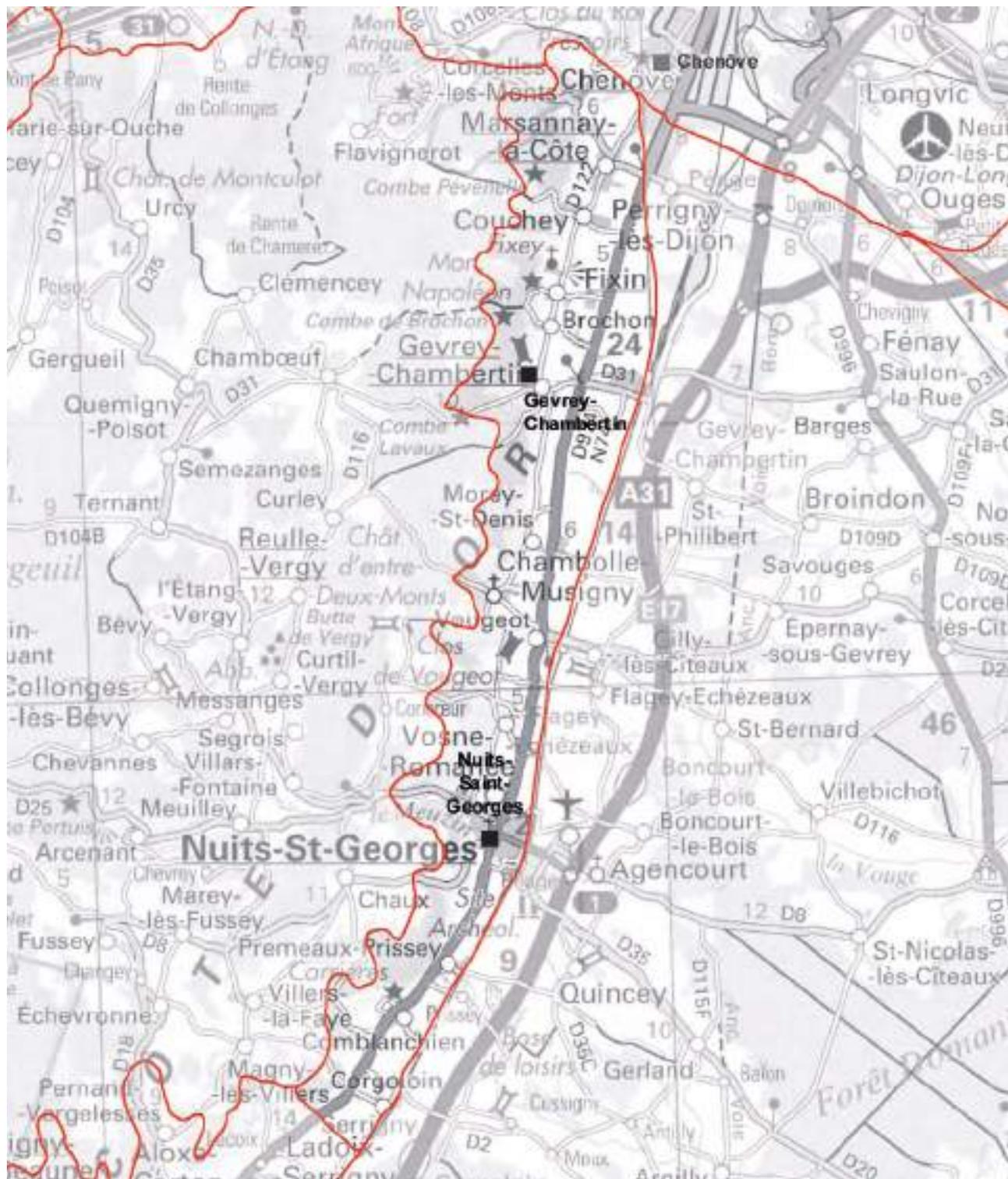


### données

|                      |                                  |
|----------------------|----------------------------------|
| Superficie :         | 62,9 km <sup>2</sup>             |
| Altitude maximale :  | 461 m                            |
| Altitude minimale :  | 214 m                            |
| Population estimée : | 38 748 habitants (source 2006)   |
| Densité estimée :    | 615,6 habitants/ km <sup>2</sup> |

ASPECTS PAYSAGE

LOCALISATION



**Légende**  
Source : IGN



## AMBIANCES ET PERCEPTIONS



la vigne domine l'unité : le tracé de ses rangées, serrées et régulières, et de ses murs et soutènements, comme les lignes des routes, ont un caractère très géométrique et rectiligne, dessiné. les clos y découpent des formes anguleuses qui s'emboîtent avec précision.

le coteau, vert tendre au printemps, se pare de pourpre et d'or à l'automne.

depuis la côte, la plaine méridionale, ses grandes cultures et ses importants massifs boisés s'étendent à perte de vue. par temps clair et dégagé, le regard porte jusqu'au Val de Saône, aux sommets du Jura (et même du mont-Blanc dit-on).

depuis la plaine, la côte de nuits impose à l'est le ruban de son coteau. Ses crêtes boisées et ses rebords rocheux arrêtent le regard.

## LIMITES ET ARTICULATIONS

cette unité s'articule entre le massif des hautes côtes et la plaine méridionale, au Sud et au contact de l'agglomération dijonnaise.

elle s'étend du village de marsannay-la-côte à celui de corgoloin. l'appellation de la côte vient du village de nuits-Saint-georges, le bourg le plus important le long de cette côte nord.

les carrières de comblanchien séparent la côte de nuits de la côte de Beaune.

cette unité se dessine sur une bande étroite depuis la première crête, au sommet du coteau, jusqu'à l'amorce de la plaine, le long de la voie de chemin de fer.

### Communes impliquées

Brochon, Chambolle-Musigny, Chaux, Chenôve, Comblanchien, Corgoloin, Couchey, Fixin, Flagey-Echézeaux, Gevrey-Chambertin, Gilly-lès-Cîteaux, Ladoix-Serrigny, Magny-lès-Villers, Marsannay-la-Côte, Morey-Saint-Denis, Nuits-Saint-Georges, Premeaux-Prissey, Villers-la-Faye, Vosne-Romanée, Vougeot.

### CAntOns impliqués

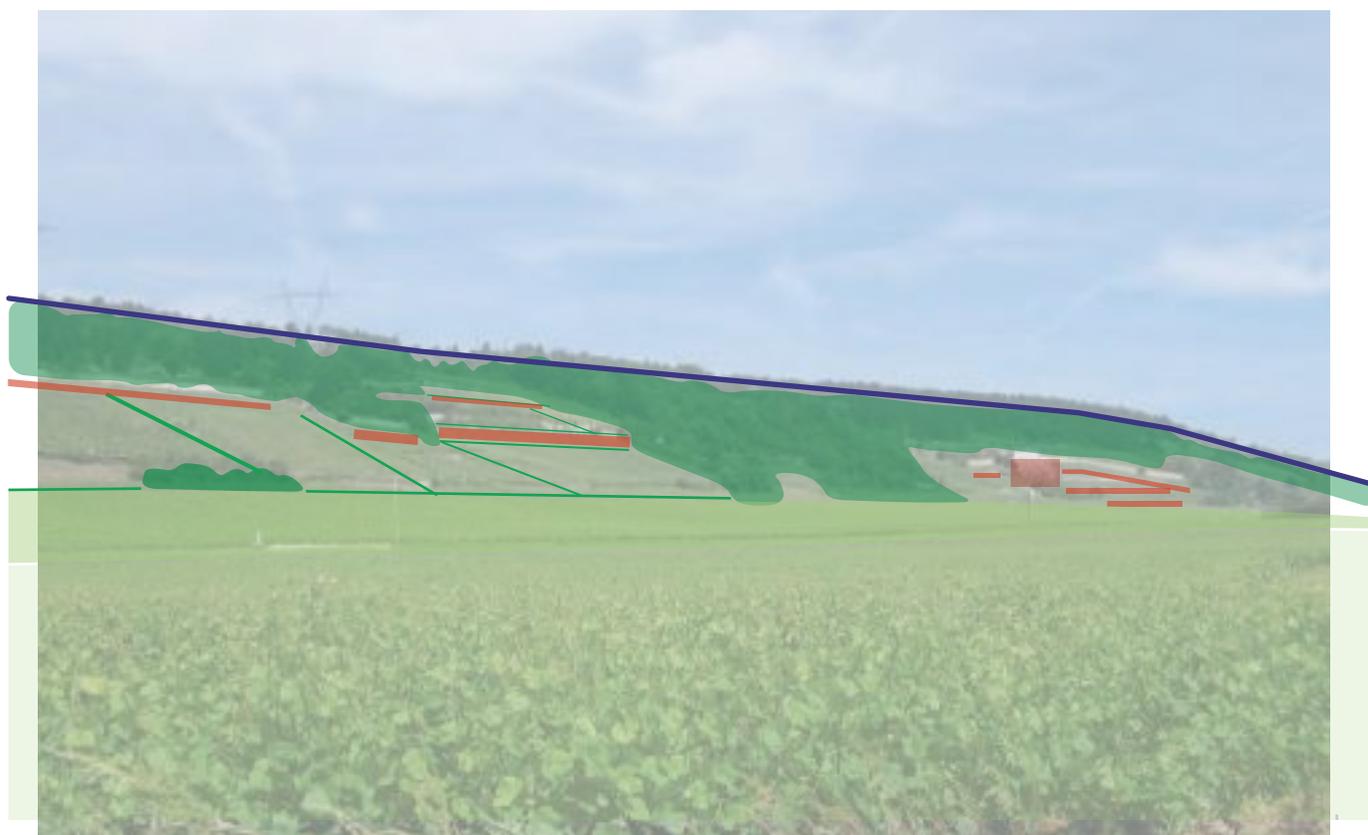
Beaune, Chenove, Gevrey-Chambertin, Nuits-Saint-Georges.

### ePCi impliqués

CA Beaune, Côte et Sud - Communauté Beaune-Chagny-Nolay, CA Grand Dijon, CC Gevrey-Chambertin, CC Pays de Nuits Saint Georges.

## STRUCTURES ET ÉLÉMENTS

## CROQUIS INTERPRÉTATIF



Des domaines prestigieux, clos, entourés de murs de pierre sèche.

Des fruitiers isolés et des fragments de haies rythment le versant.



Des murs en pierre sèche, de soutènement ou de clôture, qui strient la pente, des murgers et cabottes qui la ponctuent, révèlent sa nature artificielle, sculptée par l'homme.

Un alignement d'érables raccorde le village à la plaine.



BLOC DIAGRAMME

La côte est entamée par des carrières produisant des roches dont la qualité est reconnue internationalement.

Dans les parties les plus basses, se mêlent vignes, friches, jardins, maraîchage et céréales.

La ligne de la côte de Nuits rocheuse est interrompue par des combes étroites et sombres.

Le village est souvent situé à une entrée de combe, dominé par ses falaises.

Des affleurements calcaires en haut de la côte.

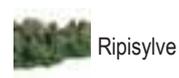
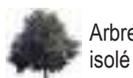
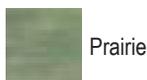
Les pentes sont construites sur des murs de pierres sèche, de soutènement et de clôture.

Des pelouses sèches calcaires.

Des hangars s'étalent le long de la RN74.

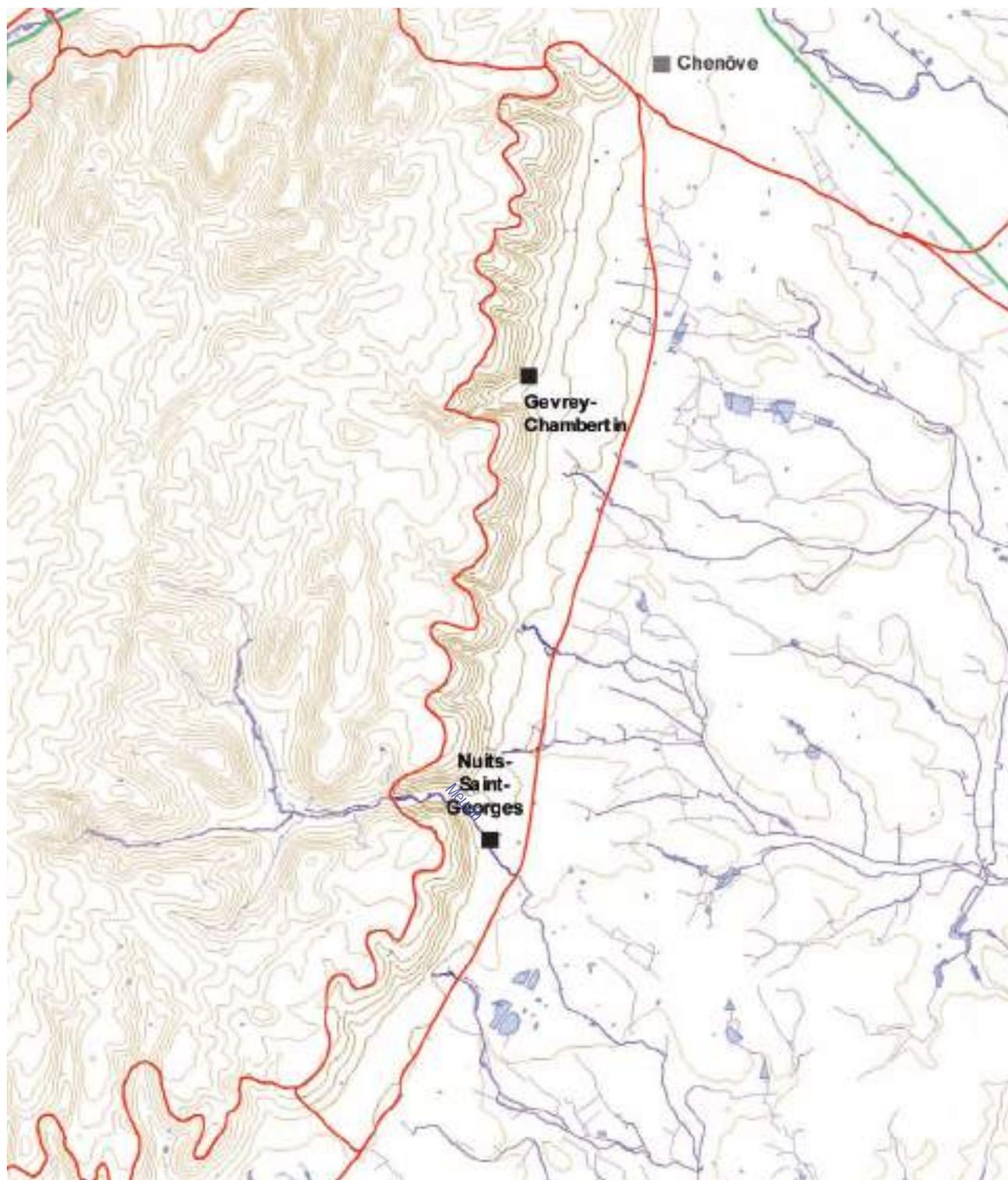


**légende des BIOCs**



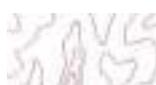
# CHARPENTE PHYSIQUE

## OROGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE



### légende

Source : BD Carthage & BD Alti - IGN.



Courbe de niveau (équidistance 20 m)



Cours d'eau pérenne



1



2



3



4



5

## RELIEF

la côte, orientée vers le Sud-est, en direction de la plaine, s'étage entre 200 et 400 mètres d'altitude.

[1]

elle a été formée d'une succession de failles, en bordure du plateau calcaire, en opposition à la plaine, dépression formée lors de l'effondrement du fossé bressan et comblée par les alluvions. des combes incisent perpendiculairement la côte et le massif auquel elle s'adosse, par de véritables gorges, étroites et encaissées, au relief très abrupt et où la roche est présente. [2], [3] & [4]

Sa roche calcaire du Jurassique moyen affleure souvent au sommet, par des corniches abruptes qui contrastent avec les versants à la pente plus douce, sur lesquels se sont accumulés les dépôts de la falaise. le sol est donc composé d'éboulis, de cailloutis et de limons, qui favorisent le drainage des eaux, le rendant propice à la viticulture. l'orientation de la côte vers le Sud-est favorise de plus l'ensoleillement des versants.

le comblanchien est une roche claire, dure, peu poreuse, particulièrement prisée pour les constructions et exploitée depuis le début du xixe siècle. [5]

## EAU

l'eau de pluie des hautes côtes s'infiltré dans le calcaire faillé dont est composé le plateau. la rencontre avec une couche de marne fait ressortir ces eaux souterraines sous forme de sources, dans la plaine au pied du coteau. tel est le cas de la Vouge qui prend sa source à Vougeot, célèbre pour son clos et son cru.

les cours d'eau qui en naissent sont perpendiculaires à la côte, se dirigeant dans la plaine méridionale vers la Saône.

les eaux ont autrefois sculpté les combes au relief impressionnant qui cisailent la côte. la plupart de ces combes sont aujourd'hui asséchées, à l'exception de la combe de la Serrée, à proximité de nuits-Saint-georges, où coule encore le meuzin.

l'eau reste rare dans cette unité de pente.

# PRÉGNANCE HUMAINE



Espaces boisés



**légende**

Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.



- |  |  |
|--|--|
|  Terres labourées |  Prairies |
|  Vignobles        |  Vergers  |



le versant a une organisation étagée.

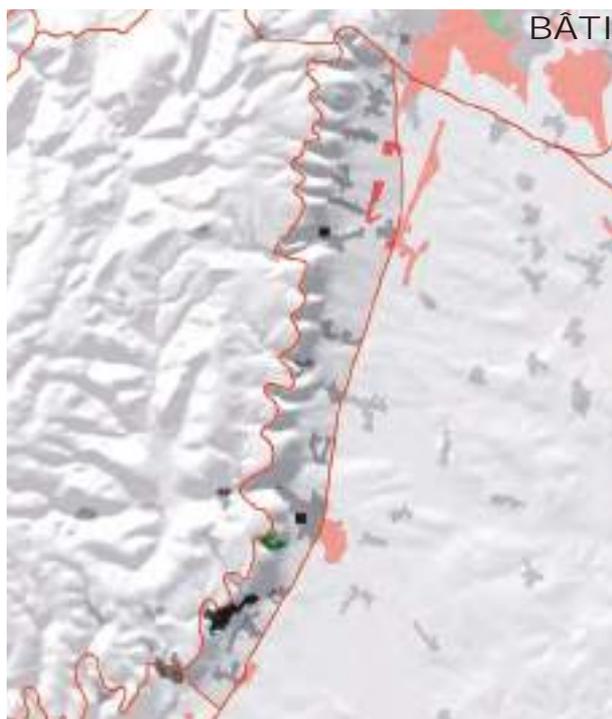
la forêt de crête descend sur le versant depuis le sommet. dans ces boisements de feuillus, les pins ont tendance à s'étendre, formant des taches noires au sein des massifs. parfois, sur les sommets, les arbres cèdent place à une pelouse sèche calcaire de caractère méditerranéen, où le buis retrouve le chêne blanc. les versants des combes sont boisés de chênes et de hêtres.

le versant a une organisation étagée. la vigne occupe la base du versant et une partie de la plaine, jusqu'à la rd974, où elle se mêle peu à peu aux cultures céréalières ou maraîchères.

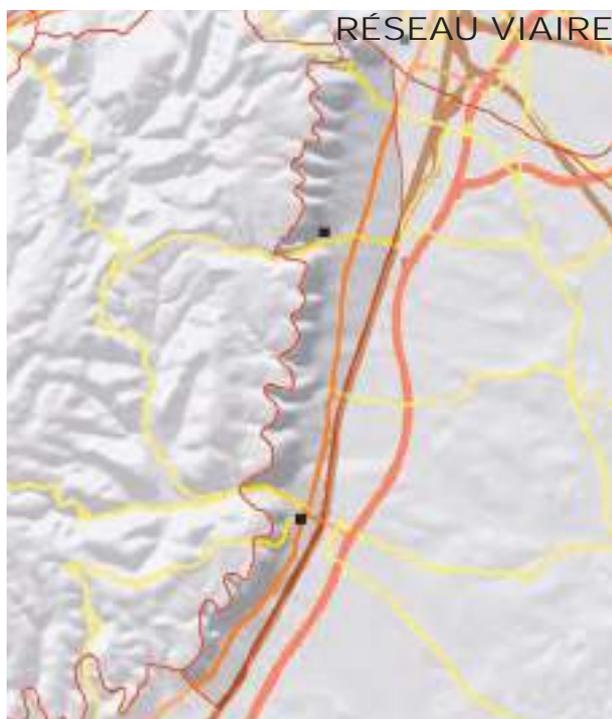
Si la vigne est ici présente depuis plus de deux mille ans et a été mise en valeur par les moines dès le xe siècle, sa monoculture est plus récente. c'est le règne du cépage pinot noir, complété par le charbonnay en blanc, ainsi que plus marginalement par le gamay et l'aligoté.

l'extension des parcelles a été rendue possible notamment par la mécanisation de l'activité, même si des chevaux sont encore utilisés.





Tissu urbain (continu et discontinu)
  Espaces verts urbains
  Zones d'activités, aéroports
  Extractions de matériaux



**légende**  
 Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.

|   |  |
|---|--|
| <p><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: red; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Autoroutes</p> <p><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: yellow; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Routes Régionales</p> | <p><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: orange; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Routes Principales</p> <p><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: brown; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Réseau ferré</p> |
|---|--|



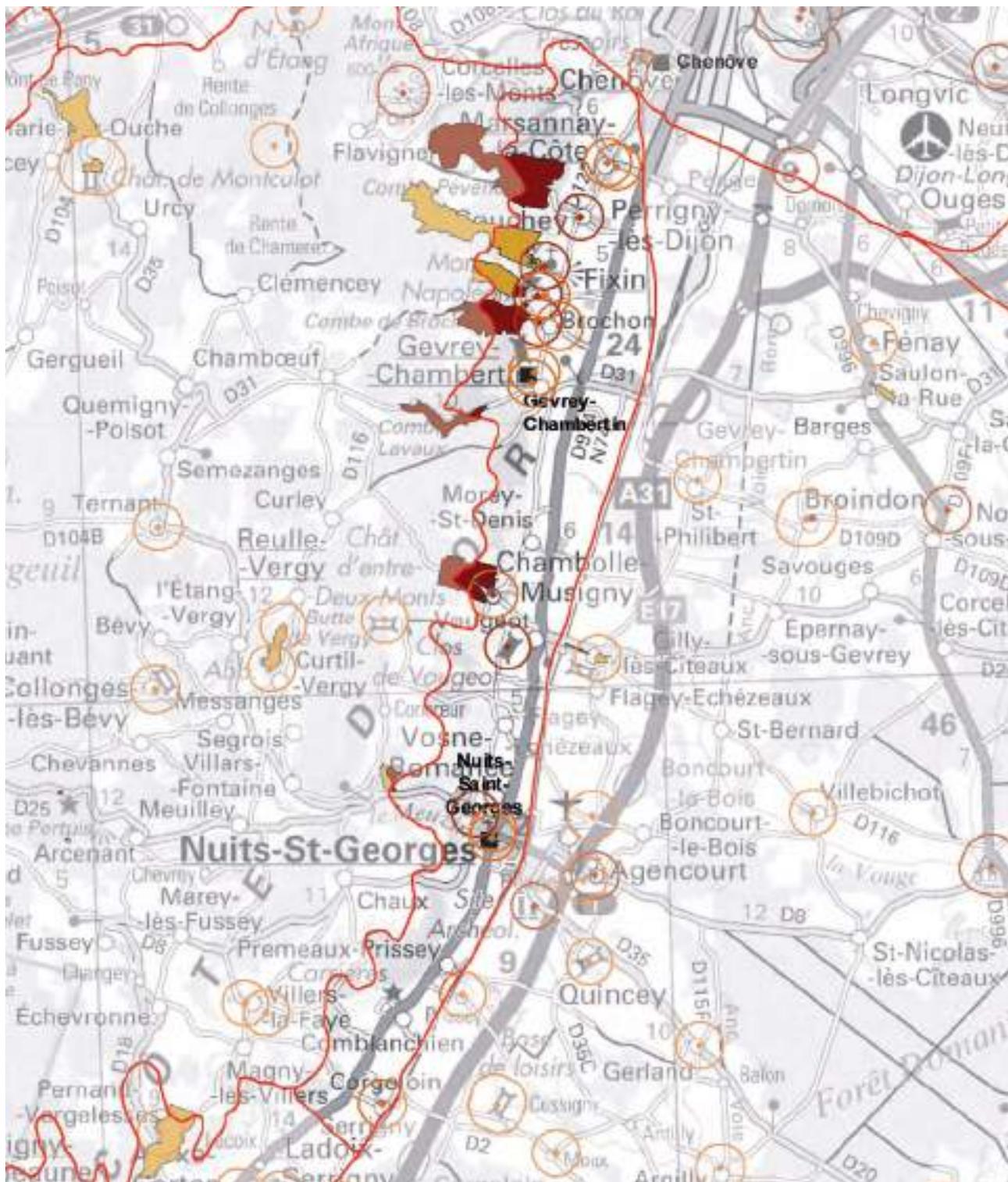
les villages, peu espacés, ont un bâti regroupé et sont souvent situés en pied de coteau à l'entrée des combes. L'activité viticole se retrouve dans le bâti : les maisons d'apparence bourgeoise jouxtent les clos de vignes ainsi que les maisons de vignerons et leur grande cour intérieure. une écharpe de jardins et de vergers entoure le bourg.

de nombreuses voies desservent ce territoire : routes, autoroute, voie ferrée. c'est un des axes majeurs de communication du département. la plupart de ces infrastructures de transport sont situées au pied du coteau, orientées nord-Sud, suivant l'axe de la côte. rares sont les voies perpendiculaires qui pénètrent le massif vers l'ouest en empruntant les combes.



PATRIMOINE

SITES ET MONUMENTS PROTÉGÉS



**légende**

Source : IGN - SCAN 100 & données DRE Bourgogne - 2009.



Site classé



Site inscrit



Monument historique classé (avec périmètre de protection 500 m)



Monument historique inscrit (avec périmètre de protection 500 m)



1



2



3



5

ce site exceptionnel est mondialement connu et les noms des grands crus s'égrènent le long de la route du même nom qui court à mi-coteau entre les villages.

des éléments architecturaux et patrimoniaux soignés marquent le paysage qui garde encore les traces de la mise en valeur monacale du vignoble, comme le clos-Vougeot et sa vaste enceinte entourant plus de 50 hectares, le cellier et la cuverie monumentale près de son château. [1] & [2]

le patrimoine bâti lié au vin se retrouve jusqu'au cœur des villages, dans ses maisons vigneronnes à la belle pierre, les murs qui protègent des parcelles de vigne au sein même du tissu villageois, ou le riche patrimoine rural (clochers – ici, celui de marsannay, lavoirs - ici, celui de Fixin, pigeonniers...) ou monumental (châteaux et manoirs, et leur parc enclos). [3], [4], [5] & [6]

les vignes mêmes sont riches d'un petit patrimoine rural construit : murgers et cabanes viticoles, cabottes, murs et murets, terrasses... [7]

certains sites aménagés comme le parc noisot au dessus du village de Fixin et le sommet de la combe lavaux, permettent de surplomber la côte et de mieux comprendre ses richesses paysagères et naturelles.



4



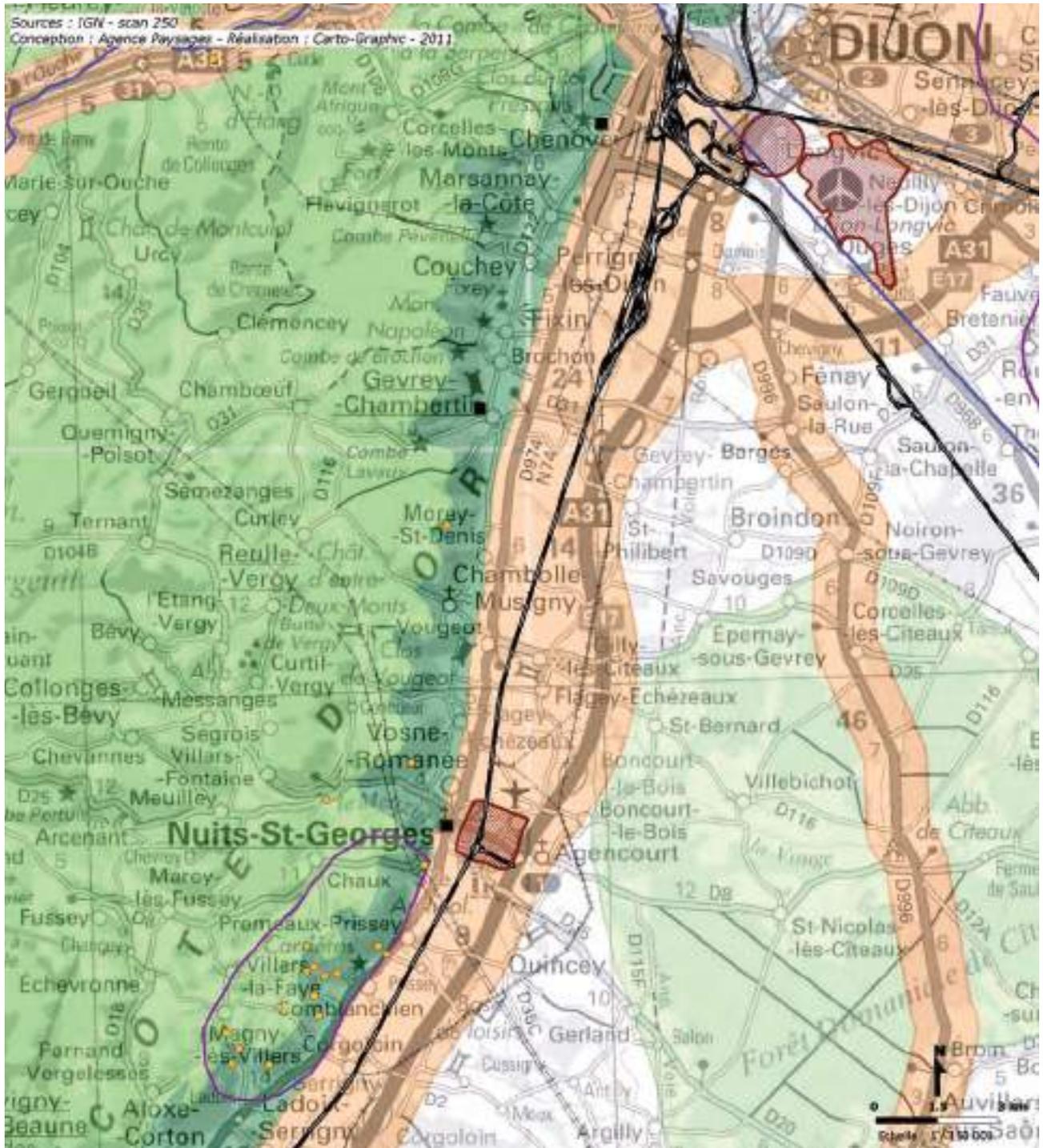
6



7

# ENJEUX

## FRAGILITÉS ET SENSIBILITÉS

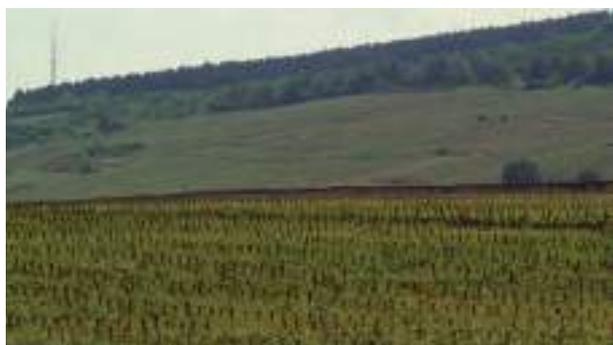


**Légende**

- |  |   |   |
|--|---|---|
| <p><b>Les grands réseaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— TGV</li> <li>— Train</li> <li>— Routes nationales et routes départementales</li> <li>— Les canaux</li> <li>--- Limite départementale</li> </ul> <p><b>Les secteurs sensibles paysagèrement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Les basses de perception privilégiées le long des grandes infrastructures et les secteurs en rotation paysagère rapide</li> <li>■ Chef-lieu de canton</li> </ul> | <p><b>Les enjeux paysagers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ très fort</li> <li>■ fort</li> <li>■ moyen</li> </ul> | <p><b>Les grands projets d'équipement, aménagement et de développement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Technopôle et zones d'activités (projets et rénovations)</li> <li>■ Zone de Développement Éolien</li> <li>○ Carrières et gravières en activité ou en restauration à fort impact paysager</li> <li>■ Projet d'infrastructures routières (l'éclairage, confortement, L290)</li> <li>■ Projet d'infrastructures ferroviaires (TGV / LGV)</li> <li>▲ Projet d'infrastructures lié à la Saône</li> <li>■ Projet de mise en valeur touristique</li> </ul> |
|--|---|---|

**DYNAMIQUES ET ENJEUX PAYSAGERS DE LA CÔTE D'OR**  
(se reporter à la légende détaillée)

## TENDANCES ACTUELLES D'ÉVOLUTION



1

- monoculture de la vigne aux dépens d'autres cultures et des structures paysagères. [1] & [2]
- extension et renouvellement du vignoble dans la pente en utilisant de nouvelles techniques de soutènement. [3]
- maintien et développement des carrières de pierre. [6]
- développement de zones d'activités près de nuits-Saint-georges et de dijon. [4]



2



3



4



5



6

MENACES, VULNÉRABILITÉS  
ET ORIENTATIONS

- > le paysage fortement artificialisé peut devenir monotone si les structures paysagères, haies, arbres isolés, bosquets et murgers, s'effacent. [1]
- > le souci de qualité porté à la production d'un vin d'exception doit aussi s'attacher à la préservation du patrimoine rural (cabottes, cabanes...) et aux techniques d'aménagement employées qui ne doivent pas être trop grossières (par exemple, éviter les enrochements bruts dans les murs et soutènements). [3]
- > la rd122, route des grands crus est un axe de découverte majeur de ces terroirs, dont la qualité paysagère doit être préservée : points et axes de vue, abords et limites, signalétique...
- > la plaine qui s'étend au pied des coteaux est un lieu de forte mixité. les vignobles de moindre qualité se mélangent aux cultures de plein champ et aux potagers. le long de la rd974, se sont installées des zones d'activités et des zones commerciales qui ne cessent de s'étendre. Alors que la perception de la côte y est sensible, la pression urbaine est particulièrement prononcée et peut menacer la qualité de première vitrine sur la côte depuis les grands axes (route, voie ferrée, autoroute). [4] & [5]
- > le front des carrières qui creusent les versants, est exposé : leur blancheur contraste avec la teinte sombre des massifs forestiers qui les entourent. les nuisances visuelles et fonctionnelles de cette activité ne doivent pas compromettre ce paysage exceptionnel. [6]

*NB : Une demande est en cours pour inscrire au Patrimoine mondial de l'UNESCO les « Climats du vignoble de Bourgogne », dont la Côte est le fleuron.*

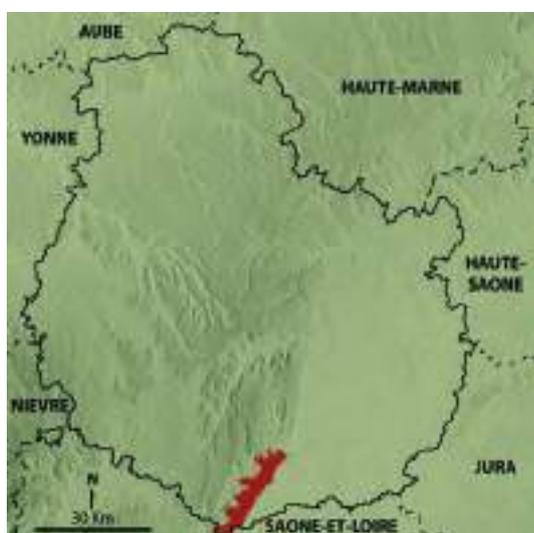


## la Côte de Beaune



ce paysage mondialement reconnu prolonge la côte de nuits.

Sur le ruban étroit d'un coteau aux formes douces,  
des vignes dessinées au cordeau façonné par une longue tradition  
produisent des vins d'exception.

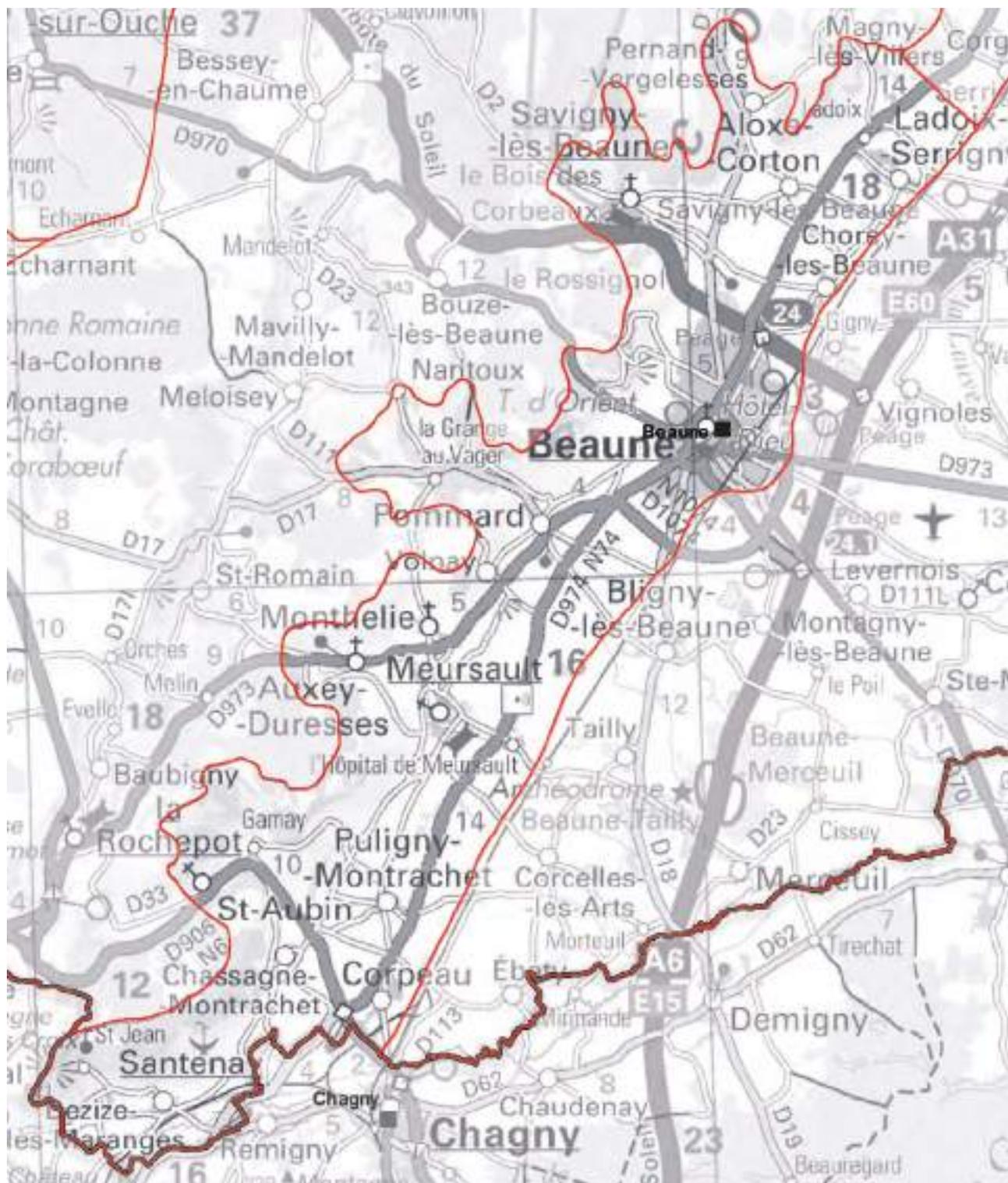


### données

|                      |                                  |
|----------------------|----------------------------------|
| Superficie :         | 104,8 km <sup>2</sup>            |
| Altitude maximale :  | 502 m                            |
| Altitude minimale :  | 208 m                            |
| Population estimée : | 34 155 habitants (source 2006)   |
| Densité estimée :    | 325,9 habitants/ km <sup>2</sup> |

ASPECTS DU PAYSAGE

LOCALISATION



**légende**  
Source : IGN



## AMBIANCES ET PERCEPTIONS



1



2



3



4

la vigne est omniprésente. elle donne une rigueur rectiligne aux stries des parcelles emboîtées qui occupent le coteau et le début de la plaine, et que soulignent de rares structures boisées.

ces paysages sont plus ouverts que ceux de la côte de nuits, les reliefs moins abrupts et les combes plus larges. [2]

depuis la plaine, la vue reste arrêtée par le coteau viticole au nord-ouest, même si les vallées plus larges qui l'entament laissent percevoir les hautes côtes. [1] & [3]

depuis le coteau s'ouvre un vaste panorama vers l'est sur la plaine méridionale et jusqu'au Val de Saône. [4]

les couleurs du manteau viticole changent spectaculairement au cours des saisons, par des lignes et des points noirs sur blanc l'hiver sous le givre et la neige, à des teintes brunes puis d'un vert de plus en plus affirmé lors du passage du printemps à l'été, enfin enflammées, cuivre du cépage pinot noir au doré du chardonnay.

## LIMITES ET ARTICULATIONS

cette côte, à laquelle la ville de Beaune, chef-lieu du canton, a donné son nom, s'étend de Ladoix-Serrigny à Santenay. elle s'insère entre les hautes côtes et la plaine méridionale.

Sur ce coteau toujours orienté vers le Sud-est, les limites de l'unité paysagère s'élèvent de la plaine, au niveau de la voie de chemin de fer, jusqu'à la première crête. elles remontent aussi dans les vallées qui interrompent le coteau, tant qu'un contact direct est maintenu avec la plaine.

l'appellation viticole prolonge la côte de nuits jusqu'à la limite Sud du département, pour se prolonger brièvement dans le département de la Saône-et-Loire.

**Communes impliquées**

Aloxe-Corton, Auxey-Duresses, Beaune, Bligny-lès-Beaune, Chassagne-Montrachet, Chorey-les-Beaune, Corpeau, Échevonne, La Rochepot, Ladoix-Serrigny, Magny-lès-Villers, Meissey, Meursault, Monthelie, Nantoux, Pernand-Vergelesses, Pommard, Puligny-Montrachet, Saint-Aubin, Santenay, Savigny-lès-Beaune, Volnay.

**Cantons impliqués**

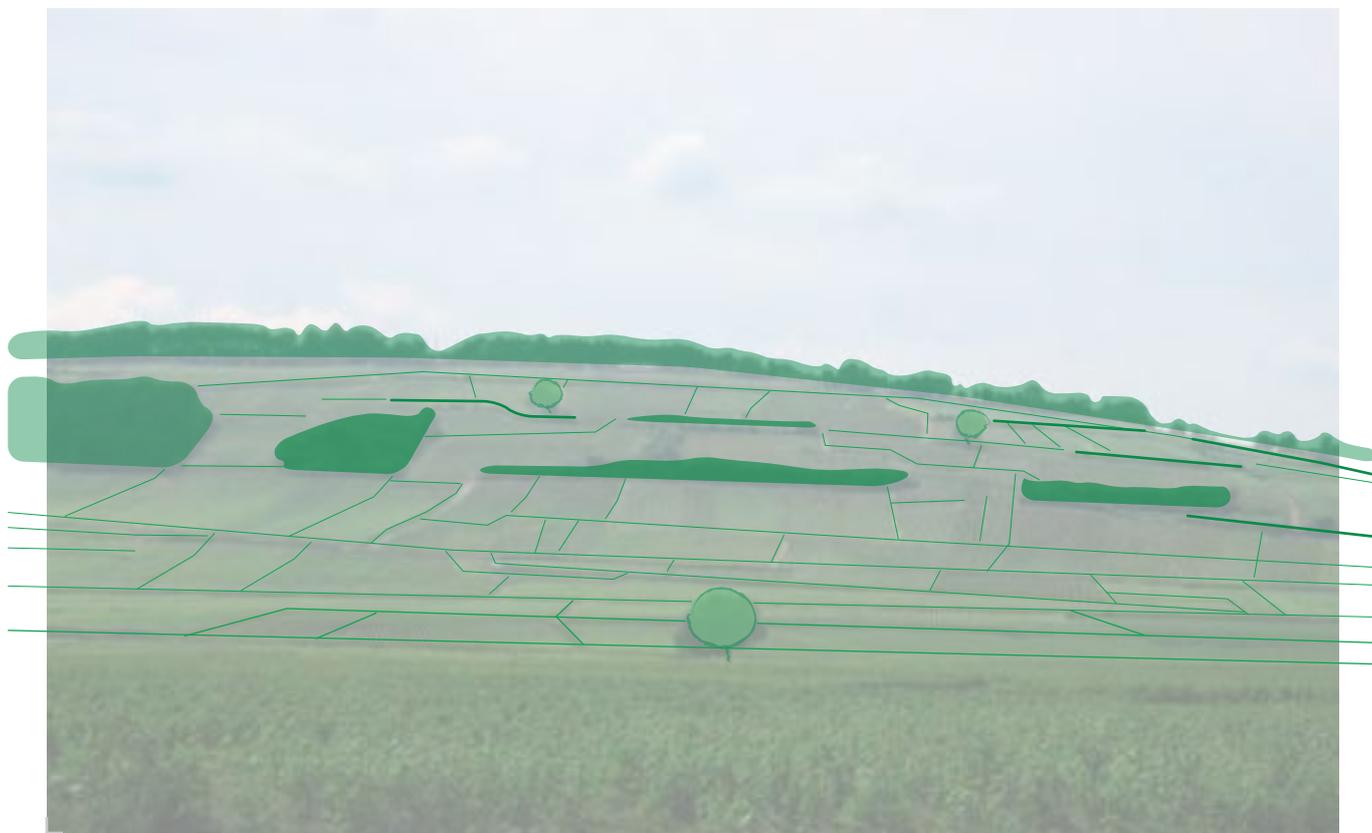
Beaune, Nolay, Nuits-Saint-Georges.

**ePCI impliqués**

Communauté d'agglomération Beaune-Chagny-Nolay, CC Pays de Nuits Saint Georges.

## STRUCTURES ET ÉLÉMENTS

## CROQUIS INTERPRÉTATIF



Des murs de pierre calcaire enclosent ou délimitent les parcelles sur le coteau et jusqu'au cœur des villages. Ils se limitent parfois à une simple bordure de pierre, discrète mais précieuse.



Des jardins et vergers occupent le fond plat des vallées qui interrompent le coteau.

BLOC DIAGRAMME

Le parcellaire et les rangs de vignes descendent orthogonalement à la pente.

La vigne descend vers les terres les plus basses.

Le village est placé au débouché de la combe.

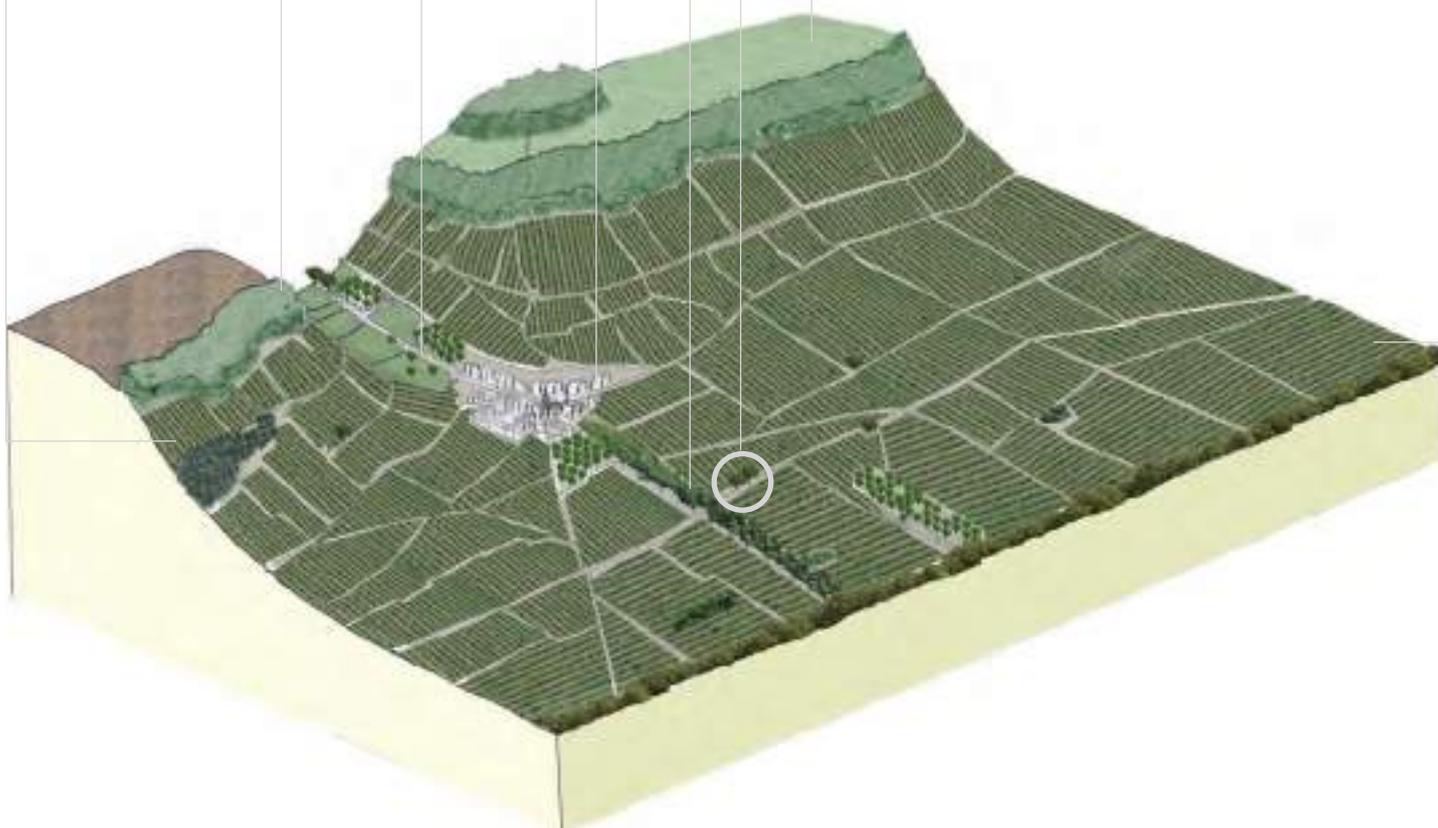
Un double alignement mène au centre-ville.

Des interruptions plus larges et au fond plat occupées par des jardins et du petit maraîchage.

Des arbres isolés ou des haies sur talus rendent plus diverse la trame du vignoble dessinée par les murets de pierre calcaire blanche, montés à sec.

Une ligne boisée marque le rebord de la côte.

Des pelouses sèches calcaires rases.

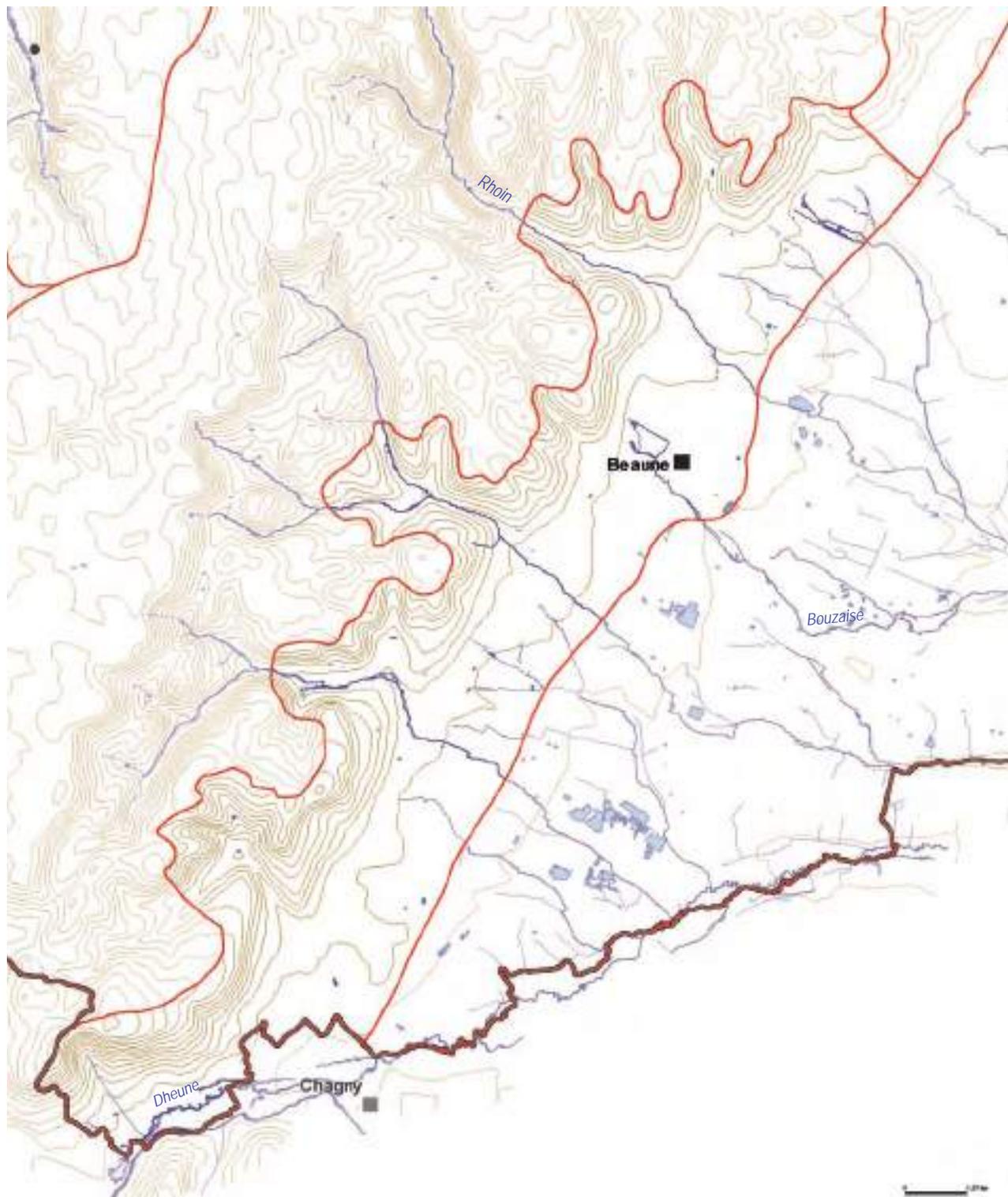


**légende des BLOCs**

- |  |  |  |  |  |  |   |
|--|--|--|--|--|--|---|
|  Boisement feuillu ou mixte |  Boisement résineux       |  Prairie    |  Terre labourée |  Vigne            |  Maraîchage |   |
|  Jardin urbain              |  Arbre fruitier ou Verger |  Peupleraie |  Arbre isolé    |  Alignement d'arbre |  Haie       |  Ripisylve |

# CHARPENTE PHYSIQUE

## OROGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE



**légende**

Source : BD Carthage & BD Alti - IGN.



Courbe de niveau (équidistance 20 m)



Cours d'eau pérenne

## RELIEF



1



2



3



4

la côte de Beaune domine la plaine de ses croupes aux douces rondeurs. Son relief d'escarpement de faille, qui fait face à la direction Sud-est, a un dénivelé moins important que celui de la côte de nuits, de formation identique et qu'il prolonge. [1]

les versants sont recouverts par les dépôts limoneux et calcaires, favorables à l'implantation des vignobles.

les combes qui découpent la côte perpendiculairement sont plus larges que dans l'unité voisine. certaines finissent en « cirque », aussi appelé « bout-du-monde », tel que le cirque de Saint-romain.

la pierre calcaire est très présente, dans les murs, les constructions, les épierrements de vigne. [2]

en écho des carrières de comblanchien, le relief au-dessus du village de chassagne-montrachet est creusé par un front de carrière clair d'où est extraite une pierre de qualité, un marbre beige et rosé dont la qualité est internationalement reconnue.

## EAU

l'eau s'infiltré dans les versants calcaires pour ressortir sous forme de « doux » dans la côte, au contact d'une couche de marne. tel est le cas de la Bouzaise, à Beaune.

les combes ont autrefois été taillées par les rivières. certaines circulent encore en fond de vallon, telles que dans la combe de rhoin à Savigny-sous-Beaune, la combe de l'Avant-dheune à pommard et la combe du ruisseau des clous à Auxey-duresses et meursault. [3] & [4]

l'eau, rare sur les coteaux, circule au fond des combes, se dirigeant vers l'est afin de rejoindre le cours de la Saône. les différents cours d'eau sont des affluents de la dheune dont le tracé épouse la limite départementale.

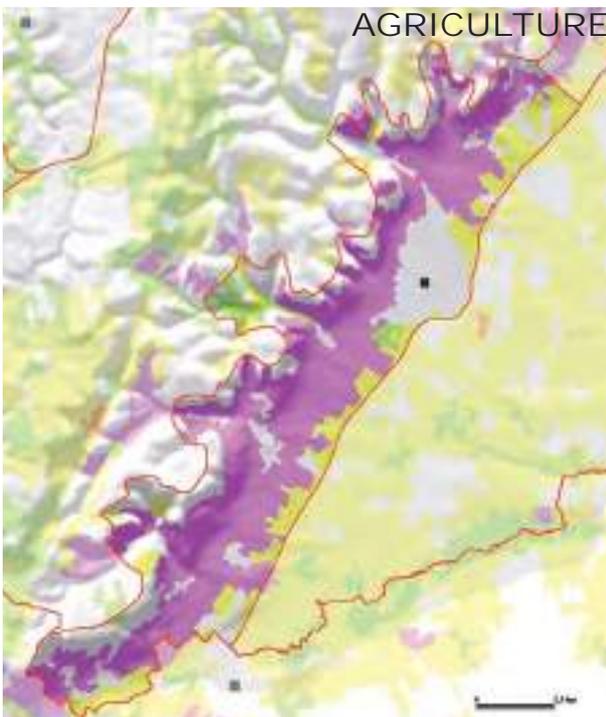
# PRÉGNANCE HUMAINE



Espaces boisés



les crêtes sont ourlées d'une bordure boisée de feuillus et de pins noirs ; des pelouses sèches calcaires occupent les sommets. les versants des combes, moins abrupts qu'en côte de nuits, sont aussi bien couverts par des boisements que par des vignes sur les pentes les mieux exposées.



**légende**

Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.



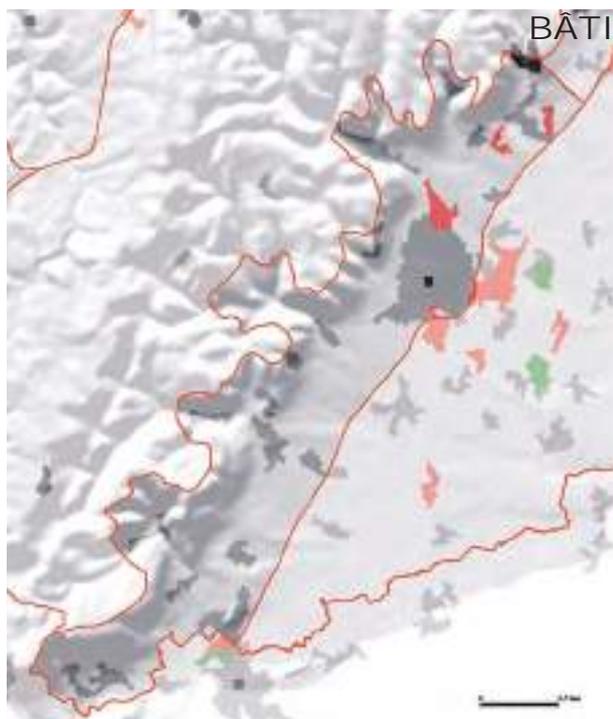
- Terres labourées
- Prairies
- Vignobles
- Vergers

les vignes grimpent sur les versants exposés à l'est et au Sud. elles occupent presque la totalité du versant ; les terrasses descendent en gradins vers la plaine.

la vigne est beaucoup plus présente dans la plaine qu'en côte de nuits et son implantation descend jusqu'en bordure de la rd 974. Au-delà, la vigne laisse place à l'agriculture de plein champ.

À l'arrière des villages, en fond de combe et près des routes menant à la rd 974, des potagers et des vergers servent de transition entre les habitations et les vignes.





Tissu urbain (continu et discontinu)
  Espaces verts urbains
  Zones d'activités, aéroports
  Extractions de matériaux



**légende**

Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.



Autoroutes
  Routes Principales  
 Routes Régionales
  Réseau ferré



les villages sont peu espacés. ils sont toujours installés en pied de côte, de préférence au débouché des combes. celles-ci, parfois assez larges, ont permis l'installation de certains villages à l'abri de leur relief.

leur habitat est dense, économe des sols. les maisons isolées sont extrêmement rares.



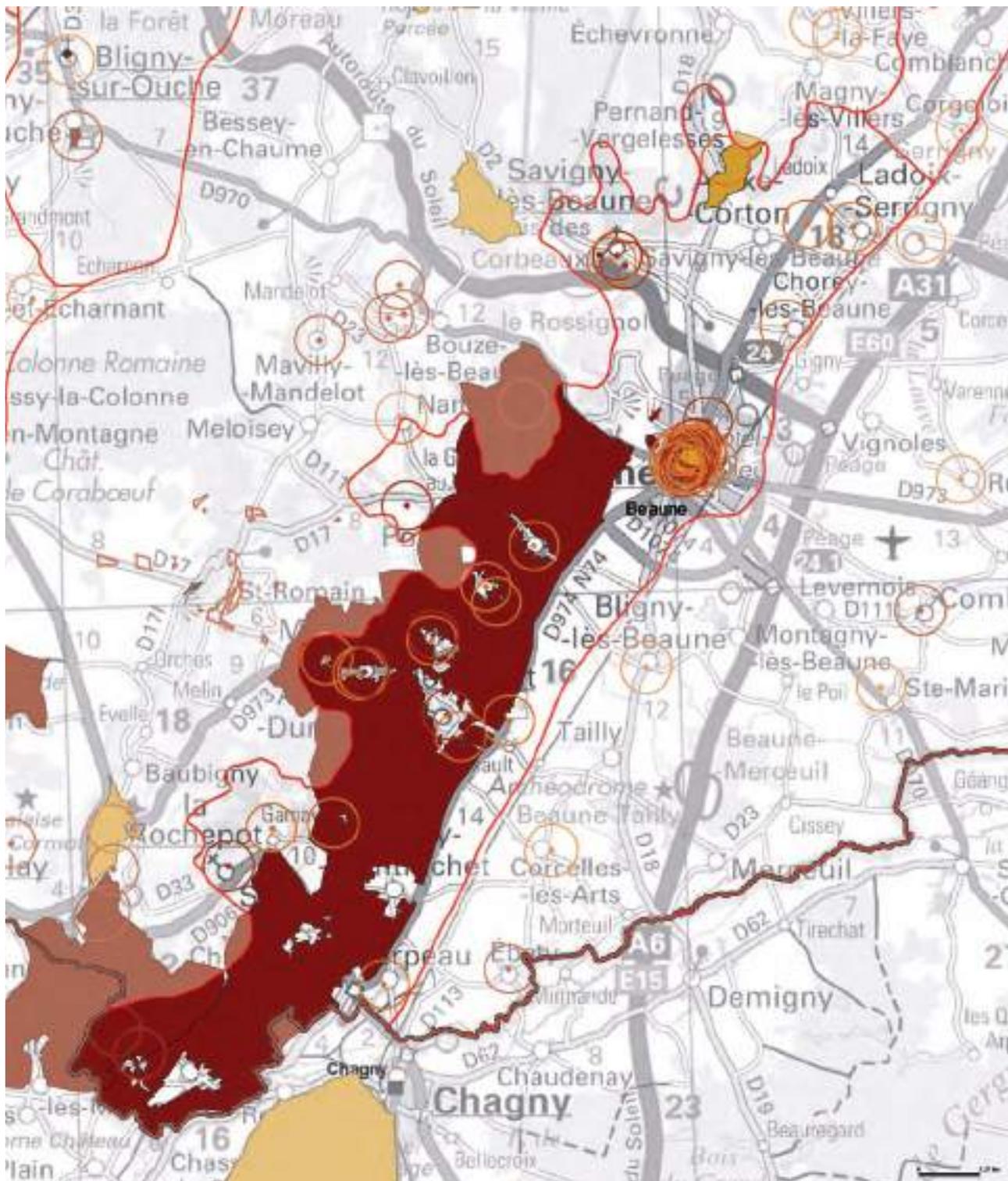
les axes de communication ont été aménagés dans la plaine parallèlement à l'axe de la côte, renforçant sa rectitude. la rd 974, l'autoroute A6 et la voie ferrée se prolongent dans l'unité de la côte de nuits vers dijon. chacune de ses voies offre des vues latérales, parfois furtives, sur la côte.

Beaune est un important carrefour autoroutier : l'autoroute A6 forme une fourche permettant d'aller à paris ou à lyon, l'A31 continue vers dijon puis metz, et l'autoroute A36 débute au nord de la ville, partant vers l'est en direction de Besançon.



PATRIMOINE

SITES ET MONUMENTS PROTÉGÉS



**légende**

Source : IGN - SCAN 100 & données DRE Bourgogne - 2009.



Site classé



Site inscrit



Monument historique classé (avec périmètre de protection 500 m)



Monument historique inscrit (avec périmètre de protection 500 m)



1



2



3



4



5



6

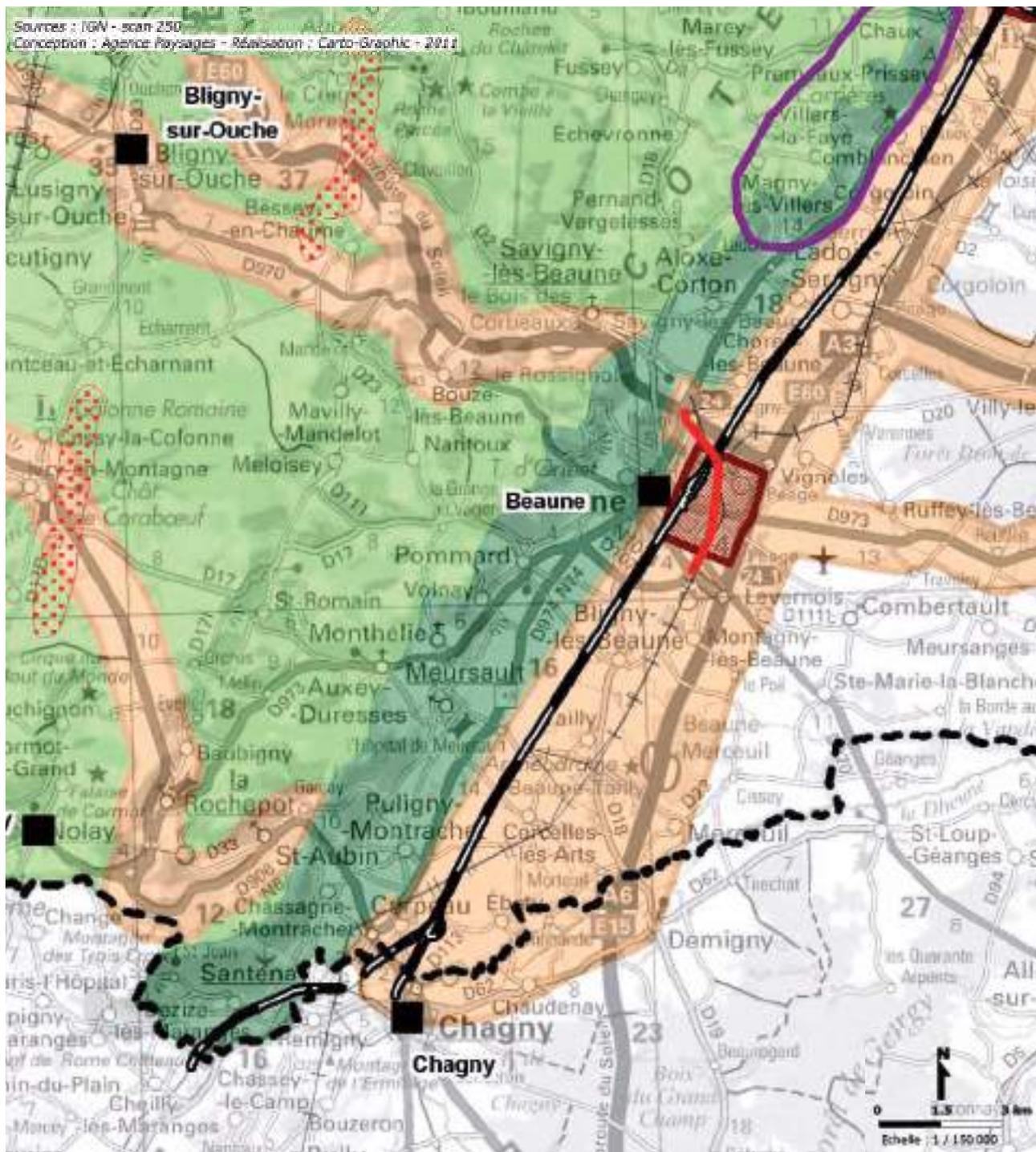
dans cet espace à la renommée internationale, reconnu et protégé par un classement de site depuis 1992, le patrimoine lié à la vigne est le plus prégnant : du plus monumental, au cœur de la ville de Beaune, reflet du pouvoir politique et économique, au plus rural, petit patrimoine des murets de pierre sèche, murs, “cabottes”... des villages de caractère offrent de beaux points de vue et panoramas sur la mer de vignes : monthelie, pommard...

la pierre calcaire est présente dans les édifices des villes, villages et domaines. des tuiles vernissées ornent les toitures des monuments prestigieux. [1] & [2] les villages abritent encore parfois en leur sein, derrière de hauts murs et un portail monumental, des clos de vignes qui jouxtent des habitations et des maisons de vigneron. [3] & [4] des châteaux sont associés à un parc paysager à l'anglaise : Serigny, meursault...

les routes menant aux villages sont souvent bordées d'alignements d'arbres qui soulignent leur rectitude. les arbres remarquables forment des signaux au milieu des vignobles. le patrimoine religieux est également présent, qui rappelle la prépondérante présence cistercienne. [5] & [6]

# ENJEUX

## FRAGILITÉS ET SENSIBILITÉS



**légende**

- |  |   |   |
|--|---|---|
| <p><b>Les grands réseaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— TGV</li> <li>— Train</li> <li>— Routes nationales</li> <li>— Routes départementales</li> <li>— Limites départementales</li> </ul> <p><b>Les secteurs sensibles paysagèrement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Les basses de perception privilégiées le long des grandes infrastructures et les secteurs en relation paysagère rapide</li> <li>■ Chef-lieu de canton</li> </ul> | <p><b>Les enjeux paysagers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ très fort</li> <li>■ fort</li> <li>■ moyen</li> </ul> | <p><b>Les grands projets d'équipement, aménagement et de développement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Technopôle et zones d'activités (projets et rénovations)</li> <li>■ Zone de Développement Éolien</li> <li>○ Carrières et gravières en activité ou en restauration à fort impact paysager</li> <li>■ Projet d'infrastructures routières (lignes, contournement, LBPQ)</li> <li>■ Projet d'infrastructures ferroviaires (TGV / LGV)</li> <li>▲ Projet d'infrastructures lié à la Saône</li> <li>■ Projet de mise en valeur touristique</li> </ul> |
|--|---|---|

**DYNAMIQUES ET ENJEUX PAYSAGERS DE LA CÔTE D'OR**  
(se reporter à la légende détaillée)

## TENDANCES ACTUELLES D'ÉVOLUTION



1

- monoculture de la vigne et simplification du paysage aux dépens d'autres cultures et des structures paysagères (vergers, haies...). [1]
- développement de l'urbanisation et de zones d'activités près de Beaune et le long des principales voies de communication. [2]



2

## MENACES, VULNÉRABILITÉS ET ORIENTATIONS

- > les enjeux paysagers sont très forts sur ce site, protégé par un classement au sud de Beaune, tant en vue proche que lointaine. la qualité paysagère de ce terroir doit être préservée : points et axes de vue, abords des voies et limites de parcelles, constructions, signalétique...
- > les constructions liées à la valorisation vinicole et viticoles doivent être à la hauteur des crus qu'elles promeuvent, tant au niveau de leur intégration urbanistique, de leur qualité architecturale que de la signalétique qui les accompagne.
- > le souci de la qualité porté au produit doit aussi s'attacher à la préservation du patrimoine rural végétal et minéral.
- > les abords et entrées de Beaune, carrefour de communication et centre économique, accueillent des zones d'activités et des zones commerciales : leur croissance doit être accompagnée d'une plus grande exigence en matière d'aménagement, d'espaces publics et de paysage urbain générés. [3] & [4]
- > les grands abords des grands axes (routiers, ferrés, autoroutiers) sont particulièrement vulnérables à des aménagements incohérents avec leur qualité de première vitrine sur la côte.
- > les terres situées en fond de combe, plus humides, traditionnellement occupées par des vergers, des prés et des potagers, doivent être protégées de la friche ou des dépôts sauvages. [5]



3



4



5

NB : Une demande est en cours pour inscrire au Patrimoine mondial de l'UNESCO les « Climats du vignoble de Bourgogne », dont la Côte est le fleuron.



## les hautes côtes



ce massif calcaire fortement boisé  
est peu peuplé et difficilement pénétrable.  
caché, un peu secret, il constitue  
un îlot de calme à proximité de dijon.

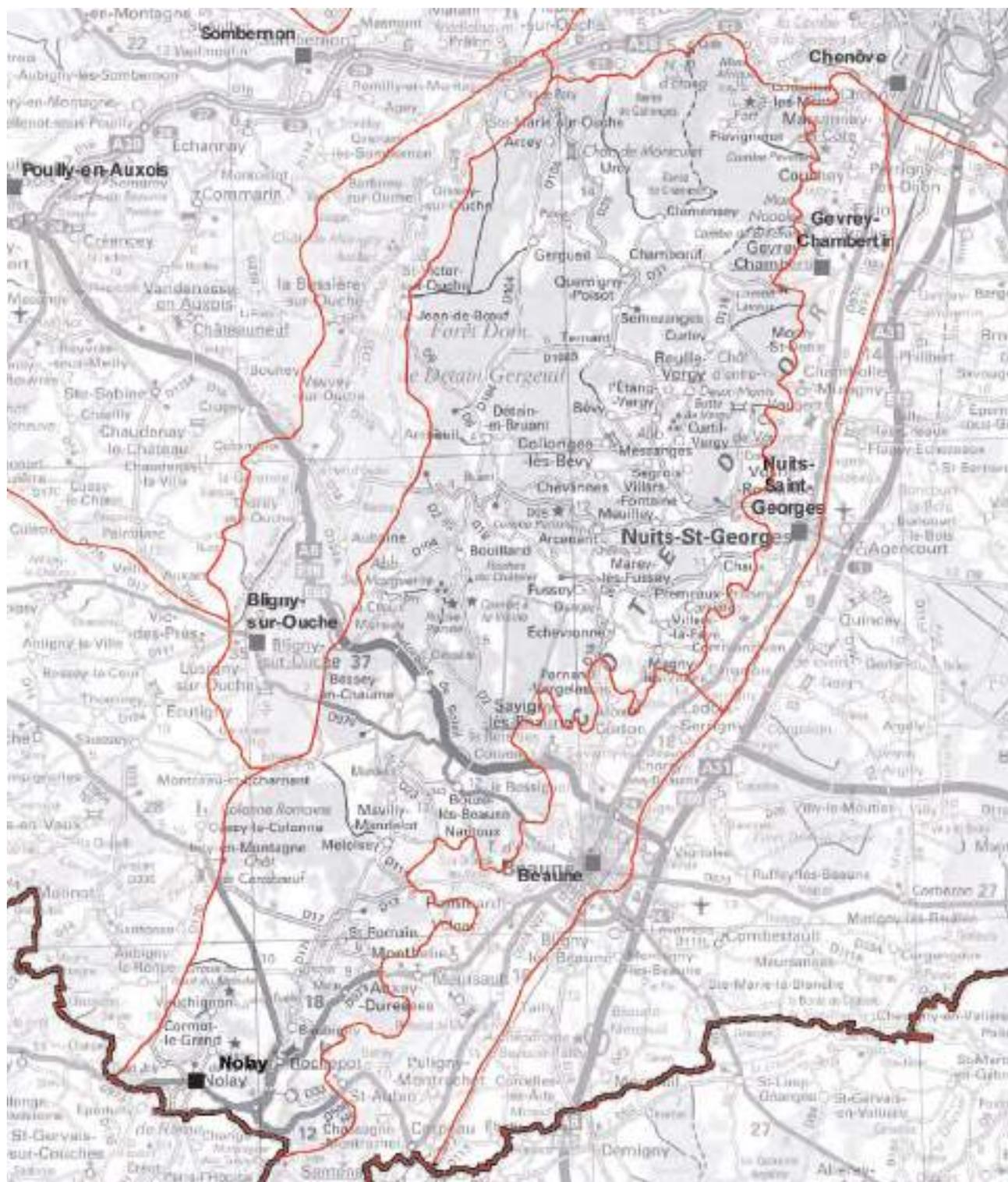


### données

|                      |                                |
|----------------------|--------------------------------|
| Superficie :         | 478,2 km <sup>2</sup>          |
| Altitude maximale :  | 637 m                          |
| Altitude minimale :  | 261 m                          |
| Population estimée : | 65 499 habitants (source 2006) |
| Densité estimée :    | 137 habitants/ km <sup>2</sup> |

# ASPECTS DU PAYSAGE

## LOCALISATION



**légende**  
Source : IGN





1



2



3

## AMBIANCES ET PERCEPTIONS

ce massif montagneux au relief chahuté par des gradins successifs et des falaises, forme un isolat, un glacis dont l'austérité contraste avec l'activité plus frénétique de Dijon, de la Côte et même du bocage soigné du pays d'Arnay.

Si les traces humaines sont toujours présentes, elles se font discrètes : la densité est faible, les villages sont isolés et peu peuplés. [2]

les vues internes sont refermées et le regard vite arrêté, ou bien il s'ouvre sur une succession moutonnante de crêtes boisées. [1]

Quelques points de vue panoramiques se dégagent :

- au nord depuis le mont Afrique et notre-dame d'étang,
- au Sud depuis la rd17 qui offre un balcon vers l'ouest sur le pays d'Arnay
- vers l'est depuis le rebord du Bois de la chaume vers l'entrée des combes de la Côte de Beaune... [3]

## LIMITES ET ARTICULATIONS

ce massif montagneux est bordé à l'est par la Côte (Côte de Nuits et Côte de Beaune) et la plaine méridionale, au nord par le dijonnais et à l'ouest par les contreforts de la haute vallée de l'Ouche et par le pays d'Arnay. Sa limite Sud est coupée par la limite départementale.

### Communes impliquées

Aloxe-Corton, Antheuil, Arcenant, Arcey, Aubaine, Aubigny-la-Ronce, Auxey-Duresses, Barbirey-sur-Ouche, Baubigny, Beaune, Bessey-en-Chaume, Bévy, Bligny-sur-Ouche, Bouilland, Bouze-lès-Beaune, Brochon, Chambolle-Musigny, Chambœuf, Chassagne-Montrachet, Chaux, Chevannes, Clémencey, Collonges-lès-Bévy, Comblanchien, Corcelles-les-Monts, Corgoloin, Cormot-le-Grand, Couchey, Curley, Curtil-Vergy, Cussy-la-Colonne, Détain-et-Bruant, Échevronne, Fixin, Flagey-Echézeaux, Flavignerot, Fleurey-sur-Ouche, Fussey, Gergueil, Gevrey-Chambertin, Gisse-sur-Ouche, Ivry-en-Montagne, La Rochepot, Ladoix-Serrigny, L'Étang-Vergy, Lusigny-sur-Ouche, Magny-lès-Villers, Marey-lès-Fussey, Marsannay-la-Côte, Mavilly-Mandelot, Meoisey, Messanges, Meuilley, Meursault, Montceau-et-Écharmant, Monthelie, Morey-Saint-Denis, Nantoux, Nolay, Nuits-Saint-Georges, Pernand-Vergelesses, Pommard, Premeaux-Prissey, Quemigny-Poisot, Reulle-Vergy, Saint-Aubin, Sainte-Marie-sur-Ouche, Saint-Jean-de-Bœuf, Saint-Romain, Saint-Victor-sur-Ouche, Santenay, Santosse, Savigny-lès-Beaune, Segrois, Semezanges, Ternant, Urcy, Vauchignon, Velars-sur-Ouche, Villars-Fontaine, Villers-la-Faye, Volnay, Vosne-Romanée.

### Cantons impliqués

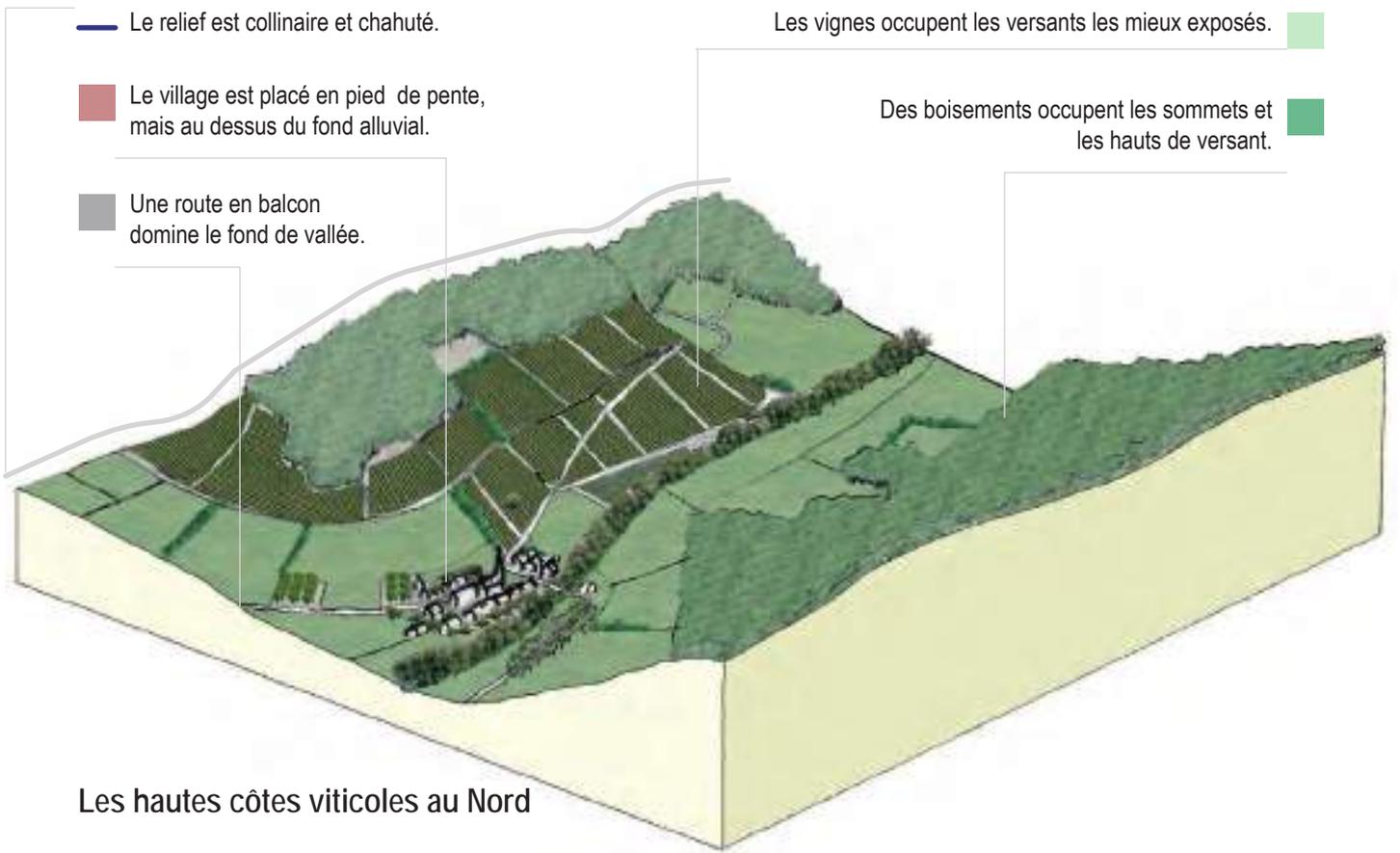
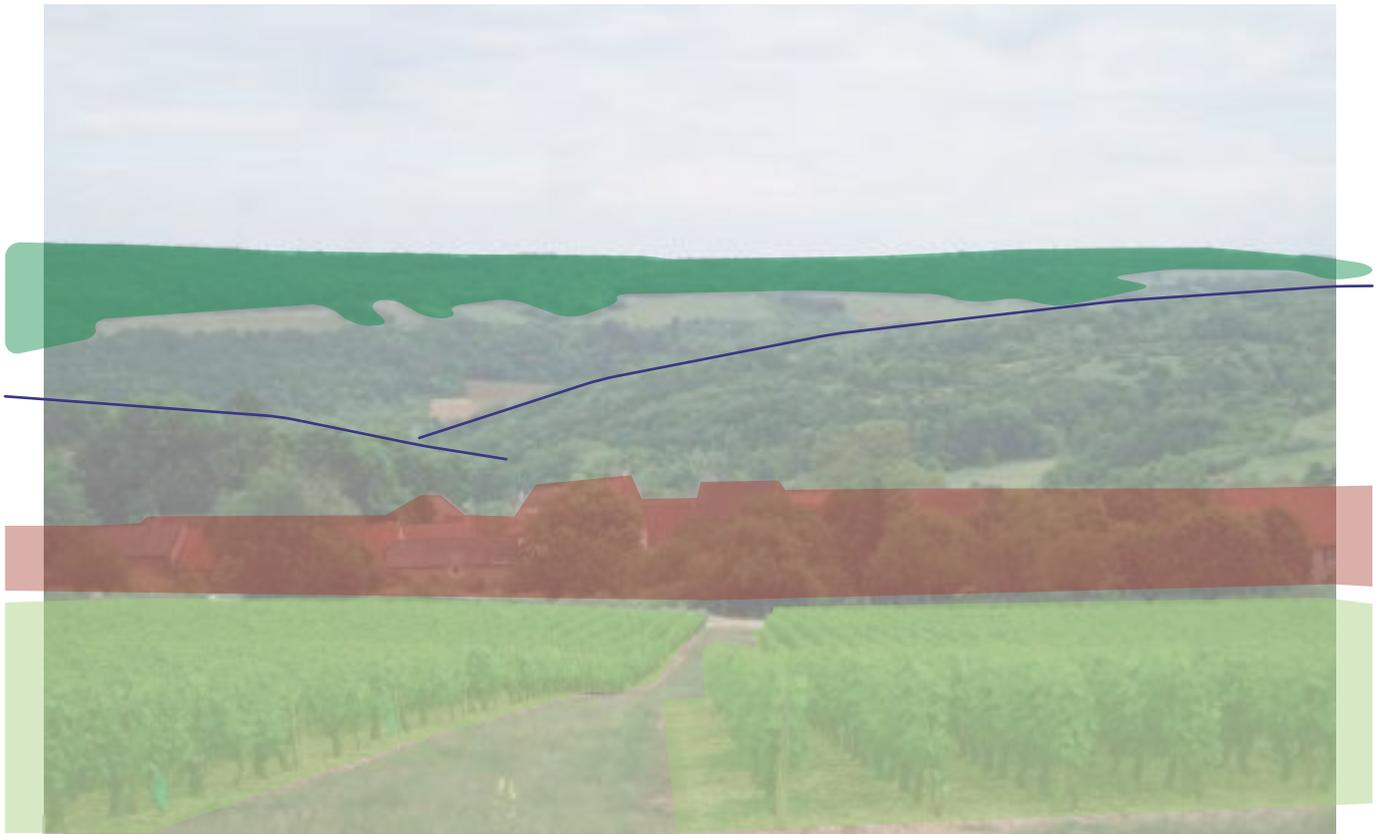
Beaune, Bligny-sur-Ouche, Chenove, Dijon, Gevrey-Chambertin, Nolay, Nuits-Saint-Georges, Somberron.

### ePCI impliqués

CA Beaune, Côte et Sud - Communauté Beaune-Chagny-Nolay, CA Grand Dijon, CC Canton de Bligny sur Ouche, CC Gevrey-Chambertin, CC Pays de Nuits Saint Georges, CC Vallée de l'Ouche.

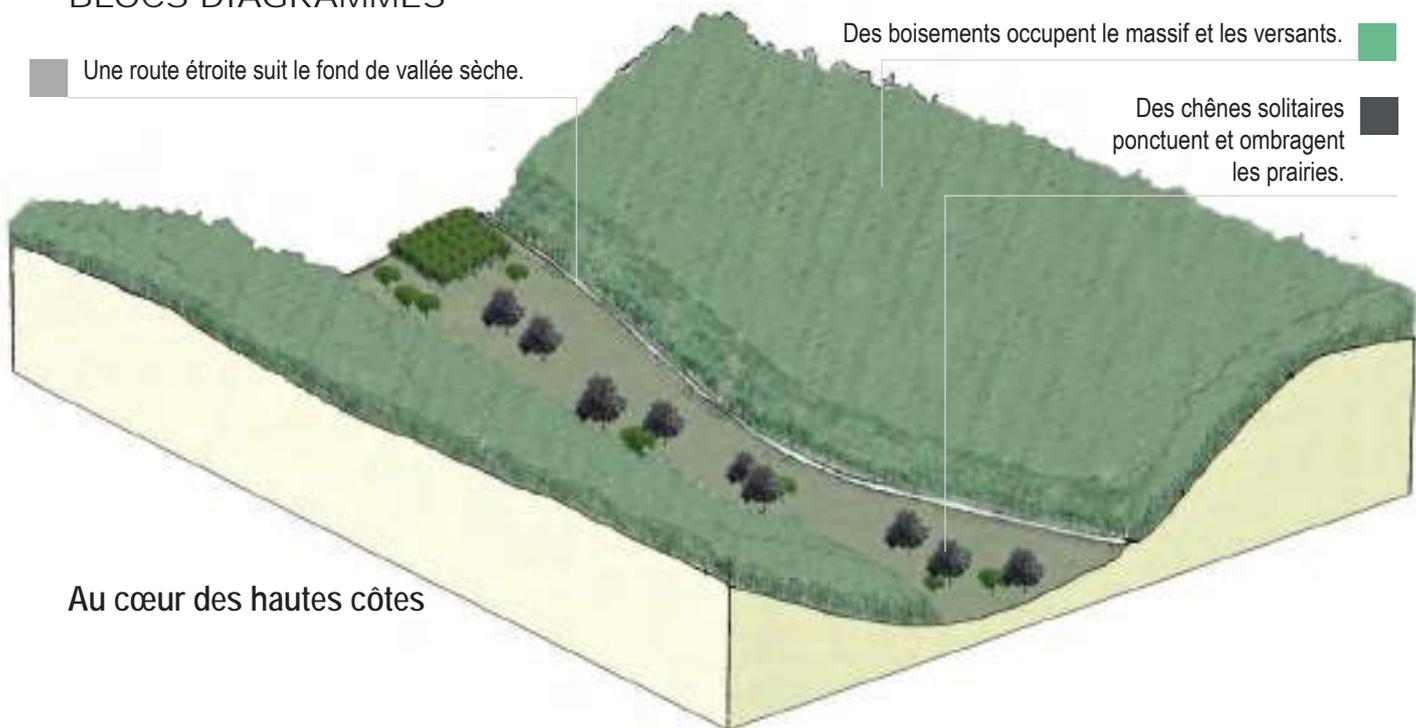
# STRUCTURES ET ÉLÉMENTS

## CROQUIS INTERPRÉTATIF

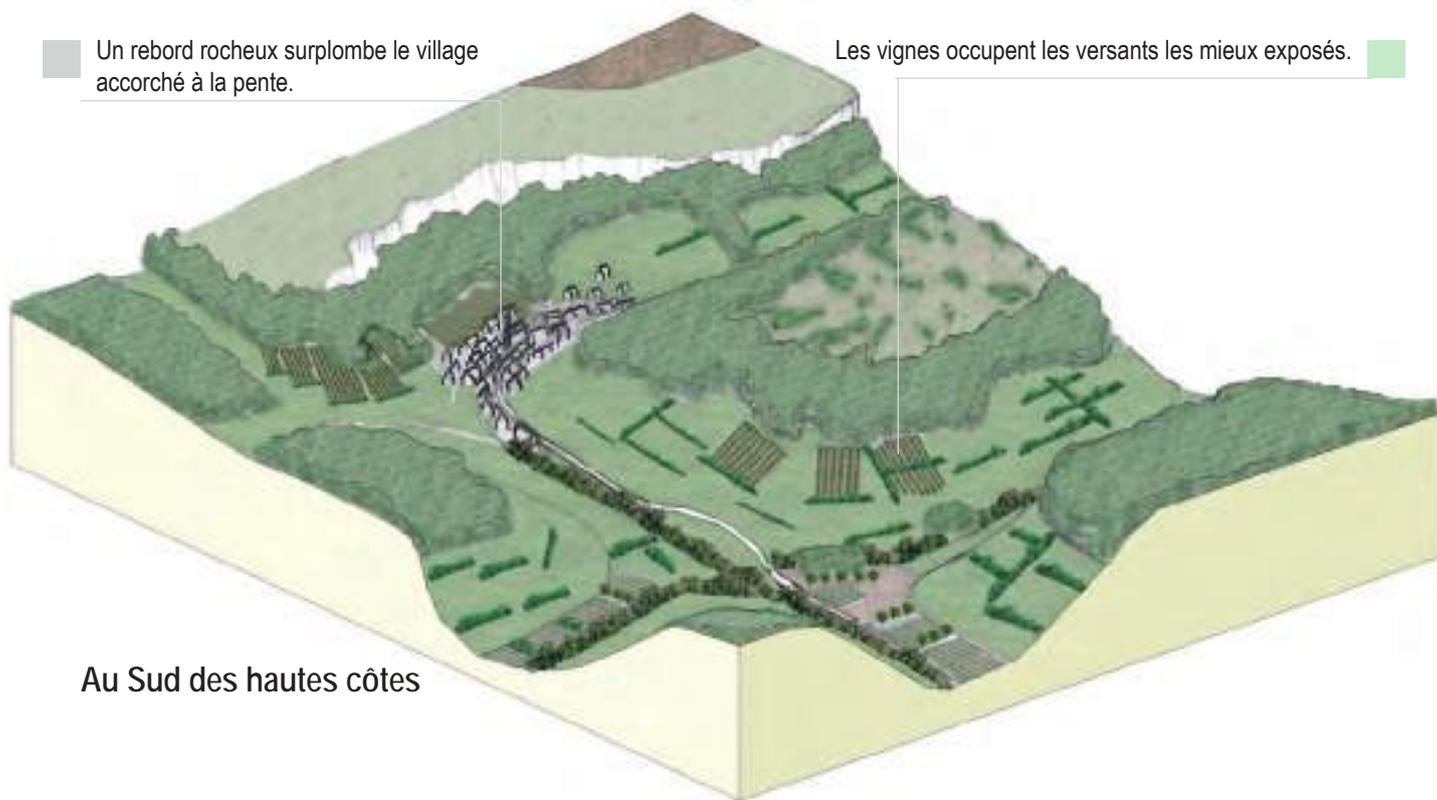


Les hautes côtes viticoles au Nord

BLOCS DIAGRAMMES



Au cœur des hautes côtes



Au Sud des hautes côtes

légende des BIOCs

- |  |  |  |  |  |  |   |
|--|--|--|--|--|--|---|
|  Boisement feuillu ou mixte |  Boisement résineux       |  Prairie et pelouse |  Terre labourée |  Vigne            |  Maraîchage |   |
|  Jardin urbain              |  Arbre fruitier ou Verger |  Peupleraie         |  Arbre isolé    |  Alignement d'arbre |  Haie       |  Ripisylve |

# CHARPENTE PHYSIQUE

## OROGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE



**légende**

Source : BD Carthage & BD Alti - IGN.



Courbe de niveau (équidistance 20 m)



Cours d'eau pérenne



1



2



3



4

## RELIEF

ce massif de calcaire jurassien au relief accidenté se situe en altitude entre 400 et 600 mètres, avec des sommets à 600 m pour le mont Afrique et à 636 m pour le Bois Janson. Son altitude est comparable à celle du plateau châillonnais. [1]

le plateau calcaire qui peut être tabulaire et assez homogène dans sa moitié occidentale est délimité et traversé par une série de failles parallèles à la côte qui le borde à l'est, et qui ont constitué celle-ci : ces failles le découpent en marches successives descendant vers la plaine, c'est-à-dire le fossé d'effondrement bressan. [2]

des affleurements de calcaire blanc et dur ou de véritables falaises marquent les rebords de gradin (comme à Saint-romain) ou les parois de ces gorges parfois très encaissées (cirque du bout du monde). [3]

## EAU

Si les cours d'eau disparaissent dans le substrat karstique sur les hauteurs du plateau, après avoir formé des vallées sèches perchées, de nombreuses sources prennent naissance dans des couches affleurantes des gradins inférieurs à l'est.

le massif y est ainsi cisailé de nombreux vallons et gorges qui débouchent sur la plaine par des combes, étroites et rocheuses au nord, plus évasées au Sud.

l'eau est rare et discrète et sa présence n'est parfois révélée que par le cordon de sa ripisylve. [4]

# PRÉGNANCE HUMAINE



Espaces boisés



les vastes massifs forestiers sont constitués de futaies et de taillis de chênes et de charmes. les résineux se développent sur les sommets et les pentes les plus douces. la forêt cède parfois la place à une buxaie sèche plus méditerranéenne.



**légende**

Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.



- |  |  |
|--|--|
|  Terres labourées |  Prairies |
|  Vignobles        |  Vergers  |

Sur les plateaux de l'ouest, les grandes cultures de céréales étendent leurs champs à l'horizon. les paysages sont plus ouverts. Quelques buttes marquent encore le paysage, dominant ce territoire aplani. les clairières issues de défrichements sont dédiés à des cultures peu exigeantes et à la pâture des moutons. des prairies occupent le fond des vallées sèches.

la terre marneuse des vallons à l'est est favorable aux pâturages, à l'élevage bovin, à la culture de céréales et de petits fruits rouges, associés à la vigne.

les vignobles en Appellation découpent de leur forme géométrique les coteaux bien exposés.





Tissu urbain (continu et discontinu)
  Espaces verts urbains
  Zones d'activités, aéroports
  Extractions de matériaux



l'occupation de l'espace est dissymétrique et se concentre dans les vallées et les combes orientées vers l'est. les villages sont principalement installés dans les vallées et leurs versants. leur densité est plus grande dans le val de Vergy.

Quelques villages, plus pauvres, sont installés sur les plateaux cultivés, entourés par les forêts, en situation souvent perchée allongée sur une crête.



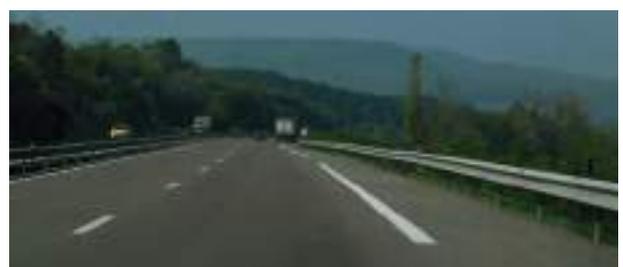
**légende**  
 Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.

|  |  |
|--|--|
| <p><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: red; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Autoroutes</p> <p><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: orange; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Routes Principales</p> <p><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: yellow; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Routes Régionales</p> <p><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: brown; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Réseau ferré</p> | <p><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: orange; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Routes Principales</p> <p><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: brown; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Réseau ferré</p> |
|--|--|



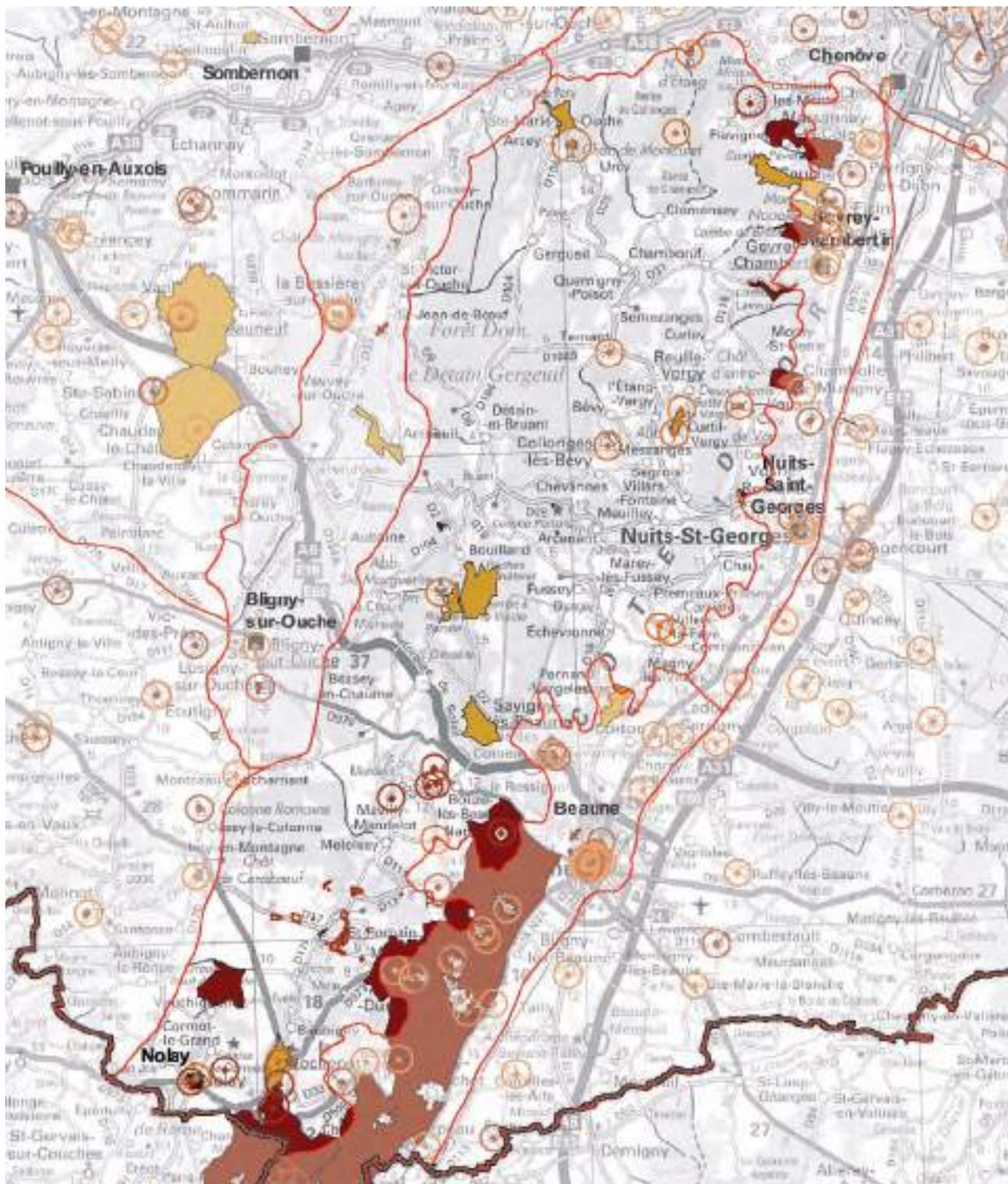
la faible desserte de ce territoire en fait un espace peu accessible et donc peu attractif pour les populations, d'où les faibles densités observées. les routes restent étroites et sinueuses. le réseau routier secondaire est également beaucoup plus dense à l'est qu'à l'ouest.

les traversées d'est en ouest sont récentes et leur tracé a été renforcé : l'autroute A6, les rd 906 et rd 970.



# PATRIMOINE

## SITES ET MONUMENTS PROTÉGÉS



**légende**

Source : IGN - SCAN 100 & données DRE Bourgogne - 2009.



Site classé



Site inscrit



Monument historique classé (avec périmètre de protection 500 m)



Monument historique inscrit (avec périmètre de protection 500 m)



1



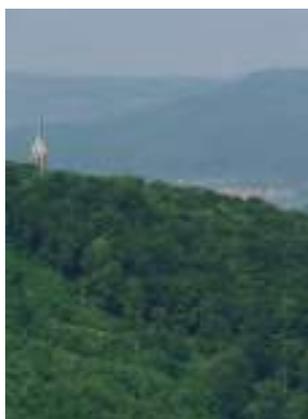
2



3



4



5

les villages marquent ce territoire par leur architecture rurale de pierre, sobre, aux influences vigneronnes dans la partie orientale, mais également par leur emplacement topographique remarquable : comme Saint romain, et son cirque naturel offrant un magnifique panorama, rochepot, et son château perché sur un piton, Bouilland, dominé par des falaises, reuille-Vergy, avec les ruines de sa forteresse, gergueil, étiré sur une crête en échine... [7]

le patrimoine monumental du territoire est diversifié : des vestiges d'abbaye, des châteaux médiévaux ou de simples maisons bourgeoises... [2] le château de montculot garde le souvenir de lamartine, dont il fut un temps la propriété. [1]

la place centrale des villages est souvent un carrefour qui réunit l'église et son parvis, le monument aux morts, une croix en calvaire, parfois aussi le lavoir. [3] celle de nolay est couverte par une halle médiévale de bois et de pierre. [4]

la chapelle de notre-dame d'étang ou la tour de communication du mont Afrique sont autant de repères visuels qui attirent le regard vers les sommets.[5]

les bords de routes sont parfois ornés de croix, notamment lors de croisements ou à proximité des villages. Quelques alignements d'arbres (ici des érables) soulignent leur tracé. [6]



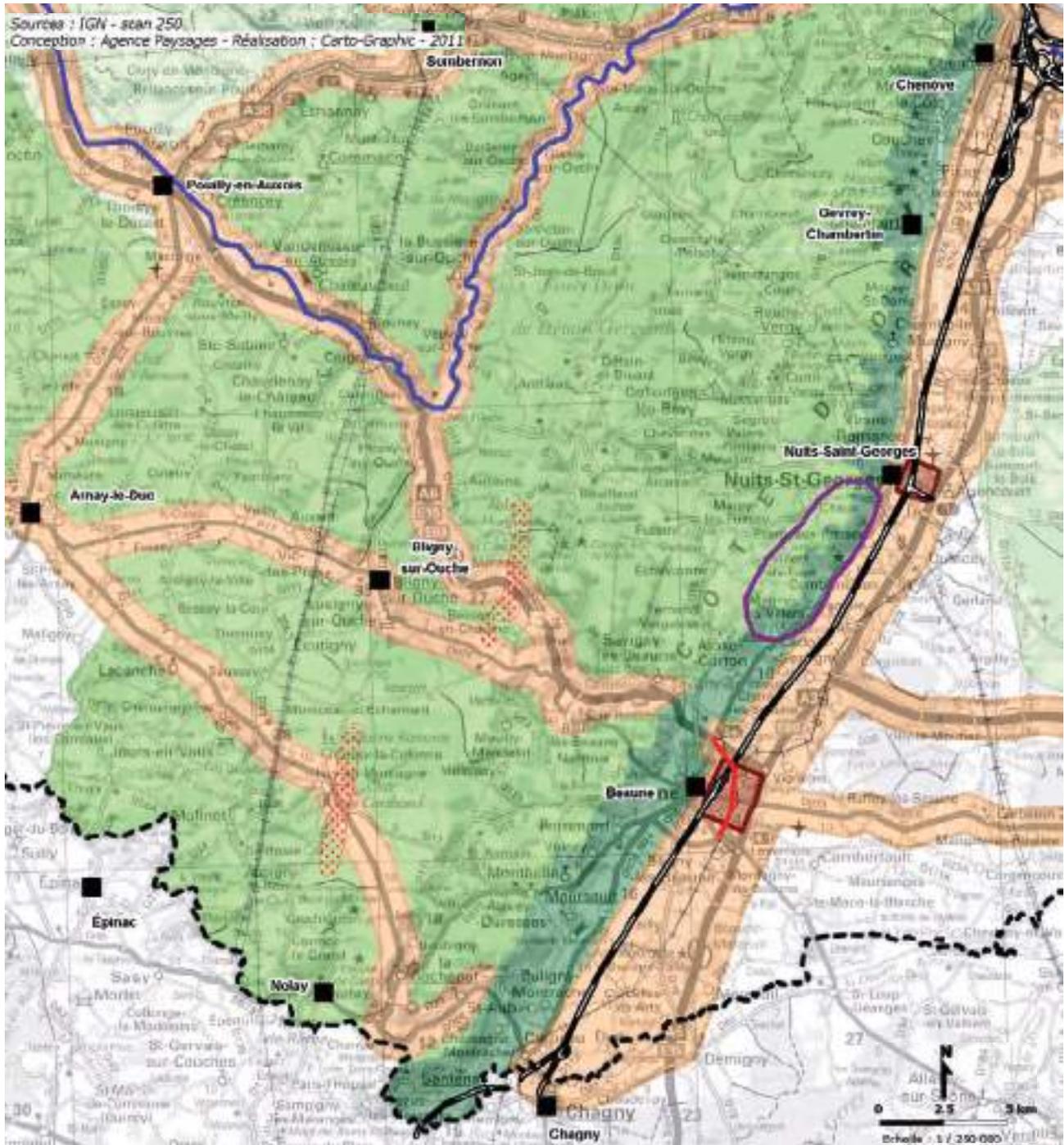
6



7

# ENJEUX

## FRAGILITÉS ET SENSIBILITÉS



### légende

|  |   |  |
|--|---|--|
| <p><b>Les grands réseaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— TGV</li> <li>— Train</li> <li>— Routes lignes électriques aériennes</li> <li>— Les canaux</li> <li>--- Limite départementale</li> </ul> <p><b>Les secteurs sensibles paysagèrement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Les fleuves de perception privilégiés le long des grandes infrastructures et les secteurs en relation paysagère rapide</li> <li>■ Chef-lieu de canton</li> </ul> | <p><b>Les enjeux paysagers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ très fort</li> <li>■ fort</li> <li>■ moyen</li> </ul> | <p><b>Les grands projets d'équipement, aménagement et de développement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Technopôle et zones d'activités (projets et rénovations)</li> <li>■ Zone de Développement Éolien</li> <li>○ Carrières et gravières en activité ou en restauration à fort impact paysager</li> <li>■ Projet d'infrastructures routières (leisure, contournement, LBPQ)</li> <li>■ Projet d'infrastructures ferroviaires (TGV / LGV)</li> <li>▲ Projet d'infrastructures lié à la Saône</li> <li>■ Projet de mise en valeur touristique</li> </ul> <p><b>DYNAMIQUES ET ENJEUX PAYSAGERS DE LA CÔTE D'OR</b><br/>(se reporter à la légende détaillée)</p> |
|--|---|--|

## TENDANCES ACTUELLES D'ÉVOLUTION



1



2



3



4



5



6



7

c'est une unité dont le paysage évolue assez peu, sinon à la marge.

- le vignoble des hautes côtes, mieux valorisé, s'est développé sur les parcelles les mieux exposées à l'est de l'unité. [1]
- les prairies de fonds de vallées peuvent être mises en culture, urbanisées, et les ripisylves disparaître.[2]
- les résineux se développent sur des parcelles en lisière de forêt et les pelouses sèches délaissées par le pâturage. [2] & [3]

## MENACES, VULNÉRABILITÉS ET ORIENTATIONS

les enjeux paysagers de ce territoire sont forts : c'est un espace rural en équilibre et de grande qualité, situé à proximité d'espaces soumis à de fortes pressions. il est traversé par des voies rapides (autoroute, routes) et des lignes à haute tension, et concerné par deux projets de zones de développement éolien (Zde).

- > la silhouette des villages constitue un élément identitaire fort et de grande qualité, dont l'harmonie est fragile et qui ne doit pas être menacée par les nouvelles constructions : elles doivent éviter d'être en rupture avec les lignes existantes, les façades et la volumétrie, notamment depuis les points et axes de vue les plus importants. [4], [5] & [6]
- > la mise en valeur des vignobles et la recherche incessante d'une plus haute qualité des vins doit s'accompagner d'une réflexion sur l'écran paysager qui les produit, tant au niveau de l'architecture, de l'urbanisme, des réseaux, que de la signalétique. [7]



## la haute vallée de l'Ouche



cette vallée verte, étroite et encaissée,  
empruntée par le canal de Bourgogne,  
est le lit amont de la rivière qui traverse ensuite dijon vers la Saône.

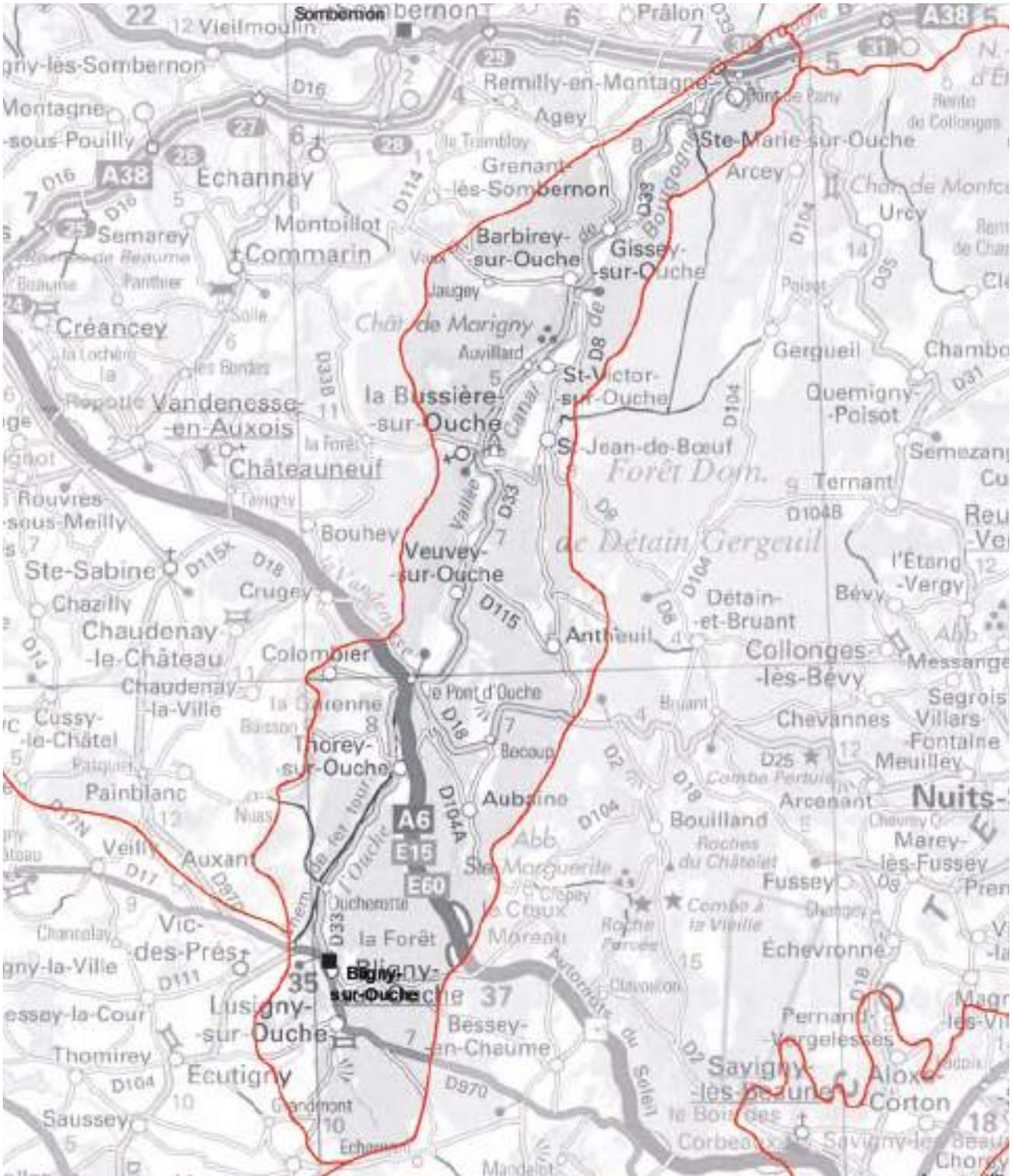


### données

|                      |                                 |
|----------------------|---------------------------------|
| Superficie :         | 121,6 km <sup>2</sup>           |
| Altitude maximale :  | 609 m                           |
| Altitude minimale :  | 275 m                           |
| Population estimée : | 6 705 habitants (source 2006)   |
| Densité estimée :    | 55,1 habitants/ km <sup>2</sup> |

ASPECTS PAYSAGE

LOCALISATION



légende

Source : IGN



## AMBIANCES ET PERCEPTIONS



1

la vallée de l'ouche dans sa partie amont s'offre comme un paysage fermé, secret, un peu mystérieux. [1] elle propose aussi de la fraîcheur et des fonds humides et ombragés. [2] & [3]

l'effet de couloir étroit est accentué par des rebords abrupts qui cadrent les perceptions, bloquent la vue et dirigent le regard dans l'axe de la vallée. [1]

## LIMITES ET ARTICULATIONS



2

les limites de l'unité épousent celles du bassin versant principal de l'ouche dans sa partie amont, depuis la tête de bassin versant autour des sources de la rivière près de Lusigny-sur-ouche, jusqu'au resserrement et à l'inflexion de la vallée vers l'est avant Dijon au niveau de pont-de-pany.

cette vallée borde l'extrémité ouest du massif des hautes côtes dont elle assure la transition avec les paysages plus collinaires de l'Auxois et de l'Arnay.



3

**Communes impliquées**

Agey, Ancy, Antheuil, Aubaine, Barbirey-sur-Ouche, Bligny-sur-Ouche, Bouhey, Bouilland, Colombier, Crugey, Écutigny, Fleurey-sur-Ouche, Gissey-sur-Ouche, Grenant-lès-Sombernon, La Bussière-sur-Ouche, Lusigny-sur-Ouche, Mâlain, Montceau-et-Écharnant, Painblanc, Sainte-Marie-sur-Ouche, Saint-Jean-de-Bœuf, Saint-Victor-sur-Ouche, Thorey-sur-Ouche, Veuvey-sur-Ouche, Vic-des-Prés.

**Cantons impliqués**

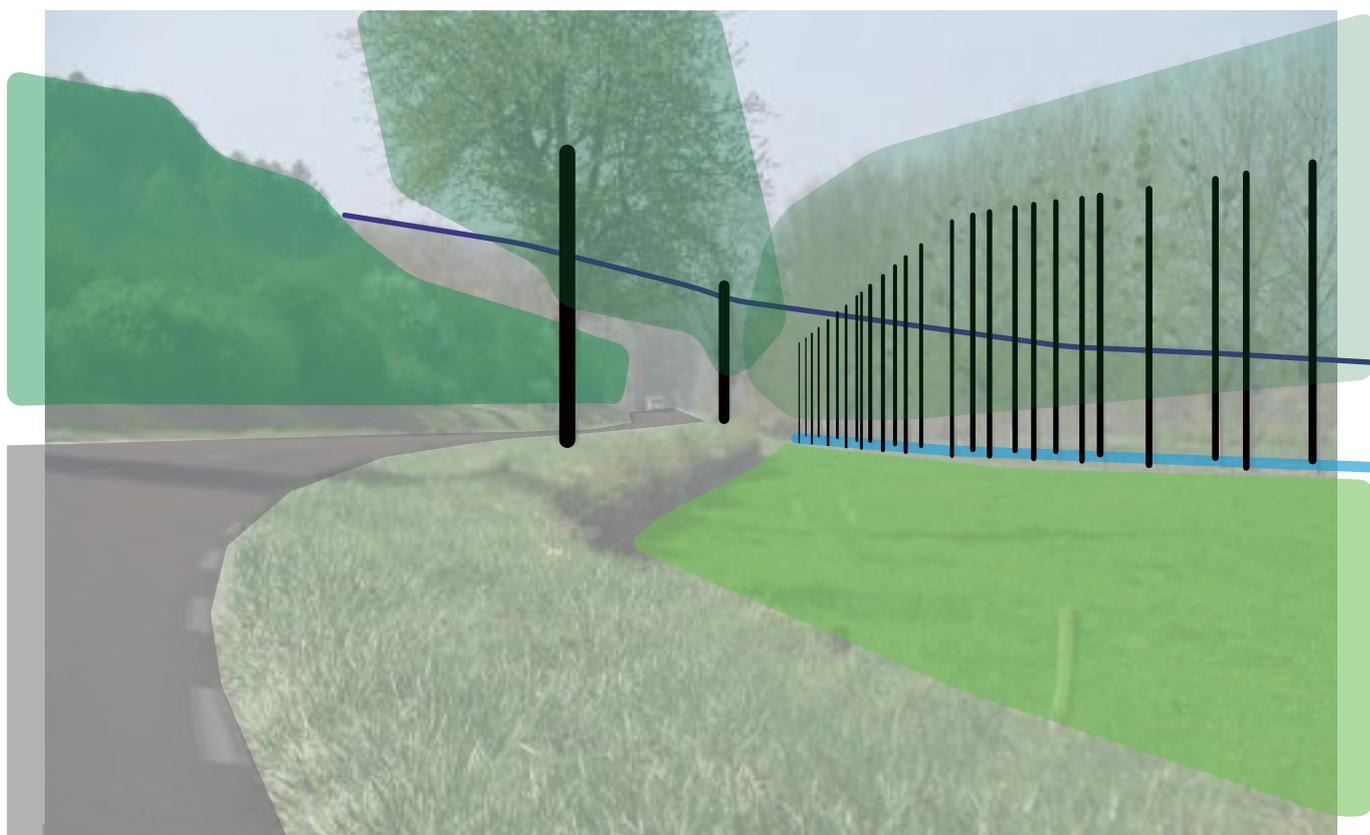
Beaune, Bligny-sur-Ouche, Dijon, Pouilly-en-Auxois, Sombernon.

**ePCI impliqués**

CA Beaune, Côte et Sud - Communauté Beaune-Chagny-Nolay, CC Auxois Sud, CC Canton de Bligny sur Ouche, CC Vallée de l'Ouche.

## STRUCTURES ET ÉLÉMENTS

## CROQUIS INTERPRÉTATIF



Des fruitiers, comme des cerisiers, ponctuent les prairies pâturées.

Des murets de pierre sèche bordent et soutiennent la route, et sont des éléments prégnants de la qualité de l'itinéraire.



L'eau est très présente, canalisée et utilisée pour l'irrigation des jardins et comme source d'énergie.

Le Canal de Bourgogne, qui suit un temps la vallée, est un axe attractif de découverte et de promenade.



BLOC DIAGRAMME

La route en pied de versant est bâtie en surplomb de la vallée.

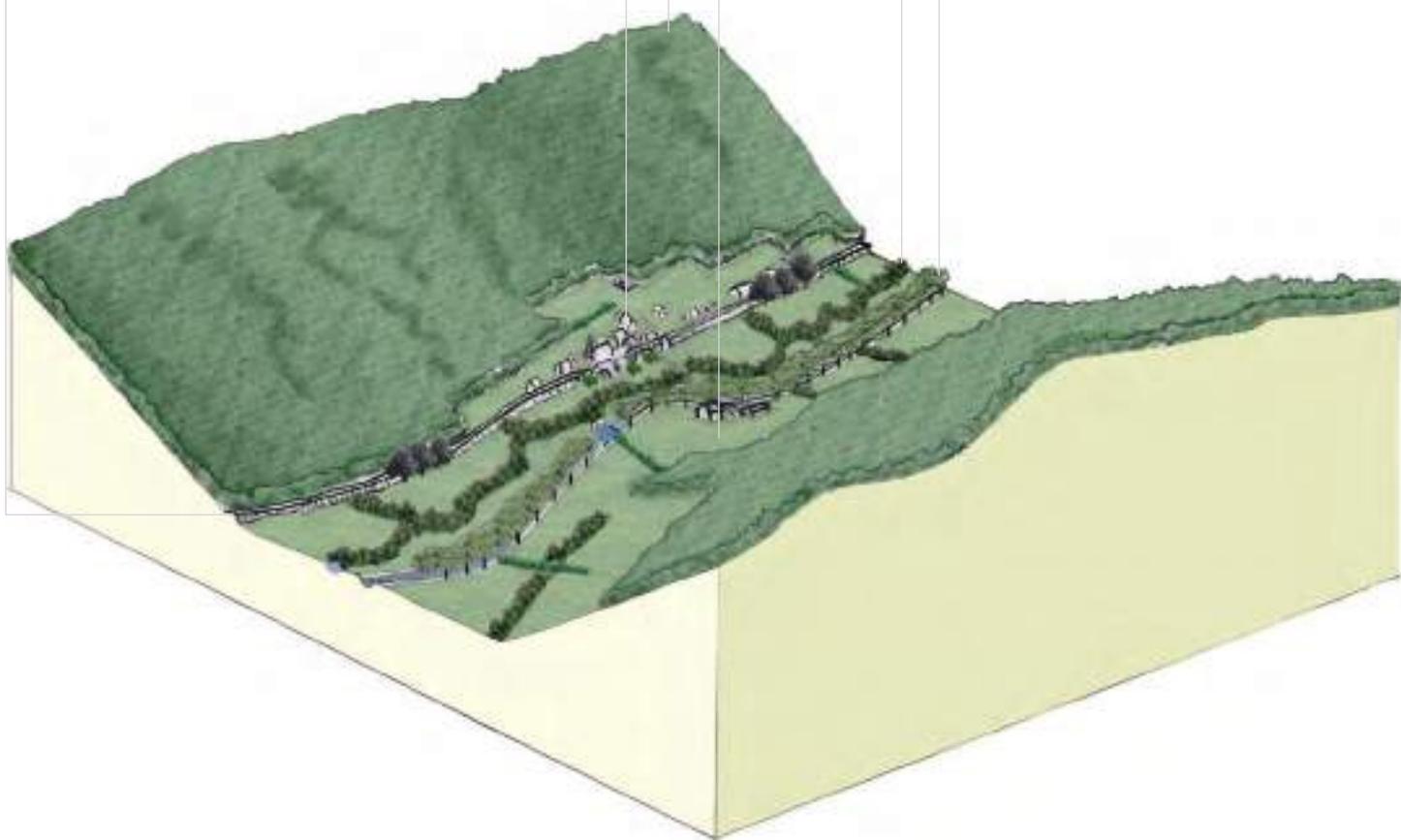
Les versants boisés de feuillus sont sombres et très présents, la roche affleure parfois.

Le village est raccroché sur la route.

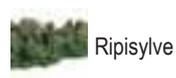
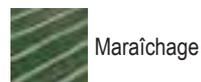
Le fond de vallée est occupé par des prairies bocagères dont le tracé est souligné par des alignements d'arbres et les voies sur berge du canal.

L'Ouche et son cordon végétal serpente.

Le canal impose la présence de l'eau.

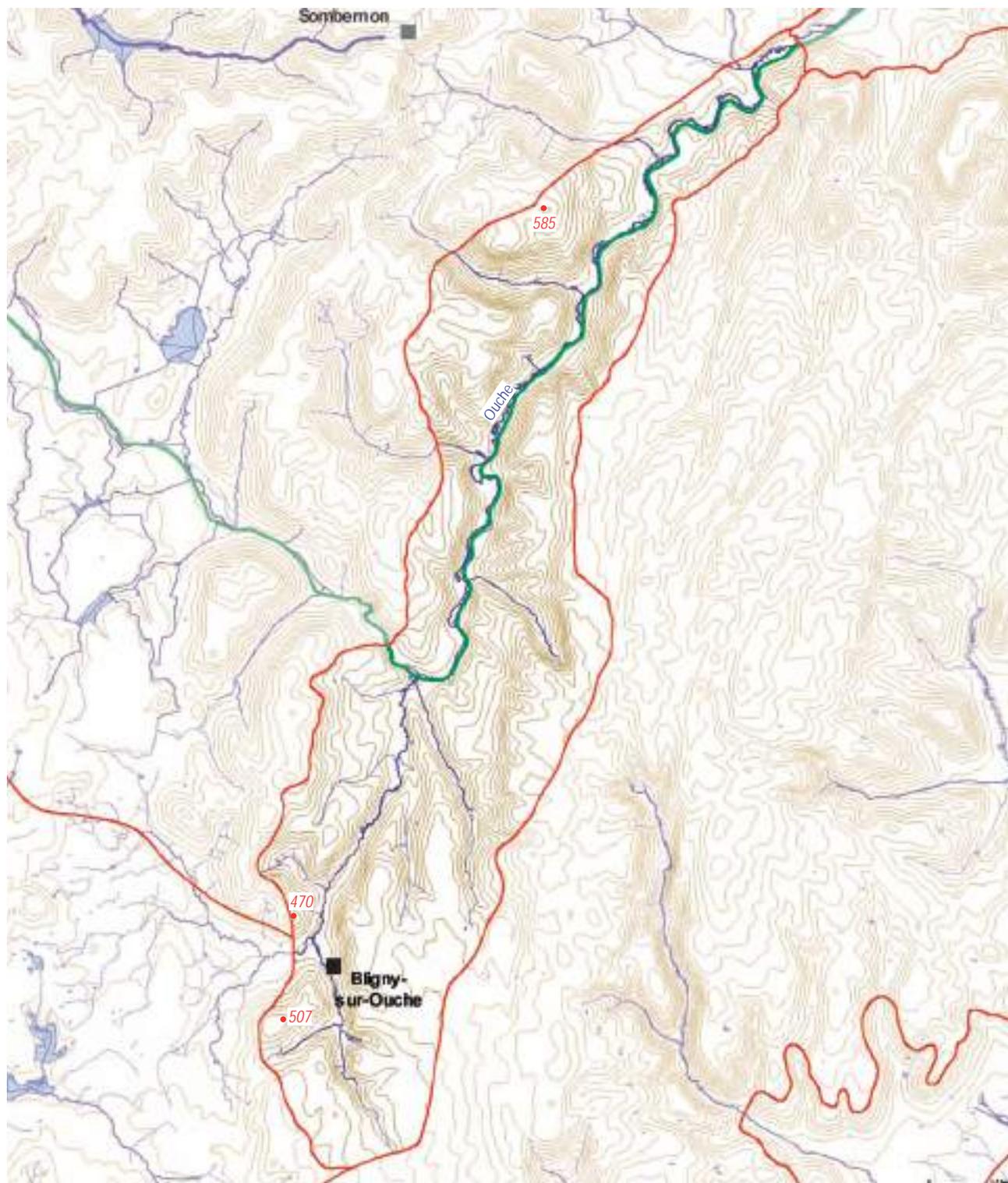


légende des BIOCs



# CHARPENTE PHYSIQUE

## OROGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE



### légende

Source : BD Carthage & BD Alti - IGN.



Courbe de niveau (équidistance 20 m)



Cours d'eau pérenne

## RELIEF



1

une faille est à l'origine de cette vallée fermée et profonde ; ses versants resserrés offrent plus de 200 mètres de dénivelé et sont abrupts, surtout à l'est en contact avec le massif de la haute côte. [1]  
le fond, étroit, est assez plat.

des affleurements révèlent la roche jurassique (lias) dont les pierres calcaires se retrouvent dans les murs de construction et de soutènement. [2]

## EAU



2

cette vallée accueille le premier segment de l'ouche. cette rivière est un affluent de la Saône, qu'elle rejoint après avoir traversé dijon.

Ses sources sont abondantes, mais son cours reste sinueux et discret, occulté par la présence du canal de Bourgogne qui emprunte sa vallée. [4]

le canal est plus présent : il longe parfois la route, et son tracé rectiligne est souligné par des arbres d'alignement. [3]



3

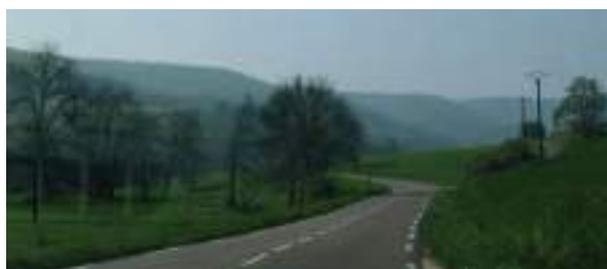


4

# PRÉGNANCE HUMAINE



 Espaces boisés



les versants à la pente raide sont couverts d'un manteau forestier, où les feuillus dominent.



**légende**

Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.



- |  |  |
|--|--|
|  Terres labourées |  Prairies |
|  Vignobles        |  Vergers  |

les alluvions du fond plat et plus humide sont favorables aux pâturages et aux cultures. la trame bocagère est distendue.

des pâtures occupent les pentes plus sèches





Tissu urbain (continu et discontinu)
  Espaces verts urbains
  Zones d'activités, aéroports
  Extractions de matériaux



**légende**  
 Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.

|   |  |
|---|--|
| <p><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: red; margin-right: 5px;"></span> Autoroutes</p> <p><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: yellow; margin-right: 5px;"></span> Routes Régionales</p> | <p><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: orange; margin-right: 5px;"></span> Routes Principales</p> <p><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: brown; margin-right: 5px;"></span> Réseau ferré</p> |
|---|--|



les villages sont installés en bas de versant, souvent en bord de route, à proximité du canal.  
 Sous un enduit clair, la pierre calcaire domine dans les constructions.



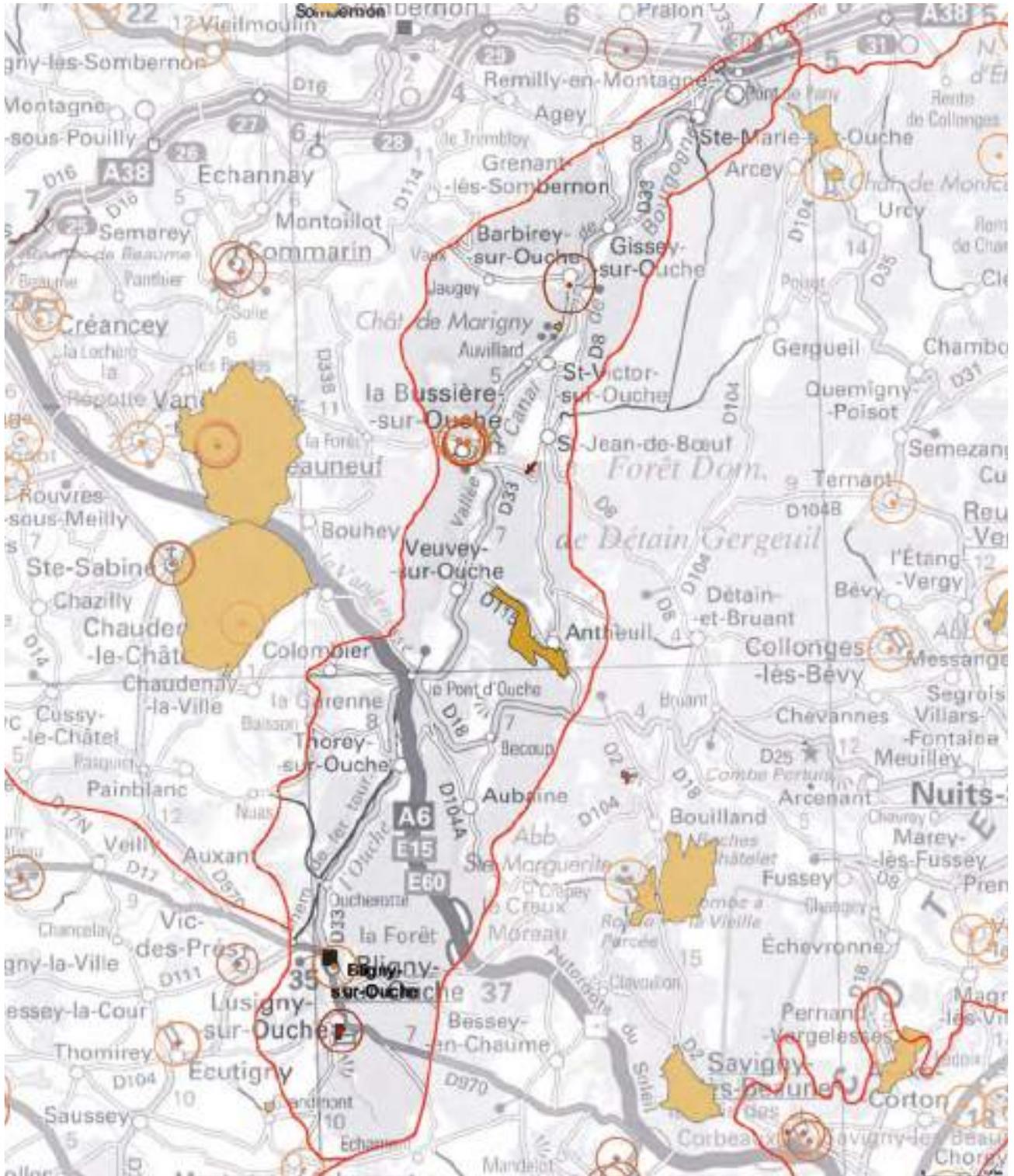
la rd33 suit l'ensemble de la vallée ; son tracé est souvent situé à la rupture de pente, en rive gauche après la Bussière-sur-ouche.

cette vallée étroite au fond plat a aussi été propice à d'autres axes de transports : le canal de Bourgogne, mais aussi une ancienne liaison ferroviaire. l'autoroute la traverse au niveau du carrefour de pont d'ouche où se croisent les infrastructures (rd 18, rd 33, autoroute et canal à son entrée dans la vallée).



PATRIMOINE

SITES ET MONUMENTS PROTÉGÉS



**légende**

Source : IGN - SCAN 100 & données DRE Bourgogne - 2009.



Site classé



Site inscrit



Monument historique classé (avec périmètre de protection 500 m)



Monument historique inscrit (avec périmètre de protection 500 m)



1



2



3



4



5

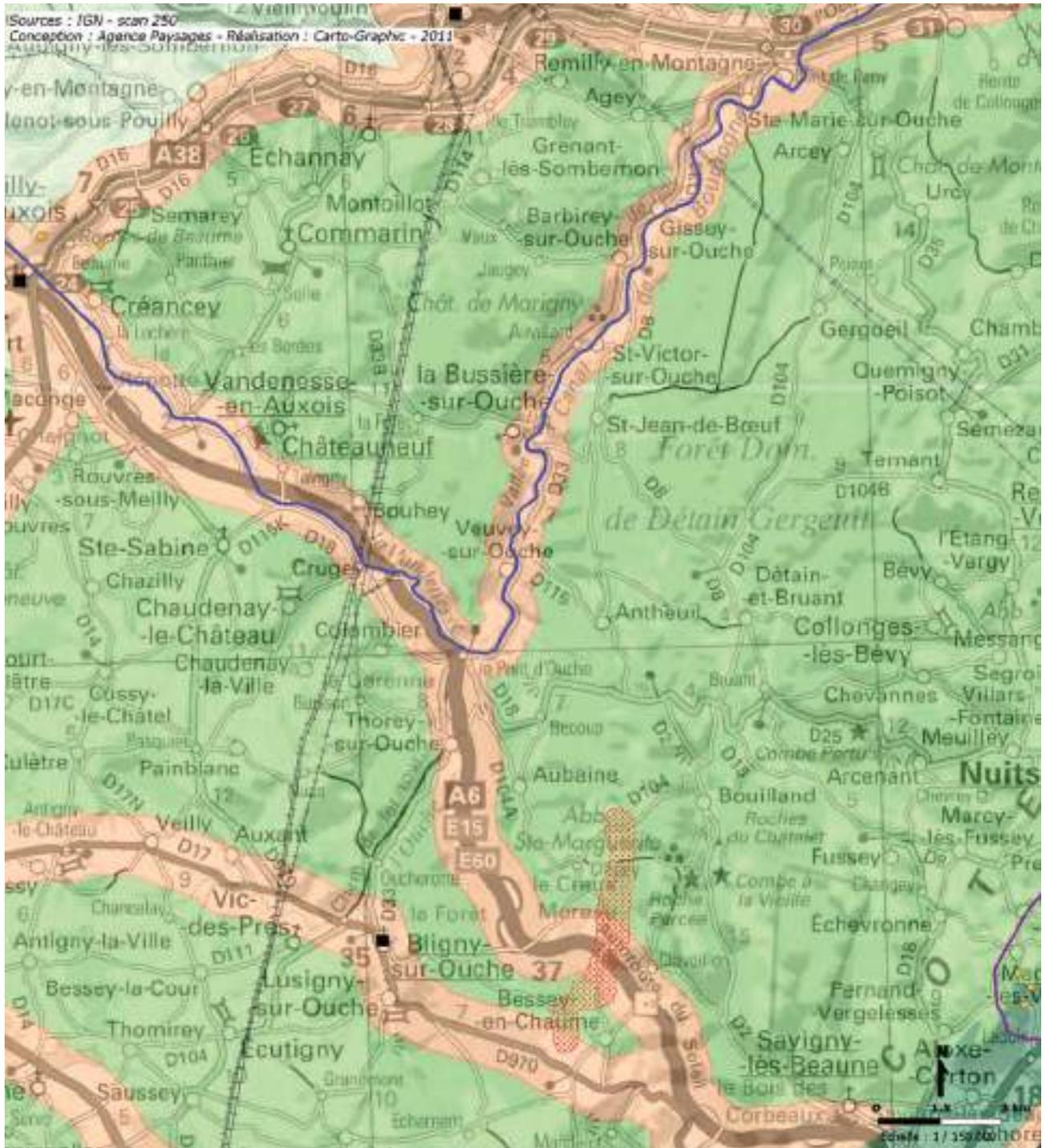
la vallée propose un patrimoine historique bâti riche, des vestiges de châteaux sur des éperons calcaires aux implantations de monastères. le parc paysager du château de Barbirey-sur-ouche offre des perspectives qui lient le paysage de la vallée et le village.

c'est le patrimoine lié à l'eau qui domine pourtant : la qualité des aménagements en pierre du canal de Bourgogne et la monumentalité de son tracé [1], l'intimité et la fraîcheur des jardins et des bords de la rivière à Bligny et Lusigny-sur-ouche, près de ses sources [2], les nombreuses ponctuations du petit patrimoine rural (lavoirs, fontaines...) [3], la mémoire de l'utilisation industrielle de l'énergie hydraulique [4]...

la qualité de la belle pierre calcaire à robe grise utilisée dans les constructions traditionnelles sous un enduit à la chaux est soulignée par l'élégance des tuiles plates et des éléments décoratifs des toitures.

# ENJEUX

## FRAGILITÉS ET SENSIBILITÉS



**Légende**

- |  |   |   |
|--|---|---|
| <p><b>Les grands réseaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— TGV</li> <li>— Train</li> <li>— Routes lignes électriques aériennes</li> <li>— Les canaux</li> <li>--- Limite départementale</li> </ul> <p><b>Les secteurs sensibles paysagèrement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les fleuves de perception privilégiés le long des grandes infrastructures et les secteurs en relation paysagère rapide</li> <li>■ Chef-lieu de canton</li> </ul> | <p><b>Les enjeux paysagers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ très fort</li> <li>■ fort</li> <li>■ moyen</li> </ul> | <p><b>Les grands projets d'équipement, aménagement et de développement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Technopôle et zones d'activités (projets et rénovations)</li> <li>■ Zone de Développement Éolien</li> <li>○ Carrières et gravières en activité ou en restauration à fort impact paysager</li> <li>■ Projet d'infrastructures routières (lignes, contournement, LBPQ)</li> <li>■ Projet d'infrastructures ferroviaires (TGV / LGV)</li> <li>▲ Projet d'infrastructures lié à la Saône</li> <li>■ Projet de mise en valeur touristique</li> </ul> <p><b>DYNAMIQUES ET ENJEUX PAYSAGERS DE LA CÔTE D'OR</b><br/>(se reporter à la légende détaillée)</p> |
|--|---|---|

## TENDANCES ACTUELLES D'ÉVOLUTION



1

- Appauvrissement des structures végétales agricoles : régression du bocage...
- développement de nouvelles constructions à proximité de la route et en périphérie des centres bourgs, sous la pression urbaine de Dijon. [1]
- effacement de la présence de la rivière par disparition de sa ripisylve.



2

## MENACES, VULNÉRABILITÉS ET ORIENTATIONS

- > le passage d'infrastructures de transport majeures tant au niveau de leur fréquentation (route et autoroute) que de leur valeur patrimoniale et touristique (canal et voie ferrée) dessine des fuseaux de perception privilégiée depuis leur tracé, de découverte et d'appréciation de ces paysages. dans un ensemble aux enjeux paysagers forts, ces rubans (en bord des voies) sont des secteurs particulièrement sensibles du point de vue du paysage. le secteur de pont d'ouche où se croisent les différents aménagements en est un exemple extrême. [3]
- > la pression urbaine de l'agglomération dijonnaise se fait sentir malgré l'éloignement relatif de la vallée. les espaces les plus sensibles, qui sont aussi les premiers investis, forment la nouvelle vitrine d'urbanisation à proximité de la route, en entrée et sortie de bourg. une réflexion sur l'organisation de l'extension des villages doit permettre de soigner cette nouvelle façade bâtie. [1]
- > le canal de Bourgogne est un vecteur privilégié de découverte des paysages départementaux. [4] Sa forte valeur patrimoniale doit être entretenue, tant au niveau de ses ouvrages de pierre, de ses abords immédiats et des aménagements liés (berges, bordures, glissières, signalétique) qu'au niveau des plantations d'alignement qui le bordent. cette structure paysagère qui signale la présence du canal et ombrage son tracé est pourtant en régression. les peupliers de plantation récente sont souvent malades et déjà trop âgés. un plan global de renouvellement et de gestion est à étudier, plus particulièrement dans la vallée qui a tissé avec le canal des liens étroits. [2]



3



4



# l'Auxois



les formes souples de ce territoire bocager d'élevage ont été modelées par l'érosion. elles sont ponctuées de buttes et de plateau où affleure un calcaire dur et karstique. elles sont dominées par les silhouettes remarquables de villages perchés sur des promontoires naturels. les vallées parallèles accueillent de nombreuses voies de communication.

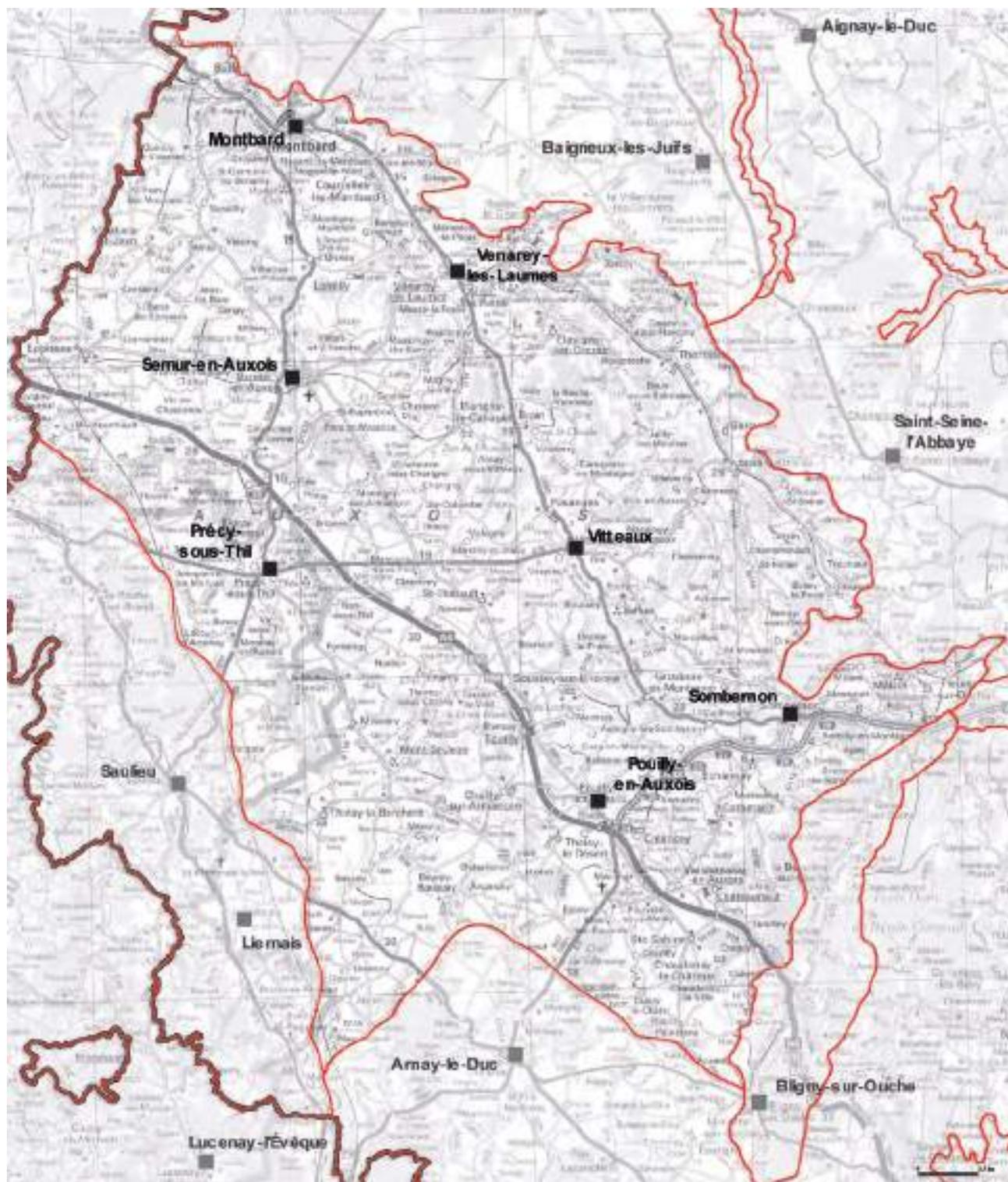


## données

|                      |                                   |
|----------------------|-----------------------------------|
| Superficie :         | 1 792 km <sup>2</sup>             |
| Altitude maximale :  | 585 m                             |
| Altitude minimale :  | 194 m                             |
| Population estimée : | 53 168 habitants<br>(source 2006) |
| Densité estimée :    | 29,7 habitants/ km <sup>2</sup>   |

# ASPECTS PAYSAGE

## LOCALISATION



**légende**  
Source : IGN



## AMBIANCES ET PERCEPTIONS



1

le paysage est structuré par les bocages et les vallées, qui orientent les perceptions. [1]

les découvertes panoramiques sont nombreuses, depuis le rebord des buttes et des plateaux calcaires d'où plonge le regard, ou en vue lointaine depuis les reliefs du morvan. le rebord boisé des plateaux forme un écran à la perception de la vallée, qui se découvre après la bascule du relief. [2]



2

## LIMITES ET ARTICULATIONS

l'Auxois est situé à l'ouest du département, entre le morvan au Sud-ouest et les plateaux calcaires du duesmois et du châillonais au nord et à l'est, borné par le pays d'Arnay et la vallée de l'ouche au Sud. cette unité se prolonge dans l'Yonne vers l'ouest par les terres plaines. elle forme la plus grande unité de Côte-d'Or par sa superficie.

les vallées de l'oze et de l'ozeraïn, de la Brenne, du Serein et de l'Armançon forment autant de sous-entités proches dans l'esprit et les structures paysagères, mais se différenciant par leur identité et leur ambiance propre.

**Communes impliquées**

Agey, Aisy-sous-Thil, Alise-Sainte-Reine, Allerey, Ancey, Arconcey, Arnay-sous-Vitteaux, Athie, Aubigny-lès-Sombernon, Auxant, Avosnes, Barbirey-sur-Ouche, Bard-le-Régulier, Bard-lès-Époisses, Bellenot-sous-Pouilly, Benoisey, Beurey-Bauguay, Beurizot, Bierre-lès-Semur, Blaisy-Bas, Blaisy-Haut, Blancey, Blessey, Bligny-le-Sec, Bligny-sur-Ouche, Bouhey, Boussey, Boux-sous-Salmaise, Brain, Braux, Brianny, Buffon, Bussy-la-Pesle, Bussy-le-Grand, Censerey, Chailly-sur-Armançon, Champ-d'Oiseau, Champrenault, Charencey, Charigny, Charny, Chassey, Châteauneuf, Châtellenot, Chaudenay-la-Ville, Chaudenay-le-Château, Chazilly, Chevannay, Civry-en-Montagne, Clamerey, Clomot, Colombier, Commarin, Corpoyer-la-Chapelle, Corrombles, Corsaint, Courcelles-Frémy, Courcelles-lès-Montbard, Courcelles-lès-Semur, Créancey, Crépand, Crugey, Culètre, Cussy-le-Châtel, Dampierre-en-Montagne, Darcey, Diancey, Dompierre-en-Morvan, Drée, Échannay, Éguilly, Époisses, Éringes, Essey, Fain-lès-Montbard, Fain-lès-Moutiers, Flavigny-sur-Ozerain, Flée, Fleurey-sur-Ouche, Fontangy, Forléans, Fresnes, Frôlois, Genay, Gissey-le-Vieil, Gissey-sous-Flavigny, Gissey-sur-Ouche, Grenant-lès-Sombernon, Grésigny-Sainte-Reine, Grignon, Grosbois-en-Montagne, Hauteroche, Jailly-les-Moulins, Jeux-lès-Bard, Jouey, Juillenay, Juilly, La Bussière-sur-Ouche, La Motte-Ternant, La Roche-en-Brenil, La Roche-Vanneau, Lacour-d'Arcenay, Lantenay, Lantilly, Le Fête, Liernais, Longecourt-lès-Culètre, Maconge, Magny-la-Ville, Mâlain, Manlay, Marcellois, Marcheseuil, Marcigny-sous-Thil, Marcilly-et-Dracy, Marcilly-Ogny, Marigny-le-Cahouët, Marmagne, Martrois, Massingy-lès-Semur, Massingy-lès-Vitteaux, Meilly-sur-Rouvres, Ménétreux-le-Pitois, Mesmont, Millery, Missery, Montbard, Montberthault, Montigny-Montfort, Montigny-Saint-Barthélemy, Montigny-sur-Armançon, Montlay-en-Auxois, Montoillot, Mont-Saint-Jean, Moutiers-Saint-Jean, Musigny, Mussy-la-Fosse, Nan-sous-Thil, Nogent-lès-Montbard, Noidan, Normier, Painblanc, Pont-et-Massène, Posanges, Pouillenay, Pouilly-en-Auxois, Prâlon, Précly-sous-Thil, Quincerot, Quincy-le-Vicomte, Remilly-en-Montagne, Roilly, Rougemont, Rouvres-sous-Meilly, Saffres, Saint-Anthot, Sainte-Colombe, Sainte-Marie-sur-Ouche, Sainte-Sabine, Saint-Euphrône, Saint-Germain-lès-Senailly, Saint-Héliar, Saint-Martin-du-Mont, Saint-Mesmin, Saint-Rémy, Saint-Thibault, Salmaise, Savigny-sous-Mâlain, Seigny, Semarey, Semur-en-Auxois, Senailly, Sombernon, Souhey, Soussey-sur-Brionne, Sussey, Thenissey, Thoisy-la-Berchère, Thoisy-le-Désert, Thorey-sous-Charny, Thorey-sur-Ouche, Thoste, Torcy-et-Pouilligny, Toutry, Trouhaut, Turcey, Uncey-le-Franc, Vandenesse-en-Auxois, Veilly, Velogny, Venarey-les-Laumes, Verrey-sous-Drée, Verrey-sous-Salmaise, Vesvres, Veuvey-sur-Ouche, Vianges, Vic-de-Chassenay, Vic-des-Prés, Vic-sous-Thil, Vieilmoulin, Vieux-Château, Villaines-les-Prévôtes, Villargoix, Villars-et-Villenotte, Villeberny, Villeferry, Villeneuve-sous-Charigny, Villotte-Saint-Seine, Villy-en-Auxois, Viserny, Vitteaux.

**Cantons impliqués**

Arnay-le-Duc, Bligny-sur-Ouche, Dijon, Liernais, Montbard, Pouilly-en-Auxois, Précly-sous-Thil, Saint-Seine-l'Abbaye, Saulieu, Semur-en-Auxois, Sombernon, Venarey-les-Laumes, Vitteaux.

**ePci impliqués**

CC Auxois Sud, CC Butte de Thil, CC Canton de Bligny-sur-Ouche, CC Canton de Vitteaux, CC Liernais, CC Montbarrois, CC Pays d'Arnay, CC Pays d'Alésia et de la Seine, CC Pays de Saint-Seine-l'Abbaye, CC Saulieu, CC Sinemurien, CC Sombernonnais, CC Vallée de l'Ouche.

## STRUCTURES ET ÉLÉMENTS

## CROQUIS INTERPRÉTATIF



Des haies hautes de feuillus et des haies basses fortement taillées alternent dans une trame bocagère parfois serrée.

Des doubles alignements d'érables peuvent border une route.



La pierre calcaire se retrouve dans les hauts murs qui entourent certains domaines et les jardins au cœur des bourgs. Les laves servent souvent de couverture.

Des arbres isolés, tilleuls ou marronniers, soulignent la présence d'une croix à un carrefour, à une entrée de village.



BLOC DIAGRAMME

Des villages se sont développés dans la plaine près des voies de communication routières ou navigables.

La trame bocagère des prairies d'élevage structure la plaine.

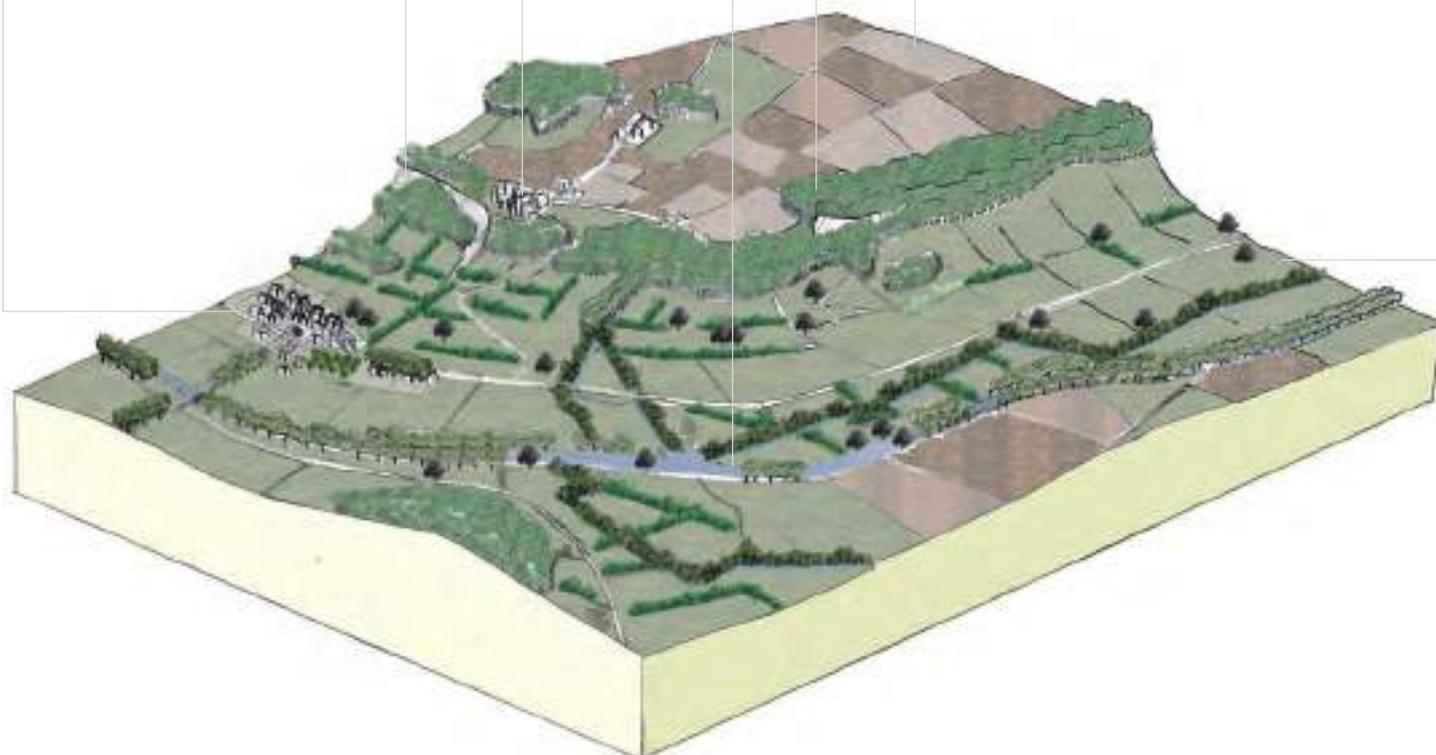
Le village en sentinelle sur le rebord du plateau domine la plaine et ses brouillards.

Le canal de Bourgogne et ses lacs d'alimentation ont transformé en leur temps la structure parcellaire (comme plus tard, les autoroutes).

Le calcaire dur affleure.

Un bourrelet boisé marque la rupture de pente.

Les buttes au sommet plat sont occupées par des grandes parcelles de cultures céréalières et légumineuses.



**légende des BIOCs**

- |  |  |  |  |  |  |   |
|--|--|--|--|--|--|---|
|  Boisement feuillu ou mixte |  Boisement résineux       |  Prairie    |  Terre labourée |  Vigne            |  Maraîchage |   |
|  Jardin urbain              |  Arbre fruitier<br>Verger |  Peupleraie |  Arbre isolé    |  Alignement d'arbre |  Haie       |  Ripisylve |

# CHARPENTE PHYSIQUE

## OROGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE



**légende**

Source : BD Carthage & BD Alti - IGN.



Courbe de niveau (équidistance 20 m)



Cours d'eau pérenne

## RELIEF



1



2



3



4



5

cette unité est une dépression bordée par la faille de surrection du morvan, entre le massif primaire et les plateaux calcaires jurassiques du duesmois et du châtilonnais.

des cours d'eau au lit parallèle de direction Sud-est /nord-ouest ont creusé le niveau de calcaire dur jusqu'aux couches marneuses plus tendres de lias. des buttes et petits plateaux ont résisté à l'érosion ; ils portent des terres plus pauvres et sèches sur un socle karstique ; leur rebord est marqué par des affleurements calcaires. des alluvions argilo-calcaires en fond de vallée donnent des terres riches et fraîches : les *embouches*. [1]

trois grandes parties se distinguent : au Sud, un cœur de l'Auxois (entre plateaux cultivés, corniches calcaires et creux bocagers, où passe le canal de Bourgogne), le haut-Auxois au nord (un relief plus marqué structuré par le Serein et l'Armançon, où se concentrent les voies de communication, les émergences non calcaires et la culture industrielle de montbard) et les vallées de l'oze et de l'ozerein (vallées étroites qui suivent les rebords du châtilonnais et du duesmois).

la vallée du Serein est le lieu de transition entre l'utilisation de la pierre de granit du morvan et la pierre calcaire, apportant une teinte plus claire et plus chaude aux constructions. [2] Semur-en-Auxois se distingue par l'utilisation du granit rose qui constitue son socle d'implantation.

## EAU

le seuil de Bourgogne, à proximité de pouilly-en-Auxois, est le lieu de partage des eaux entre trois grands bassins versants français : la Seine, la Loire et le Rhône par la Saône.

les sources naissent à la limite entre les couches calcaires et marneuses, dans les versants. les nombreuses rivières de l'Auxois ont creusé et sculpté ce territoire de leurs vallées. l'ensemble de ces rivières appartient au bassin versant de la Seine.

l'oze, l'ozerein, la Brenne, l'Armançon et le Serein s'écoulent toutes vers le nord-ouest, donnant une direction très marquée qui structure l'Auxois, direction suivie aussi par le canal de Bourgogne. [3, 4] de nombreuses mares, naturelles ou artificielles, parsèment l'Auxois. les réservoirs artificiels servent à alimenter le canal de Bourgogne. [5]

# PRÉGNANCE HUMAINE



Espaces boisés



**légende**

Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.



- |  |  |
|--|--|
|  Terres labourées |  Prairies |
|  Vignobles        |  Vergers  |



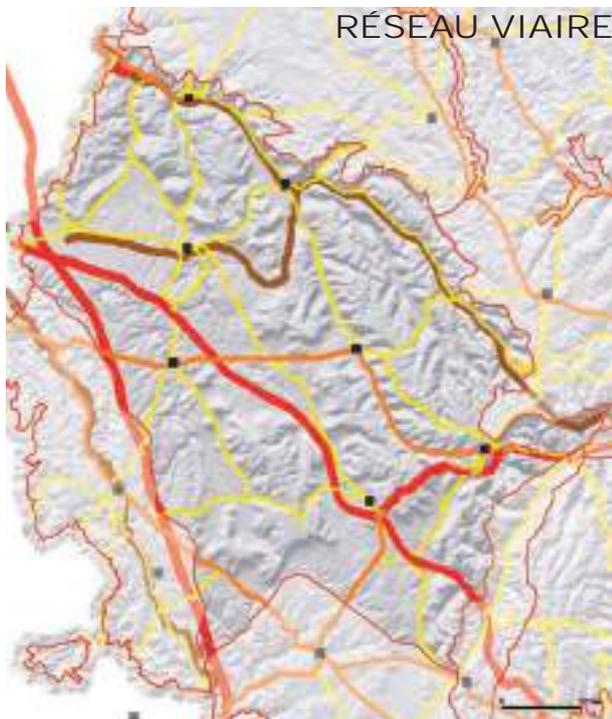
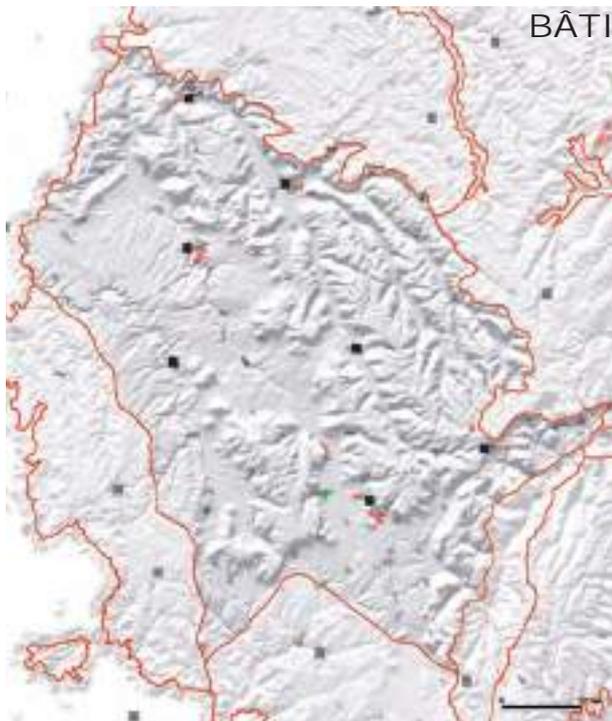
les peuplements forestiers sont limités à des bosquets, au sommet des buttes ou sur les plateaux, et des lignes boisées marquent les ruptures de pente. l'arbre reste très présent : l'Auxois est caractérisé par ses bocages, de haies « végétales » (fortement taillées ou aux formes souples), parfois soulignées par des murets. la trame bocagère est peu serrée, plus lâche que dans l'Arnay, créant des paysages plus ouverts.

l'élevage, et notamment celui du bœuf charolais élevé en prairie, domine dans les vallées et sur leurs versants.

les plateaux et sommets de buttes sont au contraire cultivés. les champs ouverts sont occupés par différentes grandes cultures : blé, orge, seigle, colza, etc.

la vigne (coteaux de l'Auxois) traditionnellement peu présente connaît un regain suite à certaines initiatives, notamment près de Flavigny.





**légende**

Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.



les villages sont rarement installés sur les plateaux. ils sont plutôt situés sur les rebords ou les versants. Quelques bourgs sont installés au sommet des buttes, position autrefois stratégique favorisant la défense, tels que chateauneuf-en-Auxois, Semur-en-Auxois ou Flavigny-sur-ozeraïn.

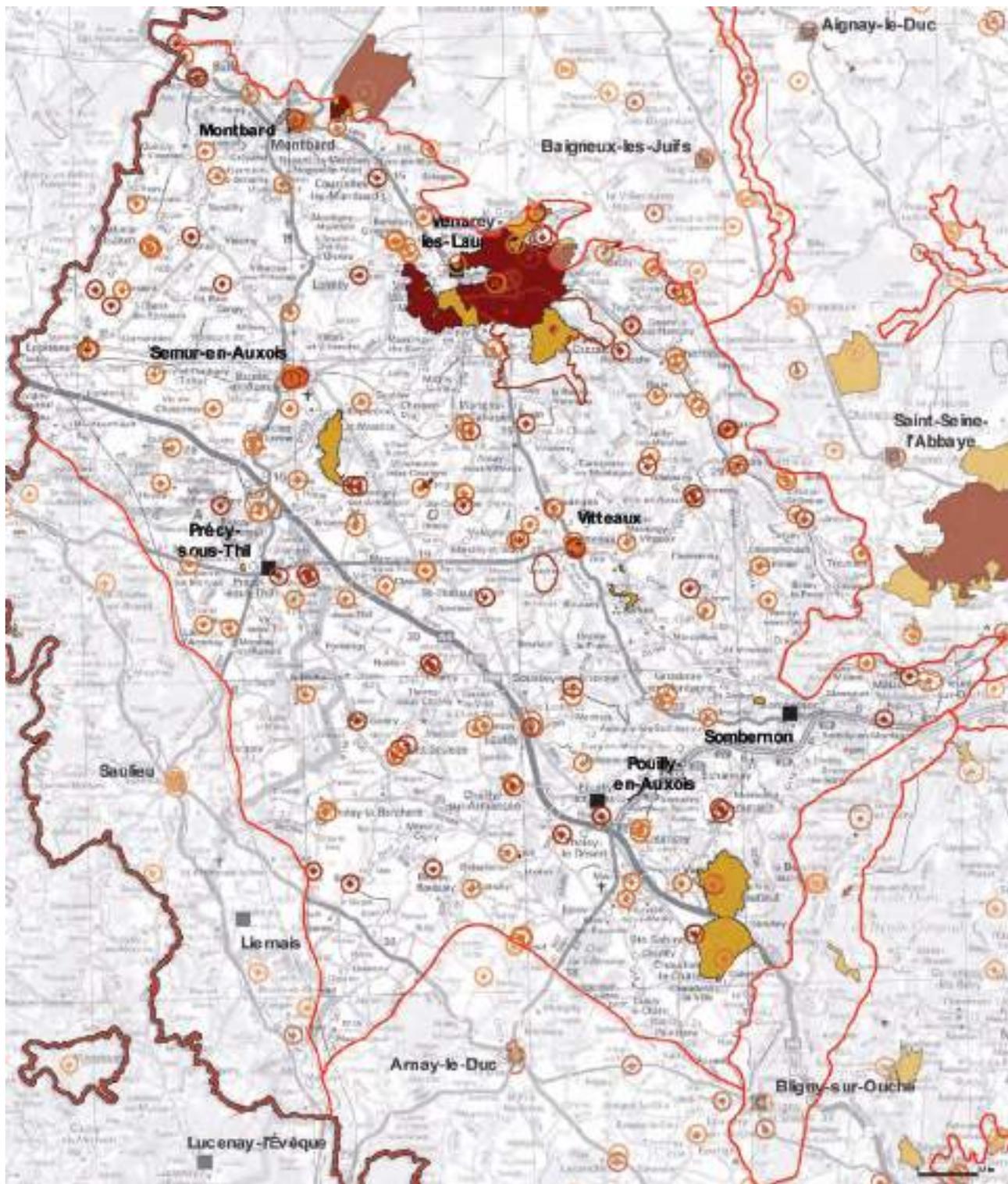
leur réseau est dense ; l'habitat y est groupé. il n'y a pas, ou peu, de fermes isolées.

l'Auxois est un territoire de passage. les grandes voies de communication, nationales et régionales, empruntent des vallées parallèles : la voie ferrée dans la vallée de l'oze, l'autoroute près de l'Armançon, la rd 905 entre dijon et montbard le long de la Brenne.



PATRIMOINE

SITES ET MONUMENTS PROTÉGÉS



**légende**

Source : IGN - SCAN 100 & données DRE Bourgogne - 2009.



Site classé



Site inscrit



Monument historique classé (avec périmètre de protection 500 m)



Monument historique inscrit (avec périmètre de protection 500 m)



1



2



3



4



5

des panoramas remarquables s'ouvrent depuis les rebords de plateau et le sommet des buttes, comme la Butte de thil, ou depuis les villages perchés sur des promontoires (la vieille ville de Semur-en-Auxois, les villages médiévaux de mont-Saint-Jean, Flavigny-sur-ozerein ou chateaufort-en-Auxois...) ; leurs silhouettes fortes dominent les vallées. [1]

une succession de châteaux marquent le paysage tout en le façonnant par leur parc : château de Bourbilly, château de lantilly, château d'époisses, château de commarin, château et parc de Buffon au-dessus de montbard... [2]

ce territoire est habité et parcouru depuis la préhistoire et l'Antiquité : les vestiges de l'ensemble du site d'Alésia (Alise-Sainte-reine) en sont l'exemple le plus prestigieux. on retrouve les traces d'anciennes voies romaines dans des tracés rectilignes de routes actuelles. l'empreinte religieuse a posé sa marque, présence monumentale ou plus discrète, comme ces nombreuses croix accompagnées d'arbres qui parsèment le paysage. [5]

le Sud de l'unité accueille le Seuil de Bourgogne, le site de rencontre des lignes de partage des eaux, lignes invisibles mais fortement chargées d'imaginaire, qui fait de l'Auxois le « toit de la France ».

le canal de Bourgogne, entre l'Yonne et la Saône, relie depuis le XIX<sup>e</sup> siècle les deux bassins versants respectifs de la Seine et du Rhône. il suit les vallées de la Brenne et de l'Armançon ; il change de bassin versant pour rejoindre la vallée de l'Ouche par un tunnel exceptionnel, « la voûte de Pouilly ». Son chemin de halage, aligné de platanes ou de peupliers, le signale au sein du bocage et sert aujourd'hui de voie verte. [3&4]

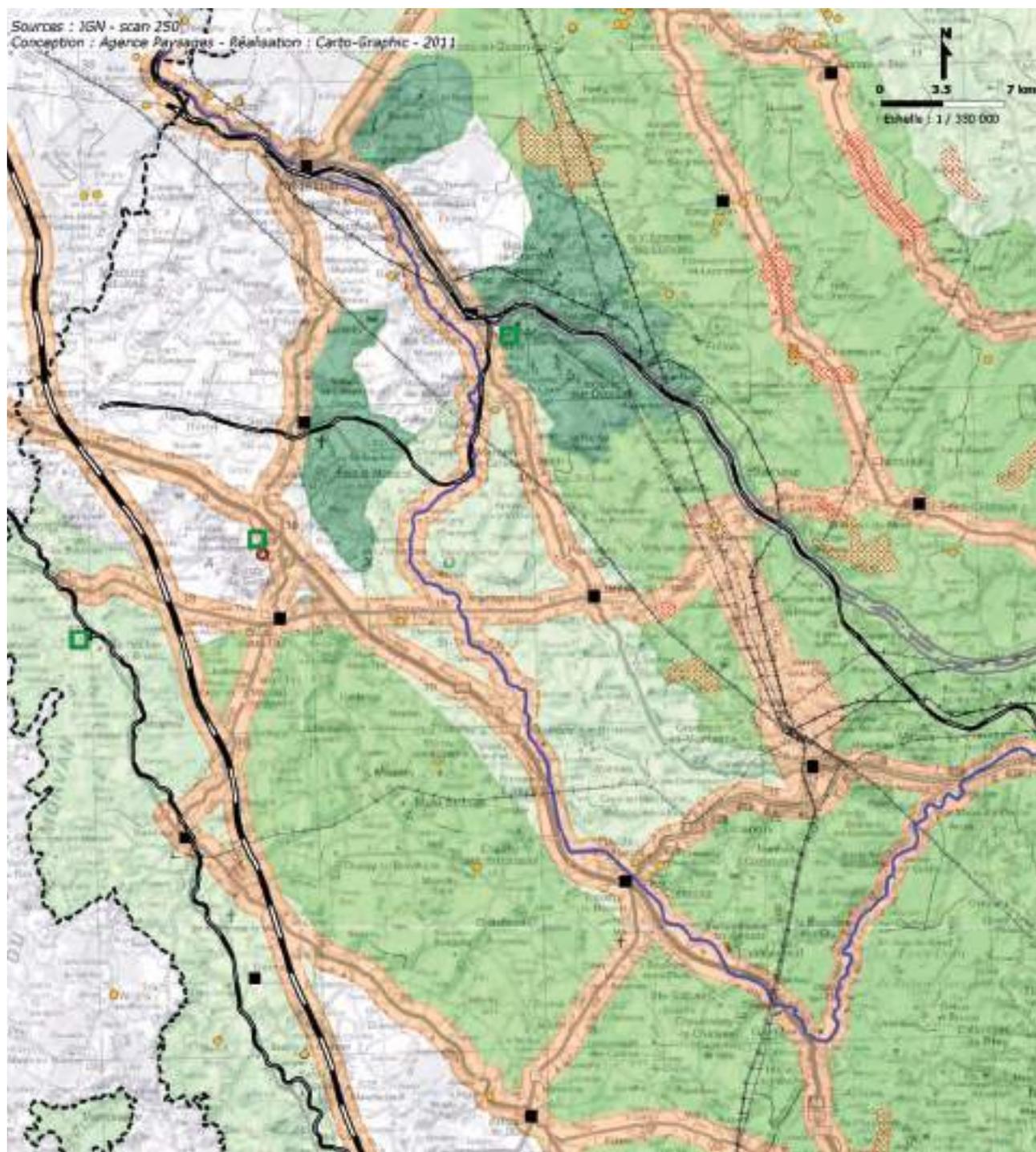
les forges de Buffon et leurs maisons ouvrières témoignent d'une ancienne pratique : les forges de la vallée utilisaient alors les ressources des plateaux, à savoir les minerais et le bois. [6] montbard, ville industrielle importante de l'Auxois-nord, a fonctionné en interface avec les hauteurs des plateaux, suivant cette tradition industrielle. la ville doit son développement à la sidérurgie.



6

# ENJEUX

## FRAGILITÉS ET SENSIBILITÉS



### légende

#### Les grands réseaux

- TGV
- Train
- Routes lignes électriques aériennes
- Les canaux
- Limite départementale

#### Les secteurs sensibles paysagèrement

- Les secteurs de perception privilégiés le long des grandes infrastructures et les secteurs en situation paysagère rapide
- Chefs-lieux de canton

#### Les enjeux paysagers

- très fort
- fort
- moyen

#### Les grands projets d'équipement, aménagement et de développement

- Technopôle et zones d'activités (projets et rénovations)
- Zone de Développement Éolien
- Carrières et gravières en activité ou en restauration à fort impact paysager
- Projet d'infrastructures routières (leisure, contournement, LBPQ)
- Projet d'infrastructures ferroviaires (TGV / LGV)
- ▲ Projet d'infrastructures lié à la Saône
- Projet de mise en valeur touristique

**DYNAMIQUES ET ENJEUX PAYSAGERS DE LA CÔTE D'OR**  
(Se reporter à la légende détaillée)

## TENDANCES ACTUELLES D'ÉVOLUTION



1



2



3



4



5



6



7

- déstructuration du bocage et de ses structures végétales, notamment à l'occasion de la mise en place de grandes infrastructures et de leur restructuration foncière : disparition des haies et effacement des ripisylves. [1]
- maintien de l'activité d'élevage, mais augmentation de la taille des parcelles et retournement des prairies au profit des grandes cultures, ce qui peut entraîner une érosion des sols en pente. [2]
- peu de demande de nouvelles constructions dans cette trame rurale ; une certaine pression foncière apparaît près des chefs-lieux de canton et des sorties d'autoroute (montbard, Semur, pouilly...). [3]

## MENACES, VULNÉRABILITÉS ET ORIENTATIONS

- > les évolutions agricoles vont dans le sens d'une simplification des paysages et des écosystèmes : ils ne doivent pas en être appauvris (haies, lisières, cours d'eau). les nécessaires nouvelles constructions agricoles peuvent être l'occasion d'une réflexion sur leur implantation, les volumes et les matériaux utilisés. [4]
- > des éoliennes ont été implantées en bordure de relief, notamment perceptibles depuis la vallée de l'oze. l'impact visuel des futurs projets ne doit pas porter atteinte à l'équilibre d'échelle fragile entre vallée, village et plateau. [5]
- > les abords des grands axes autoroutiers, routiers et fluviaux, qui traversent l'unité, sont particulièrement sensibles visuellement et à soigner (bordures, recul, signalétique, nouveaux alignements d'arbres...).
- > la présence d'infrastructures de transport majeures favorise dans les communes le développement de friches, d'échangeurs routiers consommateurs d'espace, de nouvelles constructions d'habitations et d'activités et d'une signalétique publicitaire foisonnante. ces espaces soumis à une plus forte pression sont particulièrement sensibles à cette évolution rapide. les enjeux paysagers sont très forts dans les secteurs de Semur-en-Auxois et de Vénarey-les-laumes. [6 & 7]



## le pays d'Arnay



cette unité au relief souple est quadrillée d'une trame de haies basses enserrant des prairies dédiées à l'élevage bovin viande, d'où se détachent les silhouettes allongées des villages, dominées par un château d'eau ou un silo agricole.

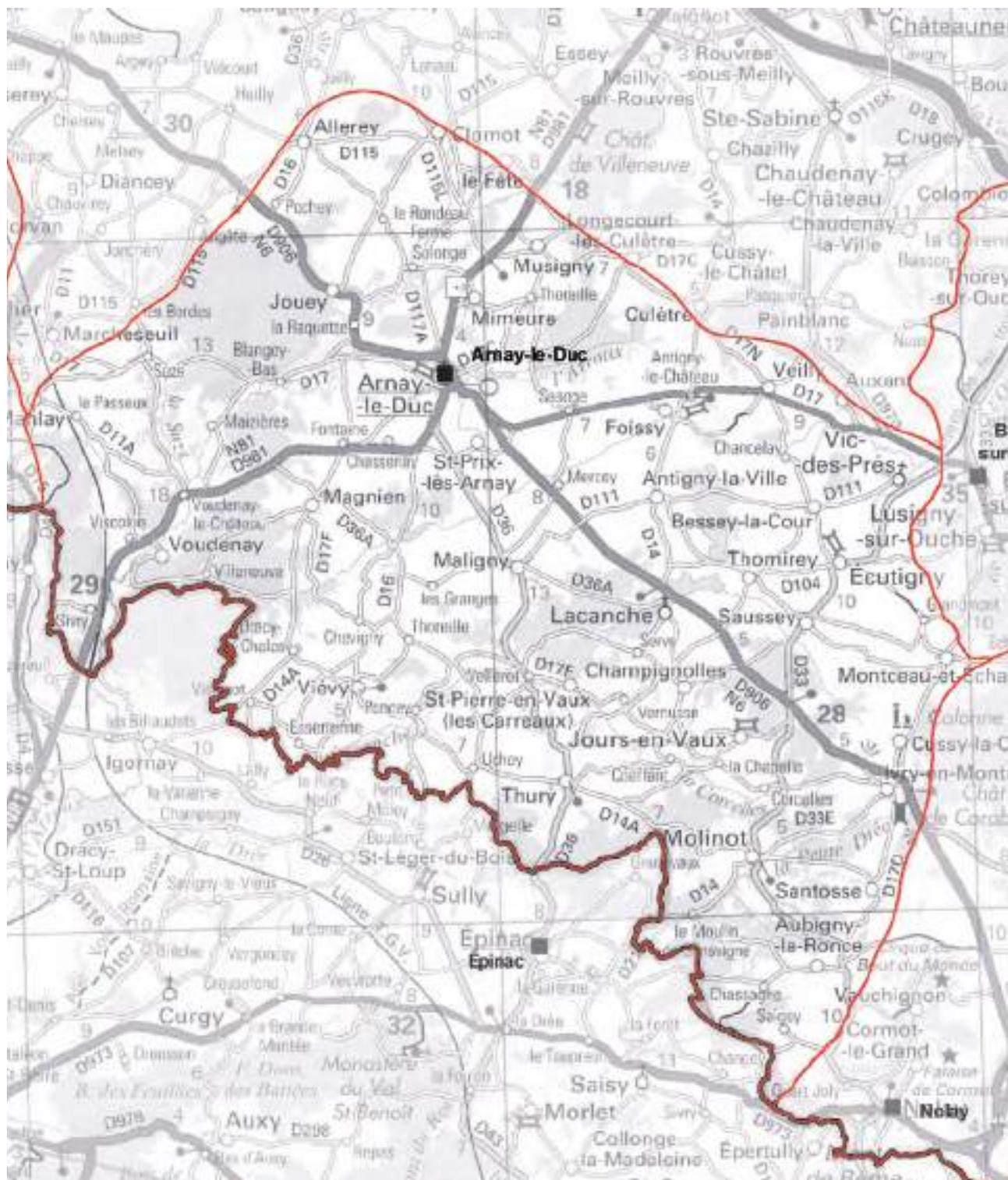


### données

|                      |                                 |
|----------------------|---------------------------------|
| Superficie :         | 359,6 km <sup>2</sup>           |
| Altitude maximale :  | 561 m                           |
| Altitude minimale :  | 308 m                           |
| Population estimée : | 9 762 habitants (source 2006)   |
| Densité estimée :    | 27,1 habitants/ km <sup>2</sup> |

# ASPECTS PAYSAGE

## LOCALISATION



**légende**  
Source : IGN



## LIMITES ET ARTICULATIONS



1

Située au Sud-est du département, l'unité est limitrophe du département voisin de Saône-et-Loire.

limitée à l'est par le relief de la haute côte, au nord par les rebords des plateaux de l'Auxois et à l'ouest par les premières hauteurs du morvan, elle se situe en tête de versant de la rivière Arroux et de ses affluents, qui s'écoulent vers le Sud et le bassin de la loire.



2

## AMBIANCES ET PERCEPTIONS

depuis ces plateaux de l'Auxois, les ouvertures taillées par les routes dans cette bordure externe du morvan révèlent soudainement, au moment du basculement du relief, la plaine et son dessin géométrique. [1]

depuis la plaine, le regard est arrêté à l'ouest par les franges des grandes forêts avant la succession des crêtes bleutées morvandes, à l'est par le massif boisé des hautes côtes, au nord par le bourrelet arboré qui marque le rebord des plateaux de l'Auxois. [2]

cette unité se caractérise par une trame bocagère rigide de haies basses et taillées au carré, fractionnant les vues à courte distance mais ouvrant l'horizon au moindre modelé de terrain. [3]

À l'est, la rd17 en balcon propose des vues plongeantes sur la plaine.



3

**Communes impliquées**

Allerey, Antigny-la-Ville, Arconcey, Arnay-le-Duc, Aubigny-la-Ronce, Auxant, Bessey-la-Cour, Bligny-sur-Ouche, Champignolles, Clomot, Cormot-le-Grand, Culètre, Cussy-la-Colonne, Écutigny, Foissy, Ivry-en-Montagne, Jouey, Jours-en-Vaux, Lacanche, Le Fête, Longecourt-lès-Culètre, Lusigny-sur-Ouche, Magnien, Maligny, Manlay, Marcheseuil, Mimeure, Molinot, Montceau-et-Écharnant, Musigny, Nolay, Saint-Pierre-en-Vaux, Saint-Prix-lès-Arnay, Santosse, Saussey, Thomirey, Thury, Veilly, Vic-des-Prés, Viévy, Voudenay.

**Cantons impliqués**

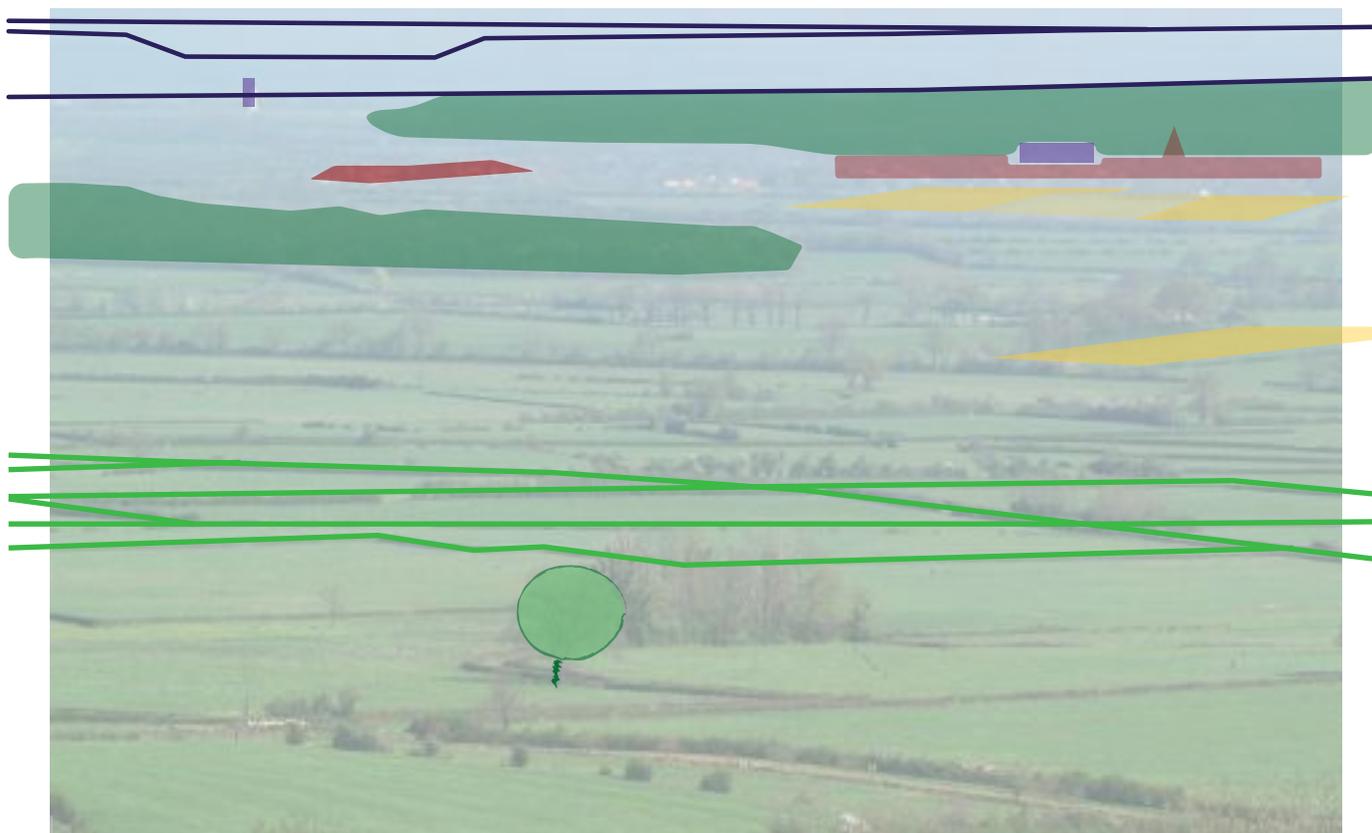
Arnay-le-Duc, Bligny-sur-Ouche, Liernais, Nolay, Pouilly-en-Auxois.

**ePci impliqués**

CA Beaune, Côte et Sud - Communauté Beaune-Chagny-Nolay, CC Auxois Sud, CC Canton de Bligny sur Ouche, CC Liernais, CC Pays d'Arnay.

## STRUCTURES ET ÉLÉMENTS

## CROQUIS INTERPRÉTATIF



Le bocage, presque omniprésent ici, structure les paysages et intègre les ripisylves qui soulignent les ruisseaux



Des haies basses aux profils rectilignes morcellent l'espace, marquent les limites parcellaires et encadrent les routes.



Les bâtiments agricoles, liés à l'élevage bovin, au sein des villages ou dans des fermes isolées, sont de grande taille.



Un double alignement routier de tilleuls ou d'érables signale par sa régularité la présence d'une voie qui disparaîtrait derrière la succession des haies, même basses.



L'habitat villageois n'est pas contigu mais s'aligne en retrait des rues. Il s'insère dans une marqueterie de jardins potagers et de vergers.



Des chênes ont atteint des tailles notables en situation isolée.

BLOC DIAGRAMME

retournement des prairies pour des grandes cultures.

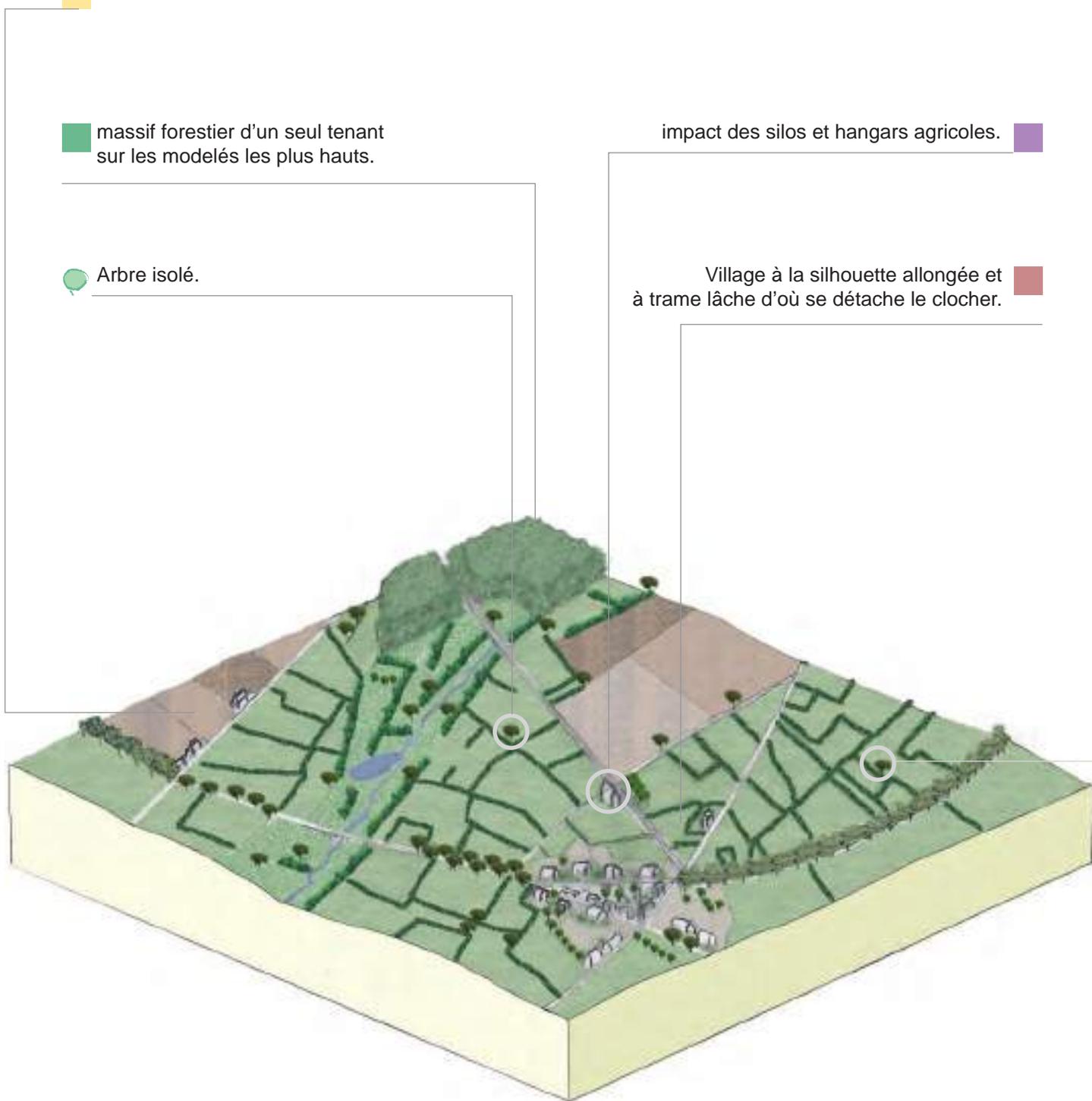
trame serrée de haies basses.

massif forestier d'un seul tenant sur les modelés les plus hauts.

impact des silos et hangars agricoles.

Arbre isolé.

Village à la silhouette allongée et à trame lâche d'où se détache le clocher.



**légende des BIOC**

- |                            |                          |            |                |                    |            |           |
|----------------------------|--------------------------|------------|----------------|--------------------|------------|-----------|
| Boisement feuillu ou mixte | Boisement résineux       | Prairie    | Terre labourée | Vigne              | Maraîchage |           |
| Jardin urbain              | Arbre fruitier<br>Verger | Peupleraie | Arbre isolé    | Alignement d'arbre | Haie       | Ripisylve |

# CHARPENTE PHYSIQUE

## OROGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE



### légende

Source : BD Carthage & BD Alti - IGN.



Courbe de niveau (équidistance 20 m)



Cours d'eau pérenne

## RELIEF



1



2

cette unité participe de la dépression qui encercle le pied oriental du massif granitique du morvan dont elle est séparée par des failles bien visibles dans la morphologie et qui s'est formée au cours de l'ère tertiaire.

la pente principale de son modelé est orientée vers le Sud-est.

les formes actuelles sont issues de l'érosion qui a creusé les vallées marneuses du jurassique inférieur, à laquelle les plateaux calcaires, situés sur les bords de l'unité et qui en enserrant les vallées, ont résisté. l'érosion est ainsi à l'origine de ce relief doux de l'Arnay. [1]

ce sont cette pierre et cette terre qui ont été utilisées pour bâtir les murs des constructions traditionnelles : murs de clôture de ton clair bâtis à sec en pierres de calcaire dur, moellons de pierre liés par un mortier roux dont la couleur se retrouve dans les revêtements à la chaux. les encadrements d'ouverture sont soulignés par la brique et le bois. [2]

## EAU



3



4

l'eau des pluies qui tombent sur les plateaux calcaires rencontre une couche de marne à leurs pieds après un cheminement souterrain et réapparaît en ruisseaux qui serpentent dans les vallées en contrebas des plateaux. ces sources alimentent de nombreux villages.

l'Arroux, affluent de la Loire, prend sa source au sein de l'unité. l'essentiel des cours d'eau du pays d'Arnay dépend ainsi du bassin versant de la Loire et s'écoule en direction de l'Atlantique.

le réseau hydrographique, composé essentiellement de ruisseaux, est peu visible et reste discret dans le paysage. les ripisylves s'inscrivent dans la trame bocagère. [3]

les eaux miroitantes d'étangs ponctuent les fonds de vallées. [4]

de nombreuses bornes à eaux, typiques du patrimoine agricole, remplacent les fontaines au sein de cette unité.

## PRÉGNANCE HUMAINE



Espaces  
boisés

les surfaces en herbe affectées à l'élevage bovin dominant. les bœufs blancs du charolais ponctuent les fonds de vallée.



les points culminants de l'unité sont occupés par des forêts de feuillus et de résineux en boisement assez étendus et d'un seul tenant. les essences principales sont des chênes et des charmes.



### légende

Source : Corine Land Cover  
2006 & BD Alti - IGN.



|   |                  |   |          |
|---|------------------|---|----------|
|  | Terres labourées |  | Prairies |
|  | Vignobles        |  | Vergers  |

les replats en sommet de collines sont occupés par des grandes cultures céréalières, qui tendent à descendre sur les versants ces dernières années. les moutons sont repoussés sur les versants secs. le bocage est composé de haies à taille basse (Aubépine, épine noire) et de quelques massifs boisés qui partitionnent l'espace.





■ Tissu urbain (continu et discontinu) ■ Espaces verts urbains ■ Zones d'activités, aéroports ■ Extractions de matériaux

les densités de population sont faibles.

les villages ont un tissu urbain assez lâche, et ont une structure éclatée qui s'allonge le long des voies de communication en « villages sur rue » ; le carrefour de ces voies, où est souvent placé le monument aux morts, forme la « place centrale » à proximité de l'église.

Quelques grands bâtiments isolés d'élevage ponctuent le bocage.



**légende**  
Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.

|                     |                      |
|---------------------|----------------------|
| ■ Autoroutes        | ■ Routes Principales |
| ■ Routes Régionales | ■ Réseau ferré       |

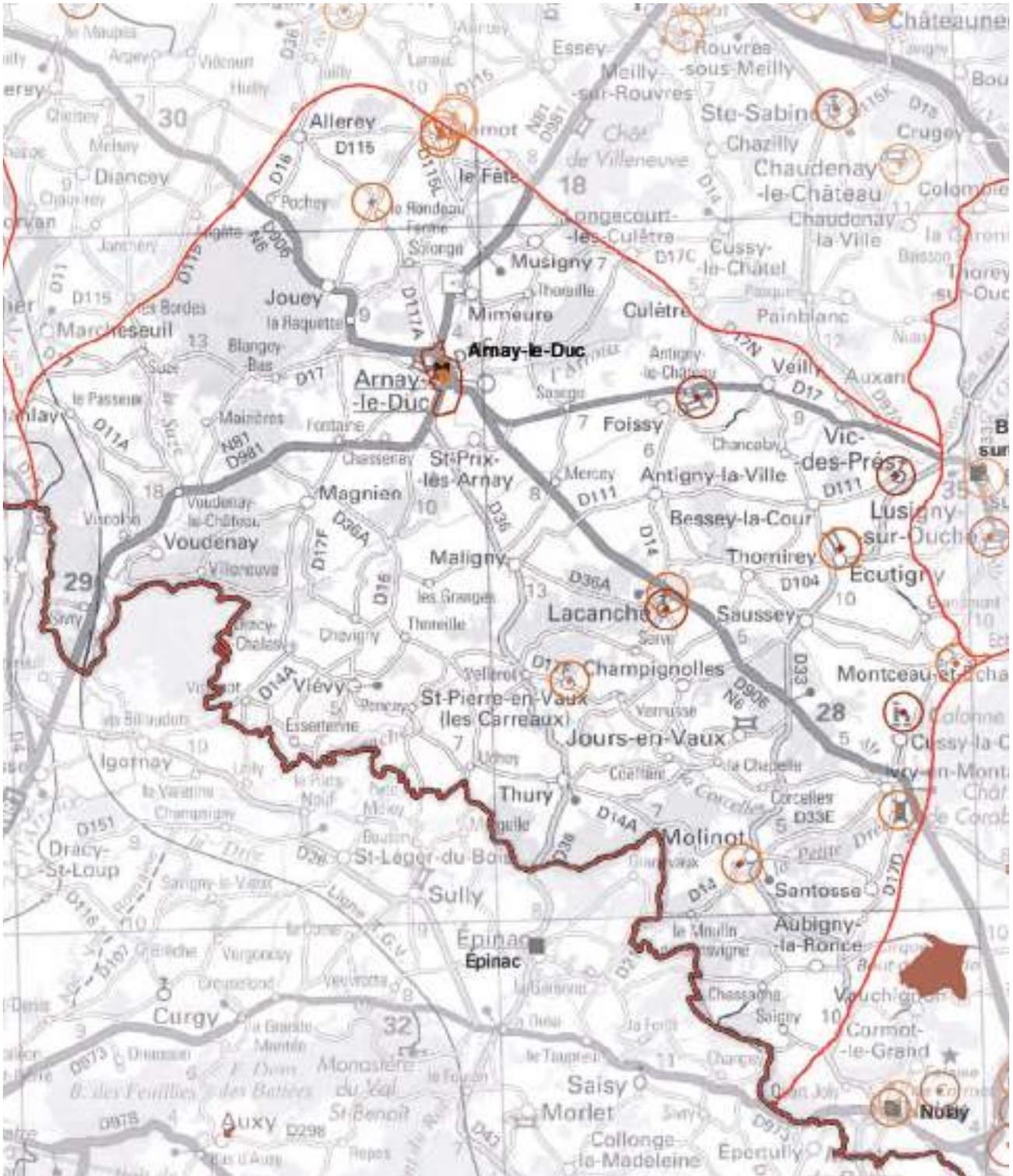
la ville d'Arnay-le-duc est située sur l'ancienne grande route reliant paris à lyon (rn 6, aujourd'hui rd 906) et à un carrefour important de voies, qui a perdu de son importance depuis qu'existe l'autoroute A6.

Aujourd'hui, la ligne tgV borde l'unité à l'ouest, mais son influence est faible sur l'organisation des paysages dès qu'on s'en éloigne.



PATRIMOINE

SITES ET MONUMENTS PROTÉGÉS



**légende**

Source : IGN - SCAN 100 & données DRE Bourgogne - 2009.



Site classé



Site inscrit



Monument historique classé (avec périmètre de protection 500 m)



Monument historique inscrit (avec périmètre de protection 500 m)



1



2



3



4



5

peu de hauts lieux dans cette unité au caractère agricole marqué, mais un patrimoine bâti historique (religieux ou monumental) et rural disséminé dans chaque village [1], comme illustré par exemple ci-dessous :

- croix entre deux tilleuls, [2]
- monument aux morts qui marque le croisement principal faisant office de place centrale du village, [3]
- lavoir à l'architecture soignée, souvent au centre du village, parfois intégré dans un autre édifice, [4]
- ou simplement une ligne de porcherie en pierre. [5]

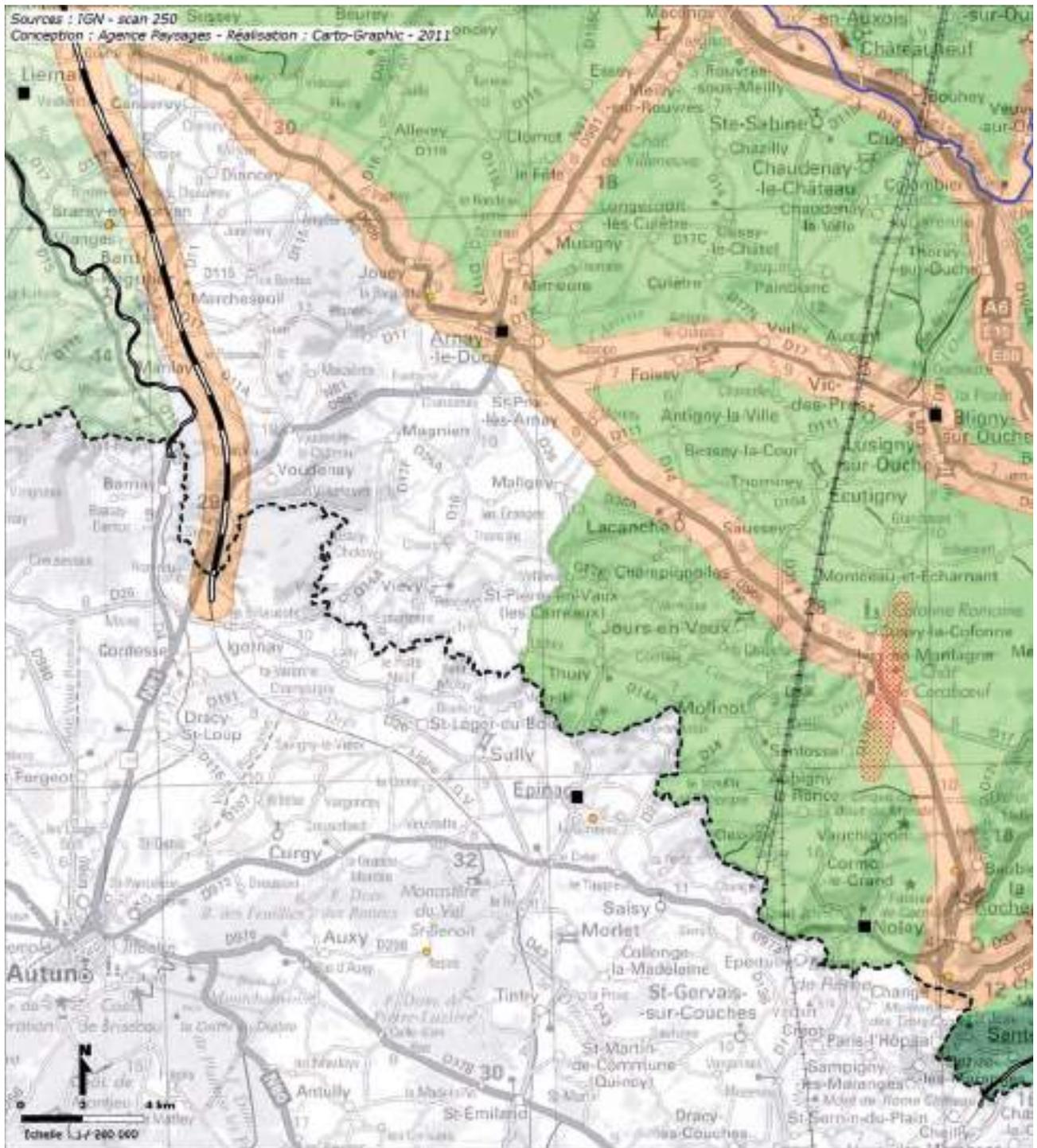
Au cœur de l'unité, les voies rayonnent du centre ancien d'Arnay-le-duc, de la tour de la motte et des demeures d'architecture médiévale, du château des princes de condé et des anciens hospices Saint-pierre.

les villages alentour sont aussi riches de monuments datant du moyen-Âge (églises ou chapelles) et de châteaux (rousset, promenoy, coutivert, Vellerot...).

la cité de lacanche garde les traces de son activité industrielle xix<sup>e</sup> (fabrique renommée de cuisinières).

# ENJEUX

## FRAGILITÉS ET SENSIBILITÉS



**légende**

**Les grands réseaux**

- TGV
- Train
- Routes nationales (N)
- Routes départementales
- Limites départementales

**Les secteurs sensibles paysagèrement**

- Les secteurs de perception privilégiés le long des grandes infrastructures et les secteurs en relation paysagère rapide
- Chefs-lieux de canton

**Les enjeux paysagers**

- fort
- fort
- moyet

**Les grands projets d'équipement, aménagement et de développement**

- Technopôle et zones d'activités (projet et rénovation)
- Zone de Développement Éolien
- Carrières et gravières en activité ou en restauration à fort impact paysager
- Projet d'infrastructures routières (leçon, contournement, LBP)
- Projet d'infrastructures ferroviaires (TGV / LGV)
- ▲ Projet d'infrastructures lié à la Saône
- Projet de mise en valeur touristique

**DYNAMIQUES ET ENJEUX PAYSAGERS DE LA CÔTE D'OR**  
(se reporter à la légende détaillée)

## TENDANCES ACTUELLES D'ÉVOLUTION



1

c'est une unité dont le paysage évolue assez peu, sinon à la marge.

- installation de nouveaux bâtiments agricoles, de grande taille, le plus souvent en dehors du « bourg ». [1]
- construction d'habitations en périphérie des centres de villages. leur architecture peut être en rupture avec l'existant, tant par son volume et sa répartition que par les teintes utilisées. [2]
- retournement des prairies et disparition de haies par dépérissement ou arrachage, rompant la continuité de la trame verte. [3]



2

MENACES, VULNÉRABILITÉS  
ET ORIENTATIONS

3

ce paysage au caractère très rural est structuré et tenu par le réseau des haies, par leur bordure géométrique qui souligne le parcellaire. toute intervention d'aménagement doit se raccorder, s'accrocher à cette trame.

- > les évolutions agricoles vont dans le sens d'une simplification des paysages et des écosystèmes, mais ils ne doivent pas en être appauvris (maintien des haies, prairies permanentes...). les nouveaux bâtiments agricoles nécessaires doivent être pensés en amont pour être bien intégrés dans leur situation, leur volume, les matériaux et les teintes utilisés.
- > les traversées de villages doivent préserver leur qualité rurale : absence de bordure béton, surfaces imperméabilisées réduites, murs de pierre sèche en clôture, forte présence visuelle des jardins (notamment potagers) et des vergers... [4]
- > les abords de la route rd 906 (ex rn 6) qui traverse Arnay-le-duc et des routes rd 17 et rd 981 qui en rayonnent d'Arnay-le-duc, ainsi que la ligne grande Vitesse qui borde l'unité à l'ouest, sont particulièrement sensibles visuellement et à soigner (bordures, recul, signalétique, nouveaux alignements d'arbres...). [5]
- > l'impact et l'évolution du site d'exploitation de gravières et de sablières, d'argiles et de kaolin doivent être attentivement surveillés. [6] de même, l'impact visuel des futurs projets d'éoliennes en bordure des hautes côtes, à l'est, ne doit pas porter atteinte à l'équilibre d'échelle fragile entre relief, village et haies. [5]



4



5



6



## les marges du morvan



la forêt domine dans cette unité au relief granitique marqué. l'habitat y est rare et dispersé. les prairies dédiées à l'élevage bovin ménagent des espaces ouverts autour des fermes et dans les fonds de vallées froids et humides.

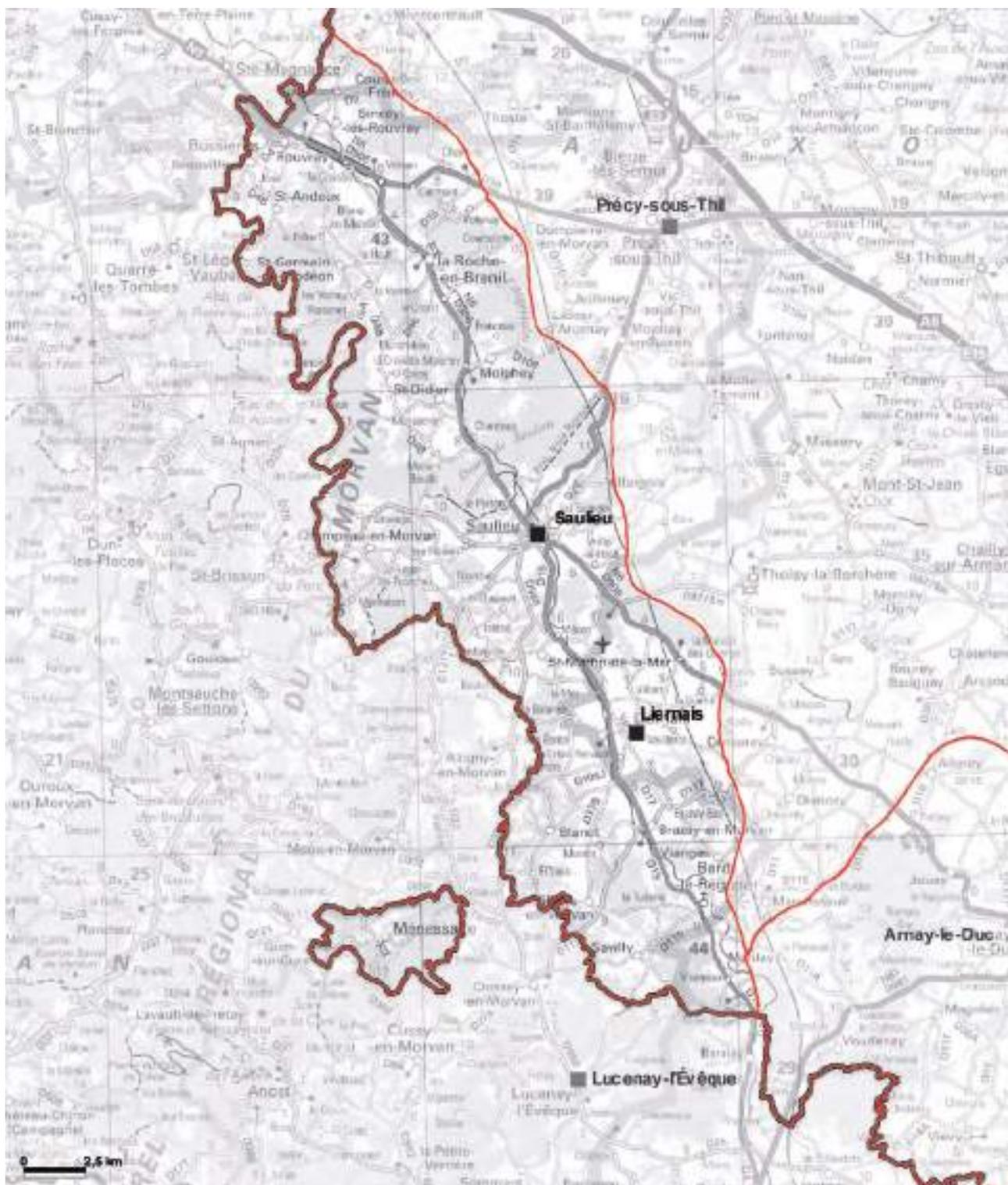


### données

|                      |                                 |
|----------------------|---------------------------------|
| Superficie :         | 378,4 km <sup>2</sup>           |
| Altitude maximale :  | 716 m                           |
| Altitude minimale :  | 256 m                           |
| Population estimée : | 8 601 habitants (source 2006)   |
| Densité estimée :    | 22,7 habitants/ km <sup>2</sup> |

# ASPECTS PAYSAGE

## LOCALISATION



**légende**  
Source : IGN



## AMBIANCES ET PERCEPTIONS



1

montagne mystérieuse, d'apparence fermée, impénétrable, sauvage, austère... le morvan a été perçu comme un territoire inhospitalier, voire dangereux. le froid et les brouillards persistants de l'hiver, les pluies fréquentes, en font un territoire peu avenant. la faible densité de population lui donne des allures désertiques. [1]



2

les routes, étroites et sinueuses, situées en balcon ou qui s'enfoncent dans les vallées, souvent entre deux murs forestiers, ont leurs vues limitées par ces écrans boisés jusqu'à l'oppression. [2]

le massif, de par son relief, offre des horizons et des points de vue multiples. À l'ouest, le regard bute sur les horizons proches et boisés du massif qui s'étend bien au-delà du département. [3]

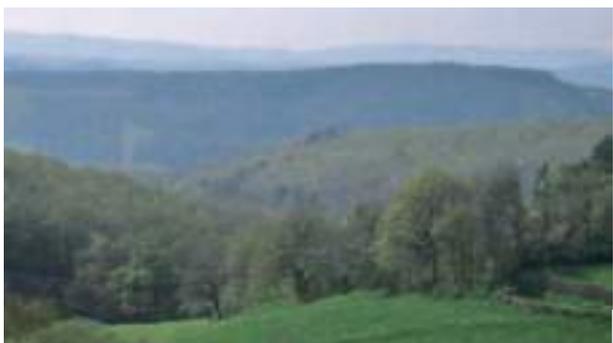
À l'inverse, vers le nord et l'est, les vues s'ouvrent jusqu'aux rebords calcaires de l'Auxois.



3

## LIMITES ET ARTICULATIONS

les premières marches du morvan forment déjà un massif qui regroupe les sommets les plus élevés du département. la succession de ses crêtes bleutées marque sa présence à l'horizon depuis les plaines et les hauteurs de l'Auxois ou du pays d'Arnay qui l'entourent. [4]



4

cette unité paysagère est limitée au nord par la rivière du Serein, se prolonge à l'est le long de la ligne tgV puis par la rn6 lors de leur croisement. enfin, la d15 qui contourne Bard-le-régulier jusqu'au mont-regard limite l'unité au Sud-est. Située au Sud-ouest du département, elle inclut son enclave, la commune de ménessaire entre nièvre et Saône-et-loire.

**Communes impliquées**

Bard-le-Régulier, Blanot, Brazey-en-Morvan, Censerey, Champeau-en-Morvan, Courcelles-Fré moy, Diancey, Dompierre-en-Morvan, Juillenay, La Roche-en-Brenil, Lacour-d'Arcenay, Liernais, Manlay, Ménessaire, Molphe y, Montberthault, Montlay-en-Auxois, Rouvray, Saint-Andeux, Saint-Didier, Saint-Germain-de-Modéon, Saint-Martin-de-la-Mer, Saulieu, Savilly, Sincey-lès-Rouvray, Thoisy-la-Berchère, Vianges, Vieux-Château, Villargoix, Villiers-en-Morvan.

**Cantons impliqués**

Liernais, Precy-sous-Thil, Saulieu, Semur-en-Auxois.

**ePCI impliqués**

CC Butte de Thil, CC Liernais, CC Saulieu, CC Sinemurien.

## STRUCTURES ET ÉLÉMENTS

## CROQUIS INTERPRÉTATIF



Les bâtiments agricoles sont bas et compacts.



L'urbanisme s'aligne en villages-rues le long de la RN6.



Les façades ont des couleurs grises, les toits sont en tuiles plates ou mécaniques.



Les prairies sont insérées dans un réseau de haies vives, basses ou hautes, ponctuées d'arbres et de bosquets.



Des murets en boulets de granit, ici envahis par la végétation, limitent prés et jardins. Des pierres sont aussi bornes de route ou pierre de légende.



Un réseau de pistes et de chemins forestiers quadrille les forêts.



La nappe des lignes électriques s'impose au regard.



En fond de vallée, des bassins, réservoirs et étangs.

BLOC DIAGRAMME

Un relief marqué, aux formes souples, sillonné par le fil des ruisseaux et des routes sinueuses.

Des clairières de prairies autour des hameaux et des fermes isolées.

Des villages situés en bas de pente au-dessus des points d'eau.

Une prédominance de la forêt, de feuillus et de résineux.

Les fonds de vallées sont occupés par des prairies au sol acide plus humides que celles situées à flanc de coteau ou sur un replat.



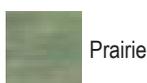
**légende des BIOC**



Boisement feuillu ou mixte



Boisement résineux



Prairie



Terre labourée



Vigne



Maraîchage



Jardin urbain



Arbre fruitier  
Verger



Peupleraie



Arbre isolé



Alignement d'arbre



Haie



Ripisylve

# CHARPENTE PHYSIQUE

## OROGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE



**légende**

Source : BD Carthage & BD Alti - IGN.



Courbe de niveau (équidistance 20 m)



Cours d'eau pérenne

## RELIEF



1



2



3



4



5

cette unité comprend les plus hauts sommets du département (de plus de 500 m). [1]

le point le plus haut est situé dans l'enclave de ménessaire, au mont de gien qui culmine à 721 mètres.

la nature de la roche rompt ici avec la dominante calcaire de la majorité du département. le socle du morvan, dernier témoin du massif central, est composé de granit et de gneiss, roches formées au cours de l'ère hercynienne et érodées depuis en un relief aux formes douces de sommets arrondis et de vallées profondes. [2]

la pierre de granit est très utilisée dans les constructions, maisons et murs de soutènement et de clôture, même si en limite d'unité, les influences se croisent entre l'utilisation du calcaire et du granit, permettant une transition en douceur avec les unités voisines. [3]

## EAU

le climat est ici particulièrement rude : un hiver froid et humide, des brouillards épais et persistants et des températures basses. c'est aussi l'un des territoires français où la pluviométrie est la plus importante.

il constitue ainsi un véritable « château d'eau ». ce rebord oriental est parcouru d'un chevelu dense de rivières qui alimentent celles plus importantes du bassin versant de la Seine, côté Auxois, et de la loire, côté Arnay.

dans les fonds de vallons, de nombreuses sources (acides), les « mouilles », naissent et serpentent dans les creux. [4]

l'abondance d'eau a permis l'aménagement de nombreux lacs, autrefois utilisés comme retenues d'eau pour le flottage du bois et pour alimenter les cours d'eau au trop faible débit. [5]

# PRÉGNANCE HUMAINE



Espaces boisés



**légende**

Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.



- |  |  |
|--|--|
|  Terres labourées |  Prairies |
|  Vignobles        |  Vergers  |

le paysage du morvan est caractérisé par l'omniprésence de bois et de forêts. il s'est formé au xviii<sup>e</sup> siècle pour les besoins de l'export (du bois, de la viande, de la main-d'œuvre) qui ont suivi les déboisements monastiques du moyen-Âge.



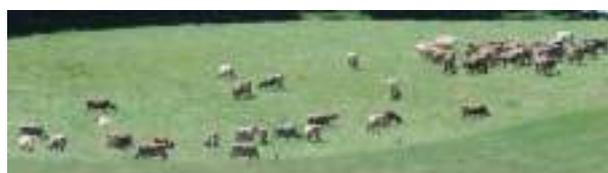
les résineux sont de plus en plus nombreux dans ce paysage forestier, autrefois composé uniquement de feuillus. les chênes et les hêtres sont désormais en concurrence avec les sapins et les épicéas.



le développement de l'exploitation des résineux, notamment des « sapins de Noël », accentue l'aspect « artificiel » de ces plantations aux formes géométriques rigides.



Autour des villages et des grandes fermes, dans les fonds humides, les prairies accueillent un élevage bovin viande de veau charolais. l'activité agricole a modelé un paysage composé de bocages cultivés et herbagés, à mailles larges, ponctués de chênes. en fond de vallée, le parcellaire devient plus étroit.





la population du morvan est très dispersée. la densité est très faible. l'abondance d'eau et la pauvreté du sol ont conduit à privilégier l'installation en petits hameaux, autour desquels l'activité agricole s'est développée sous forme d'îlots ouverts.



Seule la ville de Saulieu s'est développée jusqu'à devenir un bourg important. Sa position de carrefour, à mi-chemin sur la route menant de paris à lyon, a favorisé le développement de son urbanisation. en son centre, une vaste place accueille un marché important et de grandes foires.



**légende**

Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.

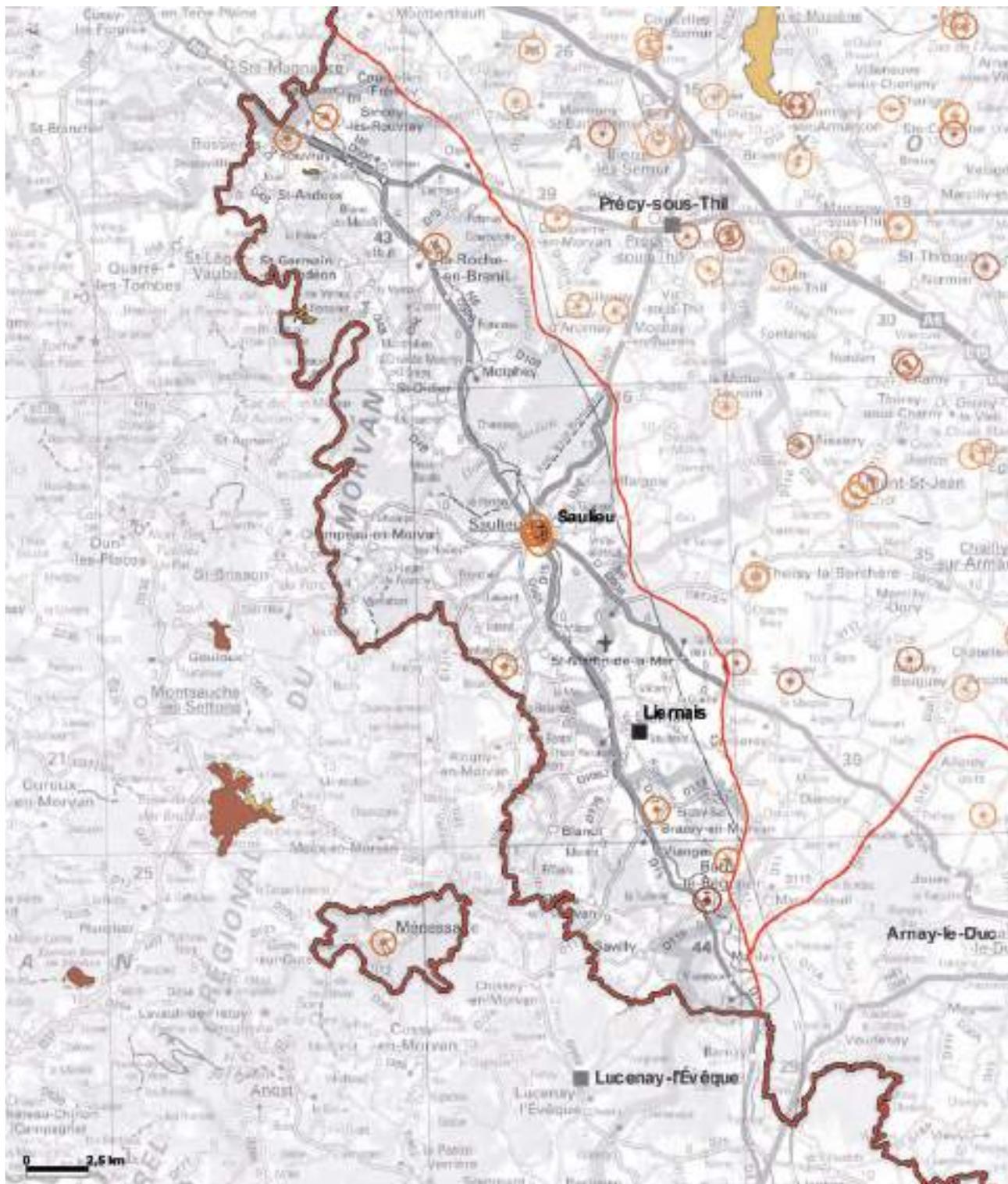


cet ancien carrefour de voies gauloises est sur un axe de passage historique : étape sur la Via Agrippa puis route de relais de poste, devenue r n6 et aujourd'hui la r d906. la ligne tgV le longe aujourd'hui sans s'y arrêter.



# PATRIMOINE

## SITES ET MONUMENTS PROTÉGÉS



**légende**

Source : IGN - SCAN 100 & données DRE Bourgogne - 2009.



Site classé



Site inscrit



Monument historique classé (avec périmètre de protection 500 m)



Monument historique inscrit (avec périmètre de protection 500 m)



1

la ville de Saulieu regroupe plusieurs lieux et monuments remarquables, comme la place du marché, une traversée de ville agrandie sur les anciens remparts et son esplanade boisée, un centre historique (fontaine, commerces, hôtel de la poste...). [1]

c'est aussi un haut lieu de la gastronomie française, que traduit la présence en son cœur de l'hôtel et restaurant Bernard loiseau. [2]

le patrimoine forestier est aussi riche de sites et d'éléments symboliques forts : des arbres remarquables, la chapelle de la forêt et son chêne à un croisement de routes forestières... [3]

les pierres remarquables (« dressées », « écrites », formant ou non dolmen ou menhir...) ont une empreinte profonde dans la mémoire locale, qu'elles datent des époques néolithiques, celtiques ou gallo-romaines.



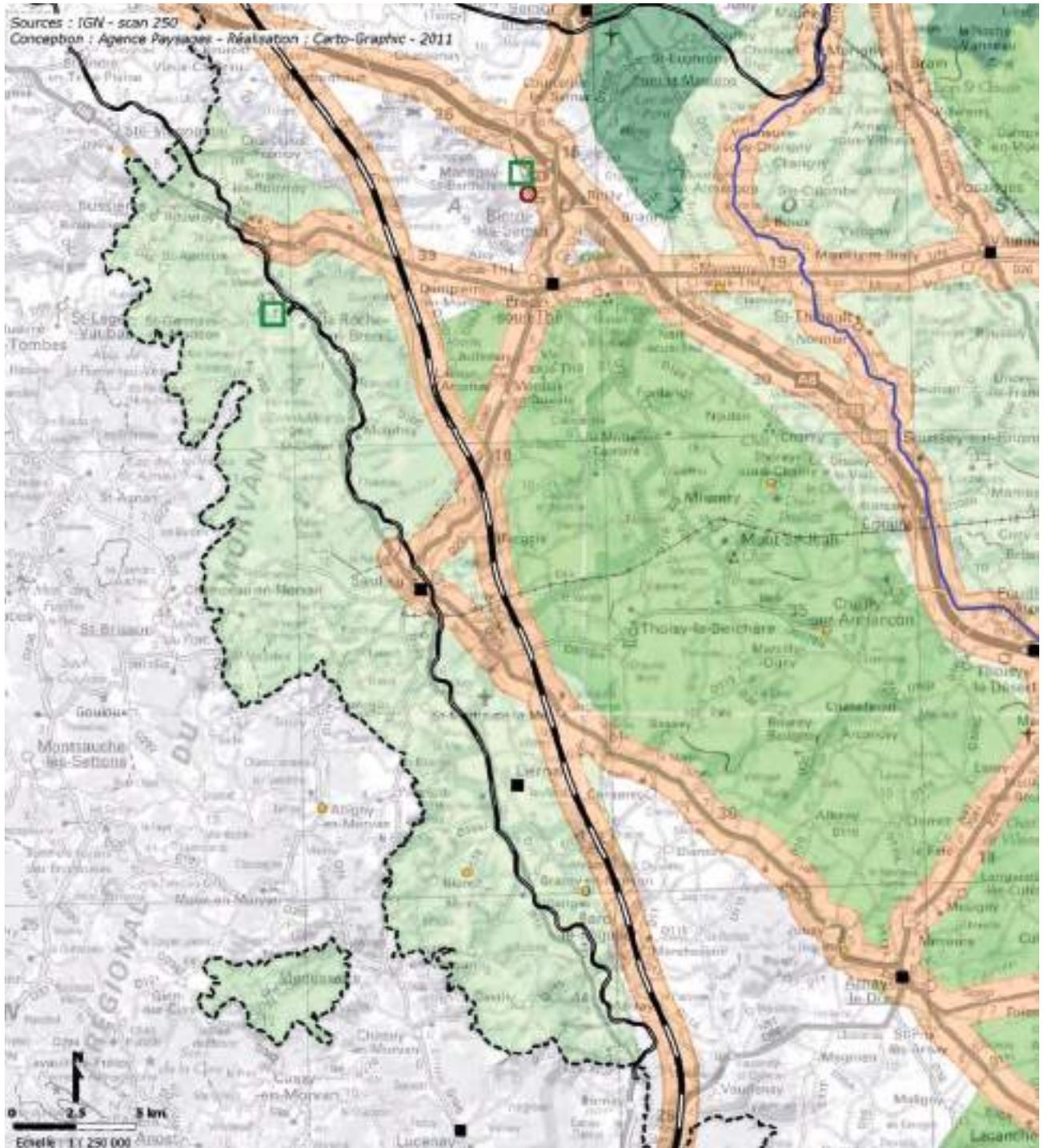
2



3

# ENJEUX

## FRAGILITÉS ET SENSIBILITÉS



**légende**

|  |   |  |
|--|---|--|
| <p><b>Les grands réseaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— TGV</li> <li>— Train</li> <li>— Routes nationales et routes départementales</li> <li>— Les canaux</li> <li>--- Limite départementale</li> </ul> <p><b>Les secteurs sensibles paysagèrement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Les basses de perception privilégiées le long des grandes infrastructures et les secteurs en relation paysagère rapide</li> <li>■ Chef-lieu de canton</li> </ul> | <p><b>Les enjeux paysagers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ très fort</li> <li>■ fort</li> <li>■ moyen</li> </ul> | <p><b>Les grands projets d'équipement, aménagement et de développement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Technopôle et zones d'activités (projets et rénovations)</li> <li>■ Zone de Développement Éolien</li> <li>○ Carrières et gravières en activité ou en restauration à fort impact paysager</li> <li>■ Projet d'infrastructures routières (leisure, contournement, LBPQ)</li> <li>■ Projet d'infrastructures ferroviaires (TGV / LGV)</li> <li>▲ Projet d'infrastructures lié à la Saône</li> <li>■ Projet de mise en valeur touristique</li> </ul> <p><b>DYNAMIQUES ET ENJEUX PAYSAGERS DE LA CÔTE D'OR</b><br/>(se reporter à la légende détaillée)</p> |
|--|---|--|

## TENDANCES ACTUELLES D'ÉVOLUTION



1



2



3



4



5

le parc naturel régional du morvan, depuis sa création, a mis en place des politiques de développement, d'animation et de préservation de la biodiversité, dont bénéficie cette unité. [1]

- une pression démographique issue de l'attractivité touristique récente du morvan, autrefois terre d'exode.
- l'enrésinement, qui s'est développé depuis les aides du Fonds forestier national (FFn) dans les années 1950-60. [2]
- un espace qui se ferme (enrichissement et fermeture des fonds humides de vallons, plantations de sapins de Noël et de résineux). [3]

## MENACES, VULNÉRABILITÉS ET ORIENTATIONS

- > le maintien de l'ouverture des fonds humides et celui du cordon des ripisylves, qui ont tendance à disparaître, est un enjeu fort pour la biodiversité, la qualité et la diversité des milieux. [5]
- > cette unité paysagère offre un balcon de découverte privilégié sur la côte d'or. dans un paysage souvent fermé, la profondeur des vues et des panoramas étendus sont autant d'atouts à ménager, que cela soit depuis un sommet ou un segment de voie.
- > la rd 906 a perdu de son importance, concurrencée par l'usage de l'autoroute, mais elle reste malgré tout très fréquentée. les approches de Saulieu et les diverses traversées de villages doivent faire l'objet d'un aménagement soigné, tant au niveau de sa cohérence (traitement harmonisé) que de la sécurité induite pour les habitants riverains de la voie. [4]
- > des réseaux aériens qui foisonnent dans les villages sont à dissimuler progressivement.



## le dijonnais



Seule unité urbaine du département, dijon et ses abords occupent une position historiquement stratégique au carrefour des voies, entre les hauteurs calcaires et la plaine fertile.

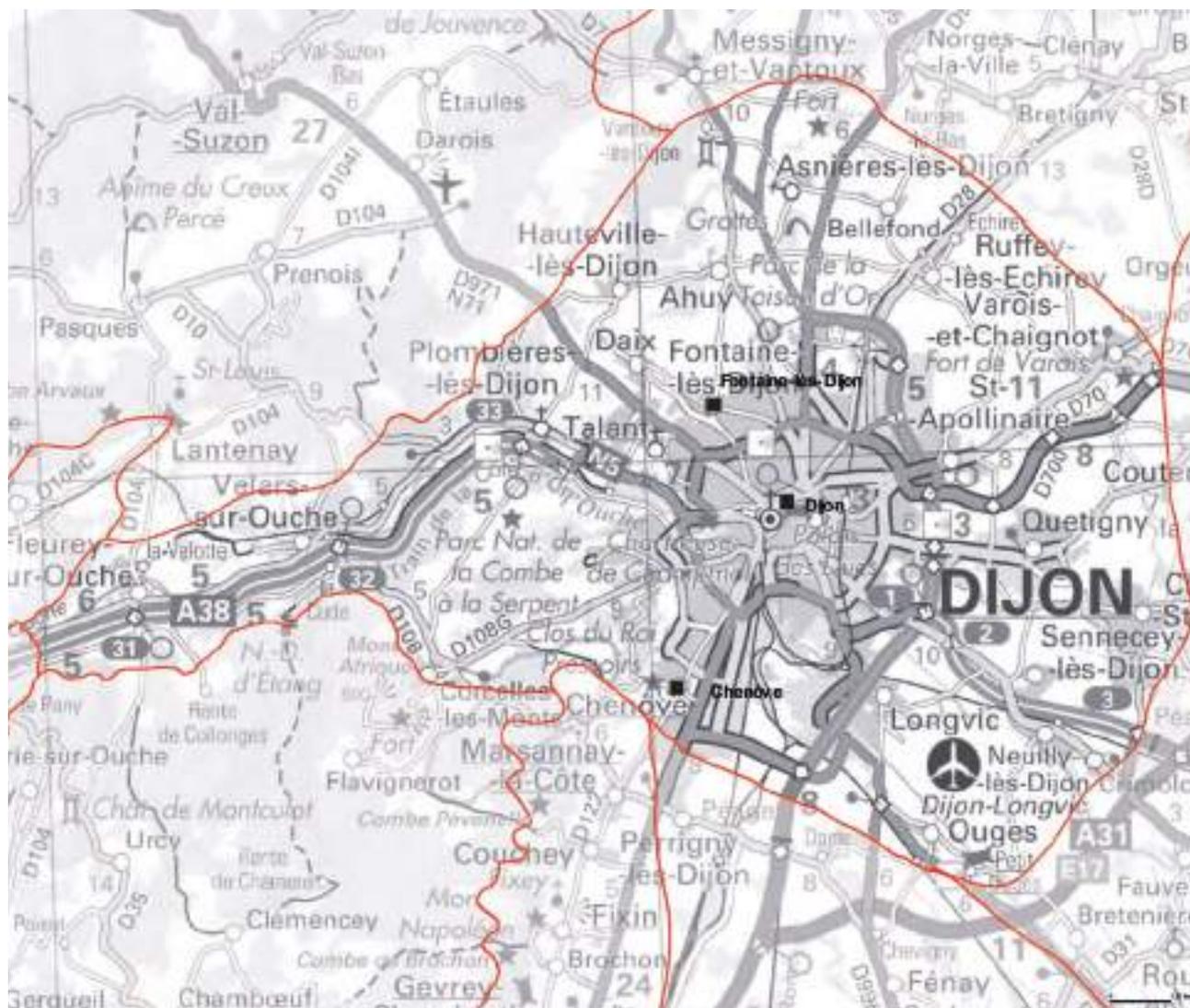


### données

|                      |                                 |
|----------------------|---------------------------------|
| Superficie :         | 206,8 km <sup>2</sup>           |
| Altitude maximale :  | 547 m                           |
| Altitude minimale :  | 208 m                           |
| Population estimée : | 256 646 habitants (source 2006) |
| Densité estimée :    | 1 241 habitants/km <sup>2</sup> |

# ASPECTS DU PAYSAGE

## LOCALISATION



**légende**  
Source : IGN



## AMBIANCES ET PERCEPTIONS



1



2



3



4

le dijonnais est la seule unité du département présentant des paysages urbains. dijon, située au centre-ouest du département, est en effet la ville la plus importante de côte-d'or. Sa périphérie urbanisée tient lieu de transition avec les unités limitrophes, beaucoup plus rurales. [2] & [3]

À l'ouest de dijon, la « montagne » bloque la vue vers l'Auxois ou le plateau forestier du châillonnais. malgré une faible différence d'amplitude, à peine 400 mètres, ses hauteurs surplombent la plaine, tel un contrefort, empêchant le regard de porter au-delà. [1] & [4]

Son rebord dégage en revanche des vues lointaines sur le vaste ensemble de la plaine qui borde le département à l'est.

## LIMITES ET ARTICULATIONS

les limites de l'unité correspondent à la ceinture des forts édifés entre 1830 et 1914, qui faisaient partie du système défensif mis en place par le lieutenant-colonel Séré de rivières.

dijon se situe à la limite entre le climat semi-continentale à tendance méridionale au nord, et le climat méridional au Sud.

**Communes impliquées**

Ahuy, Ancey, Asnières-lès-Dijon, Bellefond, Bretigny, Chenôve, Chevigny-Saint-Sauveur, Corcelles-les-Monts, Couternon, Crimolois, Daix, Dijon, Féney, Fleurey-sur-Ouche, Fontaine-lès-Dijon, Hauteville-lès-Dijon, Lantenay, Longvic, Marsannay-la-Côte, Messigny-et-Vantoux, Neuilly-lès-Dijon, Norges-la-Ville, Ouges, Plombières-lès-Dijon, Quetigny, Rouvres-en-Plaine, Ruffey-lès-Echirey, Saint-Apollinaire, Sainte-Marie-sur-Ouche, Sennecey-lès-Dijon, Talant, Varois-et-Chaignot, Velars-sur-Ouche.

**Cantons impliqués**

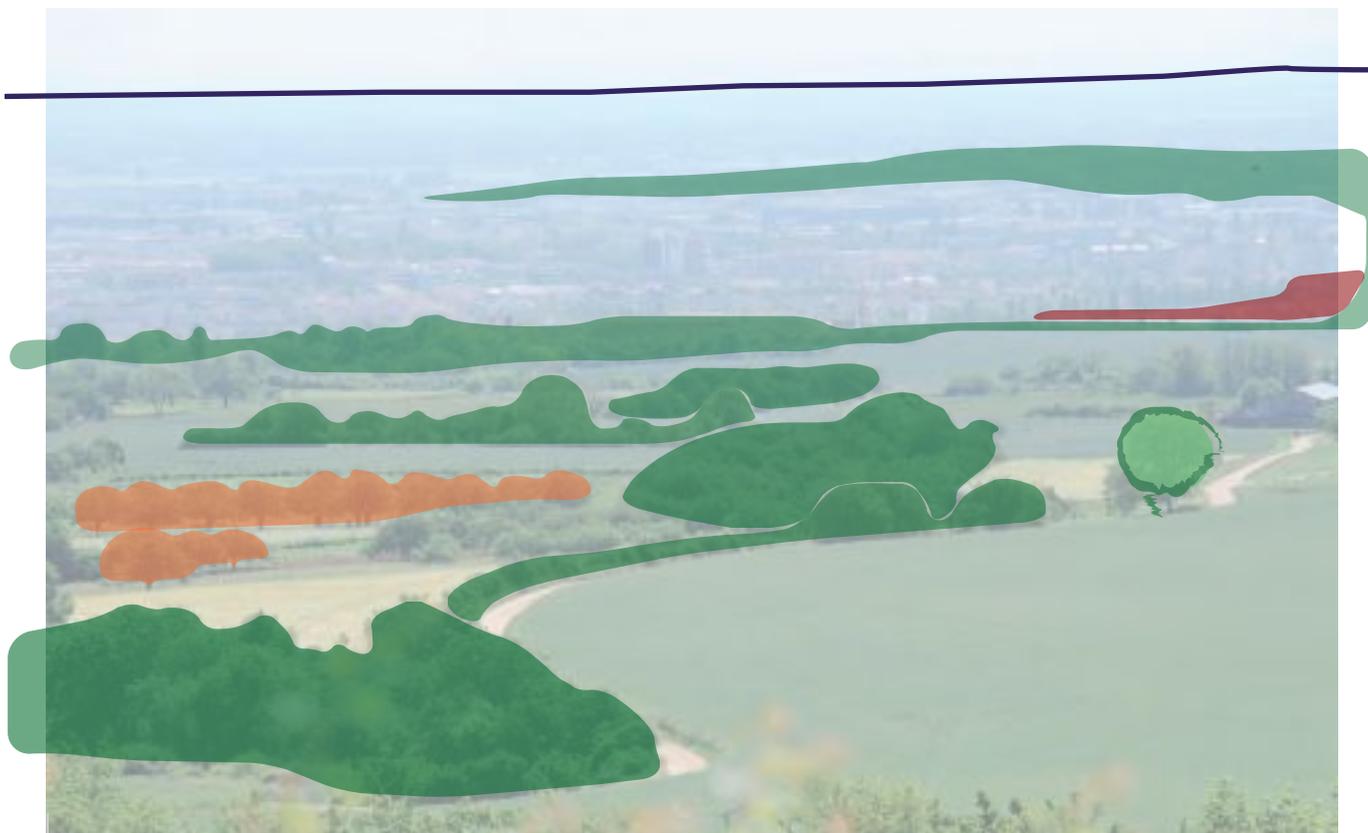
Chenôve, Dijon, Fontaine-lès-Dijon, Genlis, Gevrey-Chambertin, Somberron.

**ePci impliqués**

CA Grand Dijon, CC Plaine des Tilles, CC Plaine Dijonnaise, CC Vallée de l'Ouche, CC Val de Norges, CC Forêts Lavières et Suzon.

## STRUCTURES ET ÉLÉMENTS

## CROQUIS INTERPRÉTATIF



Clochers, palais et grands ensembles émergent de la masse urbaine de Dijon. La forme de la ville est peu marquée, dissoute dans sa périphérie.



Quelques combes, souvent épargnées par l'urbanisation, entaillent les plateaux calcaires de leur sillon de verdure.



L'urbanisation récente s'est parfois faite sur les versants : les nouvelles constructions installées sur les hauteurs sont visibles depuis des sites très éloignés. L'urbanisation de versants, et donc des reliefs, est fortement visible dans les paysages qu'elle domine.



BLOC DIAGRAMME

Les coteaux sont occupés par des jardins et les lignes d'arbres fruitiers.

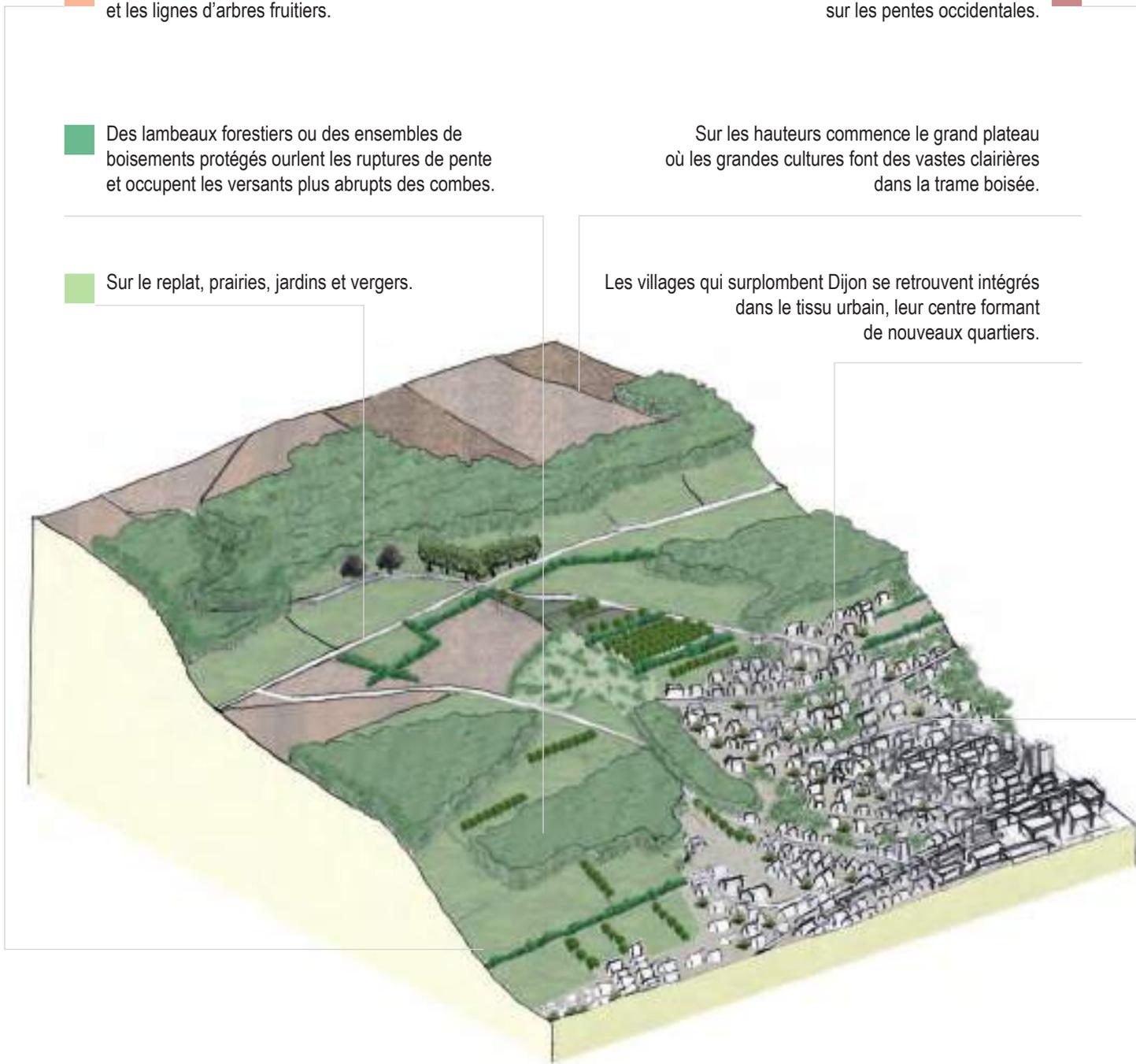
L'urbanisation dense de la plaine sur les pentes occidentales.

Des lambeaux forestiers ou des ensembles de boisements protégés ourlent les ruptures de pente et occupent les versants plus abrupts des combes.

Sur les hauteurs commence le grand plateau où les grandes cultures font des vastes clairières dans la trame boisée.

Sur le replat, prairies, jardins et vergers.

Les villages qui surplombent Dijon se retrouvent intégrés dans le tissu urbain, leur centre formant de nouveaux quartiers.

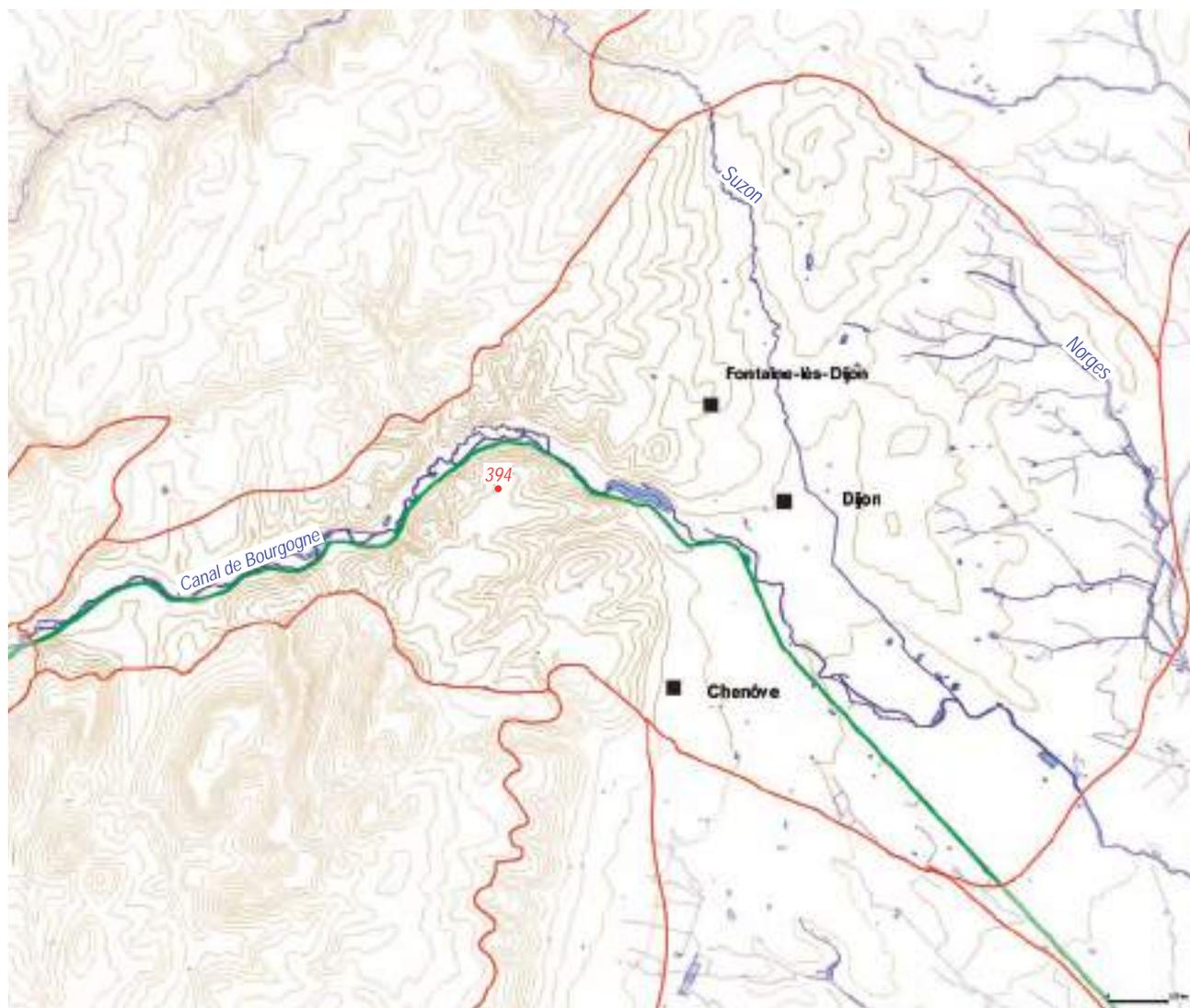


légende des BIOC

- |                            |                           |            |                |                    |            |           |
|----------------------------|---------------------------|------------|----------------|--------------------|------------|-----------|
| Boisement feuillu ou mixte | Boisement résineux        | Prairie    | Terre labourée | Vigne              | Maraîchage |           |
| Jardin urbain              | Arbre fruitier<br>Vergers | Peupleraie | Arbre isolé    | Alignement d'arbre | Haie       | Ripisylve |

# CHARPENTE PHYSIQUE

## OROGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE



### légende

Source : BD Carthage & BD Alti - IGN.



Courbe de niveau (équidistance 20 m)



Cours d'eau pérenne

## RELIEF



le dijonnais est dominé au Sud-est par la montagne, dont le point le plus haut, signalé par la tour de télécommunications, culmine à environ 600 mètres au mont-Afrique.

ce relief correspond à l'extrémité nord du vaste plateau calcaire de la haute côte, séparé par la vallée de l'ouche de la montagne au nord-est, qui prolonge le plateau calcaire forestier du châtilonnais.

malgré sa faible altitude, ce relief est nommé « montagne » en opposition à la vaste plaine qui s'étend à ses pieds. [1] & [2]



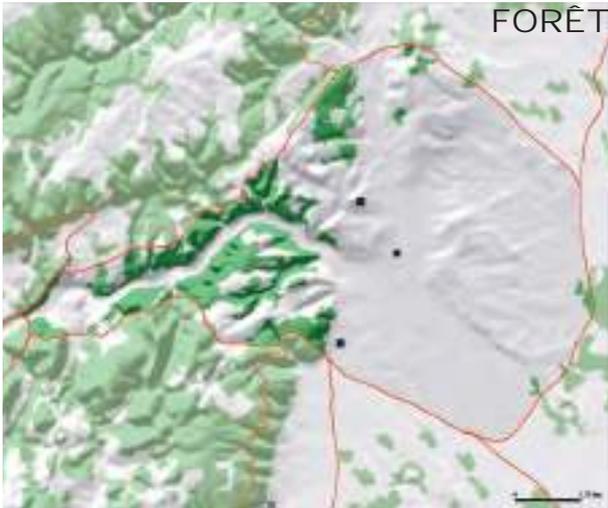
## EAU

l'ouche et le canal de Bourgogne traversent dijon, passant d'une direction allant du Sud vers le nord dans la vallée de l'ouche à une direction allant vers le Sud-est à partir de dijon puis dans les vallées de tille et ouche. le canal et l'ouche décrivent un angle droit avant d'entrer dans dijon. [4]

Aux abords de dijon, le lac Kir, vaste plan d'eau artificiel de 37 hectares créé en 1964, tient lieu de paysage « naturel », très vert, contrastant avec la ville avoisinante. [3]



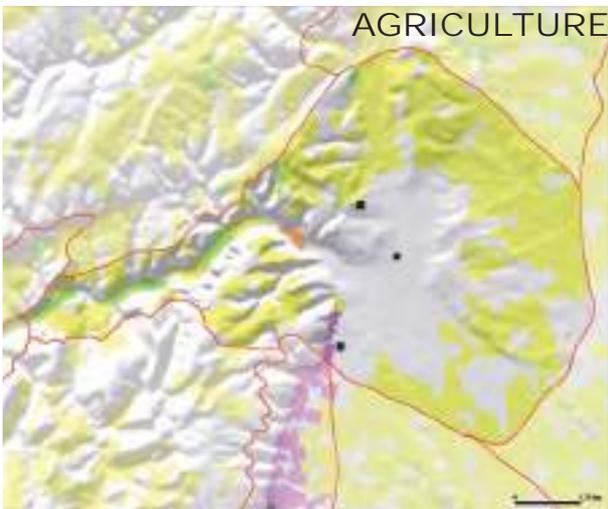
# PRÉGNANCE HUMAINE



■ Espaces boisés



un rebord boisé marque la crête de la montagne dijonnaise. ce rebord boisé a tendance à reculer, sur le versant, face à la montée de l'urbanisation.



la lisière dissimule les grandes cultures de céréales qui occupent le plateau. la diversité des céréales cultivées dessine un véritable patchwork qui anime le paysage ouvert des cultures de plein champ.

Juxtant les zones urbanisées, des vergers occupent eux aussi les pentes des versants dijonnais. ces plantations sont les témoins de la ruralité passée des villages entourant dijon.

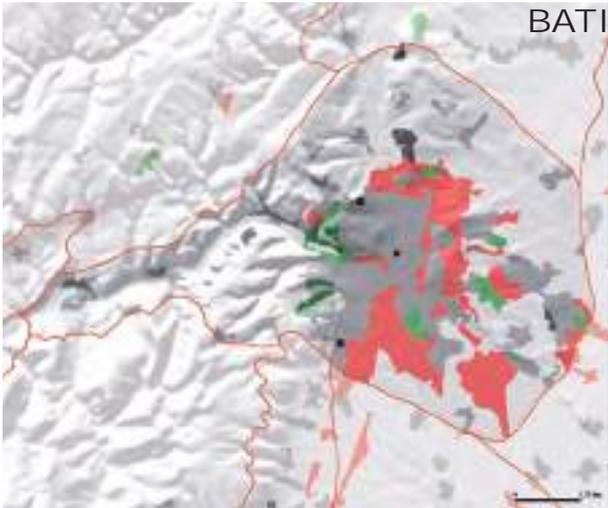
**légende**

Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.



- |   |   |
|---|---|
| <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: yellow; border: 1px solid black;"></span> Terres labourées | <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: lightgreen; border: 1px solid black;"></span> Prairies |
| <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: purple; border: 1px solid black;"></span> Vignobles        | <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: orange; border: 1px solid black;"></span> Vergers      |



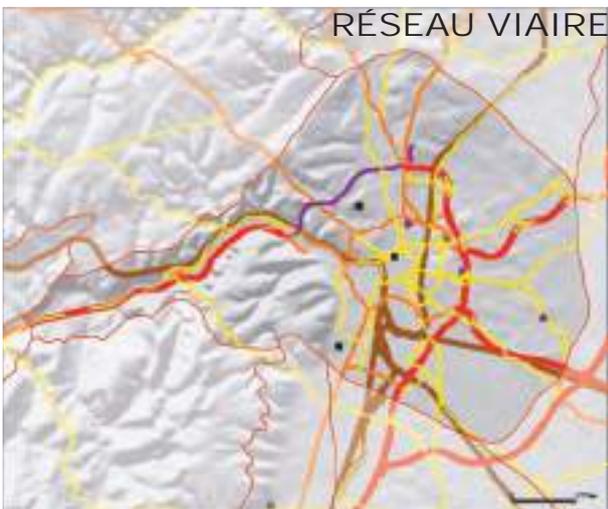


- Tissu urbain (continu et discontinu)
- Espaces verts urbains
- Zones d'activités, aéroports
- Extractions de matériaux



dijon est le cœur de cette unité présentant essentiellement des paysages urbains.

l'urbanisation du dijonnais s'est étendue à l'est, au nord et au Sud dans la plaine et à l'ouest, sur les versants qui dominent dijon et au creux de la vallée de l'ouche.



dijon est un véritable nœud d'axes de communication : routes, autoroutes A31, A38 et A39, voies ferrées et canal de Bourgogne...

nombreuses sont les entrées de ville occupées par les zones d'activités, généralement le long d'une voie rapide, créant une rupture entre la ville et la plaine qui l'entoure.

**légende**

Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.

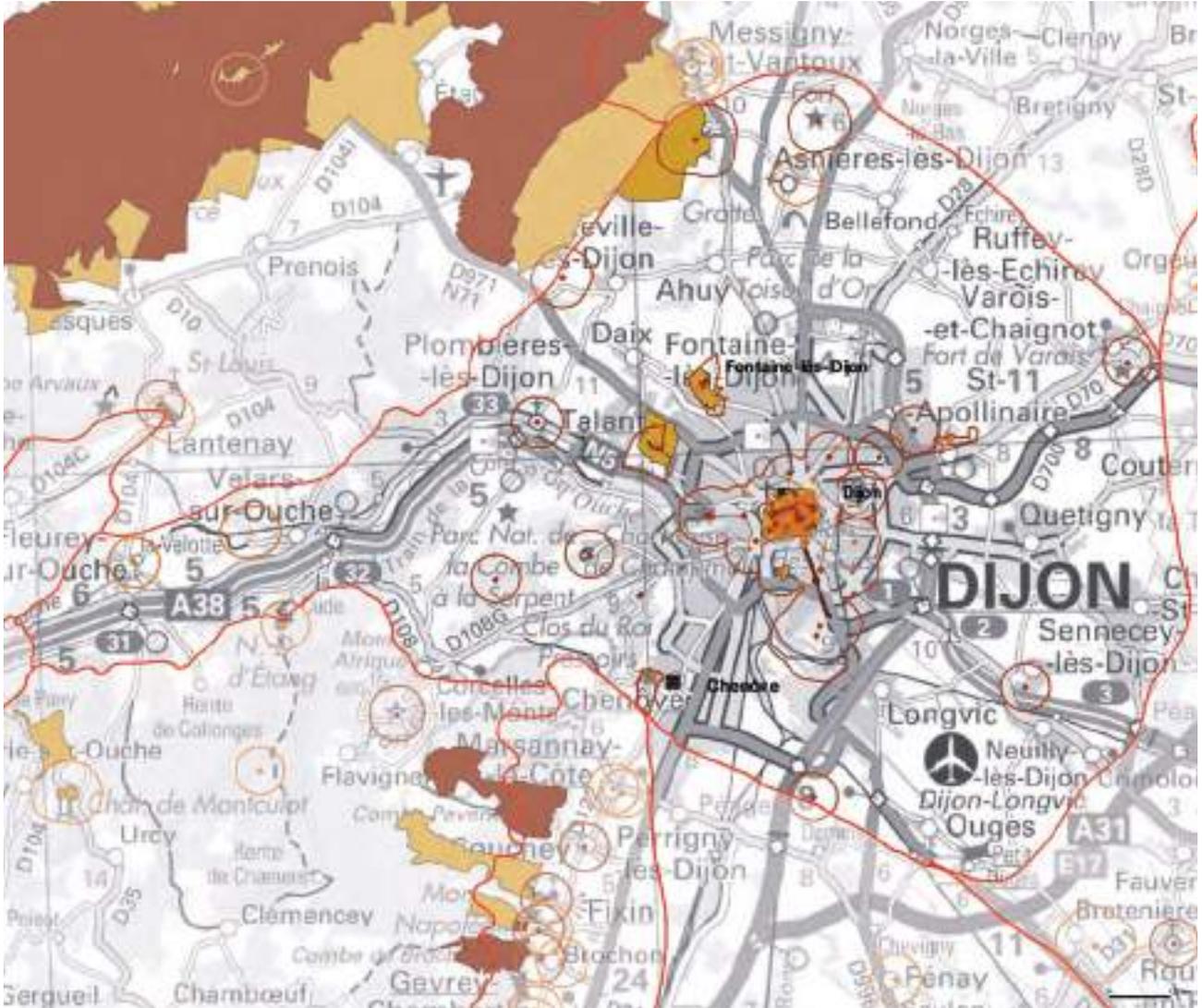


- Autoroutes
- Routes Principales
- Routes Régionales
- Réseau ferré



PATRIMOINE

SITES ET MONUMENTS PROTÉGÉS



**légende**

Source : IGN - SCAN 100 & données DRE Bourgogne - 2009.



Site classé



Site inscrit



Monument historique classé (avec périmètre de protection 500 m)



Monument historique inscrit (avec périmètre de protection 500 m)



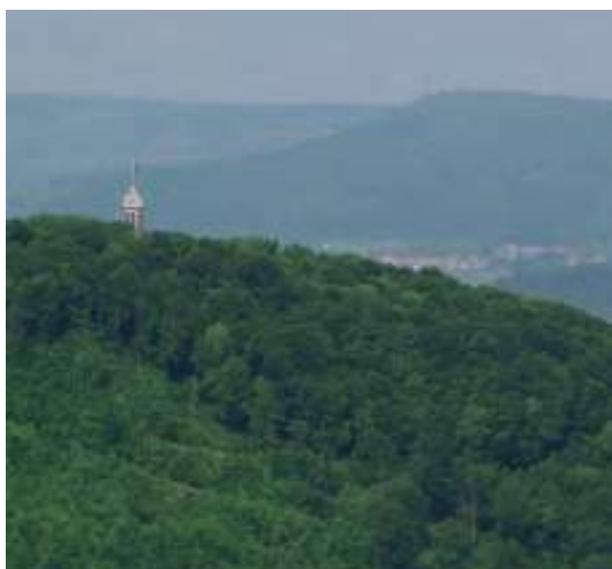
1

dans la ville-même de dijon, la grande richesse patrimoniale de son secteur sauvegardé, que traduisent de nombreux monuments de calcaire clair depuis l'époque médiévale, témoigne de l'importance de l'héritage religieux (« *la ville aux cent clochers* »), du rayonnement politique de la cité et de sa longue prospérité. [1]

les éléments de patrimoine naturel relèvent davantage des caractéristiques de parcs urbains comme celui de Fontaine-lès-dijon, du lac Kir et ses abords, du Jardin de l'Arquebuse, du parc de la colombière ainsi que du Square darcy.

la ville est aussi entourée de sillons verts, comme la combe à la Serpent, au Sud-ouest de dijon, qui est aujourd'hui un parc naturel de 365 ha. [2]

le canal de Bourgogne traverse le cœur de ville depuis le début du xix<sup>e</sup> siècle : son port qui alimentait la ville offre à présent une agréable promenade. [3]



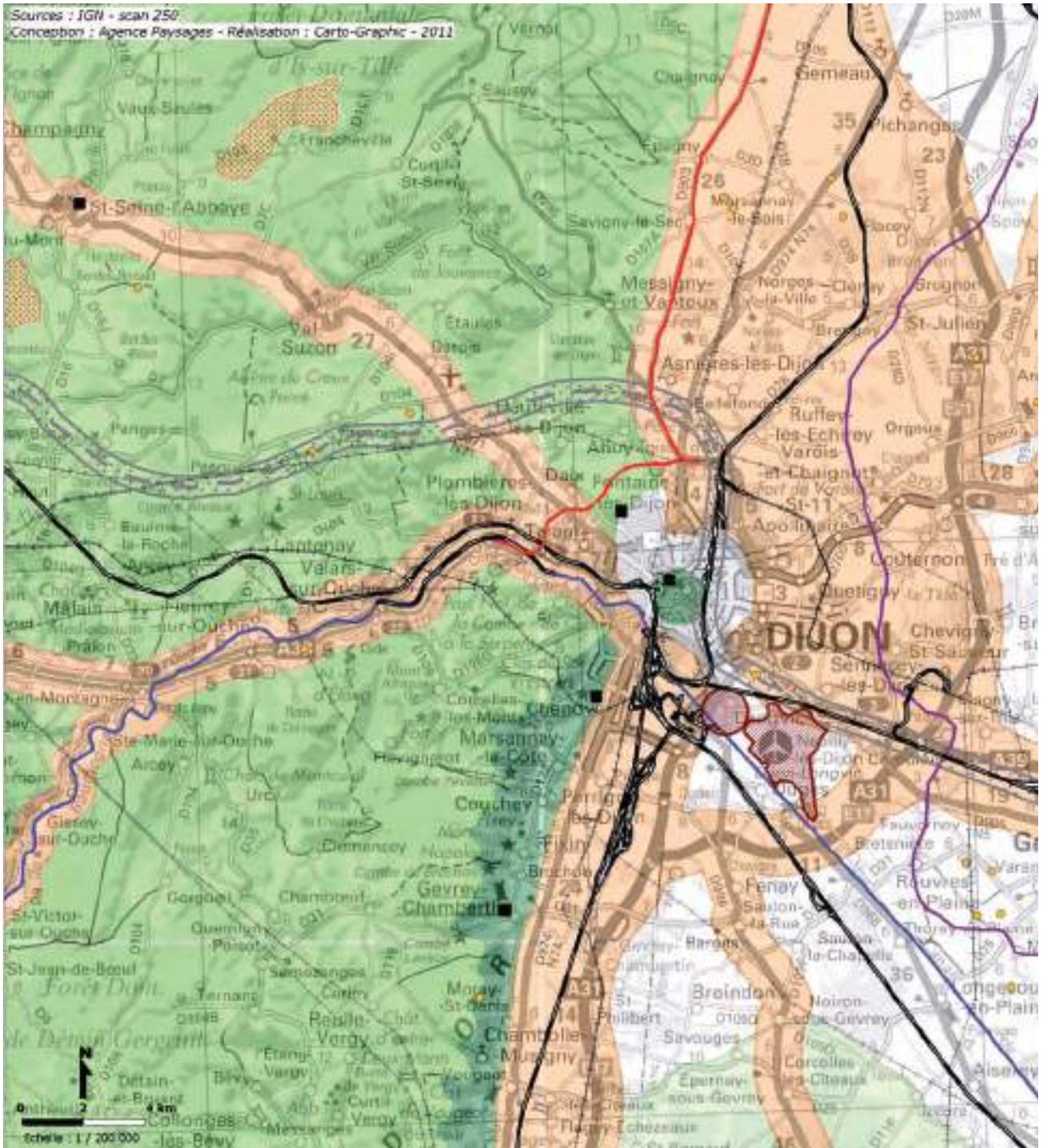
2



3

# ENJEUX

## FRAGILITÉS ET SENSIBILITÉS



**légende**

|   |   |   |
|---|---|---|
| <p><b>Les grands réseaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— TGV</li> <li>— Train</li> <li>— Routes lignes électriques aériennes</li> <li>— Les canaux</li> <li>--- Limite départementale</li> </ul> <p><b>Les secteurs sensibles paysagèrement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les basses de perception privilégiés le long des grandes infrastructures et les secteurs en relation paysagère rapide</li> <li>■ Chef-lieu de canton</li> </ul> | <p><b>Les enjeux paysagers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ très fort</li> <li>■ fort</li> <li>■ moyen</li> </ul> | <p><b>Les grands projets d'équipement, aménagement et de développement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Technopôle et zones d'activités (projets et rénovations)</li> <li>■ Zone de Développement Éolien</li> <li>○ Carrières et gravières en activité ou en restauration à fort impact paysager</li> <li>■ Projet d'infrastructures routières (leisure, confortement, L190)</li> <li>■ Projet d'infrastructures ferroviaires (TGV / LGV)</li> <li>▲ Projet d'infrastructures lié à la Saône</li> <li>■ Projet de mise en valeur touristique</li> </ul> <p><b>DYNAMIQUES ET ENJEUX PAYSAGERS DE LA CÔTE D'OR</b><br/>(se reporter à la légende détaillée)</p> |
|---|---|---|

## TENDANCES ACTUELLES D'ÉVOLUTION



1



2



3



4



6

- l'urbanisation a tendance à s'étendre sur les versants ou dans la plaine, créant progressivement un continuum urbain. des « coupures vertes » subsistent encore, comme la combe à la Serpent, le lac Kir ou encore la coupure d'urbanisation sur le versant de talant.

la pression urbaine et des infrastructures est forte, tant dans la plaine qu'autour des villages sur les coteaux et est fortement consommatrice d'espace. elle peut générer une multiplication des surfaces imperméabilisées et des quartiers inconfortables. [1] & [2]

- les approches urbaines, et notamment le secteur sud, ne présentent pas la ville sous son meilleur jour : le caractère disparate des zones d'activités, leur inconfort, la profusion de la publicité et des enseignes, la priorité donnée à la circulation routière dans le tracé des voies ne contribuent pas à former une vitrine attirante. [3] & [4]

MENACES, VULNÉRABILITÉS  
ET ORIENTATIONS

- > les coupures d'urbanisation, qui créent des espaces de respiration dans le paysage urbain, sont à préserver de la pression. [5]
- > les abords des villes et des bourgs sont des interfaces sensibles, entre milieu urbain et plaine agricole, dont il faut assurer une gestion spécifique. [6]



5









# Les unités PAYSAGÈRES de IA Côte d'Or

deuxième PARTIE



le parcours, l'approche sensible et, notamment, visuelle, le relevé *in situ*, sont, par essence, les modes d'appréhension spécifiques et premiers des paysages. les autres modes (cartographiques, statistiques) sont partagés avec une approche en terme de « territoires ».

c'est cette approche qui permet d'élaborer la première esquisse de la diversité et de la structuration des unités paysagères du département.

S'il est aisé de percevoir des paysages dans leur diversité et d'en déterminer rapidement les traits de caractère principaux – c'est ce que l'on peut appeler le « *coeur* » d'une unité paysagère – qui se formalise à travers le « *bloc-diagramme* » –, il est plus délicat d'en définir les limites. en effet, le passage d'un « paysage type » à un autre paysage type est souvent affaire de gradient, rarement de coupure nette.

c'est ici qu'interviennent les deux autres approches des unités, les données physiques (géomorphologie, géologie, climat, etc.) et géographiques synthétisées dans la première partie de l'atlas, ainsi que les perceptions et représentations sociales.

les 17 unités paysagères issues de cette approche croisée sont cartographiées et sont décrites plus en détail dans les 17 fiches qui suivent.

leur « nomination » qui est un travail intrinsèquement lié à l'identification morphologique, a été l'objet d'un long travail collectif et d'allers-retours, persuadés que nous sommes que « *mal nommer les choses ajouterait au malheur du monde* » (A. C AmuS).



## 2.1. la localisation des unités paysagères

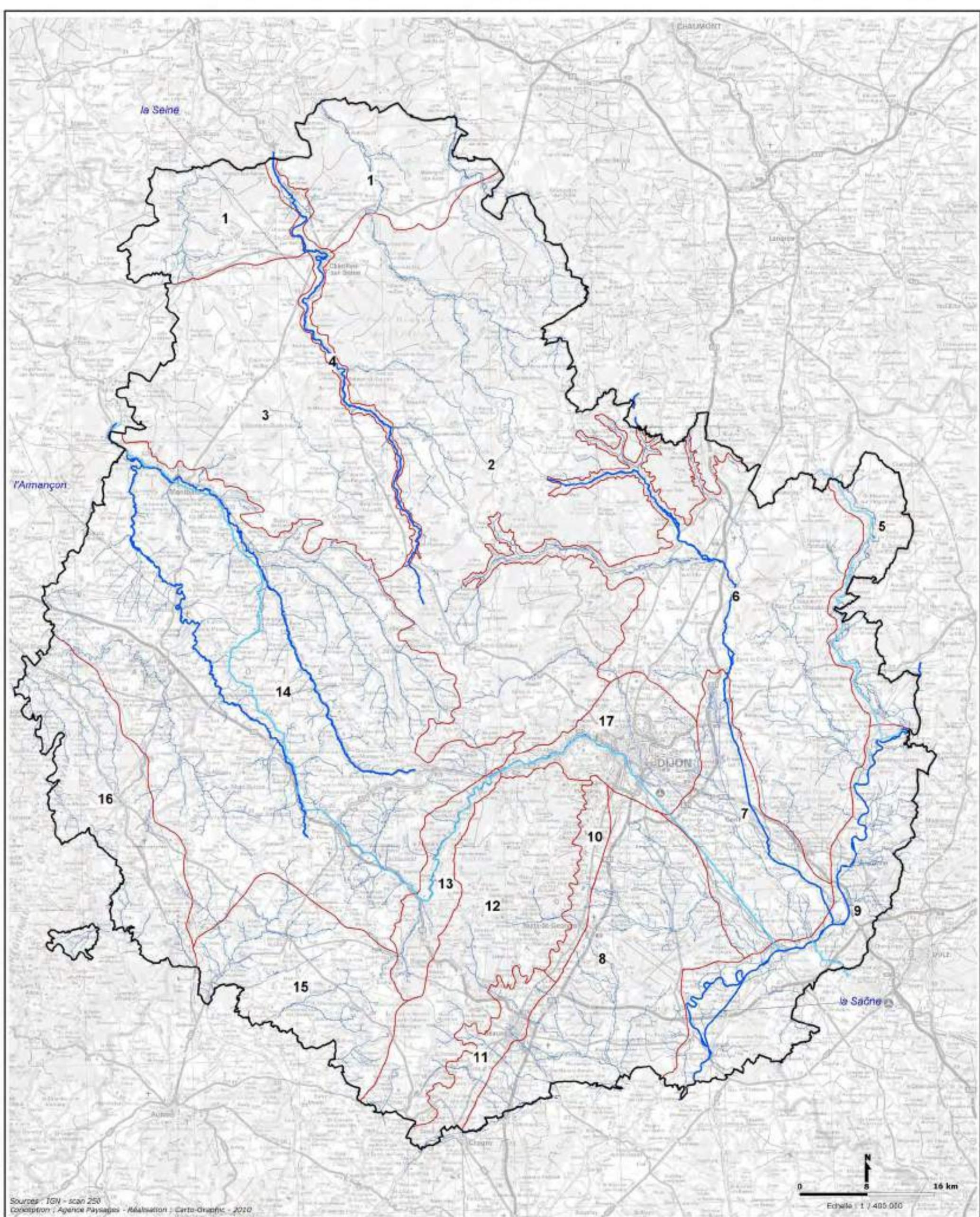
1. les coteaux du châillonnais
2. le plateau forestier du châillonnais
3. le plateau du duesmois
4. la vallée de la Seine
5. la Vingeanne
6. les trois rivières
7. les basses vallées de tille et ouche
8. la plaine méridionale
9. le val de Saône
10. la côte de nuits
11. la côte de Beaune
12. les hautes côtes
13. la haute vallée de l'ouche
14. l'Auxois
15. le pays d'Arnay
16. les marges du morvan
17. le dijonnais

### Les limites

Une attention particulière a été portée sur la position des limites, sachant que les exigences du système d'information géographique qui intègre l'ensemble des données cartographiques produites nous obligent à des délimitations nettes quand les transitions réelles sont parfois plus douces et progressives. Les délimitations d'unités paysagères précédemment définies dans des travaux à d'autres échelles (atlas régional, charte du PNR) ont été prises en compte, tout comme celles des atlas de départements adjacents ou de régions voisines) pour éviter toute incohérence.

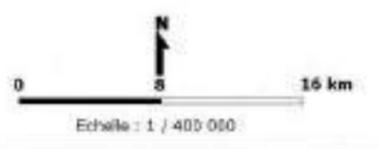
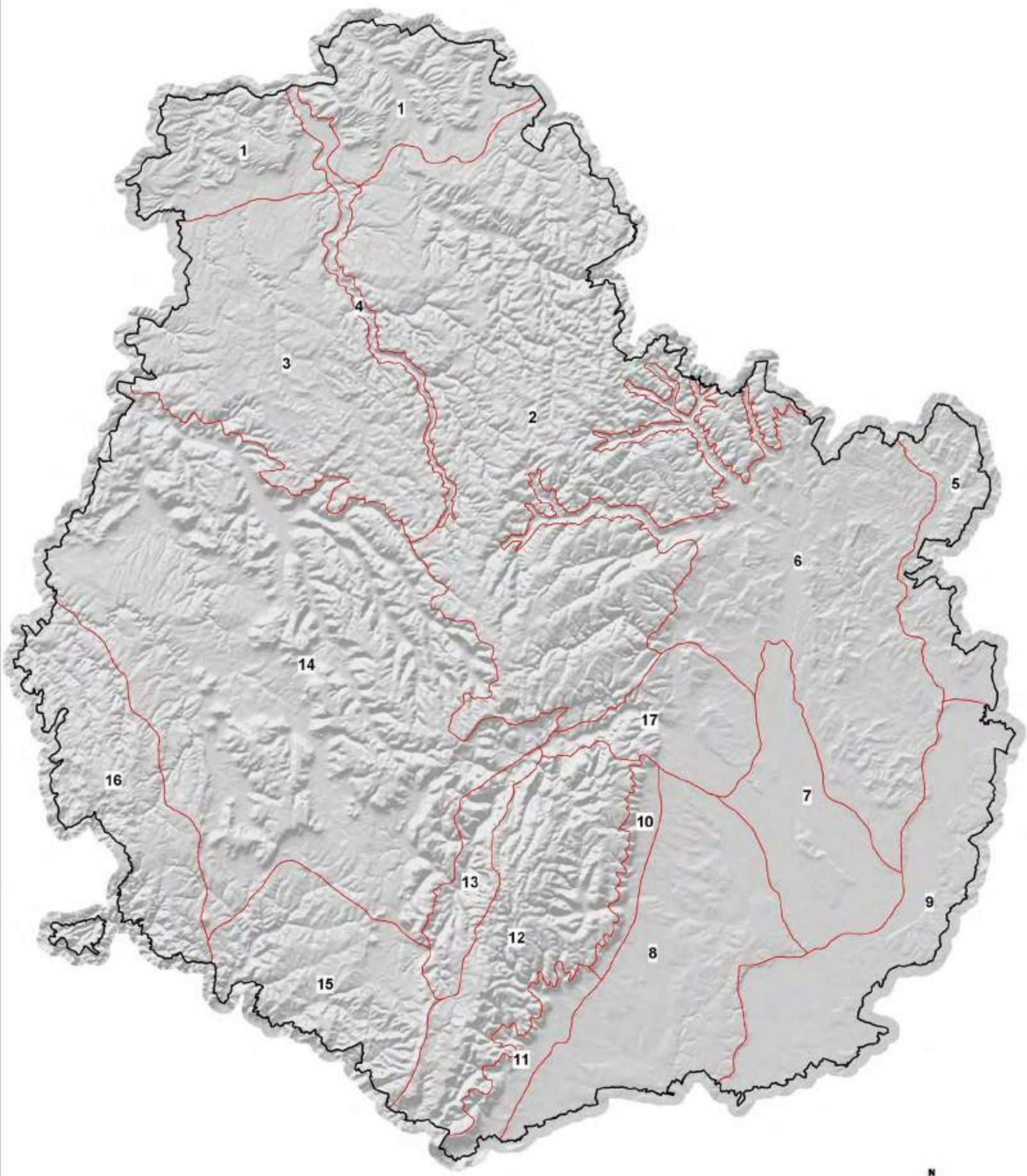
*cf. Annexe 4*

*(carte en insert page suivante)*

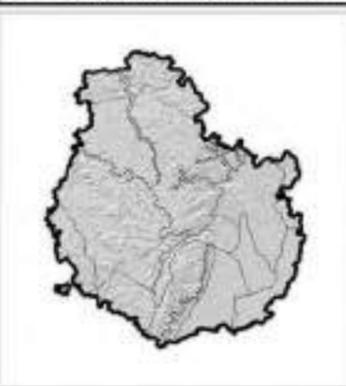


- Principaux cours d'eau
- Canal
- Limite départementale
- Limite des unités paysagères
- 11 Numérotation des unités paysagères





Sources : IGN - MNT  
 Conception : Agence Paysages - Réalisation : Carto-Graphic - 2010



- Limite départementale
- Limite des unités paysagères
- 11** Numérotation des unités paysagères



## 2.2. l'organisation de chaque fiche

la présentation de chacune des unités paysagères fait l'objet d'un développement sur 13 pages environ qui explicitent ce qui compose les différentes dimensions de la notion de paysage :

- **Une Première APPrOChe sensible , PerCePtive** de ce qui fait le caractère principal de l'unité (son « identité ») symbolisé par le choix d'une représentation (photo) et d'une phrase de description type. le nom, la localisation, des données principales complètent cette présentation. la densité de population indiquée est une moyenne simplement indicative.

*[page 1 de la fiche]*

- **les AsPeCts du PAysAge** où, à partir de la carte de délimitation de l'unité paysagère, sont explicitées les limites et leurs articulations avec les paysages et structures voisins et où sont retracées les ambiances ressenties (ouverture ou fermeture...) et les perceptions (balcon, point de vue...). les communes, cantons et intercommunalités impliquées sont aussi détaillés.

*[pages 2 & 3 de la fiche]*

- **les struCtures et éléments**

(au sens de la loi dite « paysage » du 8 janvier 1993) qui caractérisent les unités : ils sont formalisés à travers la réinterprétation de la photo de référence de la première page (ses lignes de force et éléments importants sont soulignés par des traits et des à-plats de couleur), et grâce à un « bloc diagramme » en vis-à-vis, dont la légende reprend et localise certaines des couleurs utilisées pour la photo.



**Le bloc-diagramme** est une représentation typologique, qui montre la forme, les proportions, les combinaisons spatiales et géométriques des motifs et éléments de territoire qui constituent la « *structure paysagère type* » de l'unité. Cette représentation ne repose sur aucun choix de « point de vue » réel et n'est pas mise en perspective (c'est une vue cavalière, sans point de fuite).

le volume dessiné du bloc-diagramme est « habillé » par des structures et des éléments représentés avec le même symbolisme, explicité dans une légende générale. des images légendées indiquent également des éléments de paysage caractéristiques de l'unité.

*[pages 4 & 5 de la fiche]*

• | **A ChArPente** du **PAysAge**

décrit, face à une carte reprenant l'orographie et l'hydrographie de l'unité, les caractères du relief, de la géomorphologie et de la géologie ainsi que de la présence de l'eau qui la caractérisent. ce socle détermine, partiellement seulement, l'identité de l'unité.

*[pages 6 & 7 de la fiche]*

• | **A PrégAnCe** **humAine**

met en évidence la forme que prennent sur l'unité les différentes dimensions de l'anthropisation des territoires : la forêt et l'agriculture, l'occupation des sols, l'implantation du bâti et le réseau viaire – elles sont illustrées par des cartes d'occupation du sol de l'unité issues des données de corine land cover.

*[pages 8 & 9 de la fiche].*

**À NOTER**

Les **légendes** sont communes à toutes les fiches (et présentes à l'identiques) : certains éléments indiqués dans la légende peuvent ainsi ne pas se retrouver, pour une unité donnée, dans son bloc-diagramme ou sur ses cartes.

Sur toutes les cartes, des **carrés noirs** situent les chefs-lieux de canton (leur nom est aussi rappelé selon les cartes).

**légende**

Source : BD Carthage & BD Alti - IGN.



Courbe de niveau (équidistance 20 m)



Cours d'eau pérenne

**légende**

Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.



Espaces boisés

Terres labourées

Vignobles

Autoroutes

Routes Régionales

Tissu urbain (continu et discontinu)

Zones d'activités, aéroports

Prairies

Vergers

Routes Principales

Réseau ferré

Espaces verts urbains

Extractions de matériaux

**légende**  
 Source : IGN - SCAN 100 & données DRE Bourgogne - 2009.



 Site classé

 Site inscrit

 Monument historique classé (avec périmètre de protection 500 m)

 Monument historique inscrit (avec périmètre de protection 500 m)

• **le PAttrimOine**

est évoqué non seulement à travers la carte des sites et monuments protégés, mais également, de façon non exhaustive, à travers les éléments les plus représentatifs de l'unité, qu'il s'agisse du patrimoine civil, militaire ou religieux, du patrimoine industriel, du petit patrimoine rural ou de grands sites de prestige. nB : *Les sites et ensembles paysagers les plus remarquables sont évoqués dans la partie 3.1 et sa carte.*

[pages 10 & 11 de la fiche]

• **les enjeux**

de l'unité sont explicités par les grandes tendances d'évolution actuelle de ses paysages, ainsi par les menaces et les vulnérabilités qui peuvent porter atteinte à leurs qualités ; des orientations sont proposées. un extrait de la carte départementale des dynamiques et des enjeux paysagers illustre les secteurs les plus sensibles.

[pages 12 & 13 de la fiche]

**légende**

| Les grands réseaux   | Les enjeux paysagers | Les grands projets d'équipement, aménagement et de développement             |
|--|----------------------|--|
| TGV  | Très fort            | Technopôle et zones d'activités (projet et rénovation)                       |
| Train  | fort                 | Zone de Développement Éolien   |
| Grandes lignes électriques aériennes   | moyen                | Carrières et gravières en activité ou en restauration à fort impact paysager |
| Les canaux   |                      | Projet d'infrastructure routière (liaison, contournement, LINC)              |
| Limite départementale  |                      | Projet d'infrastructures ferroviaires (TGV / LGV)                            |
|  |                      | Projet d'infrastructure lié à la Saône                                       |
|  |                      | Projet de mise en valeur touristique   |
| <b>Les secteurs sensibles paysagèrement</b>  |                      |  |
| Les fuseaux de perception privilégiés le long des grandes infrastructures et les secteurs de mutation paysagère rapide |                      |  |
| Chefs-lieux de canton  |                      |  |



### 2.3. les 17 unités paysagères

|   |       |
|---|-------|
| 1. les coteaux du châillonnais          | p.63  |
| 2. le plateau forestier du châillonnais | p.77  |
| 3. le plateau du duesmois               | p.91  |
| 4. la vallée de la Seine                | p.105 |
| 5. la Vingeanne                         | p.119 |
| 6. les trois rivières                   | p.133 |
| 7. les basses vallées de tille et ouche | p.147 |
| 8. la plaine méridionale                | p.161 |
| 9. le val de Saône                      | p.175 |
| 10. la côte de nuits                    | p.189 |
| 11. la côte de Beaune                   | p.203 |
| 12. les hautes côtes                    | p.217 |
| 13. la haute vallée de l'ouche          | p.231 |
| 14. l'Auxois                            | p.245 |
| 15. le pays d'Arnay                     | p.259 |
| 16. les marges du morvan                | p.287 |
| 17. le dijonnais                        | p.301 |



## les coteaux du Châtillonnais



Au nord du département, entre plateau boisé et dépression allongée d'est en ouest, s'étire la dernière cuesta du Bassin parisien, dont les coteaux produisent à nouveau du crémant.

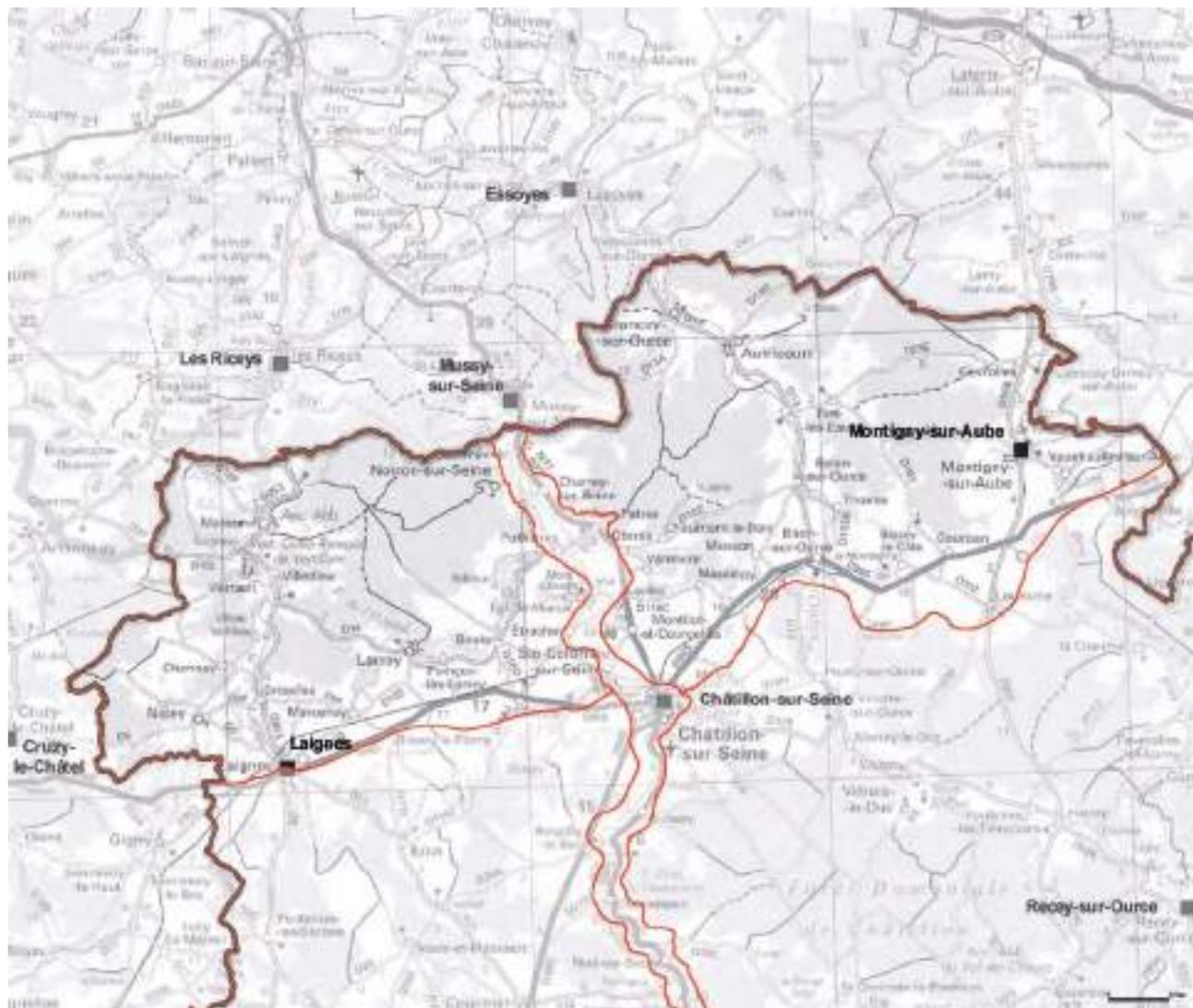


### données

|                      |                                 |
|----------------------|---------------------------------|
| Superficie :         | 498,4 km <sup>2</sup>           |
| Altitude maximale :  | 355 m                           |
| Altitude minimale :  | 182 m                           |
| Population estimée : | 13 263 habitants (source 2006)  |
| Densité estimée :    | 26,6 habitants/ km <sup>2</sup> |

# ASPECTS DU PAYSAGE

## LOCALISATION



**légende**  
Source : IGN



## AMBIANCES ET PERCEPTIONS



1



2



3

depuis la plaine, les coteaux ferment la vue au nord d'un versant abrupt. Seul le rebord boisé de leur plateau est perceptible. [1] les vallées encaissées qui l'entaillent encadrent le regard dans des couloirs visuels. Au Sud, l'élévation plus progressive du relief, renforcé ou non d'une limite forestière, limite tout de même rapidement la vue.

À l'inverse, depuis les coteaux, le regard porte au loin vers le Sud. des points hauts à mi-coteau et depuis les buttes offrent des vues panoramiques sur la Vallée et les marges des plateaux qui la prolongent. [2] & [3]

les perceptions le long des voies renforcent l'effet couloir à dominante est/ouest de la plaine. il y a opposition entre le plateau fermé, sec et boisé, son coteau au parcellaire linéaire, et la large vallée aux grandes parcelles céréalières, ouvertes au regard.

## LIMITES ET ARTICULATIONS

Situé en limite nord du département, cette unité s'ancre sur la dernière cuesta du bassin parisien : ses coteaux surplombent la vallée qui les borde au Sud.

l'unité paysagère s'étend jusqu'à l'extrême sud de la « vallée », dépression qui prend en écharpe le plateau et ses coteaux, depuis le village de Laignes jusqu'à Veuxhautes-sur-Aube. elle s'appuie sur le rebord du duesmois au Sud-ouest et sur le plateau forestier du châtillois au Sud-est, qui limitent l'unité.

*« Aux abords de Châtillon s'élève vers le nord une haute falaise empanachée de forêts, précédée de buttes-témoins comme les jumeaux de Massingy et quatre fois entaillée par les rivières : c'est la « côte » qui limite aux confins du département le plateau calcaire du Tonnerrois aussi pauvre et aussi solitaire que la montagne. »*

mArius pEyre

**Communes impliquées**

Autricourt, Belan-sur-Ource, Bissey-la-Côte, Bissey-la-Pierre, Boudreville, Bouix, Brion-sur-Ource, Cérilly, Channay, Charrey-sur-Seine, Châtillon-sur-Seine, Chaumont-le-Bois, Courban, Étrochey, Gevrolles, Gomméville, Grancey-sur-Ource, Griselles, Laignes, Larrey, Louesme, Marcenay, Massingy, Molesme, Montigny-sur-Aube, Montliot-et-Courcelles, Mosson, Nicey, Noiron-sur-Seine, Obtrée, Poinçon-lès-Larrey, Pothières, Prusly-sur-Ource, Riel-les-Eaux, Sainte-Colombe-sur-Seine, Thoirs, Vannaire, Vertault, Veuxhautes-sur-Aube, Villedieu, Villers-Patras, Vix.

**Cantons impliqués**

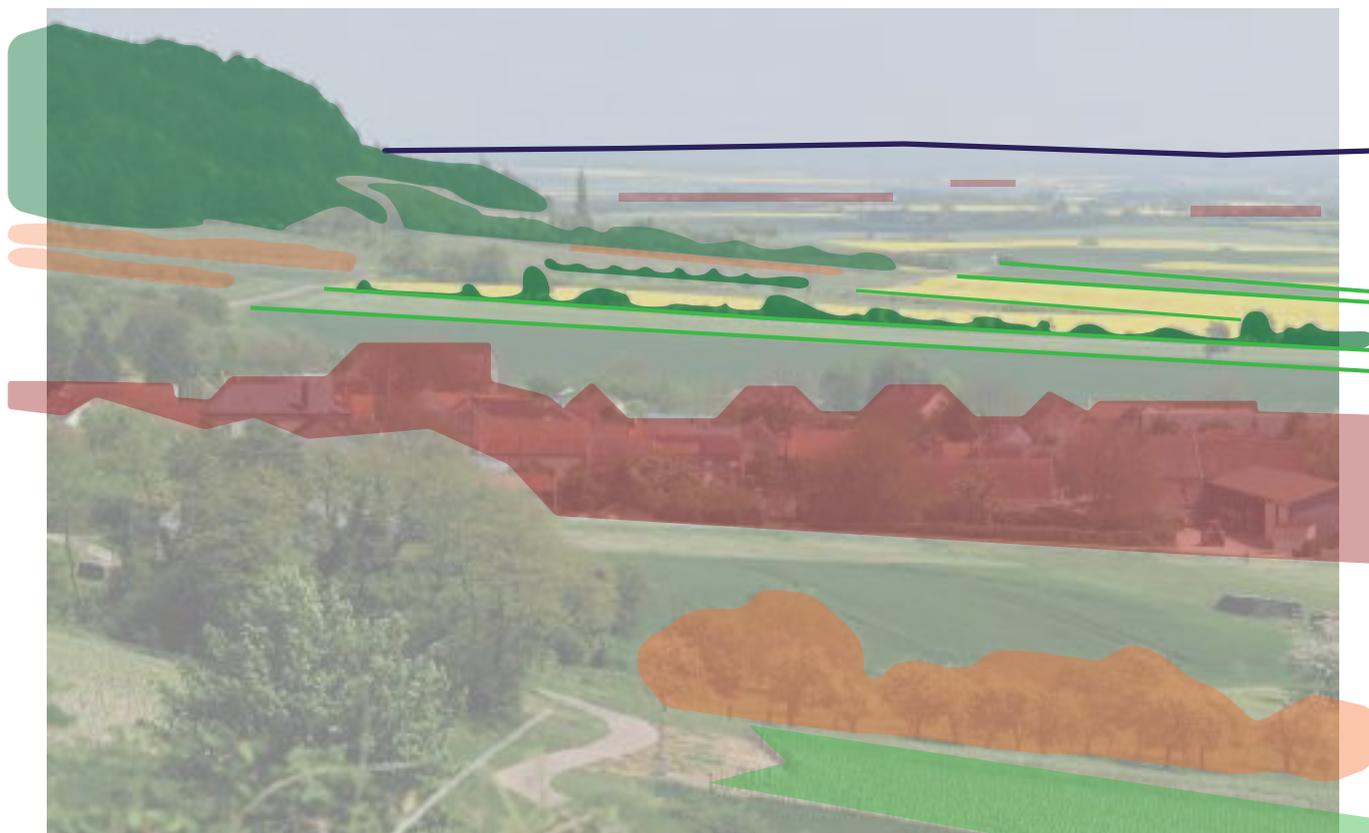
Châtillon-sur-Seine, Laignes, Montigny-sur-Aube.

**ePCI impliqués**

CC du Pays Châtillonnais.

## STRUCTURES ET ÉLÉMENTS

## CROQUIS INTERPRÉTATIF



Les forêts qui recouvrent la majorité du plateau adoucissent le relief abrupt de cuesta et des profondes vallées.



La Vallée, dédiée à l'agriculture céréalière de plein champ, offre des paysages dont l'horizontalité est renforcée par le type d'agriculture. Seuls les rares silos et bosquets donnent du relief à ce paysage aux vastes étendues.

La RD965, rectiligne, qui parcourt la Vallée, est marquée d'alignements d'arbres au feuillage vivement coloré, prunus et érables bigarrés, points d'appel qui annoncent une entrée de ville ou un croisement.



Un découpage parcellaire géométrique, ponctué de terrasses, de haies et d'arbres isolés, habille les versants.



De nombreux potagers, ceinturés de clôtures basses en pierres levées, jouxtent les maisons villageoises.



BLOC DIAGRAMME

Le sommet du coteau a été reconquis par des résineux qui forment un bourrelet plus sombre.

Des vignes, produisant le fameux Crémant, reviennent sur les versants.

Des sommets boisés de feuillus avec des clairières de grandes cultures.

Le village au pied du coteau, où perlent les sources.

Le parcellaire étroit est tracé perpendiculairement à la pente.

Dans la plaine au pied du coteau, des parcelles couvertes de grandes cultures ponctuées de fermes et de silo.

Dans la pente, des lignes de vergers et des cultures de petits fruits.



légende des BIOCs

- |  |   |  |  |  |  |   |
|--|---|--|--|--|--|---|
|  Boisement feuillu ou mixte |  Boisement résineux        |  Prairie    |  Terre labourée |  Vigne            |  Maraîchage |   |
|  Jardin urbain              |  Arbre fruitier<br>Vergers |  Peupleraie |  Arbre isolé    |  Alignement d'arbre |  Haie       |  Ripisylve |

# CHARPENTE PHYSIQUE

## OROGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE



### légende

Source : BD Carthage & BD Alti - IGN.



Courbe de niveau (équidistance 20 m)



Cours d'eau pérenne

## RELIEF



« La Vallée châtilonnaise, qui les prend [les plateaux] en écharpe du Sud-Ouest au Nord-Est, introduit un autre paysage. »

« L'eau court à fleur de terre dans les vallées aux versants indécis. »

g eorgeS C hABot



« [...] le pays des quatre vallées où les eaux ne cessent de se perdre et de ressurgir, vallées de la Seine, de la Laigne, de l'Ource et de l'Aube. »

h. Foretier et h.d rouot



le plateau a une altitude moyenne comprise entre 300 et 350 mètres. il remonte sur son rebord sud avant de dominer par des coteaux d'environ 80 mètres la dépression marneuse qui s'allonge d'est en ouest. [1] & [3]

des vallées encaissées le cisèlent. c'est l'affouillement de la roche par les eaux qui a sculpté ce plateau, comme en attestent les buttes-témoins boisées, telles que le mont lassois ou les jumeaux de massingy, qui ont résisté à une importante érosion. [2]

## EAU

Au nord, le plateau calcaire est entaillé à la perpendiculaire par quatre vallées étroites et encaissées : celles des rivières de la laignes, la Seine, l'ource et l'Aube. elles s'écoulent vers le nord, en direction du bassin versant de la Seine. [4]

les plateaux calcaires du châtillois, de nature karstique, sont très secs car l'eau de pluie s'infilte dans ce sol poreux. lorsque l'eau rencontre une couche marneuse, elle ressort sous forme de résurgences. c'est pourquoi de nombreuses sources, appelées doux, jaillissent des profondeurs sur les rebords de la vallée et alimentent les cours d'eaux. la plus célèbre est la doux de châtilon-sur-Seine.

le contact des couches calcaires et marneuses est aussi propice à la présence de nombreux petits marais de pente. [5]

## PRÉGNANCE HUMAINE

## FORÊT



Espaces boisés



le plateau calcaire, forestier et aride, est couvert de feuillus, essentiellement des hêtres, des chênes et des charmes.

Quelques reboisements en résineux, notamment en pins d'Autriche, ont contribué à l'accroissement de la surface occupée par la forêt. cependant, ces reboisements sont peu visibles et les feuillus restent dominants.

ces forêts sont propices à la chasse au sanglier, au cerf et au chevreuil.

## AGRICULTURE



le passage du plateau forestier aux vallées agricoles se fait en douceur grâce aux versants et terrasses cultivés, orientés vers le Sud, qui accueillent les formes géométriques de la vigne et des vergers. le châtilonnais est la deuxième région viticole du département après la célèbre côte.

les vallées encaissées des quatre rivières sont propices à une agriculture de type bocager : les vaches laitières brunes y sont élevées dans les prairies.

la vaste dépression fertile de la Vallée est dédiée à l'agriculture céréalière de plein champ : diverses céréales, betteraves, pommes de terre et navets y sont récoltés. la culture des terres y reste tournée vers l'élevage, pour compléter l'alimentation des troupeaux.

## légende

Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.



|   |                  |   |          |
|---|------------------|---|----------|
|  | Terres labourées |  | Prairies |
|  | Vignobles        |  | Vergers  |

BÂTI



Si le plateau est désert, la Vallée châtilonnaise est considérée comme le cœur vivant de l'unité. la rareté de l'eau a contraint l'installation humaine. les villages sont situés en pied de côte, souvent liés à la présence d'une source, ou le long des rivières, dans les vallées encaissées.

les villages sont amples, leur habitat très espacé.

« Châtillon est le nœud vital de cette vaste région. »  
Albert C olomBet



RÉSEAU VIAIRE



la dépression, par son ampleur, a été favorable à l'installation des infrastructures de transport.

la rd 965 ainsi que la ligne de chemin de fer (dont la vocation était industrielle et militaire) traversent la Vallée en son centre, d'est en ouest, entre l'Yonne et la Haute-Marne. la rd 971 suit la vallée de la Seine.

cependant, la vallée n'est desservie par aucune voie rapide de communication. c'est une zone de passage secondaire dans le département.



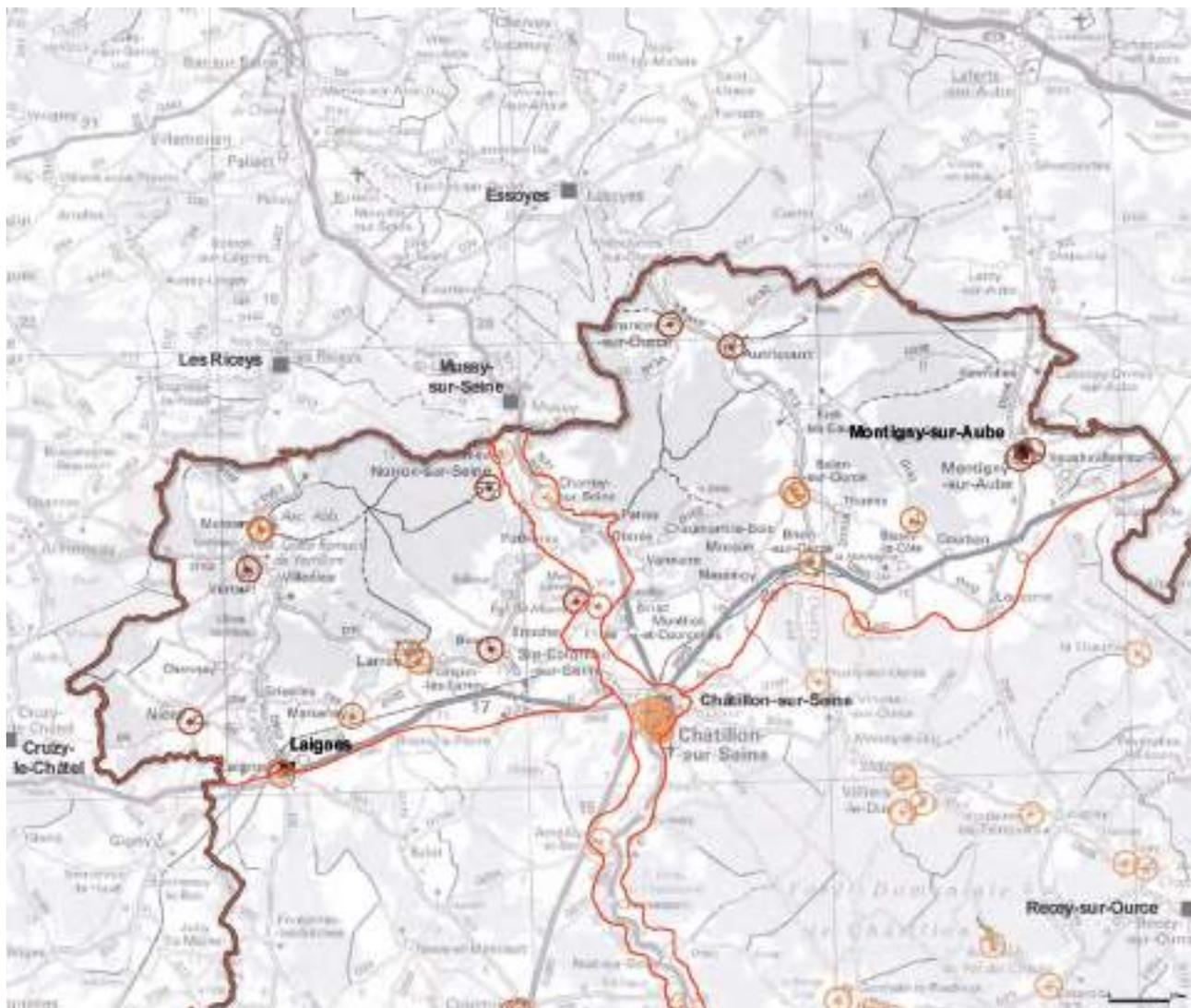
**légende**

Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.



# PATRIMOINE

## SITES ET MONUMENTS PROTÉGÉS



**légende**

Source : IGN - SCAN 100 & données DRE Bourgogne - 2009.



Site classé



Site inscrit



Monument historique classé (avec périmètre de protection 500 m)



Monument historique inscrit (avec périmètre de protection 500 m)



1

l'abbaye de molesmes, blottie au creux d'un méandre de la vallée de la laignes, reflète l'imprégnation religieuse de ce territoire, qui s'affiche comme l'église de poinçon-les-larrey, qui surveille la vallée depuis son belvédère privilégié et qui appelle aussi le regard, ou qui marque plus discrètement, comme ces nombreuses croix de chemin. [1] & [2]

l'exploitation forestière des plateaux servait autrefois à alimenter les forges des vallées, associées à la ressource en eau, doux ou lac. Aujourd'hui presque disparue, l'industrie du fer avait alors fait la richesse des vallées châillonaises. ce patrimoine a été préservé et mis en valeur (ici à marcenay). [3] & [4]



2



3

« Le Châtillonnais était une des grandes régions industrielles françaises. »

g eorgeS C hABot

« Châtillon, place forte, ville de monastères puis ville métallurgique, utilisant les minerais de fer locaux et le charbon de bois. »

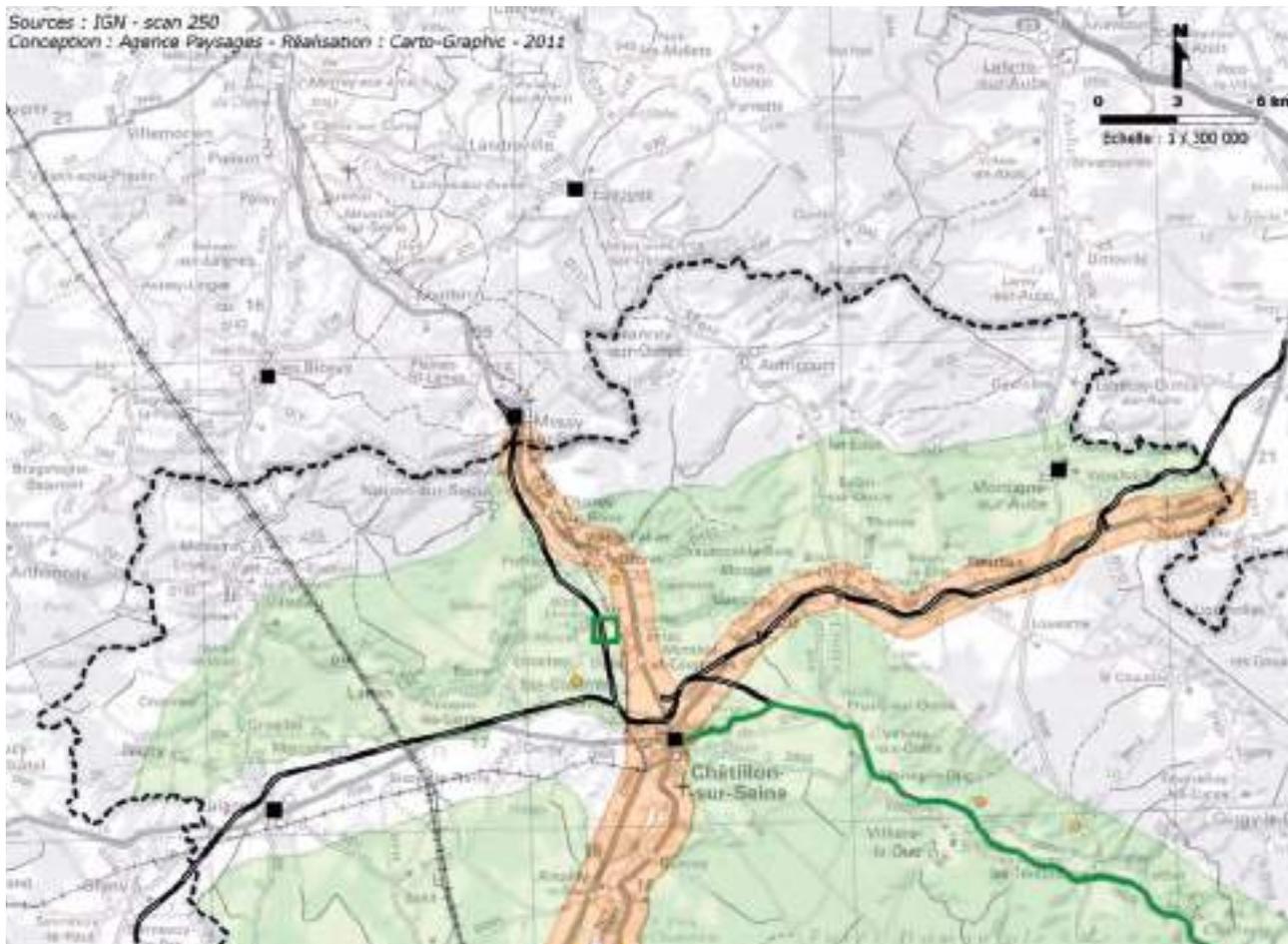
mAriUS p eyre



4

# ENJEUX

## FRAGILITÉS ET SENSIBILITÉS



### légende

|  |   |  |
|--|---|--|
| <p><b>Les grands réseaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— TGV</li> <li>— Voies</li> <li>— Grands lignes électriques amériques</li> <li>— Les canaux</li> <li>--- Limite départementale</li> </ul> <p><b>Les secteurs sensibles paysagèrement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les franges de perception privilégiée le long des grandes infrastructures et les secteurs en mutation paysagère rapide</li> <li>■ Chefs-lieux de canton</li> </ul> | <p><b>Les enjeux paysagers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Très fort</li> <li>■ Fort</li> <li>■ Moyen</li> </ul> | <p><b>Les grands projets d'équipement, aménagement et de développement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Technopôle et zones d'activités (projet et rénovation)</li> <li>■ Zone de Développement Éclairé</li> <li>○ Carrières et gravières en activité ou en restauration à fort impact paysager</li> <li>■ Projet d'infrastructures routières (basse, contrairement LINO)</li> <li>■ Projet d'infrastructures ferroviaires (TGV / UGV)</li> <li>■ Projet d'infrastructures lié à la Saône</li> <li>■ Projet de mise en valeur touristique</li> </ul> <p><b>DYNAMIQUES ET ENJEUX PAYSAGERS DE LA CÔTE D'OR</b><br/> <i>(se reporter à la légende détaillée)</i></p> |
|--|---|--|

## TENDANCES ACTUELLES D'ÉVOLUTION



1

- tendance aux formes géométriques rigides lors des récents défrichements dans les versants en faveur de la viticulture. [1] & [2]
- développement de l'intérêt pour les vestiges du mont lassois (tombe de Vix, oppidum, ville celtique), tant au point de vue scientifiques et culturel que touristique : projet muséographique...



2

## MENACES, VULNÉRABILITÉS ET ORIENTATIONS

- > les abords de châtilon-sur-Seine et de la rd 965 sont des espaces paysagèrement extrêmement sensibles, offerts au regard et soumis à une plus importante pression foncière. le paysage des entrées de ville et village doit être particulièrement soigné (signalétique maîtrisée, arbres d'alignement, cheminements doux...).
- > les réseaux aériens ont un fort impact visuel : ils sont très présents au Sud-ouest de l'unité (concentration de lignes à très haute tension) et dans les villages. ils peuvent être moins visibles au sein du tissu bâti. [3] & [4]
- > il peut y avoir risque d'érosion en cas de défrichement excessif dans la pente. À l'inverse, malgré la reconquête viticole, des pentes restent soumises à l'enfrichement par des résineux. [5]



3



4



5



## le plateau forestier du Châtillonnais



la forêt domine sur ce grand plateau penché, creusé de vallées étroites.  
l'habitat y est traditionnellement rare.

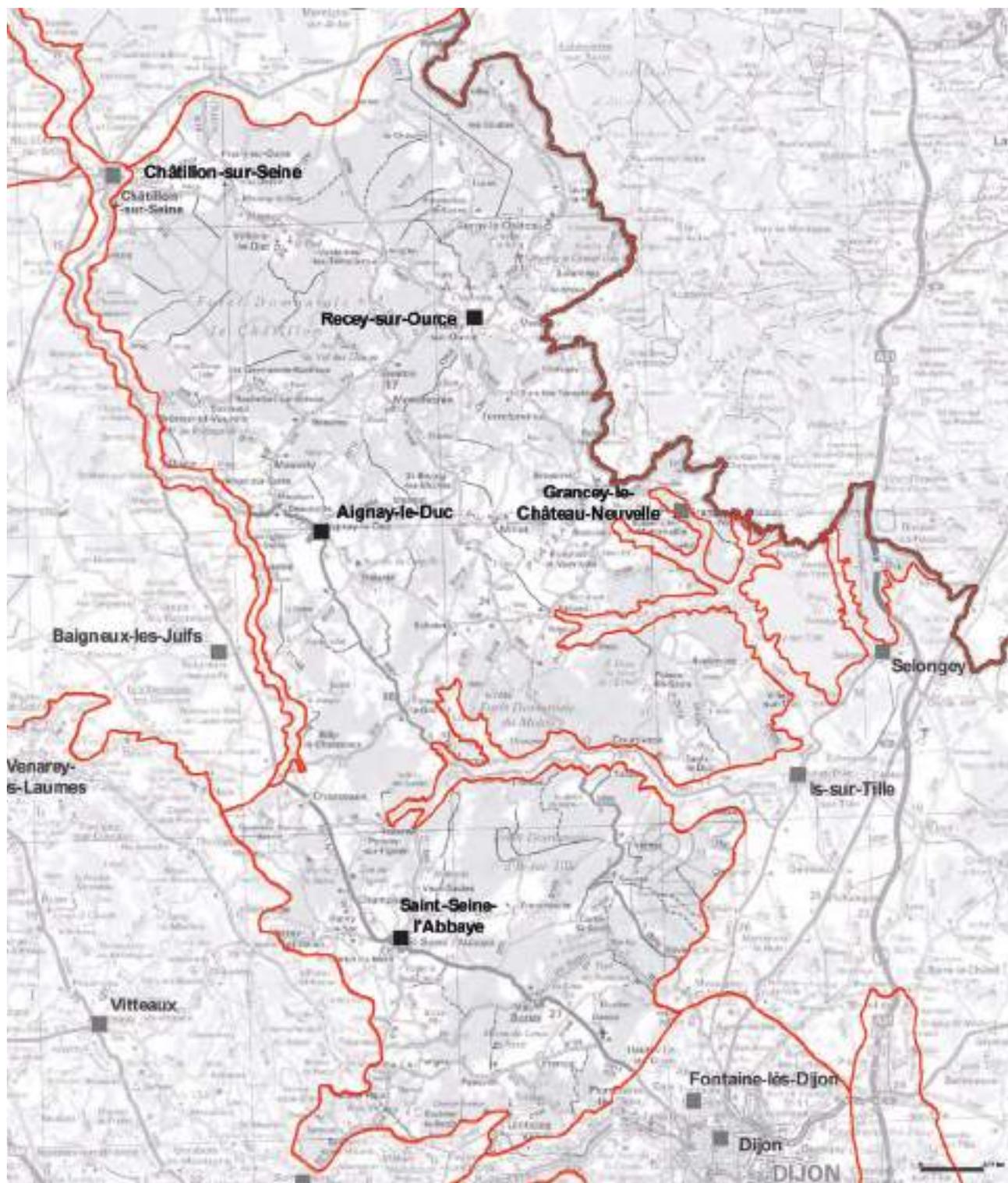


### données

|                      |                                |
|----------------------|--------------------------------|
| Superficie :         | 1 674 km <sup>2</sup>          |
| Altitude maximale :  | 600 m                          |
| Altitude minimale :  | 226 m                          |
| Population estimée : | 44 032 habitants (source 2006) |
| Densité estimée :    | 26,3 habitants/km <sup>2</sup> |

# ASPECTS DU PAYSAGE

## LOCALISATION



**légende**

Source : IGN





1

« Planures arides et vallées fertiles, le pays que le langage populaire appelle la Montagne est fait de ces deux aspects, comme l'Auxois. Mais les plateaux s'y élargissent en de larges plateaux calcaires où règne la forêt coupée de chaumes, et les vallées n'y sont plus que d'étroits sillons. »

H. FORETIER et H. DROUOT



2

## LIMITES ET ARTICULATIONS

le plateau forestier du châillonnais se situe dans la partie nord-est du département.

l'unité paysagère est bordée à l'ouest par la vallée de Seine et au nord par la dépression de la vallée châillonnaise. Au Sud-est, les entailles des vallées des tilles et de l'ignon annoncent l'unité paysagère des trois rivières. Au Sud, le rebord boisé domine le dijonnais et la haute vallée de l'ouche.

le plateau se prolonge au nord-est dans le plateau de langres.

## AMBIANCES ET PERCEPTIONS

Alors que le couvert forestier des plateaux bloque la vue et ferme les horizons, les vallées étroites sont autant de couloirs visuels qui attirent le regard. leurs rebords et leurs versants offrent parfois des belvédères. le paysage plus diversifié de ces vallées, qui correspond à un changement d'échelle vers l'intime, est de fait davantage vécu et perçu par les populations que celui des plateaux boisés. [1]

Si le couvert forestier ici domine, cette unité paysagère propose trois ambiances différentes :

- de vastes étendues boisées que traversent les routes, [2]
- des trouées de grandes cultures comme autant de clairières ménageant différents plans, de bosquets en lisières,
- des vallées étroites entaillant le plateau...

la vallée de l'ource et ses nombreux affluents constituent un ensemble particulièrement remarquable et unifié.

### Communes impliquées

Ahuy, Aignay-le-Duc, Aisey-sur-Seine, Ancey, Avelanges, Avot, Barjon, Baulme-la-Roche, Beaulieu, Beaunotte, Bellenod-sur-Seine, Beneuvre, Billy-lès-Chanceaux, Bissey-la-Côte, Blaisy-Bas, Blaisy-Haut, Blessey, Bligny-le-Sec, Boudreville, Boussenois, Brémur-et-Vaurois, Brion-sur-Ource, Buncey, Bure-les-Templiers, Busseaut, Busserotte-et-Montenaille, Bussièrès, Bussy-la-Pesle, Buxerolles, Chaignay, Chambain, Chamesson, Champagny, Chanceaux, Châtillon-sur-Seine, Chaugey, Courban, Courlon, Courtivron, Crécey-sur-Tille, Curtil-Saint-Seine, Cussey-les-Forges, Daix, Darois, Diénay, Drée, Duesme, Échalot, Épagny, Essarois, Étalante, Étaules, Faverolles-lès-Lucey, Fleurey-sur-Ouche, Foncegrive, Fraignot-et-Vesvrotte, Francheville, Frénois, Frôlois, Grancey-le-Château-Neuveville, Gurgy-la-Ville, Gurgy-le-Château, Hauteville-lès-Dijon, Is-sur-Tille, La Chaume, Lamargelle, Lantenay, Le Meix, Léry, Les Gouilles, Leuglay, Lignerolles, Louesme, Lucey, Maisey-le-Duc, Mâlain, Marey-sur-Tille, Mauvilly, Menesble, Mesmont, Messigny-et-Vantoux, Meulson, Minot, Moitron, Moloy, Montmoyen, Nod-sur-Seine, Oigny, Origny, Orret, Panges, Pasques, Pellerey, Plombières-lès-Dijon, Poiseul-la-Grange, Poiseul-lès-Saulx, Poncey-sur-l'ignon, Prenoie, Prusly-sur-Ource, Quemigny-sur-Seine, Recey-sur-Ource, Rochefort-sur-Brévon, Saint-Broing-les-Moines, Saint-Germain-le-Rocheux, Saint-Germain-Source-Seine, Saint-Marc-sur-Seine, Saint-Martin-du-Mont, Saint-Seine-l'Abbaye, Salives, Salmaise, Saulx-le-Duc, Saussy, Savigny-le-Sec, Savigny-sous-Mâlain, Selongey, Somberton, Tarsul, Terrefondrée, Trouhaut, Turcey, Val-Suzon, Vanvey, Vaux-Saules, Velars-sur-Ouche, Vernois-lès-Vesvres, Vernot, Verrey-sous-Salmaise, Veuxhaulles-sur-Aube, Villecomte, Villey-sur-Tille, Villiers-le-Duc, Villotte-Saint-Seine, Villotte-sur-Ource, Voulaines-les-Templiers.

### Cantons impliqués

Aignay-le-Duc, Baigneux-les-Juifs, Châtillon-sur-Seine, Dijon, Fontaine-les-Dijon, Grancey-le-Château-Neuveville, Is-sur-Tille, Montigny-Sur-Aube, Recey-sur-Ource, Saint-Seine-l'Abbaye, Selongey, Somberton, Venarey-les-Laumes.

### ePci impliqués

CA Grand Dijon, CC Canton de Selongey, CC Forêts Lavières et Suzon, CC Pays Châtillonnais, CC Pays d'Alésia et de la Seine, CC Pays de Saint-Seine-l'Abbaye, CC Somberronnais, CC Sources de la Tille, CC Vallée de l'Ouche, CC Vallées de la Tille et de l'ignon.

## STRUCTURES ET ÉLÉMENTS

## CROQUIS INTERPRÉTATIF



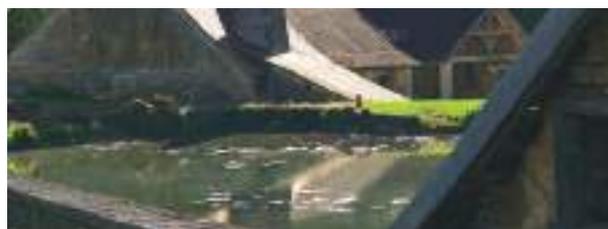
Un réseau de murs bâtis de pierre calcaire délimite jardins et propriétés.



Les clochers des villages situés sur les versants attirent encore plus le regard, tels des points de repère, dans l'axe des vallées.



Les vallées sont creusées par leur rivière à la ripisylve fournie.



Lavoirs, moulins, canaux témoignent d'un usage traditionnel et approfondi de l'eau.

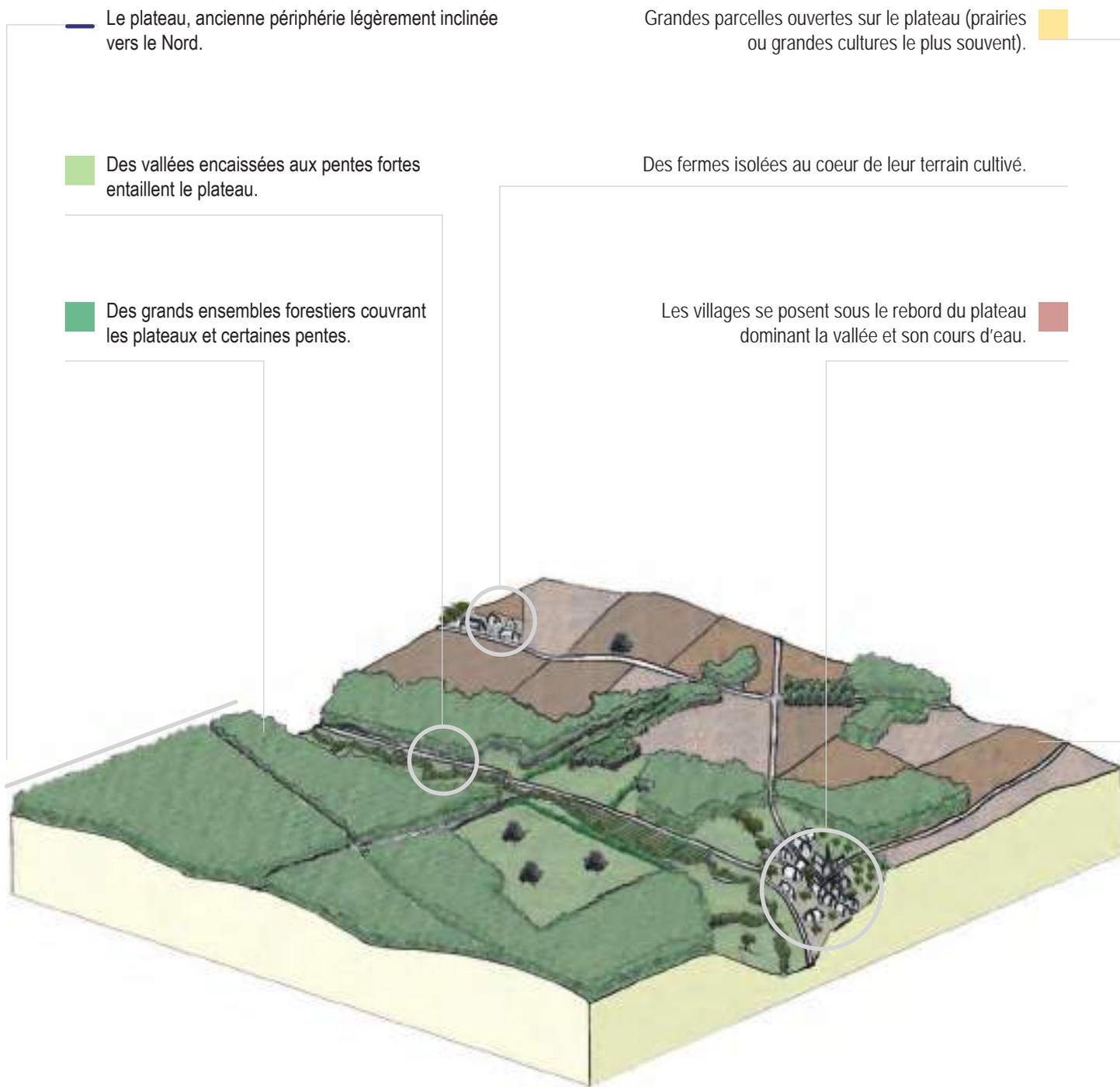


La structure bocagère modèle les paysages des vallées.



La verticalité des silos, châteaux d'eau ou du radar de Blaisy-Bas (ci-dessus, à droite) renforce par contraste l'impression de planitude du plateau qui les accueille.

BLOC DIAGRAMME



**légende des BIOCs**

- |  |  |  |  |  |  |   |
|--|--|--|--|--|--|---|
|  Boisement feuillu ou mixte |  Boisement résineux       |  Prairie    |  Terre labourée |  Vigne            |  Maraîchage |   |
|  Jardin urbain              |  Arbre fruitier<br>Verger |  Peupleraie |  Arbre isolé    |  Alignement d'arbre |  Haie       |  Ripisylve |

# CHARPENTE PHYSIQUE

## OROGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE



**légende**

Source : BD Carthage & BD Alti - IGN.



Courbe de niveau (équidistance 20 m)



Cours d'eau pérenne



1

« Les plateaux forment une masse assez homogène où dominent les calcaires entrecoupés de marnes, accumulés sur plus de 200 mètres d'épaisseur. »

g eorgeS C hABot



2



3

## RELIEF

en opposition aux deux dépressions qui l'encadrent au nord et au Sud-est, le plateau forestier du châ-tillonnais fait figure de « montagne ».

l'altitude de ce plateau incliné vers le nord varie entre 300 et 600 mètres. le rebord est ainsi plus marqué au Sud, au-dessus de Somberton.

il est constitué d'une roche marno-calcaire et a été formé au cours de l'ère secondaire (Jurassique). le réseau compliqué de failles, généralement orientées vers le nord-est, est à l'origine de la diversité des affleurements rocheux. Quelques carrières ont été creusées dans le plateau afin d'en exploiter sa roche calcaire. [1]

il est entaillé de nombreux cours d'eau : combes étroites et encaissées aux versants parfois chapeautés de falaises et d'affleurements calcaires, ou pentes plus douces des versants des vallées principales comme l'ource.

## EAU

en contraste avec la sécheresse de la roche calcaire du plateau, l'eau jaillit et s'écoule. le plateau en effet abrite un réseau karstique important, à l'origine des nombreuses sources présentes dans les vallons : l'eau absorbée est ainsi redistribuée vers les différentes rivières qui ont entamé le plateau, pour ensuite se répartir entre les bassins versants de la Saône (du Rhône) au Sud-est et de la Seine au nord (revinon, coquille, Brevon, Aube et Aubrette...). [2] & [3]

des rivières plus importantes l'ont aussi découpé :

- s'écoulant vers le nord, l'ource et son chapelet d'affluents (digeanne, groème, Arc...), dont le lit s'ouvre à l'aval ;
- vers le Sud, le Val Suzon, sous-entité très délimitée, au lit encaissé, et fortement protégée aux portes de dijon.

les vallées des tilles, de la Venelle et de l'ignon, qui appartient à l'unité des trois rivières, y prennent leur source.

# PRÉGNANCE HUMAINE

## FORÊT



Espaces boisés

la forêt châtilonnaise, « une des plus grandes et des plus belles forêts de France » (Foretier & drouot ), recouvre plus de la moitié de cette unité.

les vastes massifs forestiers, étendus et continus, sont composés essentiellement de feuillus (chênes, charmes, hêtres...) et peu enrésinés.

cette forêt très exploitée est héritée de l'occupation monacale sous le moyen-Âge, comme en témoignent les nombreuses abbayes du châtilonnais. une telle exploitation a permis de mettre en valeur ces terres jugées difficiles, peu fertiles. elles permettaient de produire du charbon de bois ; de nombreuses scieries sont toujours présentes.



## AGRICULTURE



**légende**

Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.



- Terres labourées
- Prairies
- Vignobles
- Vergers

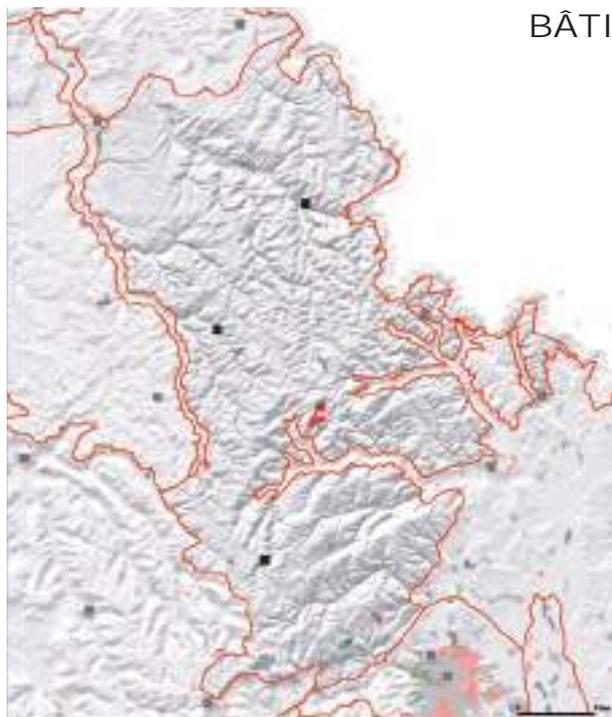


les clairières, souvent créées suite à des défrichements et occupées par l'homme et les champs agricoles, sont autant de trouées qui font entrer la lumière dans cette obscure forêt.

Si les grandes cultures (céréales ou légumineuses) dominent sur les hauteurs et forment des enclaves sur les plateaux, avec un parcellaire de vastes parcelles et un paysage ouvert, les vallées sont occupées par des prairies bocagères. des murs et des haies y délimitent les parcelles.



BÂTI

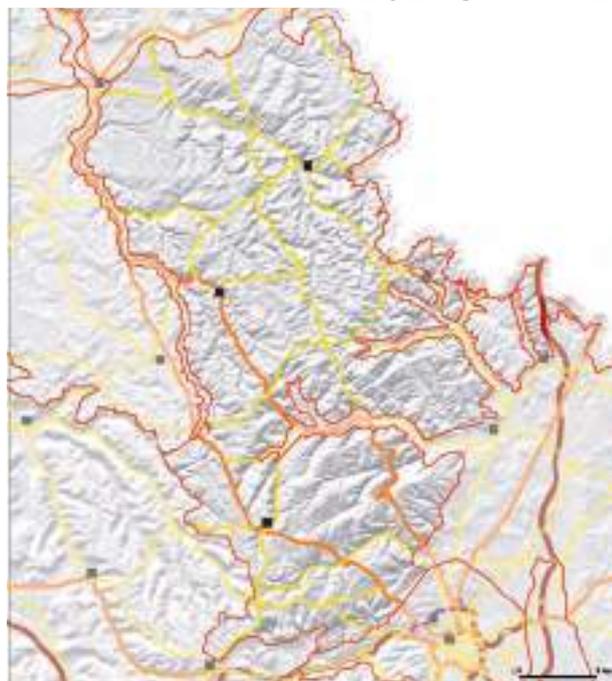


- Tissu urbain (continu et discontinu)
- Espaces verts urbains
- Zones d'activités, aéroports
- Extractions de matériaux

la densité humaine est faible. Sur les plateaux, les fermes sont isolées. elles s'organisent autour d'une cour carrée, où s'ouvrent les granges. les implantations humaines ont suivi l'eau : les villages sont situés en haut de pente sur le rebord des vallées étroites, plus rarement près de la rivière. les clochers apparaissent dans l'axe des vallées. les maisons sont en pierre grise et couvertes de lauzes. les jardins et vergers sont très présents dans le tissu du village.



RÉSEAU VIAIRE



- légende**  
Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.
- Autoroutes
  - Routes Principales
  - Routes Régionales
  - Réseau ferré

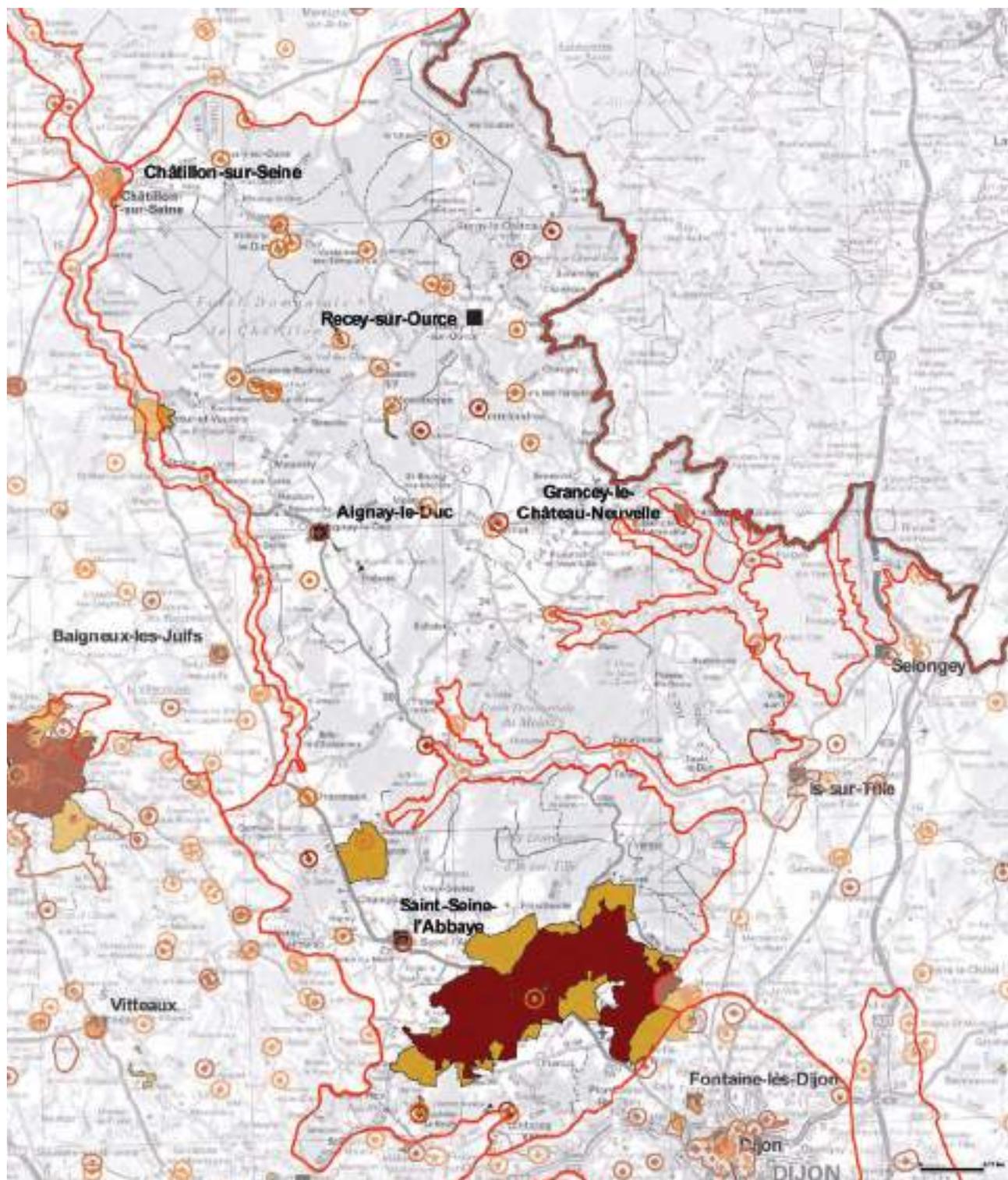


l'unité est évitée par les grands axes de circulation. la desserte est liée à la gestion forestière, traverse les grands boisements et quadrille les plateaux. la voie principale emprunte la vallée de l'ource.



# PATRIMOINE

## SITES ET MONUMENTS PROTÉGÉS



**légende**

Source : IGN - SCAN 100 & données DRE Bourgogne - 2009.



Site classé



Site inscrit



Monument historique classé (avec périmètre de protection 500 m)



Monument historique inscrit (avec périmètre de protection 500 m)



1



« Dieu de pitié »,  
Christ assis aux mains liées et couronné d'épines  
dans un oratoire formant niche



2



3



4

deux types de patrimoine dominant ici :

- le patrimoine religieux [1] lié à la présence monacale : les abbayes étaient souvent situées en fond de val qu'elles ont façonné à leur profit, exploitant la forêt et la force hydraulique,
- plus récemment, le patrimoine industriel, lié au fer (en lien étroit avec le charbon de bois et l'énergie hydraulique).

Sur ce plateau sec, les sites et le patrimoine lié à l'eau ont de profondes résonances :

- le Val Suzon,
- les sources de la Seine,
- les petits ouvrages liés aux rivières : ponts en dalle de pierre, les moulins, les ponts, les fontaines et lavoirs... [4] & [5]

des monuments historiques [2] émergent dans le paysage, chacun associé à un parc paysager de qualité, comme l'abbaye du Val de choue et le château de lantenay.

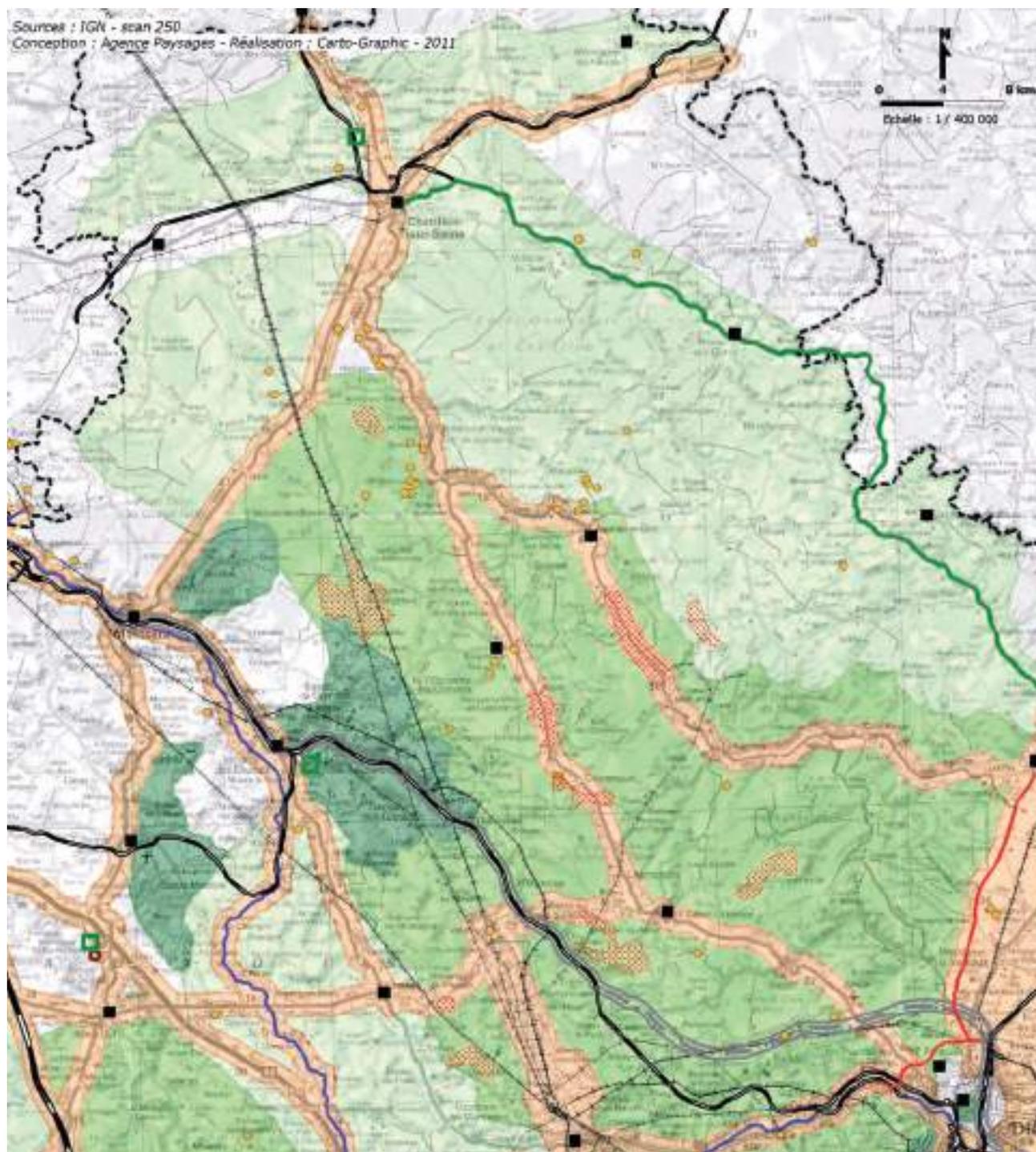
des villages de caractère bordent la forêt de châtilon : Villiers-le-duc, rochefort-sur-Brévon, recey-sur-ource... [3]



5

# ENJEUX

## FRAGILITÉS ET SENSIBILITÉS



### légende

#### Les grands réseaux

- TGV
- Train
- Lignes à haute tension
- Les canaux
- Limite départementale

#### Les secteurs sensibles paysagèrement

- Les fleuves de perception privilégiés le long des grandes infrastructures et les secteurs en restauration paysagère rapide
- Chefs-lieux de canton

#### Les enjeux paysagers

- très fort
- fort
- moyen

#### Les grands projets d'équipement, aménagement et de développement

- Technopôle et zones d'activités (projets et rénovations)
- Zone de Développement Éolien
- Carrières et gravières en activité ou en restauration à fort impact paysager
- Projet d'infrastructures routières (lignes, contournement, L190)
- Projet d'infrastructures ferroviaires (TGV / LGV)
- ▲ Projet d'infrastructures lié à la Saône
- Projet de mise en valeur touristique

**DYNAMIQUES ET ENJEUX PAYSAGERS DE LA CÔTE D'OR**  
(se reporter à la légende détaillée)

## TENDANCES ACTUELLES D'ÉVOLUTION



- prolongement de la tradition industrielle du plateau : il accueille aujourd'hui un centre de recherches nucléaires (Valduc).
- mutation de l'occupation agricole des fonds de vallée et des versants : effacement du réseau de haies et mise en culture des prairies. [1]
- constructions en limite de village de nouveaux bâtiments agricoles : il est important que leur implantation, leur volume, leurs matériaux et leurs couleurs soient étudiés pour être en cohérence et harmonie avec le bâti existant. [4]



cette unité présente de forts enjeux paysagers de par la qualité de ses espaces et de son patrimoine, mais évolue lentement : pourtant, il suffit parfois de peu de choses (une construction mal placée) pour perturber l'équilibre d'un ensemble paysager ou d'un vallon...

MENACES, VULNÉRABILITÉS  
ET ORIENTATIONS

- > les nouvelles constructions aux abords des villages doivent éviter une implantation en rupture avec la trame du bâti et une architecture trop banale. [2]
- > de nouveaux alignements d'arbres peuvent avantageusement signaler une route sur les plateaux ouverts. [3]



nB : cette unité constitue la plus grande part du projet de parc national en cours de développement.



## le plateau du duesmois



dans ce plateau sec et karstique, l'espace est grand ouvert.  
les champs cultivés se succèdent dans une découpe parcellaire  
à la rigueur géométrique. l'habitat est rare.

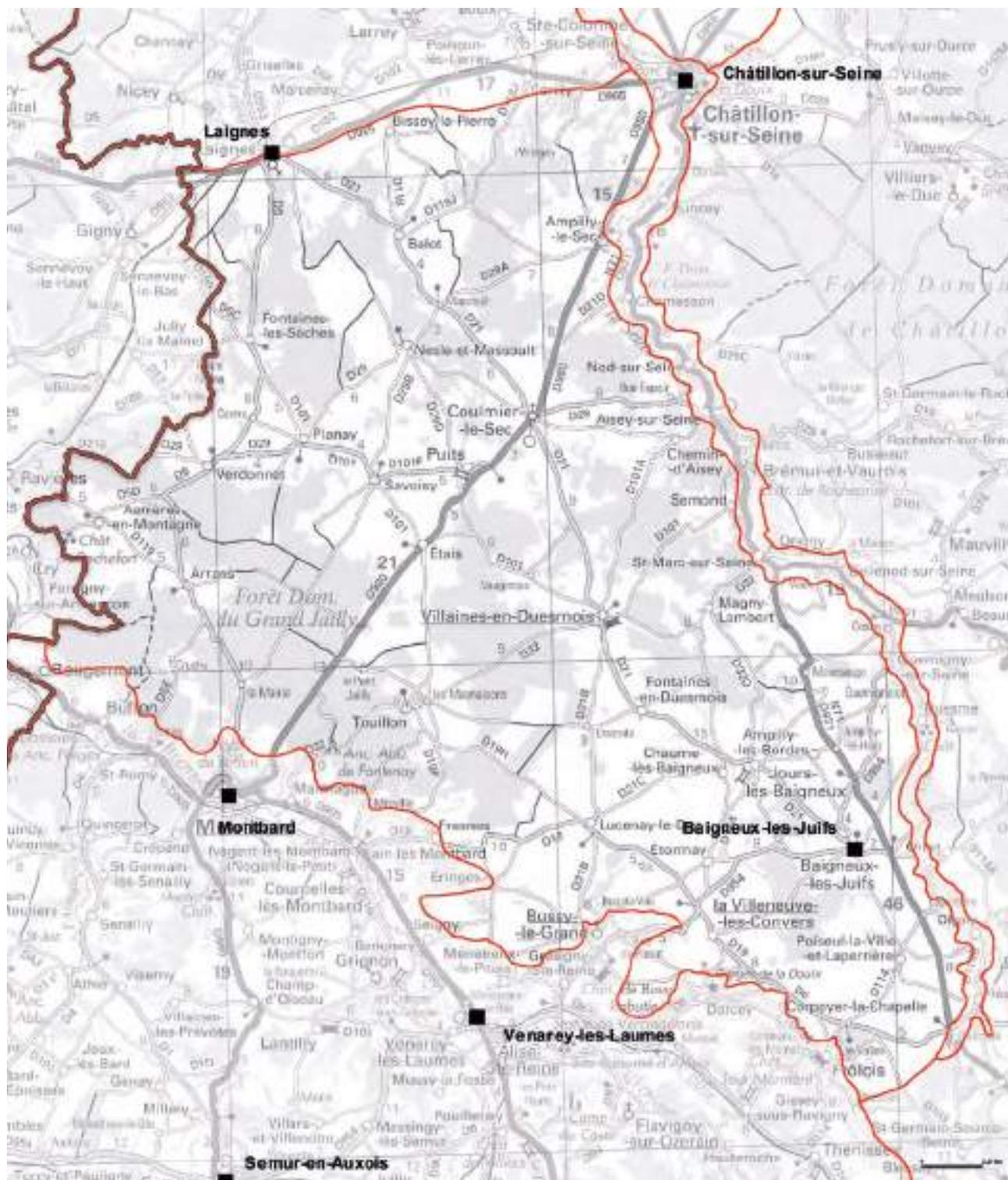


### données

|                      |                                |
|----------------------|--------------------------------|
| Superficie :         | 704,1 km <sup>2</sup>          |
| Altitude maximale :  | 461 m                          |
| Altitude minimale :  | 209 m                          |
| Population estimée : | 22 764 habitants (source 2006) |
| Densité estimée :    | 32,3 habitants/km <sup>2</sup> |

# ASPECTS DU PAYSAGE

## LOCALISATION



**légende**  
Source : IGN



## AMBIANCES ET PERCEPTIONS



1



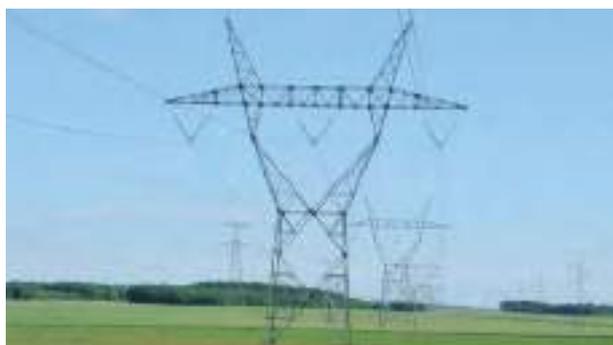
2



3



4



5

c'est un paysage de plateau à peine ondulé. [1]

les terres labourées s'articulent en une découpe géométrique et colorée. [2]

le regard se perd sur l'horizon, butant parfois sur un élément de verticalité, bosquet, arbre isolé, clocher, silo ou château d'eau, quand il n'est pas détourné par les lignes à haute tension qui traversent cette vaste étendue. [3] & [5]

Alignements d'arbres, haies hautes ou bosquets offrent des jeux de masques, des fenêtres, des seuils. [4]

les autres unités sont perceptibles depuis les limites de l'unité : au nord de coulmiers-le-sec, les sommets boisés de la côte châtilonnaise ; les moutonnements sombres du grand plateau châtilonnais à l'est, au-delà du sillon de la vallée de la Seine ; au Sud depuis le rebord du plateau, les vallées bocagères de l'Auxois.

## LIMITES ET ARTICULATIONS

le plateau du duesmois, situé dans le nord-ouest du département, est situé entre la dépression de la Vallée châtilonnaise au nord, où la rd 965 longe sa limite, et celle de l'Auxois au Sud suivant le rebord du relief.

la Vallée de la Seine longe l'unité paysagère à l'est, faisant office de limite.

**Communes impliquées**

Aisey-sur-Seine, Ampilly-les-Bordes, Ampilly-le-Sec, Arrans, Asnières-en-Montagne, Baigneux-les-Juifs, Balot, Bellenod-sur-Seine, Billy-lès-Chanceaux, Bissey-la-Pierre, Brémur-et-Vaurois, Buffon, Buncsey, Bussy-le-Grand, Cérilly, Chamesson, Châtillon-sur-Seine, Chaume-lès-Baigneux, Chemin-d'Aisey, Corpoyer-la-Chapelle, Coulmier-le-Sec, Darcey, Duesme, Éringes, Étais, Étormay, Fain-lès-Montbard, Fontaines-en-Duesmois, Fontaines-les-Sèches, Fresnes, Frôlois, Grésgigny-Sainte-Reine, Jours-lès-Baigneux, La Villeneuve-les-Converts, Laignes, Lucenay-le-Duc, Magny-Lambert, Marcenay, Marmagne, Ménétreux-le-Pitois, Montbard, Nesle-et-Massoult, Nod-sur-Seine, Oigny, Planay, Poinçon-lès-Larrey, Poiseul-la-Ville-et-Laperrière, Puits, Quemigny-sur-Seine, Rougemont, Sainte-Colombe-sur-Seine, Saint-Marc-sur-Seine, Saint-Rémy, Savoisy, Seigny, Semond, Touillon, Verdonnet, Villaines-en-Duesmois.

**Cantons impliqués**

Aignay-le-Duc, Baigneux-les-Juifs, Châtillon-sur-Seine, Laignes, Montbard, Venarey-les-Laumes,

**ePci impliqués**

CC Montbardois, CC Pays Châtillonnais, CC Pays d'Alésia et de la Seine.

## STRUCTURES ET ÉLÉMENTS

## CROQUIS INTERPRÉTATIF



Dans ce paysage ouvert, des bosquets rémanents ou des fragments de haie soulignent les ondulations du relief.



Les résurgences du plateau karstique et des mares aménagées près des villages sont délimitées par des murets de pierre sèche.



Des arbres isolés ou des lignes de fruitiers (cerisiers) ponctuent les limites de parcelles.



Les alignements routiers d'érables marquent les voies et certains croisements.



Les teintes rouges et les formes allongées des grandes fermes se fondent dans les plis du plateau.



Les silos imposent leur haute silhouette à l'horizon.

BLOC DIAGRAMME

Le paysage ouvert, karstique, est légèrement ondulé.

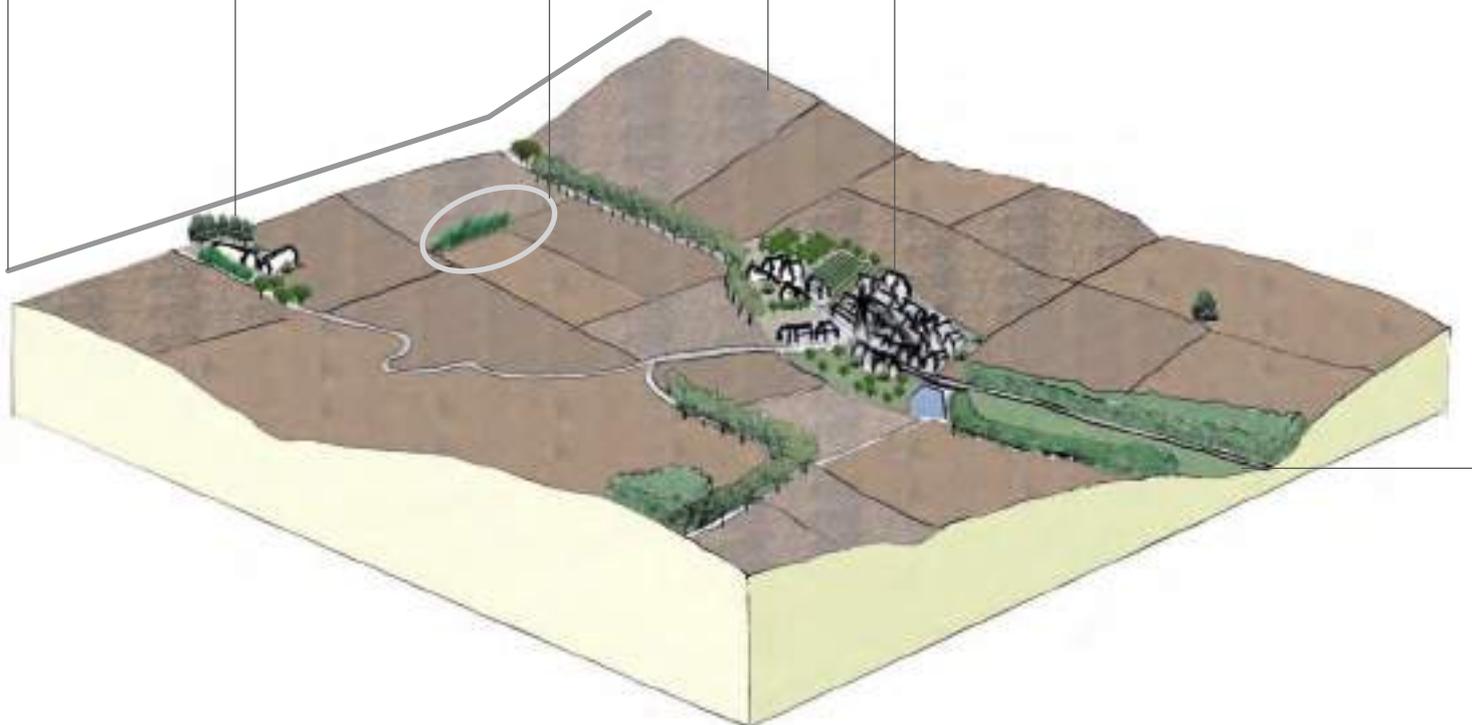
Des arbres isolés et des bosquets ponctuent le plateau ouvert.

Les grandes fermes isolées se blottissent dans des creux du plateau.

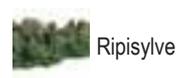
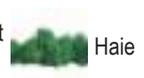
Des prairies occupent les fonds argileux plus humides.

Des vastes parcelles de terres labourées.

Les villages sont situés près des vallées sèches et des résurgences du plateau.



**légende des bIOCs**



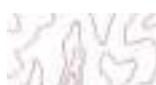
# CHARPENTE PHYSIQUE

## OROGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE



### légende

Source : BD Carthage & BD Alti - IGN.



Courbe de niveau (équidistance 20 m)



Cours d'eau pérenne

## RELIEF



1



2



3



4



5



6

c'est un paysage de plateau à peine ondulé. des points les plus hauts qui dépassent 400 mètres au Sud, il descend en pente douce vers le nord et la dépression châtilonnaise. [1]

Si cette unité de paysage appartient au grand ensemble géomorphologique du plateau calcaire du châtilonnais, elle se distingue des autres formations appartenant à cet ensemble qui s'étend aussi à l'est. moins recouvert par les forêts, plus agricole, ce plateau est aussi plus tabulaire, moins griffé par les vallées. [2]

les pentes sont peu sensibles, les formes douces. l'eau des vallées sèches a creusé des dolines aux fonds argileux plus humides.

dans ce plateau calcaire karstique, le calcaire jurassique clair qui affleure se retrouve dans les murs de pierre sèche et les moellons des constructions. [3] & [4]

*L'horizon est cerné de tous les côtés par la même ligne, d'altitude parfaitement régulière.*

g eorgeS C hABot

## EAU

l'eau est rare et précieuse dans ce vaste plateau sec de pertes et de résurgences.

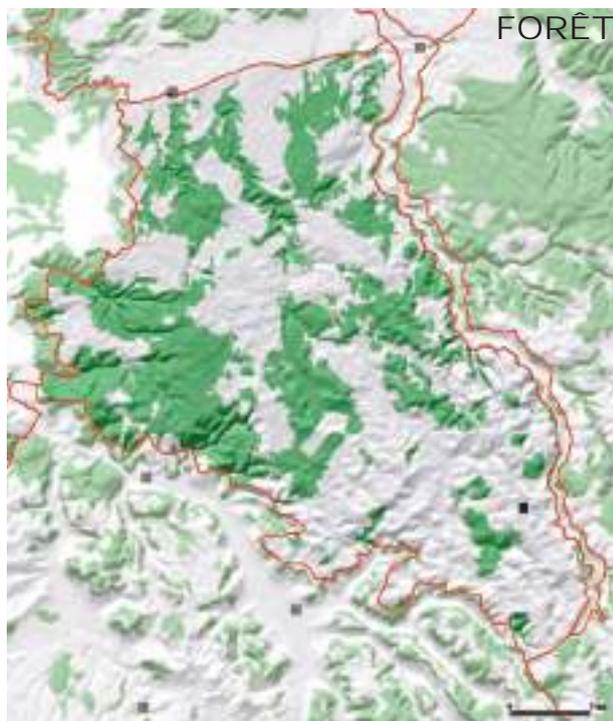
les cours d'eau comme la laignes naissent et disparaissent, réapparaissent au regard d'une douix. dans des creux où l'eau se rassemble et s'écoule en surface sur une section, elle humidifie la terre plus meuble des dépressions, accueillant à ses abords prairie, bocage et ripisylve. [5]

les villages portent pour la plupart le suffixe « -le-sec ». ils se sont regroupés autour des rares points d'eau aménagés en bassin. [6]

*Les pluies seraient suffisantes si le sol poreux et crevassé, percé d'entonnoirs naturels, de grottes et de creux ne les absorbait brusquement, laissant partout des vallons secs.*

g eorgeS C hABot

# PRÉGNANCE HUMAINE



Espaces boisés



les forêts qui couvraient le plateau ont été défrichées dès le moyen-Âge et l'occupation monastique.

les vastes étendues de boisements qui occupent encore plus d'un tiers de l'unité, surtout présentes dans le Sud de l'unité, sont exploitées en futaie.



**légende**

Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.



|  |  |
|--|--|
|  Terres labourées |  Prairies |
|  Vignobles        |  Vergers  |



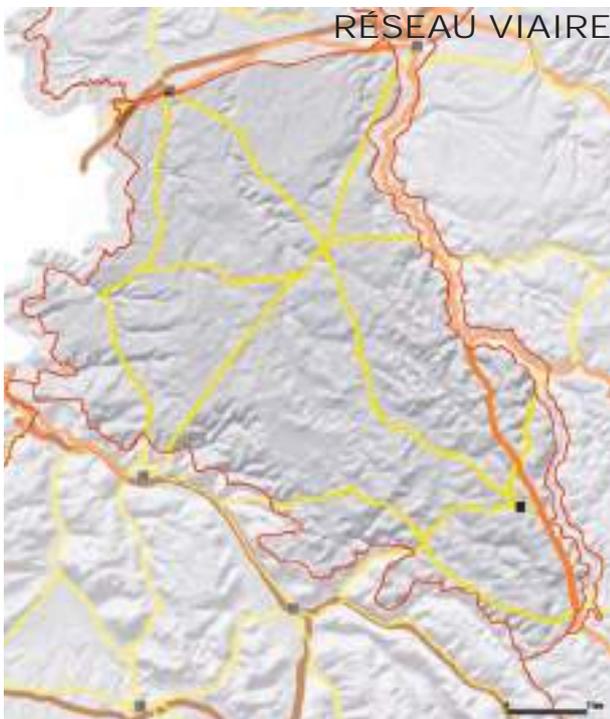
ce plateau agricole est cultivé en grandes cultures de céréales et légumineuses sur presque 60 % de l'unité.

les terres sèches et pierreuses sont aussi utilisées par l'élevage ovin (mérinos) – même si les surfaces toujours en herbe occupent ici moins de 1 000 ha.





Tissu urbain (continu et discontinu)
  Espaces verts urbains
  Zones d'activités, aéroports
  Extractions de matériaux



**légende**

Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.



Autoroutes
  Routes Principales  
 Routes Régionales
  Réseau ferré



les villages, rares et espacés, et les fermes, isolées, se dévoilent derrière les replis dans lesquels ils se blottissent, autour d'un point d'eau.

les abords de villages sont occupés par des jardins potagers, les « chenevrières ».



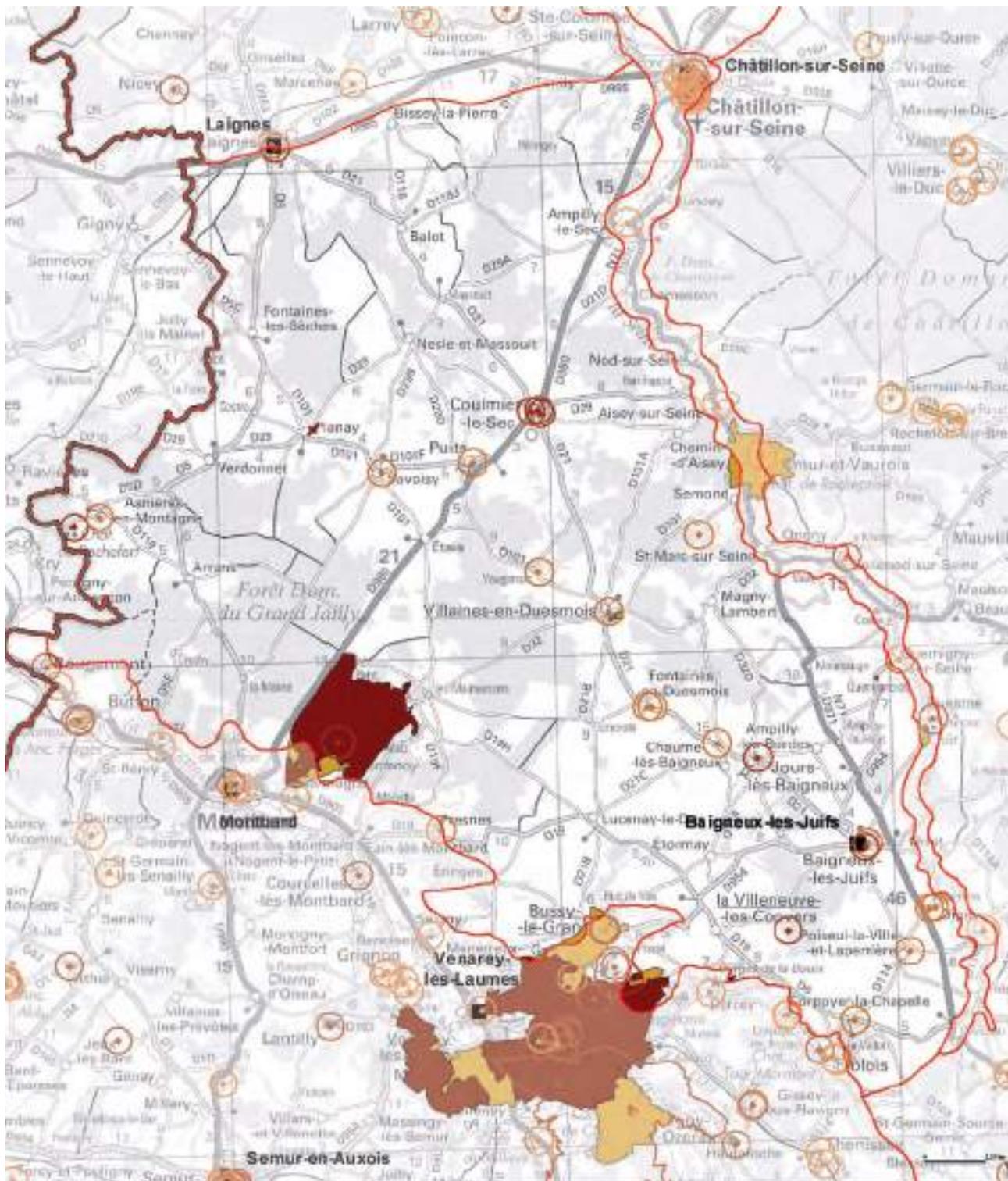
les cours s'ouvrent perpendiculairement aux voies. des venelles ménagent des perméabilités entre les bâtiments. Au cœur des villages et au carrefour de voies, s'ouvre une respiration souvent marquée par une croix en guise de place et d'espace public.



les routes quadrillent le plateau. un faisceau de lignes à haute tension le traverse du nord au Sud.

PATRIMOINE

SITES ET MONUMENTS PROTÉGÉS



**légende**

Source : IGN - SCAN 100 & données DRE Bourgogne - 2009.



Site classé



Site inscrit



Monument historique classé (avec périmètre de protection 500 m)



Monument historique inscrit (avec périmètre de protection 500 m)



1



2



3



4



5

le petit patrimoine religieux est très présent : des cimetières ceints d'un haut mur de pierre placés en dehors des villages, des croix (parfois flanquées d'arbres signaux : souvent des tilleuls...), chapelles, etc. [1]

l'eau rare a entraîné tout un petit patrimoine hydraulique construit en pierre sèche (source, fontaine, abreuvoir, lavoir...).

les toits traditionnels sont bâtis de laves. [2]

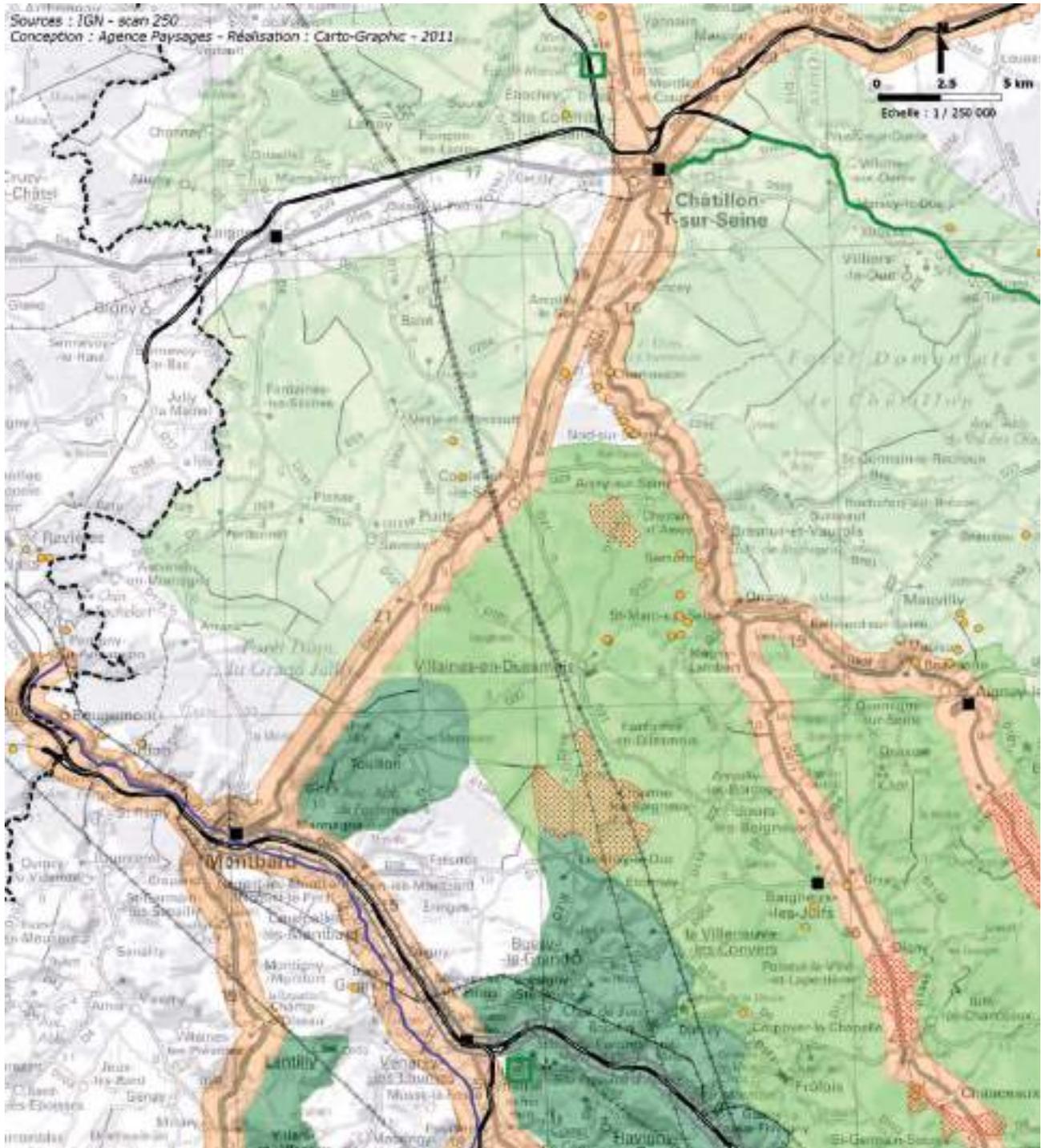
les grandes fermes au nord de l'unité ont été construites par des propriétaires d'Île-de-France, qui en ont utilisé le vocabulaire architectural : usage de l'ardoise en toiture et des briques en élément d'ornement... [3]

**l'abbaye royale de notre-dame-de-fontenay**, de l'ordre de citeaux, monument historique privé et jardin remarquable, est ouverte au public et figure sur la liste du patrimoine mondial naturel et culturel de l'humanité établie par l'unesco.

ont été reconnus non seulement l'église, le cloître et les bâtiments de l'abbaye, son jardin et sa forge, mais aussi l'ensemble du site et de ses aménagements, notamment hydrauliques. [4] & [5]

# ENJEUX

## FRAGILITÉS ET SENSIBILITÉS



### légende

|  |   |   |
|--|---|---|
| <p><b>Les grands réseaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— TGV</li> <li>— Train</li> <li>— Routes lignes électriques aériennes</li> <li>— Les canaux</li> <li>--- Limite départementale</li> </ul> <p><b>Les secteurs sensibles paysagèrement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Les fleuves de perception privilégiés le long des grandes infrastructures et les secteurs en relation paysagère rapide</li> <li>■ Chef-lieu de canton</li> </ul> | <p><b>Les enjeux paysagers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ très fort</li> <li>■ fort</li> <li>■ moyen</li> </ul> | <p><b>Les grands projets d'équipement, aménagement et de développement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Technopôle et zones d'activités (projets et rénovations)</li> <li>■ Zone de Développement Éolien</li> <li>○ Carrières et gravières en activité ou en restauration à fort impact paysager</li> <li>■ Projet d'infrastructures routières (légion, contournement, L190)</li> <li>■ Projet d'infrastructures ferroviaires (TGV / LGV)</li> <li>▲ Projet d'infrastructures lié à la Saône</li> <li>■ Projet de mise en valeur touristique</li> </ul> <p><b>DYNAMIQUES ET ENJEUX PAYSAGERS DE LA CÔTE D'OR</b><br/>(se reporter à la légende détaillée)</p> |
|--|---|---|

## TENDANCES ACTUELLES D'ÉVOLUTION



1



2



3



4



5



6

- installations de nouvelles habitations, situées en général en limite extérieure des bourgs et souvent très visibles en entrée de village, dont l'architecture et les teintes sont en rupture avec les constructions environnantes. [1]
- de nouveaux bâtiments agricoles, qui peuvent intégrer par leurs volumes et leurs teintes, les références architecturales proches. [2]
- les grandes infrastructures, qui s'imposent au regard et aux habitations existantes (réseaux, grandes routes...). [3]

## MENACES, VULNÉRABILITÉS ET ORIENTATIONS

- > dans ce paysage ouvert, tout aménagement (ici une plantation d'alignement) est perçu de façon lointaine et a un fort impact visuel : ils doivent d'autant plus faire l'objet d'attention préalable. l'horizon des plis est l'espace visuellement le plus sensible. [4]
- > la trame végétale des haies et bosquets est rare et peut être renforcée pour augmenter la richesse en biodiversité de cette unité. [5]
- > les nouvelles constructions manquent parfois d'intégration dans le modelé du terrain et pourraient être intégrées dans un écrin végétal. [6]



## la vallée de la seine



Sillon de verdure, la Seine serpente au fond de sa vallée encaissée, dont le fond plat est en bocage. cet axe majeur d'un fleuve naissant traverse du Sud au nord la partie septentrionale du département. la rd 971 qui la longe est aussi un axe de pénétration des « influences » parisiennes.

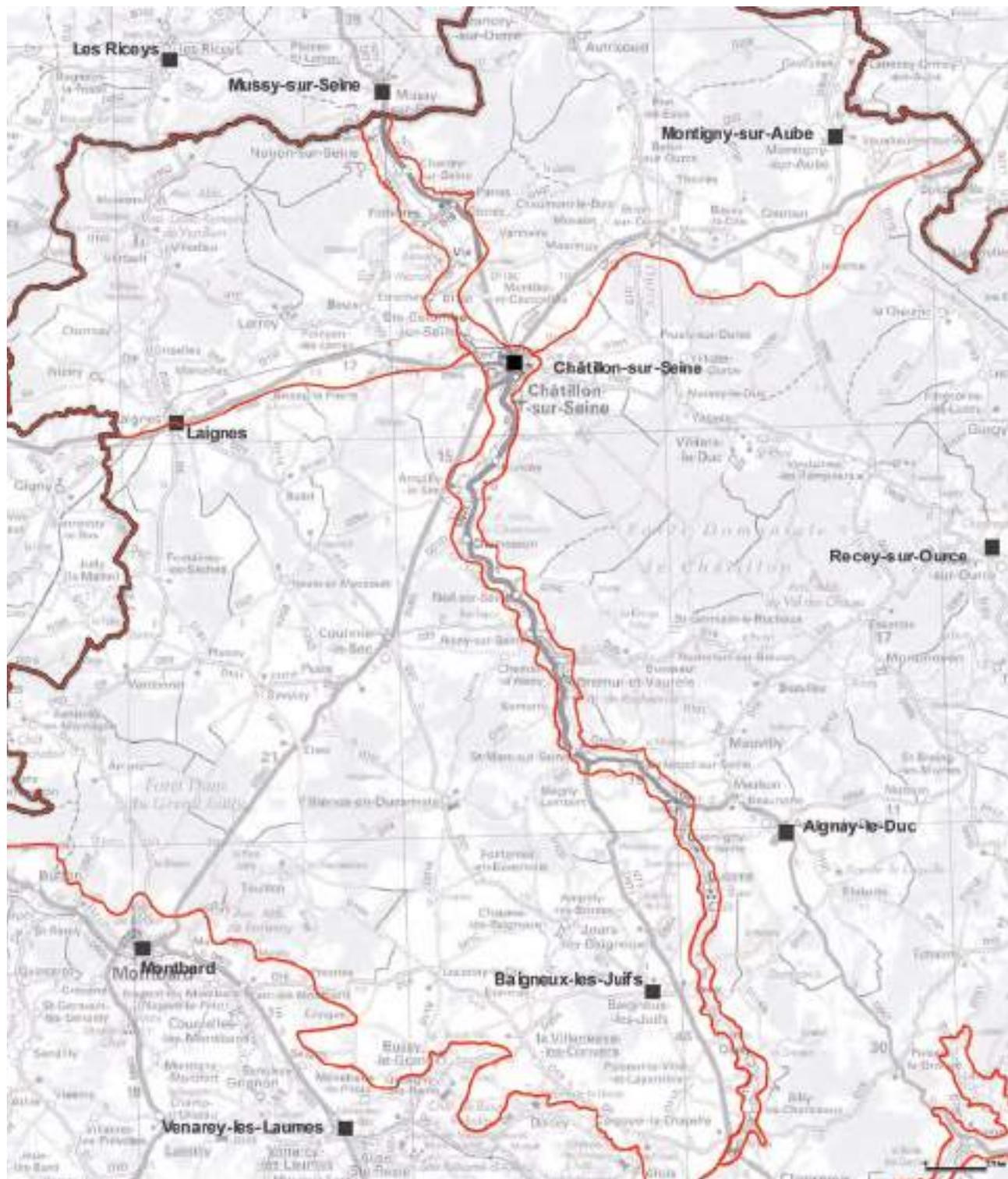


### données

|                      |                                 |
|----------------------|---------------------------------|
| Superficie :         | 66,6 km <sup>2</sup>            |
| Altitude maximale :  | 445 m                           |
| Altitude minimale :  | 190 m                           |
| Population estimée : | 11 213 habitants (source 2006)  |
| Densité estimée :    | 168,4 habitants/km <sup>2</sup> |

# ASPECTS DU PAYSAGE

## LOCALISATION



**Légende**  
Source : IGN



## LIMITES ET ARTICULATIONS



1

la vallée de la Seine est une des vallées principales du centre nord du département.

prenant sa source en plein cœur du vaste ensemble géomorphologique constitué par les plateaux du châillonnais, la Seine coupe perpendiculairement le plateau nord châillonnais avant de rejoindre le Bassin parisien. [1]

l'unité de paysage est constituée par cette vallée au fond plat et remonte jusqu'au sommet des deux versants qui la bordent.



2

## AMBIANCES ET PERCEPTIONS

Au sein de la vallée, la succession des rideaux boisés orthogonaux des haies et de la ripisylve de la Seine, raccourcissent les perceptions et confèrent à la vallée une ambiance intime, verte et confinée.

le regard est limité à l'est et à l'ouest par les versants boisés des plateaux qui encadrent la vallée de la Seine. l'effet de couloir visuel de la vallée est renforcé par les alignements d'arbres qui longent la route principale. [2]

lors de la traversée de la dépression châillonnaise (unité paysagère 01 «*Les coteaux du Châillonnais*»), le paysage s'ouvre un temps devant le coteau avant de se resserrer à nouveau. [3]

depuis les voies qui basculent vers la vallée, en hauteur, se découvrent des vues plus larges.



3

**Communes impliquées**

Aisey-sur-Seine, Ampilly-le-Sec, Baigneux-les-Juifs, Bellenod-sur-Seine, Billy-lès-Chanceaux, Brémur-et-Vaurois, Buncey, Chamesson, Chanceaux, Charrey-sur-Seine, Châtillon-sur-Seine, Duesme, Étrochey, Frôlois, Gomméville, Meulson, Montliot-et-Courcelles, Nod-sur-Seine, Noiron-sur-Seine, Obtrée, Oigny, Origny, Orret, Poiseul-la-Ville-et-Laperrière, Pothières, Quemigny-sur-Seine, Sainte-Colombe-sur-Seine, Saint-Marc-sur-Seine, Semond, Vannaire, Villers-Patras, Vix.

**Cantons impliqués**

Aignay-le-Duc, Baigneux-les-Juifs, Châtillon-sur-Seine, Saint-Seine-l'Abbaye, Venarey-les-Laumes.

**ePci impliqués**

CC Pays Châtillonnais, CC Pays d'Alésia et de la Seine, CC Pays de Saint Seine l'Abbaye.

## STRUCTURES ET ÉLÉMENTS

## CROQUIS INTERPRÉTATIF



Il ne reste que des segments des grands alignements de platanes qui encadrent la route départementale.

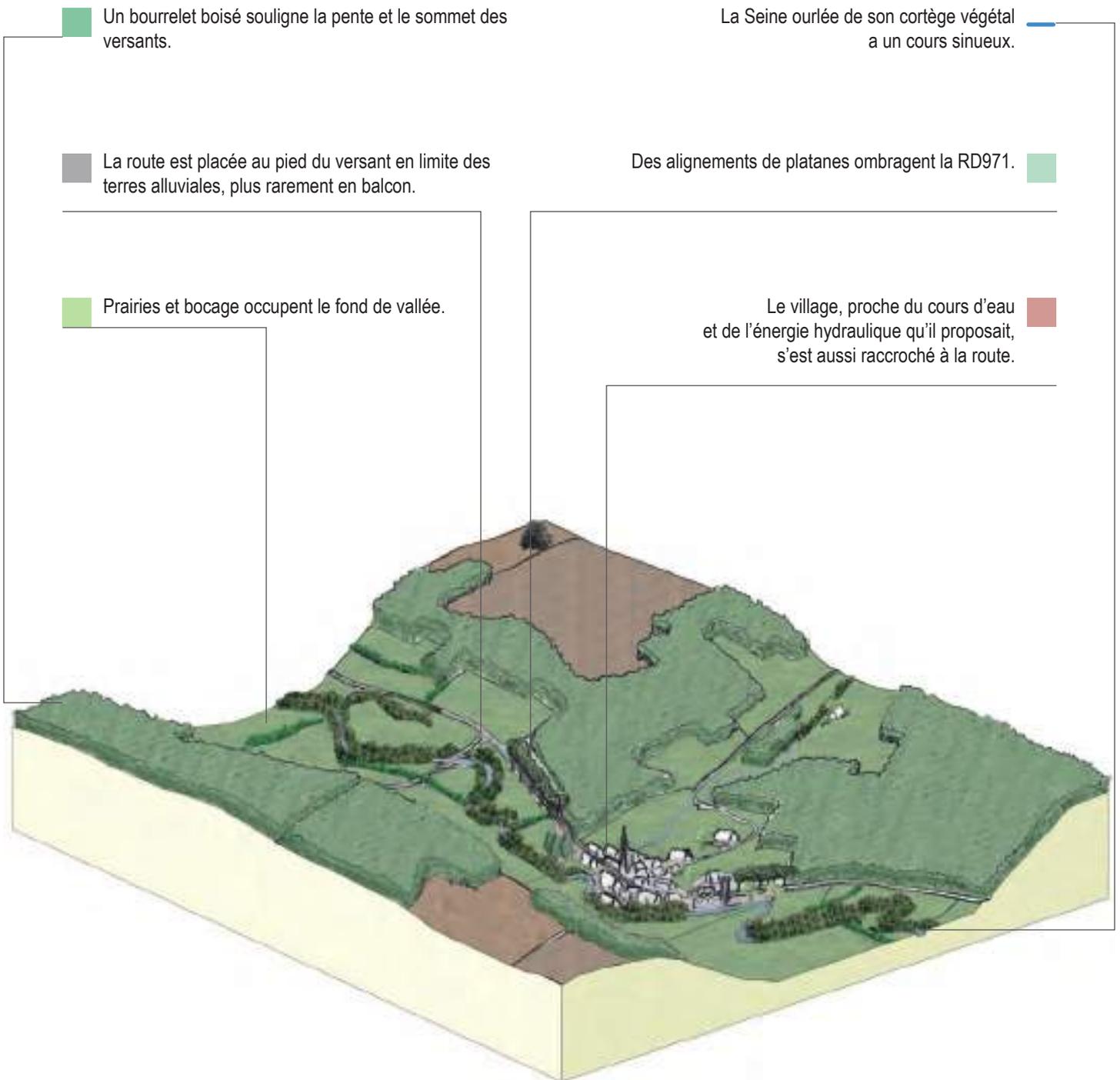


L'influence de l'Île-de-France se retrouve notamment dans le type de toiture.



Des haies hautes et basses de frênes et de saules forment une trame bocagère qui sépare les pâtures, accrochée au cordon sinueux de la ripisylve de la Seine.

BLOC DIAGRAMME



**légende des BIOCs**

- |                            |                          |            |                |                    |            |           |
|----------------------------|--------------------------|------------|----------------|--------------------|------------|-----------|
| Boisement feuillu ou mixte | Boisement résineux       | Prairie    | Terre labourée | Vigne              | Maraîchage |           |
| Jardin urbain              | Arbre fruitier<br>Verger | Peupleraie | Arbre isolé    | Alignement d'arbre | Haie       | Ripisylve |

# CHARPENTE PHYSIQUE

## OROGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE



**légende**

Source : BD Carthage & BD Alti - IGN.



Courbe de niveau (équidistance 20 m)



Cours d'eau pérenne

## RELIEF



1



2

la vallée de la Seine est une entaille creusée dans le calcaire, qui sépare les plateaux du châillonnais et du duesmois. [1]

des reliefs abrupts, dont l'amplitude peut atteindre une centaine de mètres, encadrent la vallée à peine large de quelques centaines de mètres. [2]

le relief est plus marqué à l'est, le long du plateau forestier châillonnais, qu'à l'ouest qui présente des pentes plus douces, propices à la mise en culture. la roche que l'on retrouve dans les constructions est un calcaire clair. [3]

## EAU



3

la Seine est le cours d'eau principal du grand bassin versant qui porte son nom et qui couvre le bassin parisien. elle est bien loin ici de son ampleur de l'aval.

la Seine prend sa source sur la commune de Saint-germain-Source-Seine.

en amont de châillon-sur-Seine, les eaux de la Seine se perdent dans les fissures de la roche calcaire, réduisant ainsi son débit.

la rivière subsiste grâce aux doux du sillon châillonnais qui viennent l'alimenter, dont la plus importante est celle de châillon, avant que ses affluents, la laigne et l'ource, ne viennent s'y jeter à leur tour.

ces importants apports en eau permettent à la vallée de s'élargir. [4]



4

« La Seine, diminuée par des pertes, retrouve sa vigueur par l'apport de la belle doux de Châillon. »

mArius p eyre

# PRÉGNANCE HUMAINE



Espaces boisés



les versants sont boisés ou en prairie. les coteaux s'enrésinent.

les fonds sont occupés par des prairies pâturées ou fauchés et par des cultures (grandes cultures et maraîchage en plein champ).

l'élevage bovin est ici basé sur le lait et la race Brune, présente depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle.



**légende**

Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.



- |  |  |
|--|--|
|  Terres labourées |  Prairies |
|  Vignobles        |  Vergers  |

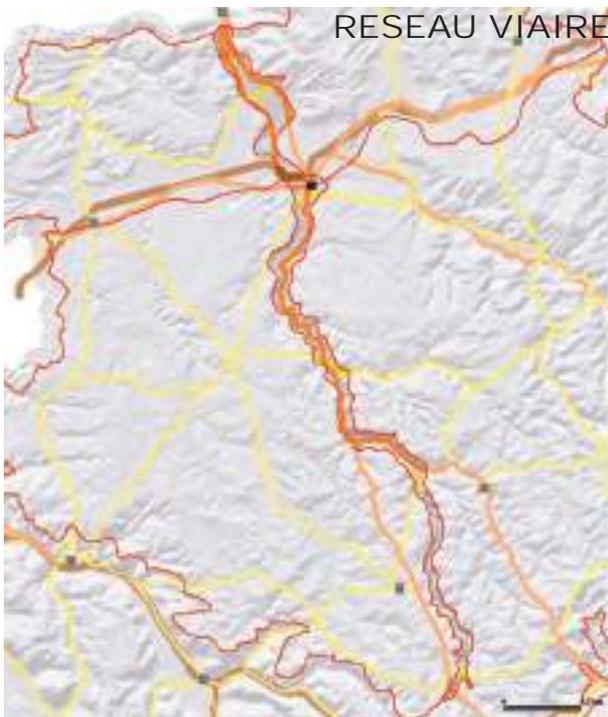




l'habitat reste groupé. les villages sont situés en chapelet, en fond de vallée le long du fleuve ou sur la route au pied des versants. ils sont parfois composés de deux noyaux éclatés de part et d'autre du cours d'eau.

les extensions se font près de la route et dans les zones basses en direction de la rivière.

les habitations, construites en pierre, sont massives.



le grand axe dijon-troyes (rd 971) suit le cours de la Seine en pied de coteau, à partir de Saint-marc-sur-Seine en passant de la rive gauche à la rive droite à Aisey-sur-Seine.

**légende**

Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.

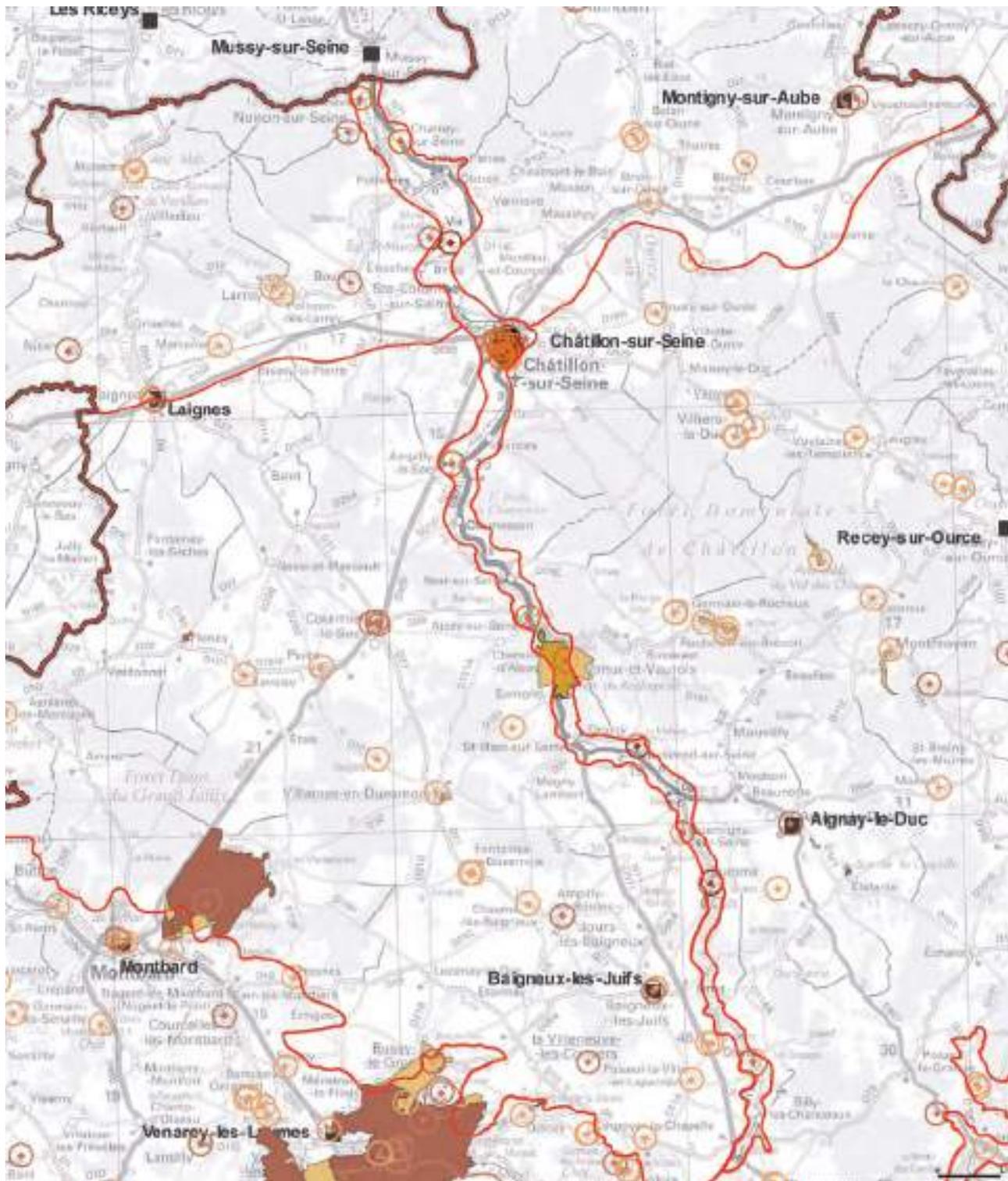


« Ces agglomérations vivent du plateau plus encore que de la vallée. »

mAriUS peyre

PATRIMOINE

SITES ET MONUMENTS PROTÉGÉS



**légende**

Source : IGN - SCAN 100 & données DRE Bourgogne - 2009.



Site classé



Site inscrit



Monument historique classé (avec périmètre de protection 500 m)



Monument historique inscrit (avec périmètre de protection 500 m)



1

« La doux de Châtillon sourd au pied d'une paroi verticale, encadrée par les arbres du parc de la ville ; le paysage est gracieux et paisible ; [...] les eaux claires coulent sans effort, et s'étalent en une nappe transparente où se reflètent le feuillage et les rochers. »

g eorgeS C hABot

outre les châteaux en rebord de coteau qui dominent la vallée, les sites et éléments patrimoniaux majeurs de la vallée dépendent de la Seine.

Son cours est alimenté par des doux, dont la plus fameuse est celle de Châtillon-sur-Seine. ce haut lieu, mis en valeur par une installation de *Land Art*, est à la fois monumental et intime, et combine fraîcheur et miroitement d'ombre et lumière. [1]

le cours de la Seine est fortement aménagé : une succession de seuils, de barrages et de vannes régule son flux et l'a valorisé en énergie hydraulique utilisée par les roues et les turbines de moulins, des forges et des usines. [2] & [3]

le patrimoine industriel, marqué par les hauts bâtiments et les cheminées de brique qui ponctuent la vallée, est de ce fait très présent. [2] & [4]



2



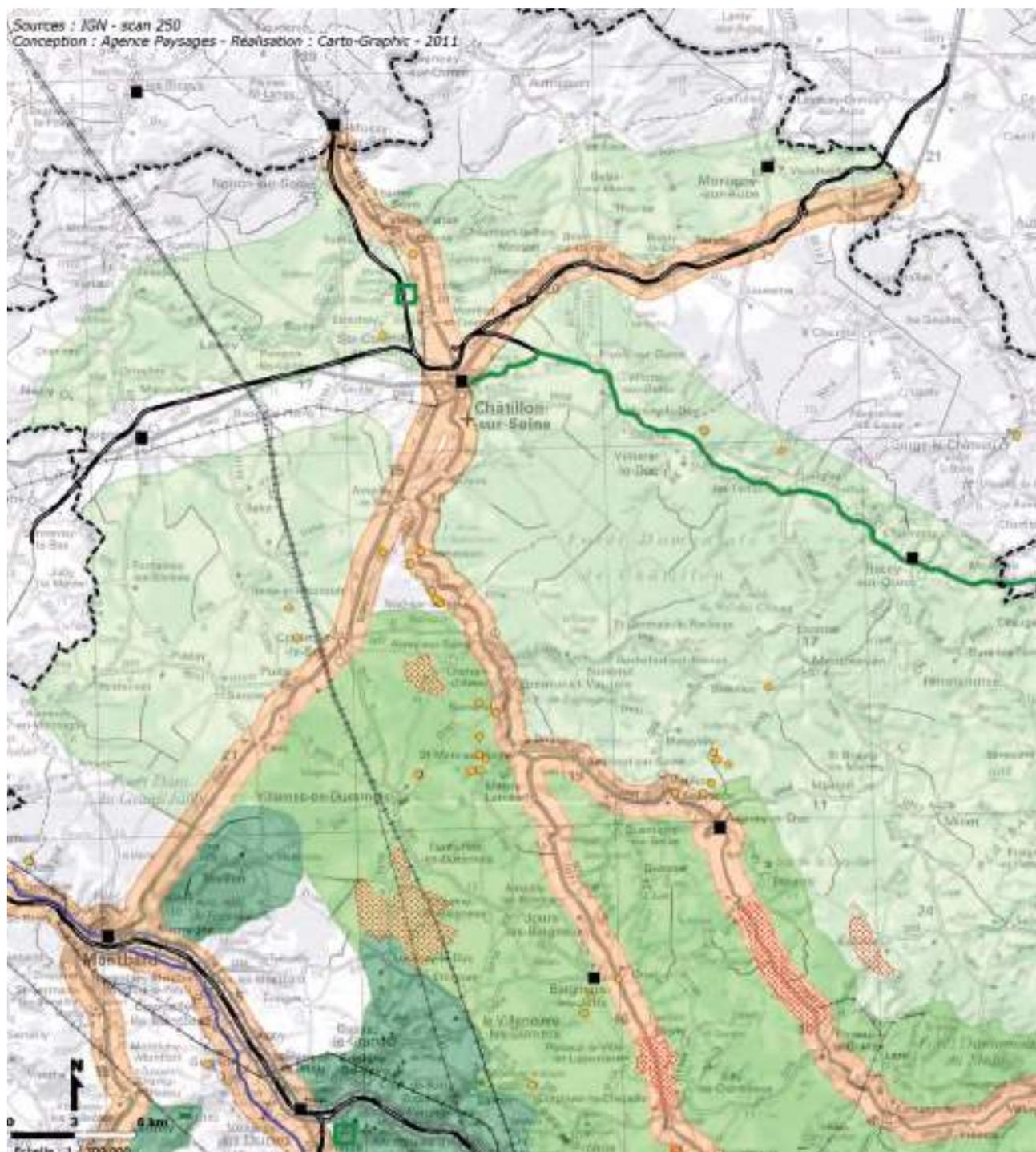
3



4

# ENJEUX

## FRAGILITÉS ET SENSIBILITÉS



### légende

- |  |   |  |
|--|---|--|
| <p><b>Les grands réseaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— TGV</li> <li>— Train</li> <li>— Routes lignes électriques aériennes</li> <li>— Les canaux</li> <li>--- Limite départementale</li> </ul> <p><b>Les secteurs sensibles paysagèrement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Les fleuves de perception privilégiés le long des grandes infrastructures et les secteurs en relation paysagère rapide</li> <li>■ Chef-lieu de canton</li> </ul> | <p><b>Les enjeux paysagers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ très fort</li> <li>■ fort</li> <li>■ moyen</li> </ul> | <p><b>Les grands projets d'équipement, aménagement et de développement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Technopôle et zones d'activités (projets et rénovations)</li> <li>■ Zone de Développement Éolien</li> <li>○ Carrières et gravières en activité ou en restauration à fort impact paysager</li> <li>■ Projet d'infrastructures routières (leisure, contournement, L190)</li> <li>■ Projet d'infrastructures ferroviaires (TGV / LGV)</li> <li>▲ Projet d'infrastructures lié à la Saône</li> <li>■ Projet de mise en valeur touristique</li> </ul> <p><b>DYNAMIQUES ET ENJEUX PAYSAGERS DE LA CÔTE D'OR</b><br/>(se reporter à la légende détaillée)</p> |
|--|---|--|

## TENDANCES ACTUELLES D'ÉVOLUTION



1

- dans la vallée, les gravières et carrières sont nombreuses et ont un impact paysager fort. [1]
- les terres en prairie sont fragiles, menacées de retournement et d'arasement de leurs haies. [2]
- la voie ferrée qui assurait la possibilité d'un transport en commun est abandonnée et disparaît. [3]



2

MENACES, VULNÉRABILITÉS  
ET ORIENTATIONS

dans cette vallée assez étroite, les liens visuels entre versants sont primordiaux et leur sensibilité paysagère réciproque est forte, d'autant que la rd 971, très fréquentée, multiplie les vues latérales et croisées.



3

- > il s'agit donc de limiter l'impact des carrières et gravières par un projet d'intégration paysagère des extractions de matériaux arrêtées ou en activité. [4]
- > il est important d'assurer la qualité et la sécurité des traversées de village par la route départementale, et de dissimuler la nappe des réseaux aériens qui forment un réseau dense entre les habitations. [5]



4



5



## la vingeanne



en limite du département, la rivière Vingeanne, affluent de la Saône, a creusé une vallée intime où domine l'activité agricole. la densité des villages et des châteaux témoigne de la riche histoire et de la prospérité de ce territoire, où le canal *Entre Champagne et Bourgogne* s'insère depuis le début du siècle.

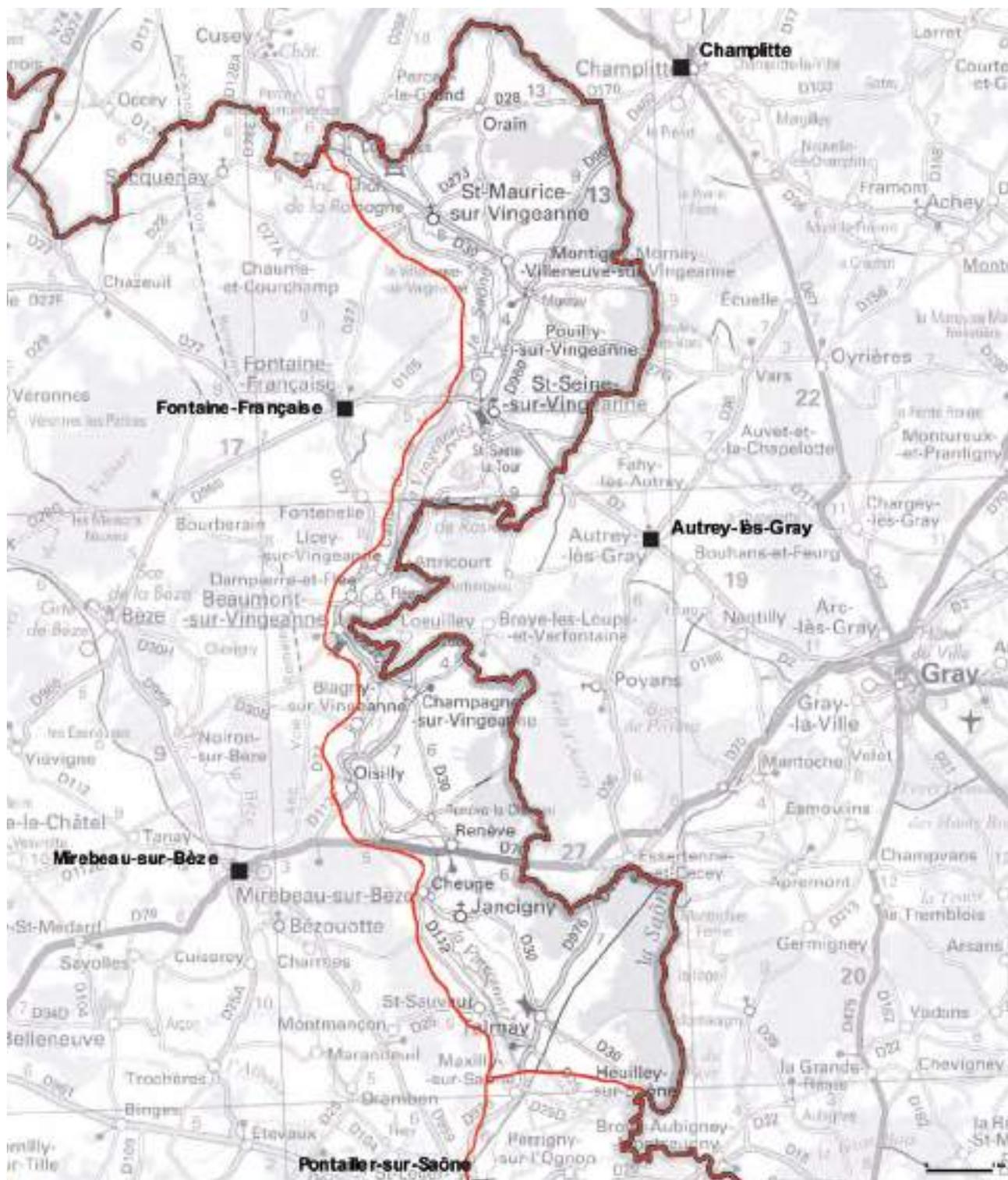


### données

|                      |                                |
|----------------------|--------------------------------|
| Superficie :         | 170,5 km <sup>2</sup>          |
| Altitude maximale :  | 324 m                          |
| Altitude minimale :  | 185 m                          |
| Population estimée : | 5 088 habitants (source 2006)  |
| Densité estimée :    | 29,8 habitants/km <sup>2</sup> |

# ASPECTS DU PAYSAGE

## LOCALISATION



**Légende**  
Source : IGN



## AMBIANCES ET PERCEPTIONS



1



2

la Vingeanne est peut-être la rivière la plus secrète de côte d'or.

peu perceptible depuis la plaine ouverte qu'elle traverse, elle garde une ambiance intime renforcée par la proximité des coteaux qui encadrent son lit majeur, par la trame bocagère et par l'épaisseur de sa ripisylve. [1] & [2]

S'en détachent des feuillages, les clochers, des châteaux, les châteaux d'eau ou les silos. [3] & [4]

le canal, qui emprunte la vallée, contraste par la rigidité de ses berges et son cours rectiligne mais reste peu perceptible, en pied de coteau et sans marquage végétal fort.



3

## LIMITES ET ARTICULATIONS

cette unité est située en bordure nord-est du département et limitrophe de la haute-Saône.

issue des bas plateaux calcaires, la vallée marque la limite nord de la vaste plaine orientale de côte d'or.



4

**Communes impliquées**

Beaumont-sur-Vingeanne, Blagny-sur-Vingeanne, Champagne-sur-Vingeanne, Chaume-et-Courchamp, Cheuge, Dampierre-et-Flée, Fontaine-Française, Fontenelle, Heuilley-sur-Saône, Jancigny, Lacey-sur-Vingeanne, Maxilly-sur-Saône, Montigny-Mornay-Villeneuve-sur-Vingeanne, Oisilly, Orain, Pouilly-sur-Vingeanne, Renève, Saint-Maurice-sur-Vingeanne, Saint-Sauveur, Saint-Seine-sur-Vingeanne, Talmay.

**Cantons impliqués**

Fontaine-Française, Mirebeau-sur-Bèze, Pontailler-sur-Saône.

**ePCI impliqués**

CC Canton de Pontailler-sur-Saône, CC Mirebellois, CC Val de Vingeanne.

## STRUCTURES ET ÉLÉMENTS

## CROQUIS INTERPRÉTATIF



Les alignements de peupliers qui bordent généralement les berges du canal sont en cours de renouvellement.



La trame bocagère participe de l'ambiance intime des prairies de fauche des fonds de la vallée.



La ripisylve, interrompue par quelques ponts et de nombreux moulins, souligne le cours sinueux de la Vingeanne.



Les silos imposent leurs silhouettes massives.



Les routes départementales qui relient les villages de la vallée sont parfois ombragées d'un double alignement, ici d'érables...

BLOC DIAGRAMME

Les peupleraies se développent, morcelant les vues.

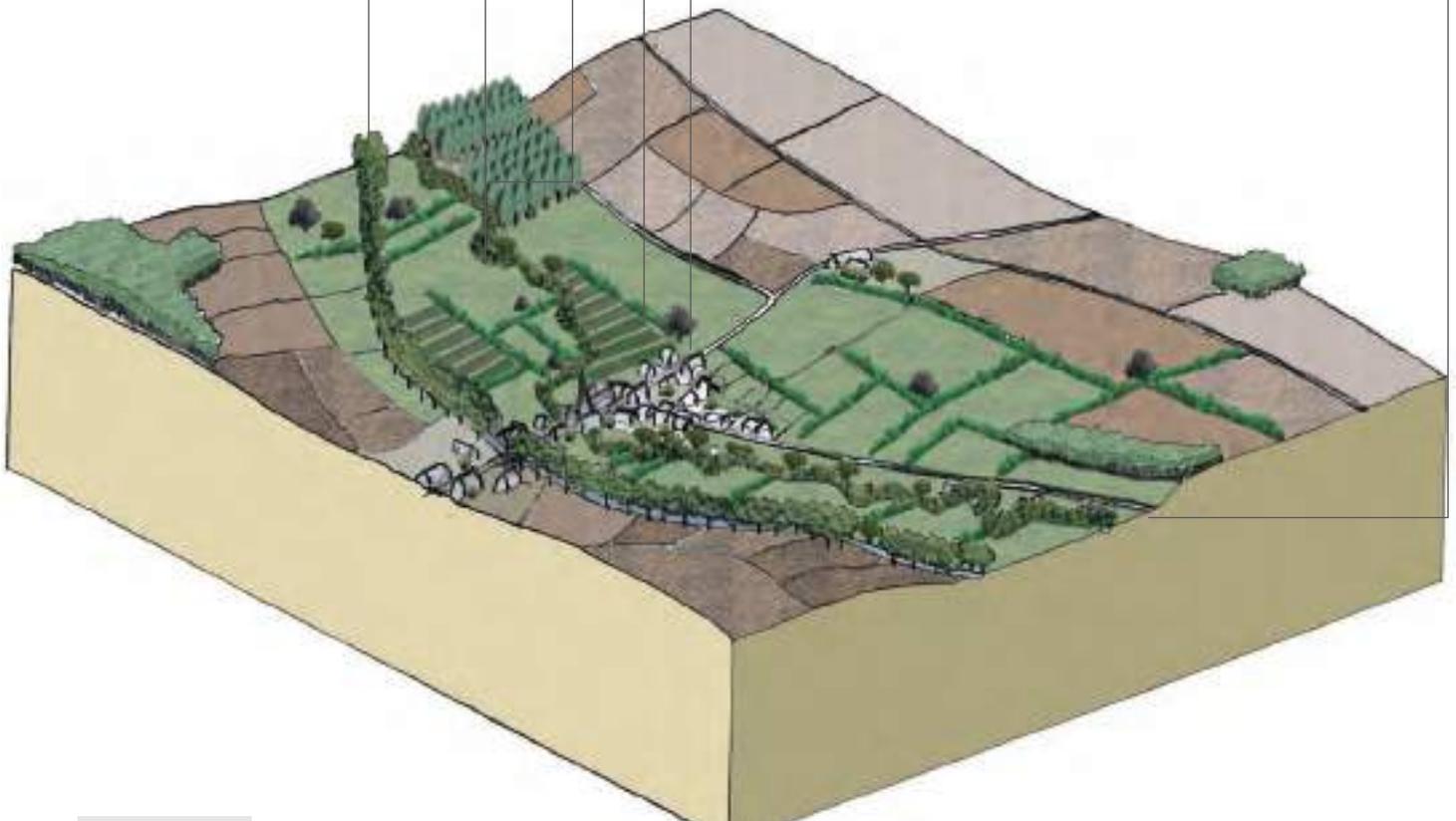
Le lit majeur s'est creusé entre deux rebords peu marqués.

La rivière de la Vingeanne, cachée derrière sa ripisylve bien fournie, serpente au fond de la vallée.

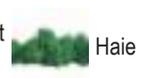
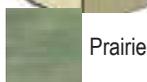
Les fonds alluviaux sont occupés par des prairies et du maraîchage.

Le canal est situé en pied de versant à la rupture de pente.

Les villages sont proches de la rivière ou sur le rebord du coteau.

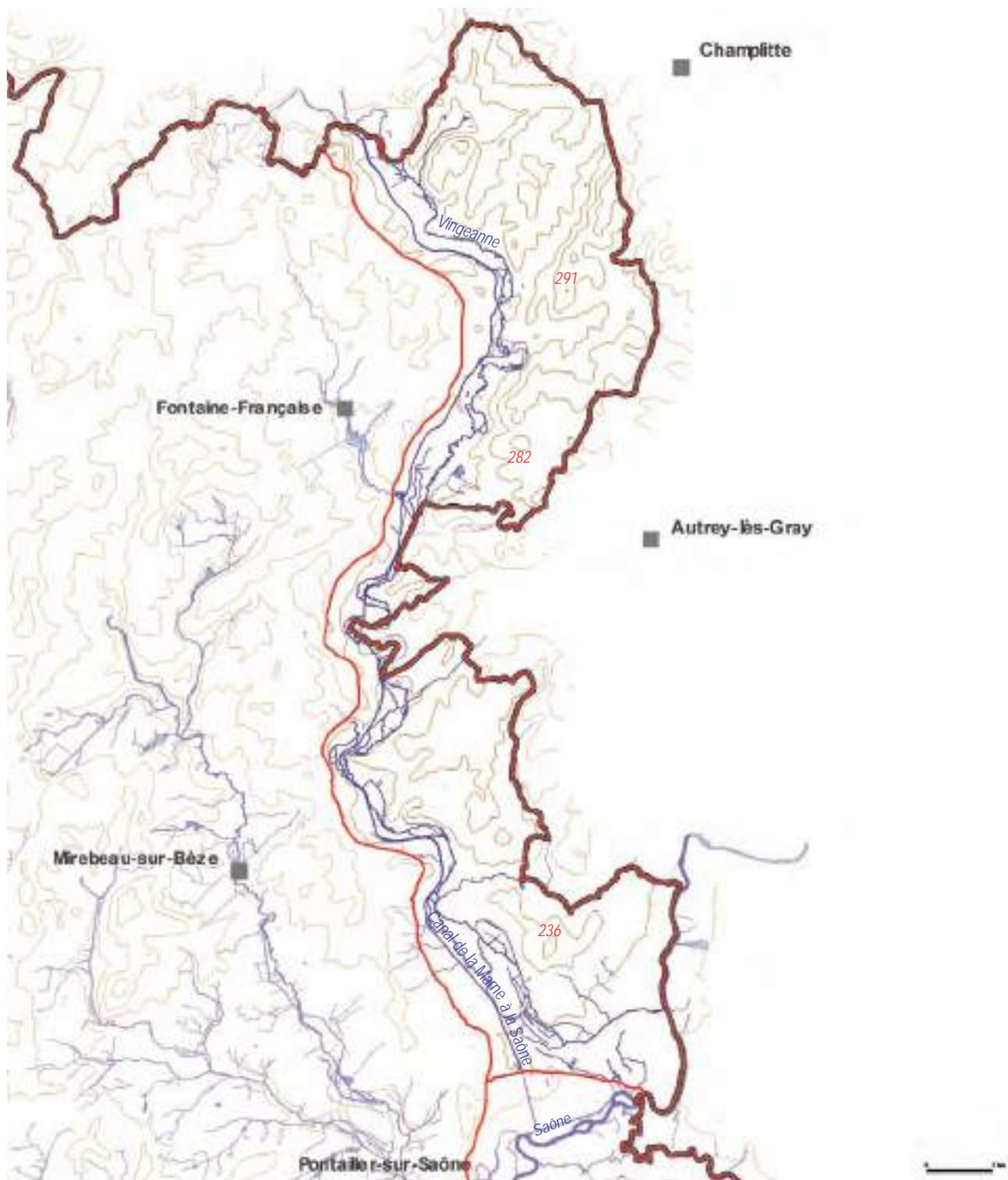


**légende des BLOCs**



# CHARPENTE PHYSIQUE

## OROGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE



**légende**

Source : BD Carthage & BD Alti - IGN.



Courbe de niveau (équidistance 20 m)



Cours d'eau pérenne

## RELIEF



1

la vallée sédimentaire a creusé le plateau marno-calcaire au nord du Val de Saône.

les rebords de la vallée sont très peu marqués car l'amplitude du relief de ses coteaux y est faible (entre 10 et 30 mètres). le fond est plat. [1] & [2]

dans cette limite entre le Jurassique et l'ère tertiaire, la pierre calcaire utilisée est un calcaire plus tendre et plus jaunâtre. [3]



2

## EAU

la Vingeanne, affluent de la Saône, prend sa source en haute-marne sur le plateau de langres. elle est alimentée par de nombreuses résurgences, notamment celle, majeure, de Fontaine-Française par un affluent. [4] & [5]

Sa vallée est empruntée par le canal qui relie la marne à la Saône, rebaptisé *Canal entre Champagne et Bourgogne* depuis le début du siècle.

dans la partie la plus aval, après cheuge, le cours de la Vingeanne se sépare en plusieurs bras (nouveau et vieux Vingeannot).

la rivière et son canal rejoignent la Saône au niveau de talmay et de heuilley-sur-Saône, qui se partagent la confluence après un élargissement de la vallée qui rejoint le Val de Saône.



3



4



5

# PRÉGNANCE HUMAINE



Espaces boisés



les sommets de coteaux sont souvent soulignés par un boisement de feuillus.  
des oseraies ou des saulaies occupent les milieux les plus humides.



**légende**  
Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.



|  |  |
|--|--|
|  Terres labourées |  Prairies |
|  Vignobles        |  Vergers  |

le fond de la vallée est occupé par une mosaïque de prairies drainées, de cultures, de terres maraîchères et de peupleraies.

le parcellaire agricole en fond de vallée est plus resserré que sur le plateau. Sa taille et la structure bocagère qui le délimite accentuent le caractère rural et intime de l'unité paysagère.



BÂTI



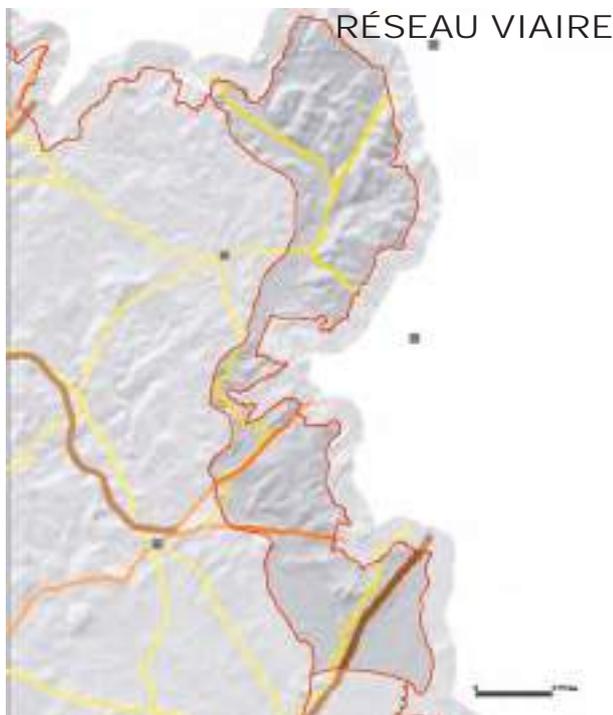
l'habitat est regroupé, les bourgs proches en chapelet en lien direct avec la rivière.

les villages en rive droite sont plutôt situés au sommet et dominent la vallée depuis le rebord du coteau, au dessus du canal. en rive gauche, les villages sont placés en fond de vallée, en bord de rivière, parfois même de part et d'autre de son cours.

de grandes fermes ou des châteaux isolés et liés à la rivière renforcent l'occupation dense.



RÉSEAU VIAIRE



**légende**

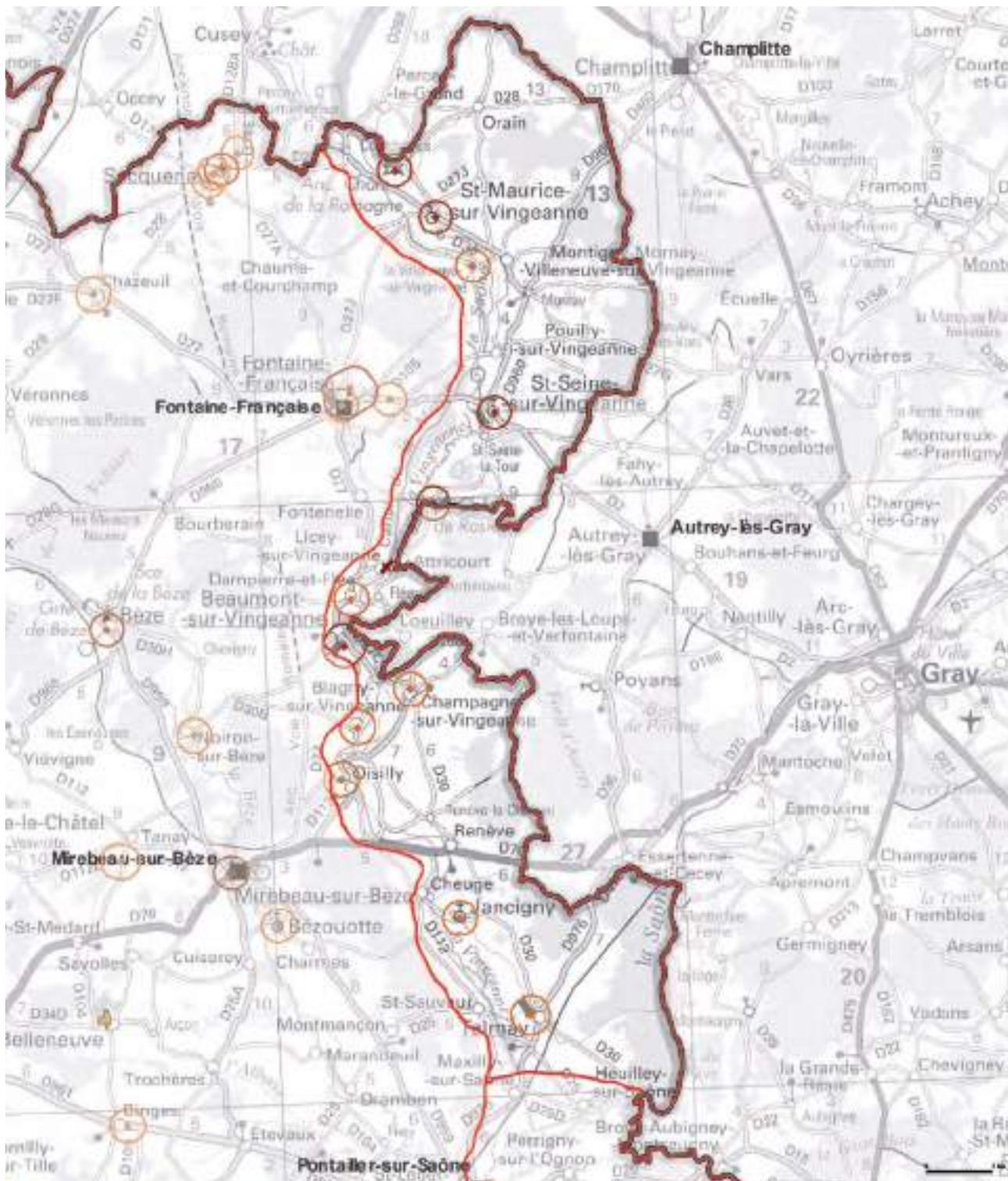
Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.



le réseau viaire est également dense, mais les voies principales traversent l'unité paysagère. c'est un simple réseau de routes départementales et communales qui dessert la vallée, et relie et traverse les villages.

PATRIMOINE

SITES ET MONUMENTS PROTÉGÉS



**légende**

Source : IGN - SCAN 100 & données DRE Bourgogne - 2009.



Site classé



Site inscrit



Monument historique classé (avec périmètre de protection 500 m)



Monument historique inscrit (avec périmètre de protection 500 m)



1

parmi le riche patrimoine bâti qui ponctue la vallée, deux châteaux se démarquent particulièrement : celui de Bourbilly, un des plus anciens de Bourgogne et celui de Talmay par son donjon qui participe à la silhouette du village.

d'autres, plus isolés marquent le paysage, comme celui de Rosières [1], ou se dissimulent au sein de l'écrin boisé de la ripisylve, comme la commanderie de la Romagne [2].

le cours de la rivière est lui-même agrémenté de divers petits ouvrages : moulins, ponts... jusqu'au cœur des villages. [3]

de nombreux moulins, briqueteries ou autres vestiges d'une activité artisanale et industrielle passée, témoignent de l'utilisation traditionnelle de la force motrice de l'eau.

le canal qui relie la Marne à la Saône, édifié à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, est ponctué de plusieurs ouvrages (écluses, ponts de pierre ou métalliques...).

[4] & [5]



2



3



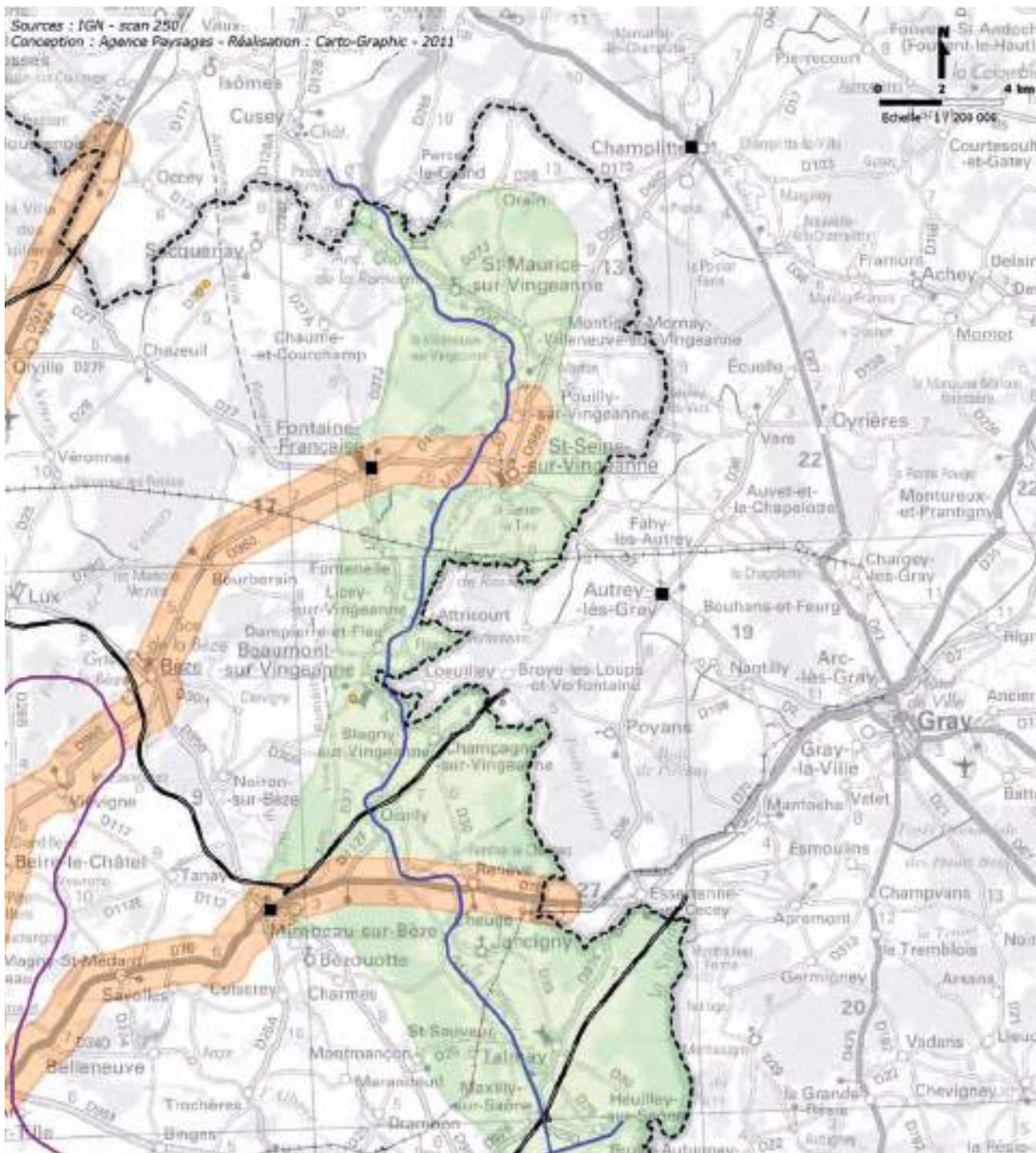
4



5

# ENJEUX

## FRAGILITÉS ET SENSIBILITÉS



**Légende**

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <p><b>Les grands réseaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— TGV</li> <li>— Train</li> <li>— Routes lignes électriques aériennes</li> <li>— Les canaux</li> <li>--- Limite départementale</li> </ul> <p><b>Les secteurs sensibles paysagèrement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les secteurs de perception privilégiés le long des grandes infrastructures et les secteurs en relation paysagère rapide</li> <li>■ Chef-lieu de canton</li> </ul> | <p><b>Les enjeux paysagers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ très fort</li> <li>■ fort</li> <li>■ moyen</li> </ul> | <p><b>Les grands projets d'équipement, aménagement et de développement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Technopôle et zones d'activités (projets et rénovations)</li> <li>■ Zone de Développement Éolien</li> <li>○ Carrières et gravières en activité ou en restauration à fort impact paysager</li> <li>■ Projet d'infrastructures routières (leloun, contournement, L190)</li> <li>■ Projet d'infrastructures ferroviaires (TGV / LGV)</li> <li>▲ Projet d'infrastructures lié à la Saône</li> <li>■ Projet de mise en valeur touristique</li> </ul> |
|---|---|---|

**DYNAMIQUES ET ENJEUX PAYSAGERS DE LA CÔTE D'OR**  
(se reporter à la légende détaillée)

## TENDANCES ACTUELLES D'ÉVOLUTION



1



2



3



4



5



6

- plantations de peupleraies qui se multiplient dans le fond de la vallée. elles ont un impact visuel fort et croissant d'écran visuel, de cloisonnement des vues et de fermeture des fenêtres. [1] & [2]
- mutation de l'occupation agricole du fond de la vallée et disparition du réseau de haies qui le quadrillait (déficit d'entretien, arasement). [3]
- constructions en limite de village de nouveaux bâtiments agricoles : il est important que leur implantation, leur volume, leurs matériaux et leurs couleurs soient étudiés pour être en cohérence et harmonie avec le bâti existant. [4]

MENACES, VULNÉRABILITÉS  
ET ORIENTATIONS

- > la multiplication de cabanons ou autre habitat léger peut menacer à terme de mitage urbain les terres les plus proches de la rivière. [5]
- > le changement de nom du canal de la marné à la Saône pour une appellation plus touristique «entre champagne et Bourgogne » souligne l'ambition en matière touristique des gestionnaires et collectivités riveraines de cet ouvrage dont la qualité du patrimoine et le confort du parcours doivent être entretenus et confortés. [6]
- > les nouvelles constructions aux abords des villages doivent éviter une implantation en rupture avec la trame du bâti et une architecture trop banale. [7]



7



## les trois rivières



Au nord de dijon, trois rivières – la Venelle, l'ignon et la tille aux nombreux bras –, dont les eaux sont issues de la montagne dijonnaise, donnent l'unité à ce paysage, de leurs vallées ouvrant le massif au bas plateau où elles accentuent les vagues du relief. Sur le piémont se sont développés voies et habitat.

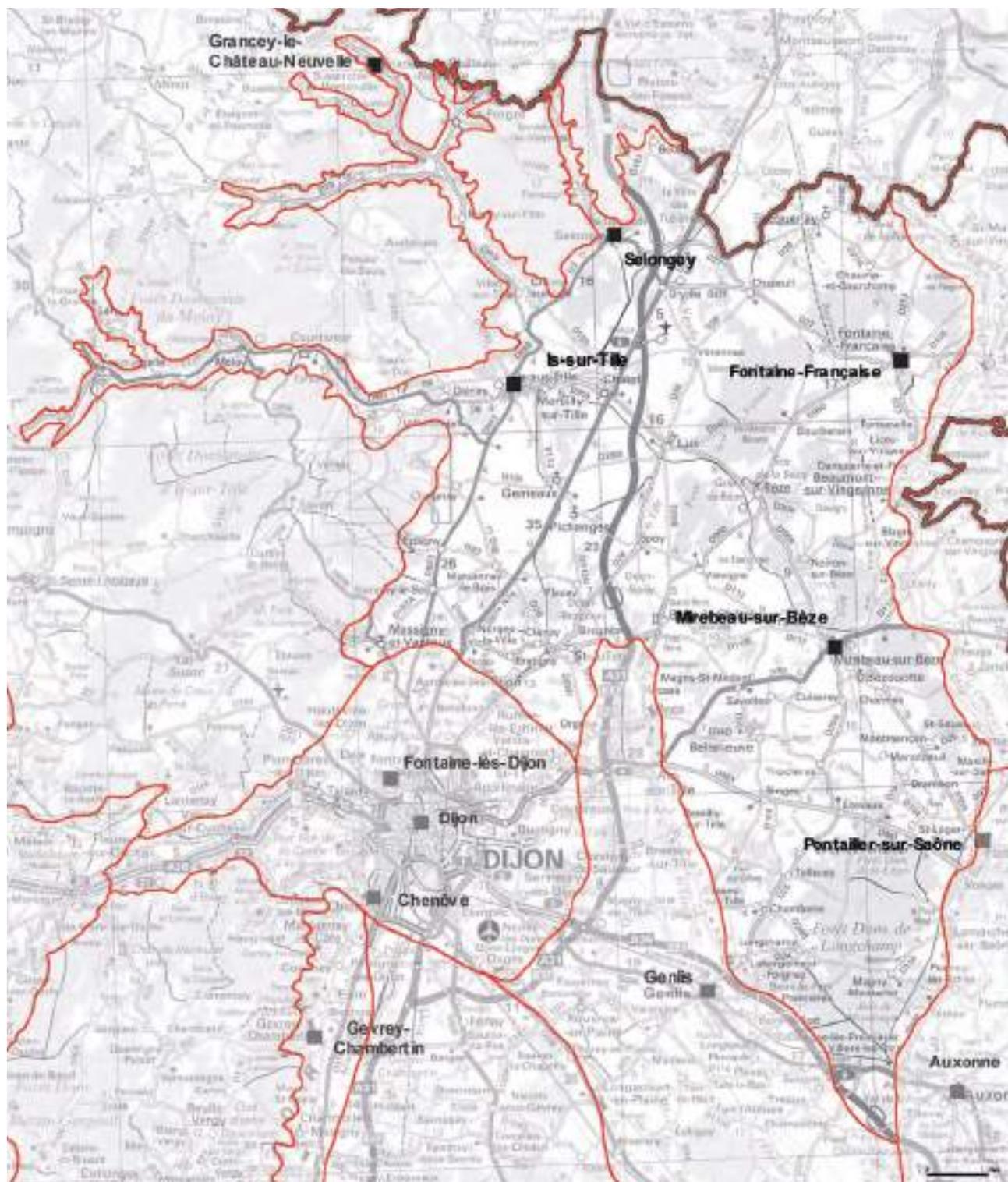


### données

|                      |   |
|----------------------|---|
| Superficie :         | 904,1 km <sup>2</sup>                   |
| Altitude maximale :  | 487 m                                   |
| Altitude minimale :  | 185 m                                   |
| Population estimée : | 55 086 habitants ( <i>source 2006</i> ) |
| Densité estimée :    | 60,9 habitants/ km <sup>2</sup>         |

# ASPECTS DU PAYSAGE

## LOCALISATION



**légende**  
Source : IGN





1

## AMBIANCES ET PERCEPTIONS

d'intime, au cœur du massif forestier de la montagne [1], l'unité s'ouvre ensuite vers l'est et le Sud : le regard porte alors jusqu'à la Saône et les reliefs jurassiens [2], même si les ondulations du relief ferment les vues à courte distance [3].

le piémont marque vers l'ouest un front visuel au débouché des vallées.



2

## LIMITES ET ARTICULATIONS

Adossée au nord-ouest au plateau châillonnais que les vallées des trois rivières entaillent, l'unité est limitée à l'est par le rebord de la vallée de la Vingeanne et descend jusqu'à la Saône.

elle rejoint au Sud les basses vallées des tilles et de l'ouche.



3

### Communes impliquées

Arceau, Arc-sur-Tille, Athée, Avot, Barjon, Beaumont-sur-Vingeanne, Beire-le-Châtel, Beire-le-Fort, Belleneuve, Bèze, Bézoutte, Binges, Blagny-sur-Vingeanne, Bourberain, Boussenois, Bretigny, Brognon, Busserotte-et-Montenaille, Bussières, Cessey-sur-Tille, Chaignay, Chambeire, Champdôtre, Charmes, Chaume-et-Courchamp, Chazeuil, Cheuge, Cirey-lès-Pontailier, Clénay, Collonges-lès-Premières, Courlon, Courtivron, Crécey-sur-Tille, Cuiserey, Cussey-les-Forges, Dampierre-et-Flée, Diénay, Drambon, Échalot, Échevannes, Épagny, Étaules, Étevaux, Flacey, Foncegrive, Fontaine-Française, Fontenelle, Frénois, Gemeaux, Grancey-le-Château-Neuve, Is-sur-Tille, Labergement-Foigney, Lamarche-sur-Saône, Lamargelle, Le Meix, Léry, Les Maillys, Lacey-sur-Vingeanne, Longchamp, Lux, Magny-Montarlot, Magny-Saint-Médard, Marandeuil, Marcilly-sur-Tille, Marey-sur-Tille, Marsannay-le-Bois, Maxilly-sur-Saône, Messigny-et-Vantoux, Mirebeau-sur-Bèze, Moloy, Montigny-Mornay-Villeneuve-sur-Vingeanne, Montmançon, Noiron-sur-Bèze, Norges-la-Ville, Oisilly, Orgeux, Orville, Pellerey, Pichanges, Poiseul-la-Grange, Poiseul-lès-Saulx, Poncey-lès-Athée, Pont, Pontailier-sur-Saône, Pouilly-sur-Vingeanne, Premières, Remilly-sur-Tille, Ruffey-lès-Echirey, Sacquenay, Saint-Julien, Saint-Léger-Triey, Saint-Maurice-sur-Vingeanne, Saint-Sauveur, Saint-Seine-sur-Vingeanne, Salives, Saulx-le-Duc, Savigny-le-Sec, Savolles, Selongey, Soirans, Spoy, Tanay, Tarsul, Tellecey, Til-Châtel, Tillenay, Tréclun, Trochères, Varois-et-Chaignot, Vernois-lès-Vesvres, Véronnes, Viévigne, Villecomte, Villers-les-Pots, Villey-sur-Tille, Vonges, .

### Cantons impliqués

Auxonne, Dijon, Fontaine-Française, Fontaine-les-Dijon, Genlis, Grancey-le-Château-Neuve, Is-sur-Tille, Mirebeau-sur-Bèze, Pontailier-sur-Saône, Saint-Seine-l'Abbaye, Selongey.

### ePci impliqués

CC Auxonne - Val de Saône, CC Canton de Pontailier-sur-Saône, CC Canton de Selongey, CC Forêts Lavières et Suzon, CC Mirebellois, CC Pays Châillonnais, CC Pays de Saint-Seine-l'Abbaye, CC Plaine des Tilles, CC Plaine Dijonnaise, CC Sources de la Tille, CC Val de Norges, CC Vallées de la Tille et de l'Ignon.

## STRUCTURES ET ÉLÉMENTS

## CROQUIS INTERPRÉTATIF



Les vallées au sein du plateau ont un fond plat où une trame bocagère est raccordée à la ripisylve.



Des lignes de saules têtards soulignent les limites de parcelles dans les fonds humides.



Les sommets du plateau qui séparent les vallées sont boisés et s'ouvrent sur des clairières en grande culture.



Des murs de pierre limitent les jardins en périphérie des villages, assurant la transition avec les champs cultivés voisins.

BLOC DIAGRAMME

Un relief doucement ondulé.

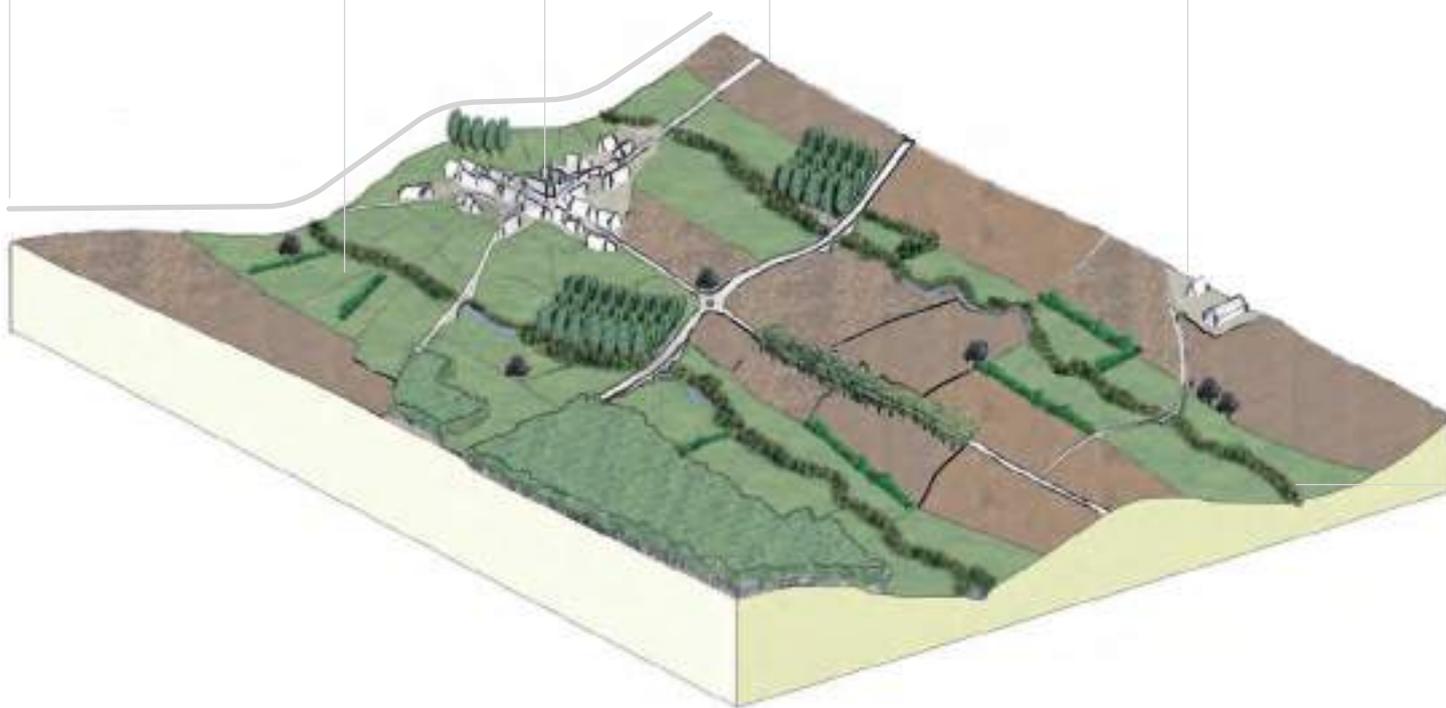
Les cours d'eau sont renforcés par des résurgences karstiques.

Les villages sont souvent sur les crêtes des ondulations.

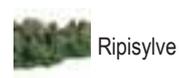
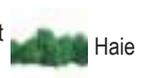
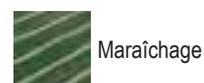
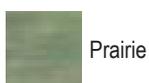
Les routes sont en crêtes ou suivent le relief en une succession de bosses et creux.

Des prairies occupent les fonds de vallées plus humides.

Des fermes au coeur de leurs grandes cultures sur les terres plus hautes.

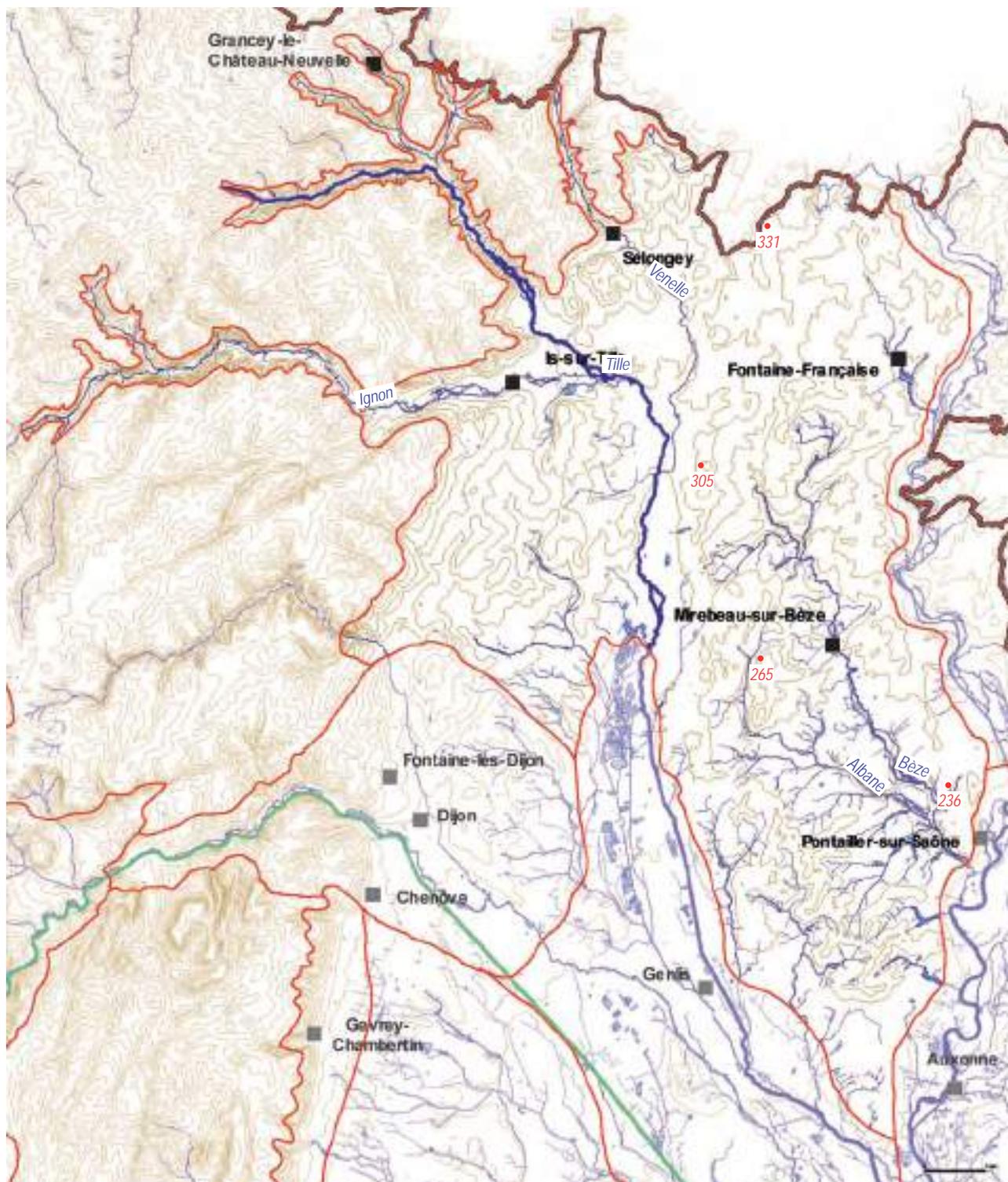


**légende des BIOC**



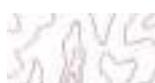
# CHARPENTE PHYSIQUE

## OROGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE



### légende

Source : BD Carthage & BD Alti - IGN.



Courbe de niveau (équidistance 20 m)



Cours d'eau pérenne

## RELIEF



1

les vallées alluviales aux fonds plats et aux versants boisés, qui entaillent à l'ouest la montagne en lanières sédimentaires marneuses, [1] s'ouvrent après la barre du piémont.

ce n'est pas encore la plaine alluviale, mais un paysage de bas plateau, reliefs marno-calcaires sculptés en longues ondulations régulières. [2]

« Ainsi, semblables aux plateaux par la nature de leur sol, ces pays font partie de la plaine par leur altitude. »

G eorgeS C hABot



2

## EAU

la tille a de nombreux bras ; ses affluents, la Venelle et l'ignon, qui prennent aussi leur source dans le plateau, la rejoignent à la sortie du massif. la tille reçoit ainsi l'ignon au pied de la butte de til-châtel. [3]

la rivière s'écoule ensuite vers le Sud pour rejoindre la basse vallée de l'ouche, puis la Saône en aval d'Auxonne.

de nombreuses résurgences (dont les principales sont celles de Fontaine-Française et de Bèze), nées dans le bas plateau marno-calcaire, s'écoulent elles directement vers la Vingeanne ou la Saône. [4]



3



4

# PRÉGNANCE HUMAINE

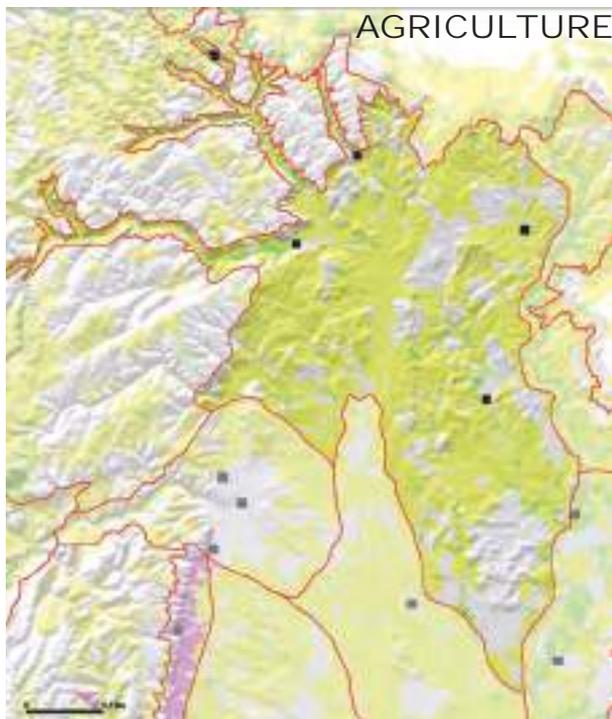


Espaces boisés



les versants des vallées, formant bordure des grands massifs forestiers de la montagne dijonnaise, sont boisés de feuillus.

les grandes forêts se retrouvent aussi dans la plaine, sur les terres plus hautes et moins fertiles du bas plateau calcaire au dessus de Bèze et de Fontaine-Française.



**légende**

Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.



- Terres labourées
- Prairies
- Vignobles
- Vergers



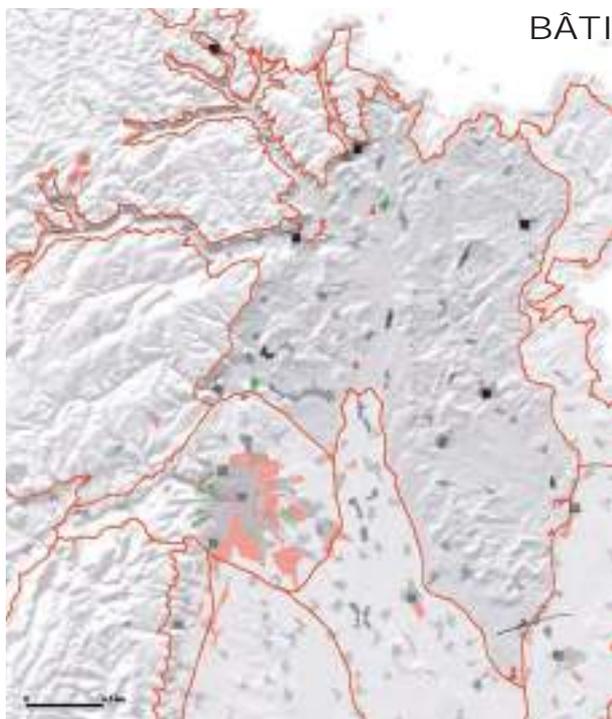
une certaine polyculture et des prairies bocagères occupent les fonds des vallées des tilles et de l'ignon. l'activité d'élevage laitier y prédomine.

la plaine est cultivée de grandes cultures : blé, avoine, betteraves, plantes fourragères... les creux accueillent des vergers et des prairies.

c'était il y a un siècle la terre d'élection du houblon, mais des centaines d'hectares autrefois cultivées au nord-est de dijon, il ne subsiste que quelques houblonnières de très grand cru.



BÂTI



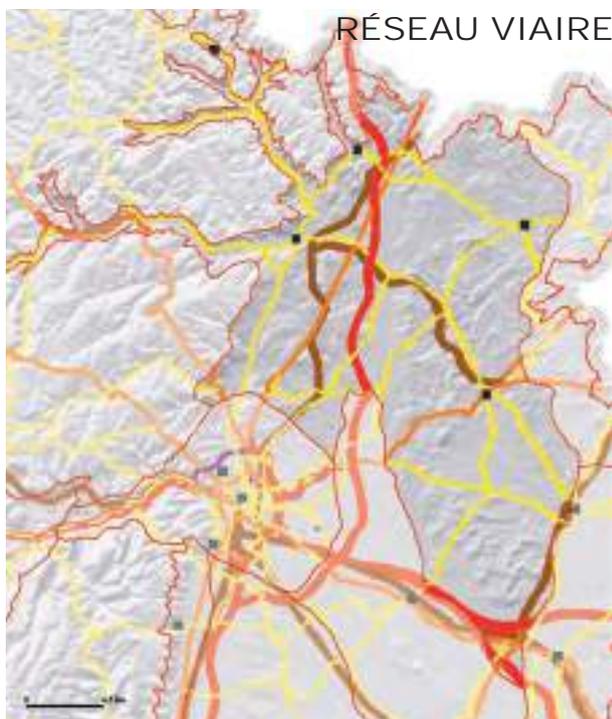
dans les vallées des tilles et de l'ignon, les villages sont situés à proximité du cours d'eau, légèrement en hauteur, protégés de ses crues mais profitant de sa force hydraulique et des bénéfices de l'irrigation.

dans la plaine, les villages sont placés dans le versant des ondulations.

l'habitat groupé est en bourg, souvent organisé autour d'un chateau. les grands bâtiments des fermes sont isolés dans la plaine.

les murs des constructions sont, suivant les cas, bâtis en pierre, à pans de bois ou même en briques

RÉSEAU VIAIRE



**légende**

Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.



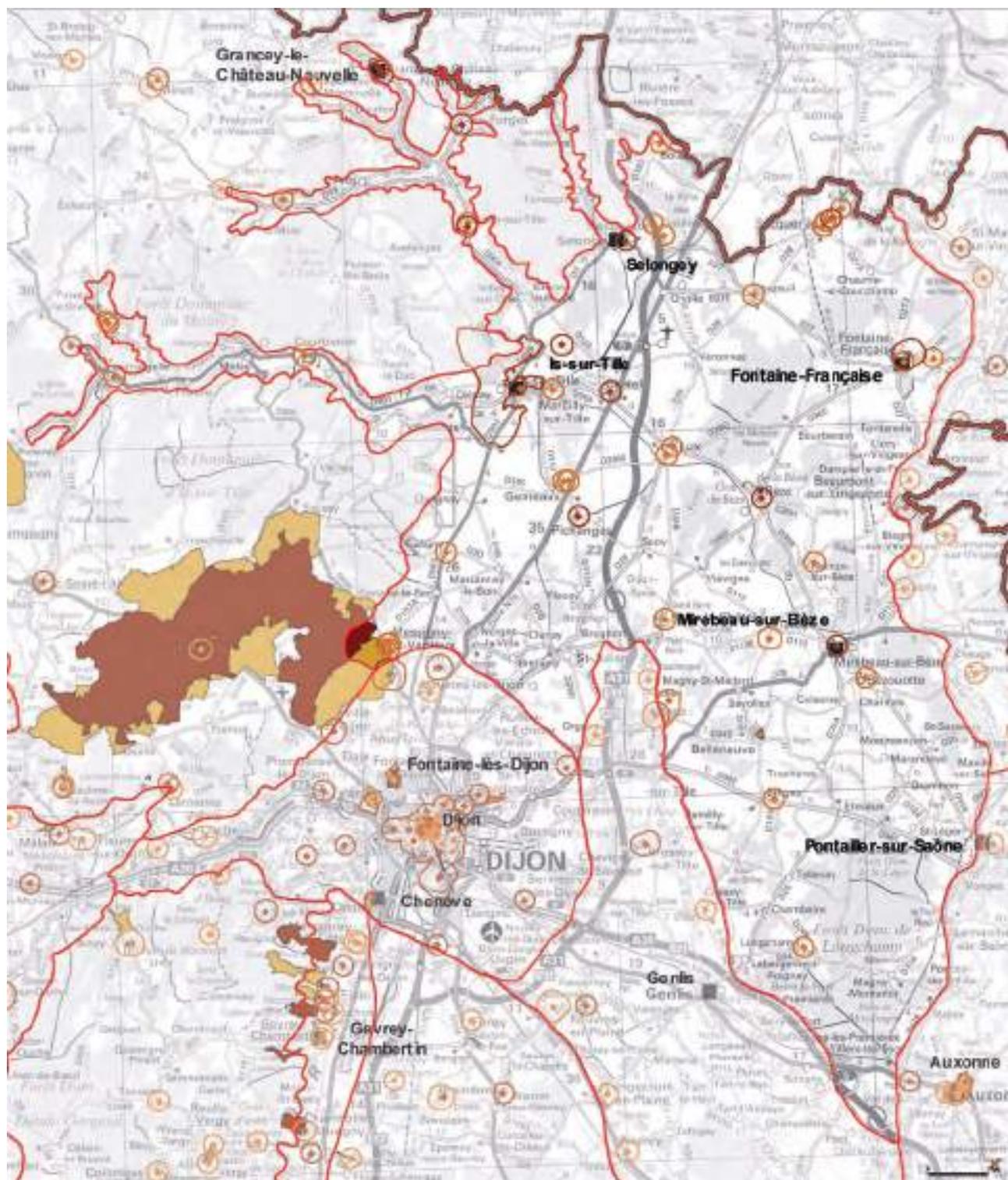
dans le massif, les routes suivent les vallées. dans la plaine, dans les directions nord-ouest / Sud-est, elles empruntent préférentiellement les crêtes.

le grand axe routier historique (rd3-rd903) ainsi que la voie de chemin de fer courent au pied du plateau, perpendiculairement aux ondulations des vallées et relient dijon à Arc-sur-tille et Selongey. ces deux chefs-lieux de canton ont ainsi été des carrefours majeurs.

la rd974 et l'autoroute empruntent des voies parallèles mais évitent les bourgs principaux.

# PATRIMOINE

## SITES ET MONUMENTS PROTÉGÉS



### légende

Source : IGN - SCAN 100 & données DRE Bourgogne - 2009.



Site classé



Site inscrit



Monument historique classé  
(avec périmètre de protection 500 m)



Monument historique inscrit  
(avec périmètre de protection 500 m)



1

les châteaux ponctuent l'unité, celui fortifié et féodal de grancey-le-château [1] comme celui de Fontaine-Française [2], classique et tourné vers son plan d'eau, qui attire aussi le regard par son entrée de tilleuls et les prémices de son parc à la française.

les doux du bas-plateau sont des hauts-lieux et le site de ces résurgences est aménagé [3], comme à Bèze, village de caractère, qui se distingue par son patrimoine architectural et naturel.

le patrimoine religieux est aussi très présent : les clochers dominent la silhouette des villages [4] et, à proximité de ceux-ci, des calvaires de pierre, souvent encadrés de deux arbres, marquent une croisée de chemins.

la double tradition du fer et de la forêt a longtemps fondé les peuplements humains. les forges ont aujourd'hui disparu et la tradition industrielle ne se maintient qu'à Selongey. c'est le bois qui a contribué au développement d'is-sur-tille, desservi par le chemin de fer et nœud de communication.



2



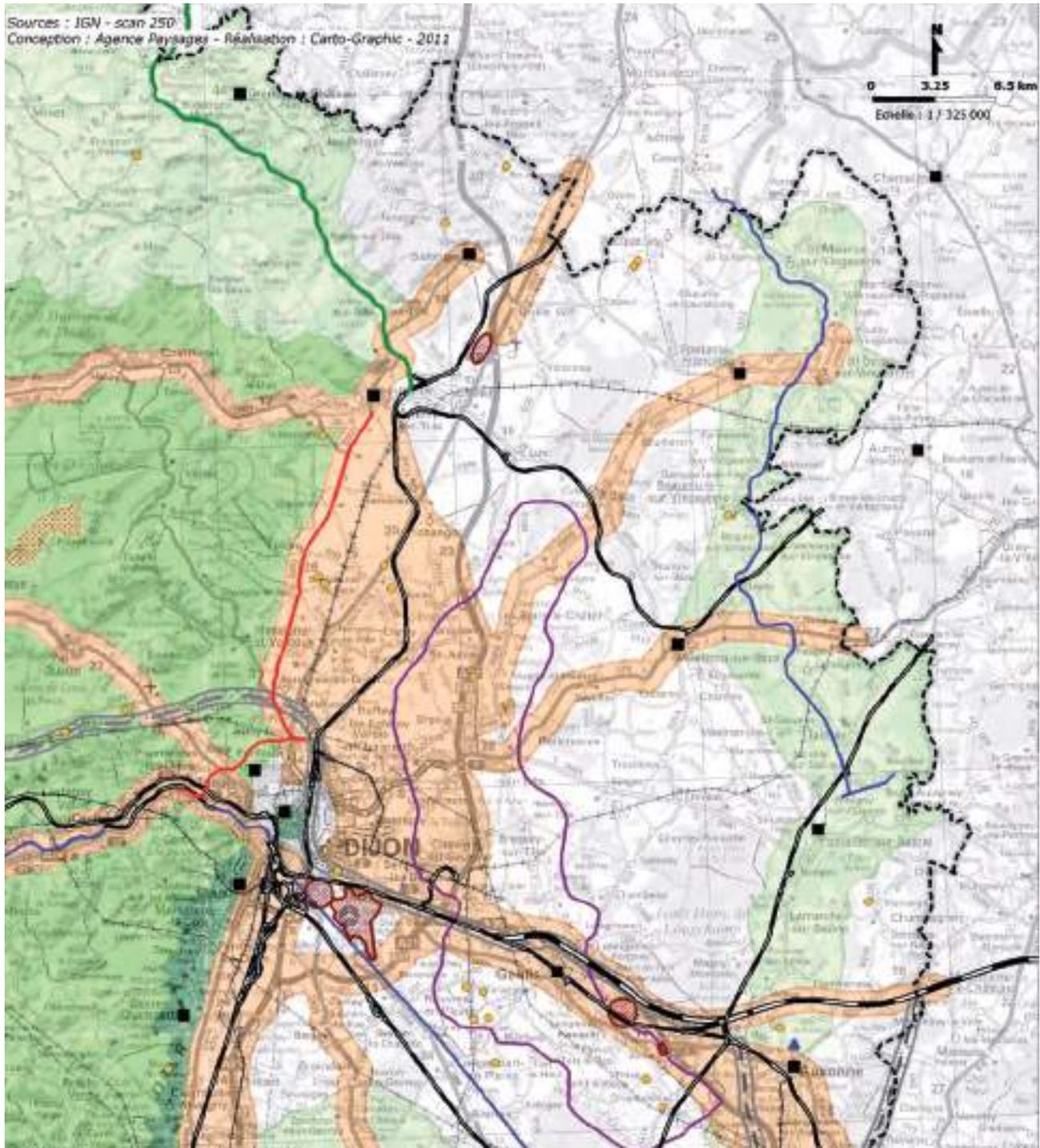
3



4

# ENJEUX

## FRAGILITÉS ET SENSIBILITÉS



### légende

- |  |   |  |
|--|---|--|
| <p><b>Les grands réseaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— TGV</li> <li>— Train</li> <li>— Lignes à haute tension</li> <li>— Les canaux</li> <li>--- Limite départementale</li> </ul> <p><b>Les secteurs sensibles paysagèrement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les secteurs de perception privilégiés le long des grandes infrastructures et les secteurs en restauration paysagère rapide</li> <li>■ Chef-lieu de canton</li> </ul> | <p><b>Les enjeux paysagers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ très fort</li> <li>■ fort</li> <li>■ moyen</li> </ul> | <p><b>Les grands projets d'équipement, aménagement et de développement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Technopôle et zones d'activités (projet et rénovation)</li> <li>■ Zone de Développement Éolien</li> <li>○ Carrières et gravières en activité ou en restauration à fort impact paysager</li> <li>■ Projet d'infrastructures routières (leisure, contournement, LBPQ)</li> <li>■ Projet d'infrastructures ferroviaires (TGV / LGV)</li> <li>▲ Projet d'infrastructures lié à la Saône</li> <li>■ Projet de mise en valeur touristique</li> </ul> <p><b>DYNAMIQUES ET ENJEUX PAYSAGERS DE LA CÔTE D'OR</b><br/>(se reporter à la légende détaillée)</p> |
|--|---|--|

## TENDANCES ACTUELLES D'ÉVOLUTION



1



2



3



4



5



6

- Appauvrissement des structures végétales : régression du bocage et effacement des ripisylves.
- Augmentation de la taille des parcelles et retournement des prairies au profit des grandes cultures et des peupleraies.
- Augmentation de la taille des installations agricoles (silos, bâtiments d'exploitation...). [3] & [4]
- développement de l'urbanisation sous forme pavillonnaire autour des villages et des routes à proximité de dijon. [1]



7

MENACES, VULNÉRABILITÉS  
ET ORIENTATIONS

- > les évolutions agricoles et la pression urbaine vont dans le sens d'un appauvrissement des paysages et d'une augmentation des échelles de perception. [7]
- > la présence des faisceaux d'infrastructures parallèles qui traversent l'unité du nord au Sud (routières, autoroutières, ferroviaires), favorise à leurs abords le développement de friches, d'échangeurs routiers consommateurs d'espace, de nouvelles constructions d'habitations et d'activités et d'une signalétique publicitaire foisonnante. [2]
- > les abords de voie, notamment de la route rd974 entre dijon et Selongey, sont particulièrement sensibles visuellement et à soigner (bordures, recul, signalétique, nouveaux alignements d'arbres...). [5] & [6]



## les basses vallées de tille et Ouche



ces terres basses, qui forment une vaste étendue plate et humide, anciennement marécageuse, aux sols alluvionnaires fertiles, sont aussi sous l'influence de l'agglomération dijonnaise et traversées par de grandes infrastructures.

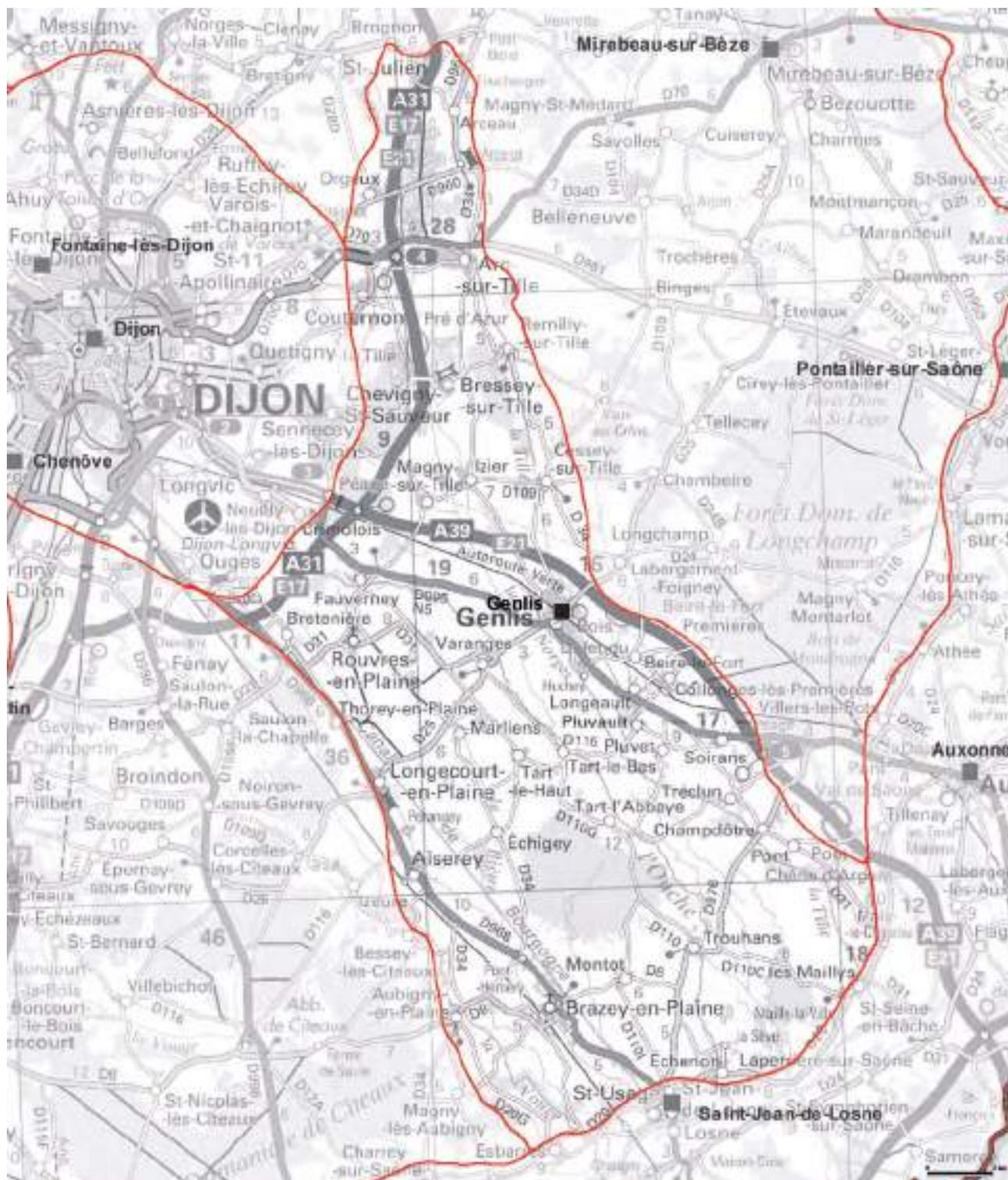


### données

|                      |                                  |
|----------------------|----------------------------------|
| Superficie :         | 294,2 km <sup>2</sup>            |
| Altitude maximale :  | 243 m                            |
| Altitude minimale :  | 179 m                            |
| Population estimée : | 50 982 habitants (source 2006)   |
| Densité estimée :    | 173,3 habitants/ km <sup>2</sup> |

# ASPECTS PAYSAGE

## LOCALISATION



**Légende**  
Source : IGN



## AMBIANCES ET PERCEPTIONS



1

les basses vallées des tilles et de l'ouche forment un grand paysage, ouvert et plat, où les vues s'ouvrent facilement. [1] les ripisylves et les bandes boisées cloisonnent ces grandes étendues. [2]

Si la brume est souvent présente dans cette plaine marécageuse où domine l'eau, le regard peut s'échapper vers l'horizon quand le temps est clair. il est arrêté à l'ouest par la côte viticole aux crêtes boisées [3], que marque le sommet du mont Afrique surmonté de sa tour de communication, qui attire le regard. plus loin, à l'est, sont perceptibles les premiers contreforts du Jura.



2

## LIMITES ET ARTICULATIONS

cette plaine, large de 10 km et longue de 30 km environ, est située au Sud-est de Dijon et descend jusqu'aux rebords de la vallée de la Saône. elle est bordée au Sud par le canal de Bourgogne et au nord par l'autoroute A 39.



3

**Communes impliquées**

Aiserey, Arceau, Arc-sur-Tille, Aubigny-en-Plaine, Beire-le-Châtel, Beire-le-Fort, Bessey-lès-Cîteaux, Brazey-en-Plaine, Bresse-sur-Tille, Bretenière, Brognon, Cessey-sur-Tille, Champdôtre, Chevigny-Saint-Sauveur, Collonges-lès-Premières, Couternon, Crimolois, Échenon, Échigey, Esbarres, Fauverney, Genlis, Izeure, Izier, Labergement-Foigny, Les Maillys, Longeault, Longecourt-en-Plaine, Magny-lès-Aubigny, Magny-sur-Tille, Marliens, Montot, Orgeux, Ouges, Pluvault, Pluvet, Pont, Premières, Remilly-sur-Tille, Rouvres-en-Plaine, Saint-Julien, Saint-Usage, Soirans, Tart-l'Abbaye, Tart-le-Bas, Tart-le-Haut, Thorey-en-Plaine, Tréclun, Trouhans, Varanges, Varois-et-Chaignot.

**Cantons impliqués**

Auxonne, Chenove, Dijon, Genlis, Mirebeau-sur-Bèze, Saint-Jean-de-Losne.

**ePci impliqués**

CA Grand Dijon, CC Auxonne - Val de Saône, CC Mirebellois, CC Plaine des Tilles, CC Plaine Dijonnaise, CC Rives de Saône, CC Saint Jean de Losne - Seurre, CC Val de Norges.

## STRUCTURES ET ÉLÉMENTS

## CROQUIS INTERPRÉTATIF



Les silos ou les pylônes, qui dépassent du sommet des arbres, rompent l'uniformité du paysage plat et ouvert et attirent le regard.



Les grands alignements d'arbres qui bordent le canal de Bourgogne soulignent son cours rectiligne et marquent son tracé dans le paysage.



Le matériau des constructions mêle la pierre calcaire à la brique, et même au bois en se rapprochant de la Saône.



Des mails de marronniers marquent l'espace public au centre des villages.

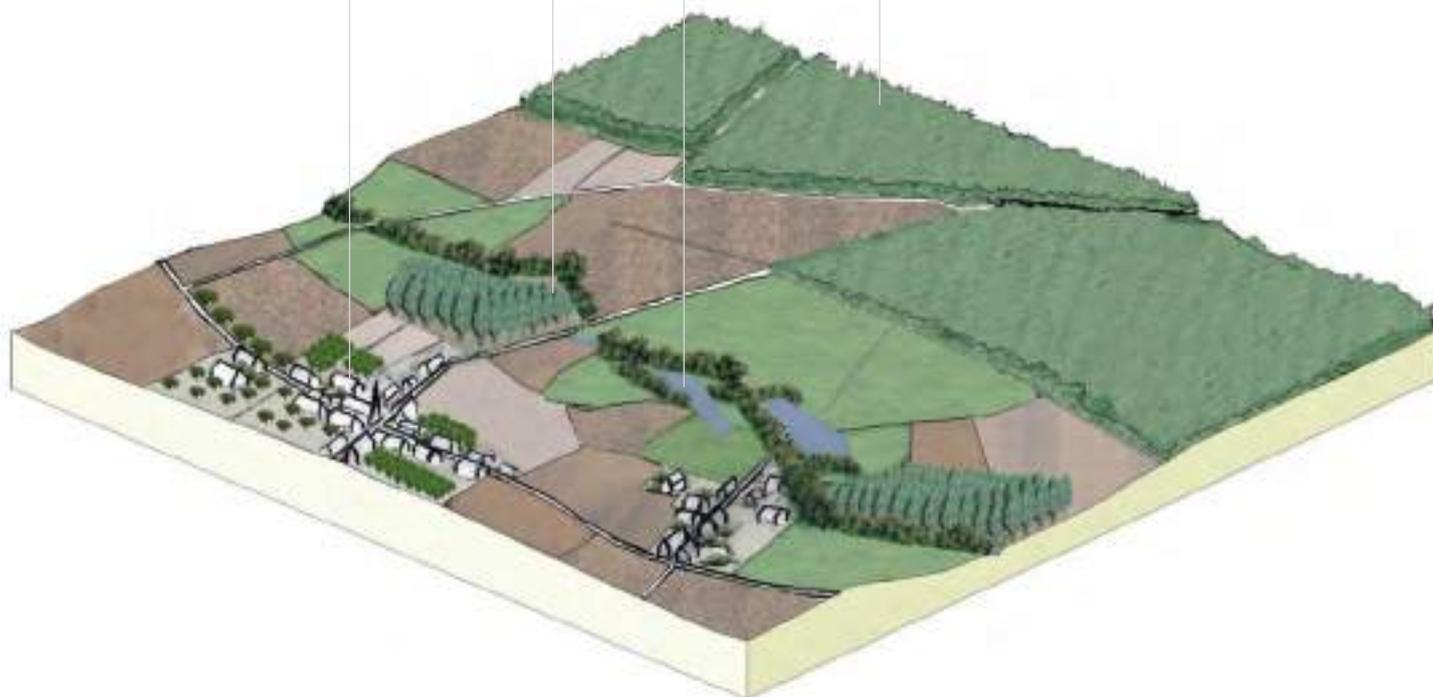
BLOC DIAGRAMME

Des peupleraies en fond de vallées.

Des fonds humides où les gravières ont été transformées en plans d'eau.

Les implantations de villages s'égrènent en chapelet le long des cours d'eau.

Des ensembles forestiers importants d'un seul tenant.



**légende des BIOC**

 Boisement feuillu ou mixte

 Boisement résineux

 Prairie

 Terre labourée

 Vigne

 Maraîchage

 Jardin urbain

 Arbre fruitier  
Verger

 Peupleraie

 Arbre isolé

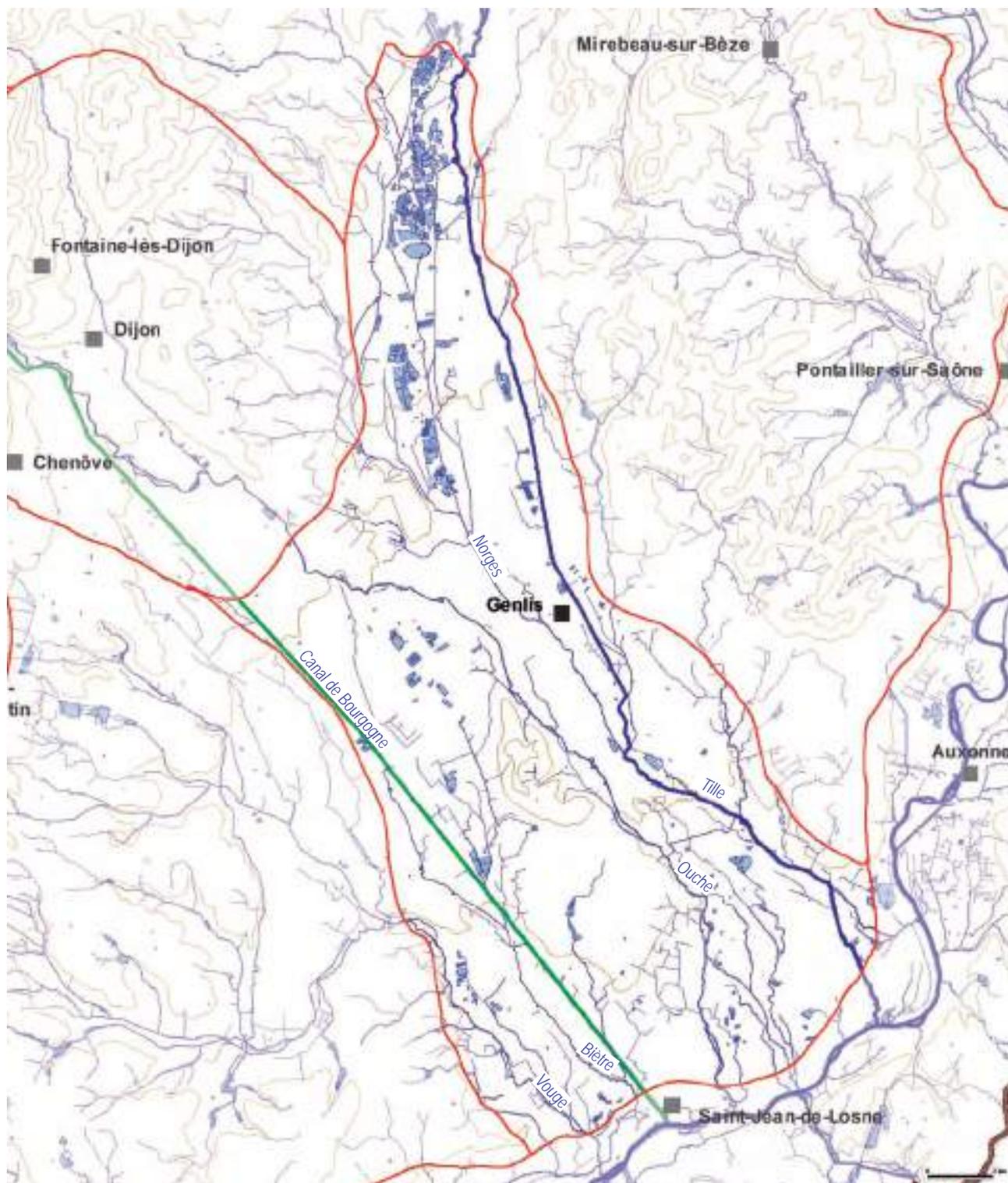
 Alignement d'arbres

 Haie

 Ripisylve

# CHARPENTE PHYSIQUE

## OROGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE



**légende**

Source : BD Carthage & BD Alti - IGN.



Courbe de niveau (équidistance 20 m)



Cours d'eau pérenne

## RELIEF



1

ce paysage de plaine a un relief modéré de légères ondulations qui séparent les cours d'eau, légèrement incliné vers le Sud-est et la Saône. l'altitude moyenne est de 200 mètres. [1]

Au cours de l'ère tertiaire, la dépression au sein de laquelle se situe cette unité, était remplie par le « lac bressan », à l'origine des dépôts marneux et alluvionnaires. la couche d'alluvions fines et fertiles repose sur des graviers calcaires. [2]

Quelques hauteurs calcaires ont résisté à l'érosion, telle que la butte plate et boisée de tart-le-haut, qui culmine à 237 mètres.

*« [...] il est difficile de distinguer les rivières que les bras relie entre elles. »*

g eorgeS C hABot



2

## EAU

l'eau n'est jamais bien loin dans cette plaine au caractère marécageux. la nappe est proche et l'eau est présente dans le sol, les ruisseaux, les nombreux plans d'eau (qui couvrent plus de 500 hectares). [4]

les tilles et la norges, l'ouche, la Bière et la partie basse de la Vouge, convergent vers la Saône en gardant un cours incertain et sinueux. [3]

ces terres marécageuses et souvent inondées ont été drainées depuis le xviiiie siècle.

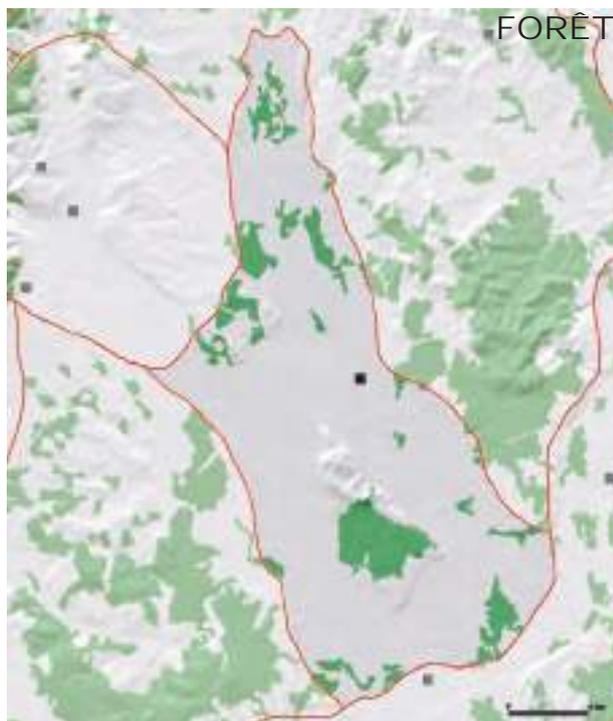


3



4

# PRÉGNANCE HUMAINE



Espaces boisés

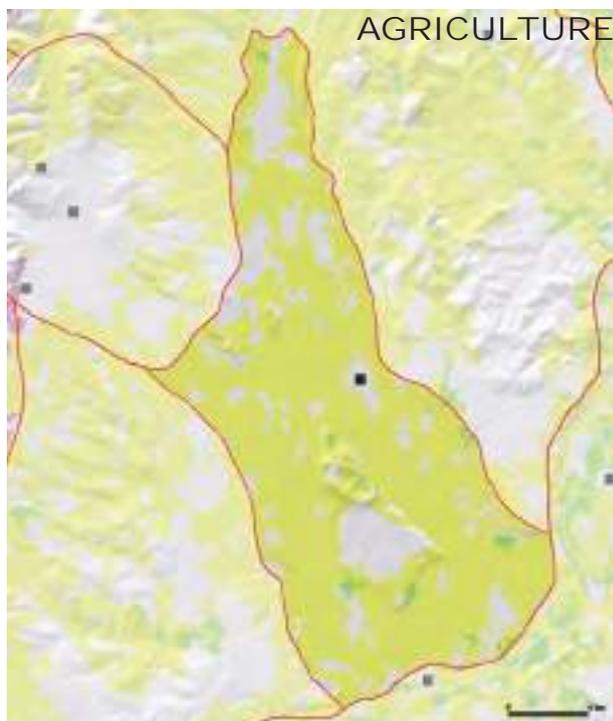


cette ancienne plaine marécageuse était autrefois occupée par les forêts. les bois, les bosquets et les ripisylves ne sont plus qu'à l'état relictuel. Quelques végétaux témoignent encore du passé marécageux et de la forte humidité de cette zone : saules bas, fourrés de bouleaux et d'aulnes sont encore visibles aujourd'hui. Seuls les rares points hauts, aux sols plus pauvres, comme la butte de tart, n'ont pas été déboisés.

l'osier, autrefois sauvage, y a été ensuite cultivé sous forme de plantations.

*« une des régions les plus riches de la plaine bourguignonne »*

GeorgeS C hABot



**légende**

Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.

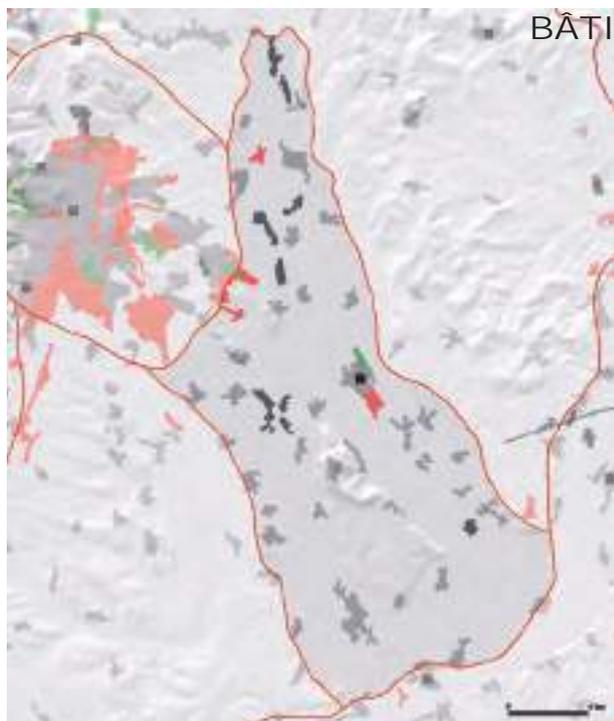


- Terres labourées
- Prairies
- Vignobles
- Vergers

ces terres alluvionnaires, dont l'exploitation agricole a été permise par le système de drainage efficace mis en place au cours du xviii<sup>e</sup> siècle, comptent parmi les plus fertiles du département.

les grandes cultures dominent. on observe aussi la culture de légumes en plein champ et dans de petits jardins surtout à proximité de dijon. les quelques prairies dans les vallées sont situées dans des fonds, à proximité des villages. l'élevage s'est spécialisé dans la race laitière tachetée de l'est.





Tissu urbain (continu et discontinu)
  Espaces verts urbains
  Zones d'activités, aéroports
  Extractions de matériaux



**légende**

Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.



Autoroutes
  Routes Principales  
 Routes Régionales
  Réseau ferré



l'habitat est groupé dans les villages qui se sont construits autour de l'église en leur centre. leur réseau est assez dense et sous la pression de l'agglomération dijonnaise.



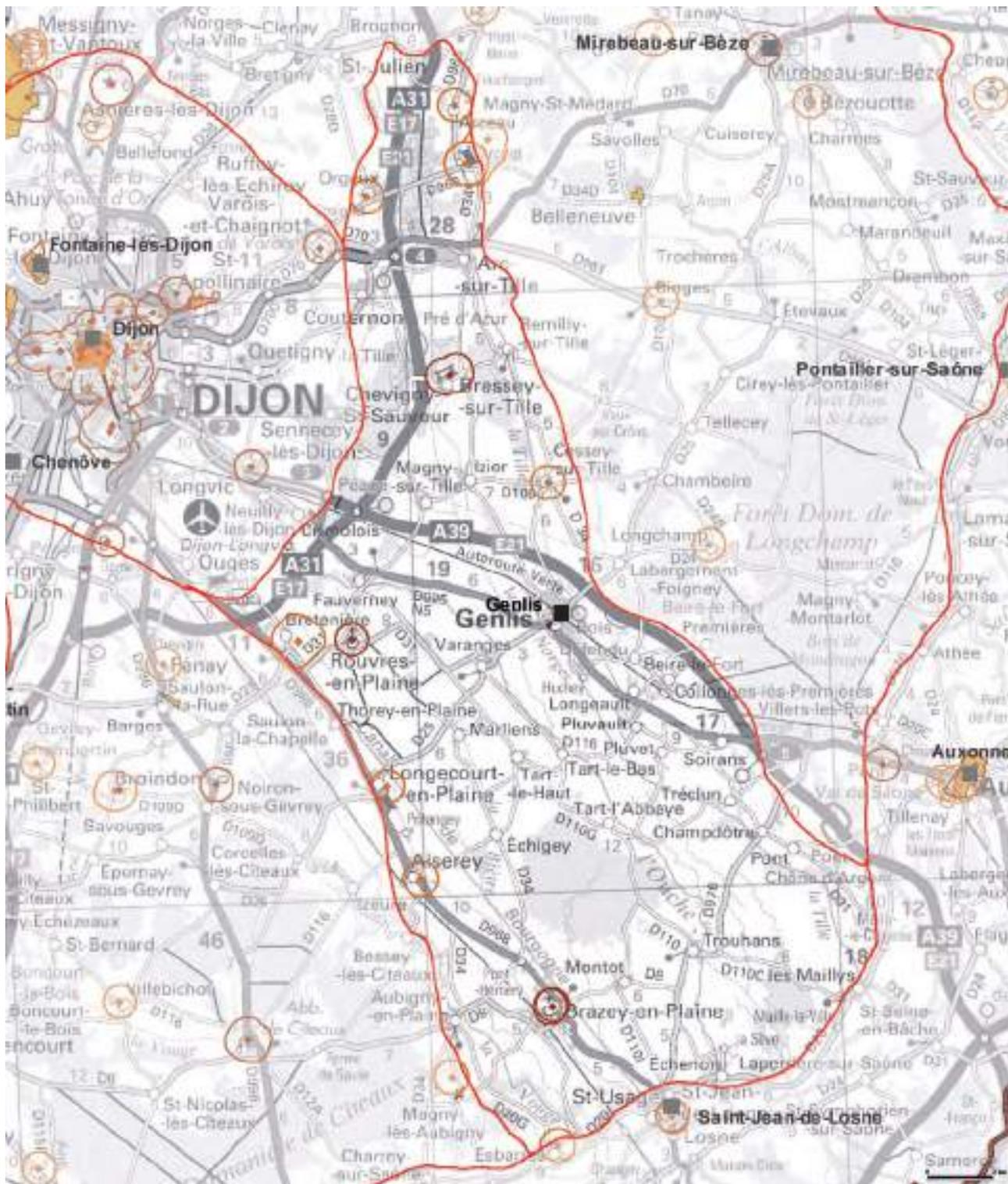
l'absence de relief a favorisé la concentration des réseaux de transport d'énergie (lignes haute tension) et des infrastructures de transport importantes (rd 905, deux autoroutes A31 et A39, deux voies ferrées et le canal de Bourgogne).

les réseaux ont un tracé parallèle aux rivières, en direction nord-ouest / Sud-est.



# PATRIMOINE

## SITES ET MONUMENTS PROTÉGÉS



**légende**

Source : IGN - SCAN 100 & données DRE Bourgogne - 2009.



Site classé



Site inscrit



Monument historique classé (avec périmètre de protection 500 m)



Monument historique inscrit (avec périmètre de protection 500 m)



1

les clochers des villages signalent leur présence dans ce paysage ouvert. [1]

un patrimoine bâti civil (mairie, école...), au cœur des bourgs, marque la prospérité du xix<sup>e</sup> siècle et la prégnance de la force publique. [2]

le château d'Arcelot, et notamment son jardin, se caractérise par ses belles perspectives ainsi que par la richesse de la faune et la flore présentes.

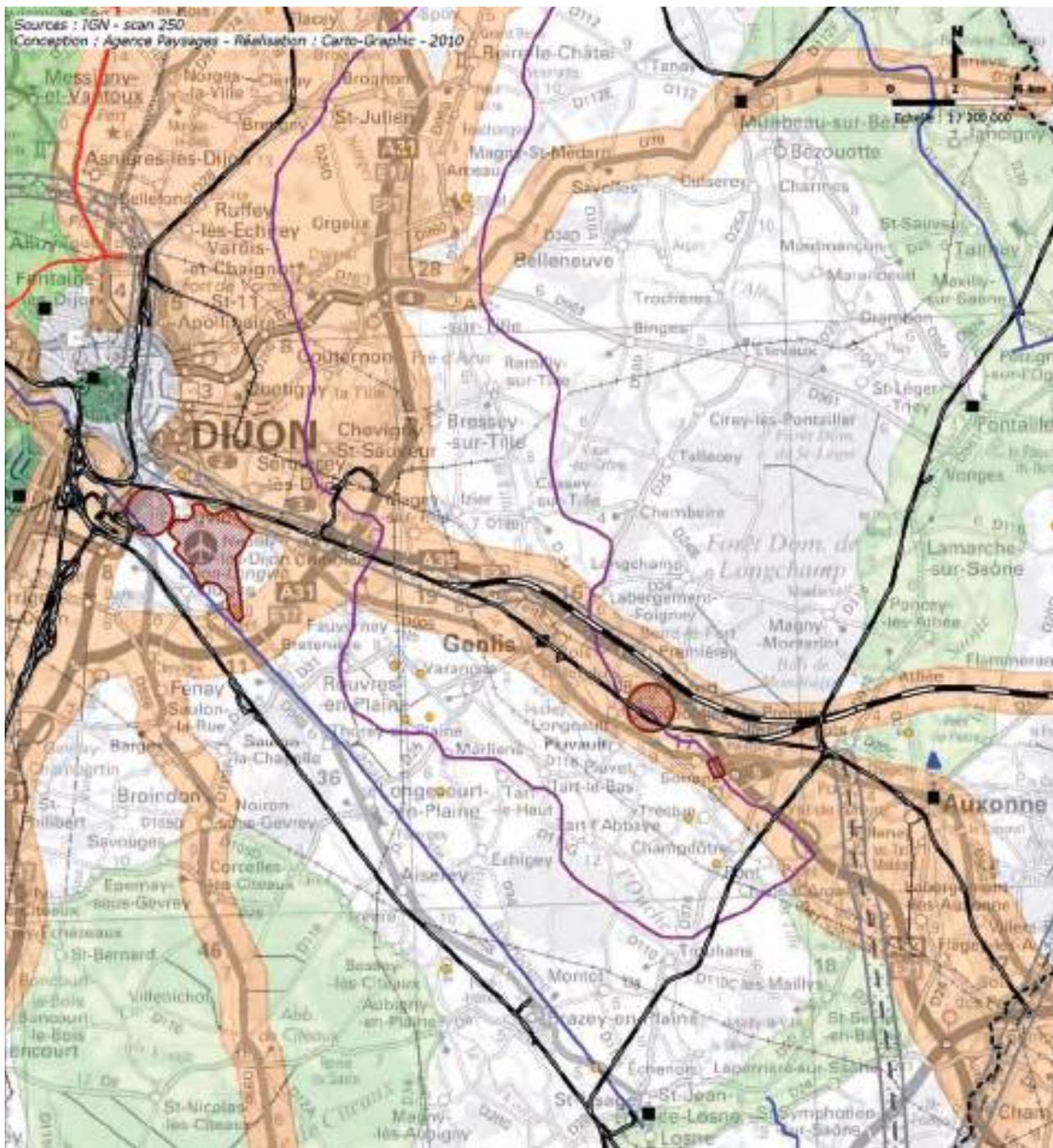
les activités traditionnelles étaient basées sur l'agriculture (l'industrie agro-alimentaire : orge de malterie, betteraves...), sur l'osier cultivé (la vannerie) et sur la terre (céramiques, briques).



2

# ENJEUX

## FRAGILITÉS ET SENSIBILITÉS



**Légende**

- |  |   |  |
|--|---|--|
| <p><b>Les grands réseaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— TGV</li> <li>— Train</li> <li>— Routes nationales</li> <li>— Routes départementales</li> </ul> <p><b>Les secteurs sensibles paysagèrement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Les basses de perception privilégiée le long des grandes infrastructures et les secteurs en relation paysagère rapide</li> <li>■ Chef-lieu de canton</li> </ul> | <p><b>Les enjeux paysagers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ très fort</li> <li>■ fort</li> <li>■ moyen</li> </ul> | <p><b>Les grands projets d'équipement, aménagement et de développement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Technopôle et zones d'activités (projets et rénovations)</li> <li>■ Zone de Développement Éolien</li> <li>○ Carrières et gravières en activité ou en restauration à fort impact paysager</li> <li>■ Projet d'infrastructures routières (autoroute, contournement, LPRC)</li> <li>■ Projet d'infrastructures ferroviaires (TGV / LGV)</li> <li>▲ Projet d'infrastructures lié à la Saône</li> <li>■ Projet de mise en valeur touristique</li> </ul> |
|--|---|--|

**DYNAMIQUES ET ENJEUX PAYSAGERS DE LA CÔTE D'OR**  
(se reporter à la légende détaillée)

## TENDANCES ACTUELLES D'ÉVOLUTION



1

cette unité fortement irriguée par diverses voies de communication est sous l'influence directe de l'agglomération dijonnaise dont elle subit la pression urbaine.

- développement de zones pavillonnaires autour des villages sans lien avec le tissu existant. [2]
- Artificialisation du paysage et perte d'échelle liées aux voies rapides (routières, autoroutières et ferroviaires) qui sillonnent l'unité. [1]



2

## MENACES, VULNÉRABILITÉS ET ORIENTATIONS

- > l'évolution rapide des villages sous l'influence de la ville leur fait perdre leur caractère rural : il faut créer ou recréer des rues confortables et sûres, sur d'anciens chemins ruraux tout en préservant la cohabitation des usages, agricoles ou urbains. [3]
- > les nombreux sites d'extraction de matériaux sont autant de potentialités pour développer des espaces de loisirs ou de nature au moment de leur réhabilitation. [4]
- > la proximité d'espaces agricoles de qualité avec un urbanisme dense favorise le développement des circuits courts et des échanges ville-campagne, enrichissants culturellement et économiquement porteurs : la place de l'agriculture péri-urbaine doit pour cela être confortée, notamment au niveau foncier. [5]



3



4



5



## la plaine méridionale



dans ce grand paysage plat et lumineux, façonné par la tradition monastique, la géométrie des grandes cultures et la présence massive de la forêt de cîteaux sont en dialogue.

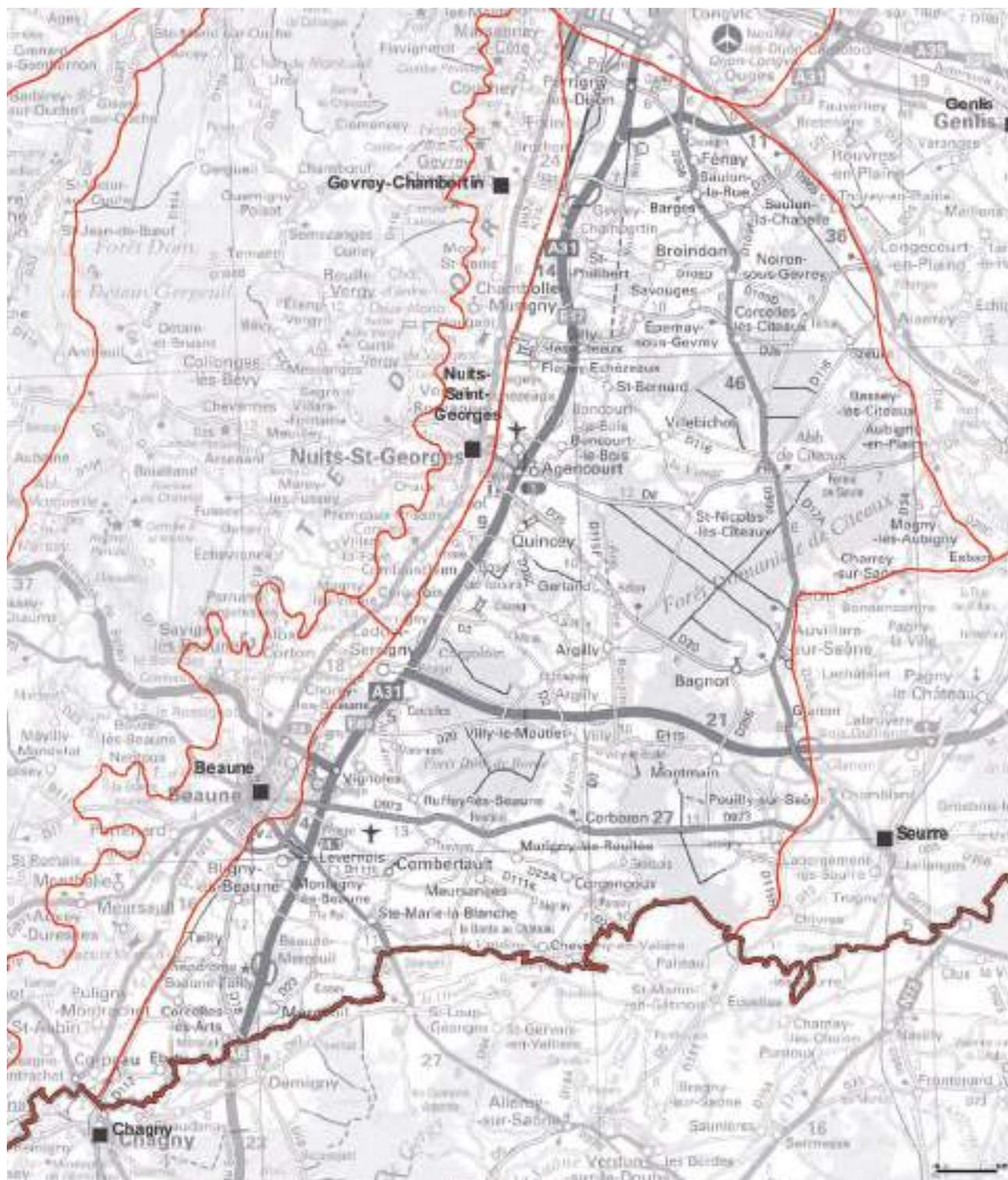


### données

|                      |                                  |
|----------------------|----------------------------------|
| Superficie :         | 544,9 km <sup>2</sup>            |
| Altitude maximale :  | 272 m                            |
| Altitude minimale :  | 177 m                            |
| Population estimée : | 79 056 habitants (source 2006)   |
| Densité estimée :    | 145,1 habitants/ km <sup>2</sup> |

# ASPECTS PAYSAGE

## LOCALISATION



**légende**  
Source : IGN





1



2



3



4

## AMBIANCES ET PERCEPTIONS

ce paysage plat au relief à peine modelé offre des vues larges que limitent les franges boisées des ripisylves et les lisières des boisements. [1] & [3]

la côte viticole apparaît à l'ouest comme le seul élément de relief, une bande sombre aux formes souples, dont la présence se fait plus forte en limite de l'unité.

Au cœur de l'unité s'étend la masse sombre de la forêt de cîteaux autour de la clairière cultivée qui entoure le site de l'abbaye. des boisements denses traversés de routes et de voies forestières au tracé rectiligne, proposent des ambiances plus intimes, des vues resserrées par des lisières proches. [4]

*« Cette plaine n'a rien de monotone, ni d'uniforme. Les champs, de couleurs variées, de formes diverses, se zèbrent parfois de haies, de ruisselets buissonneux. Les forêts y plaquent leurs taches vertes. Ça et là un étang ou un mamelon. »*

Albert COLOMBET

## LIMITES ET ARTICULATIONS

Située en limite Sud du département, limitrophe de la Saône-et-Loire, cette unité est située entre la côte viticole et le Val de Saône.

Bordée à l'ouest par la rd97 et l'autoroute A31, cette vaste plaine s'étend vers le Sud-est jusqu'à l'ourlet de relief qui borde le lit majeur de la vallée de la Saône.

Au nord, sa limite est l'unité des basses vallées des tilles et de l'ouche, et ses infrastructures parallèles du canal de Bourgogne, de la rd 968 et de la voie ferrée, au contact avec la forêt de cîteaux.

### Communes impliquées

Agencourt, Aiserey, Argilly, Aubigny-en-Plaine, Auvillers-sur-Saône, Bagnot, Barges, Beaune, Bessey-lès-Cîteaux, Bligny-lès-Beaune, Boncourt-le-Bois, Bonnencontre, Bretenière, Brochon, Broin, Broindon, Chambolle-Musigny, Charrey-sur-Saône, Chevigny-en-Valière, Chivres, Chorey-lès-Beaune, Combertault, Comblanchien, Corberon, Corcelles-les-Arts, Corcelles-lès-Cîteaux, Corgengoux, Corgoloin, Corpeau, Couchey, Ébaty, Épernay-sous-Gevrey, Esbarres, Féney, Fixin, Flagey-Echézeaux, Gerland, Gevrey-Chambertin, Gilly-lès-Cîteaux, Glanon, Izeure, Labergement-lès-Seurre, Ladoix-Serrigny, Levernois, Longecourt-en-Plaine, Magny-lès-Aubigny, Marigny-lès-Reullée, Marsannay-la Côte, Merceuil, Meursanges, Meursault, Montagny-lès-Beaune, Montmain, Morey-Saint-Denis, Noiron-sous-Gevrey, Nuits-Saint-Georges, Ouges, Perrigny-lès-Dijon, Pommard, Pouilly-sur-Saône, Premeaux-Prissey, Puligny-Montrachet, Quincey, Ruffey-lès-Beaune, Saint-Bernard, Sainte-Marie-la-Blanche, Saint-Nicolas-lès-Cîteaux, Saint-Philibert, Saulon-la-Chapelle, Saulon-la-Rue, Savouges, Tailly, Thorey-en-Plaine, Vignoles, Villebichot, Villy-le-Moutier, Volnay, Vosne-Romanée.

### Cantons impliqués

Beaune, Chenove, Genlis, Gevrey-Chambertin, Nolay, Nuits-Saint-Georges, Saint-Jean-de-Losne, Seurre.

### ePci impliqués

CA Beaune, Côte et Sud - Communauté Beaune-Chagny-Nolay, CA Grand Dijon, CC Gevrey-Chambertin, CC Pays de Nuits-Saint-Georges, CC Plaine Dijonnaise, CC Rives de Saône - CC Saint Jean-de-Losne - Seurre, CC Sud Dijonnais.

## STRUCTURES ET ÉLÉMENTS

## CROQUIS INTERPRÉTATIF



Les prairies se retrouvent dans les zones les plus basses et humides, ponctuées ici de saules.

La brique surmonte la pierre calcaire dans la construction traditionnelle des murs.



Dans ce paysage ouvert, les alignement d'arbres et les haies cloisonnent l'espace et comptent parmi les rares éléments de verticalité.

Les hauts silos qui soulignent l'activité agricole sont autant de signaux visuels appelant le regard. Dans ce paysage plat, la présence des lignes électriques prend aussi plus d'importance visuelle.



BLOC DIAGRAMME

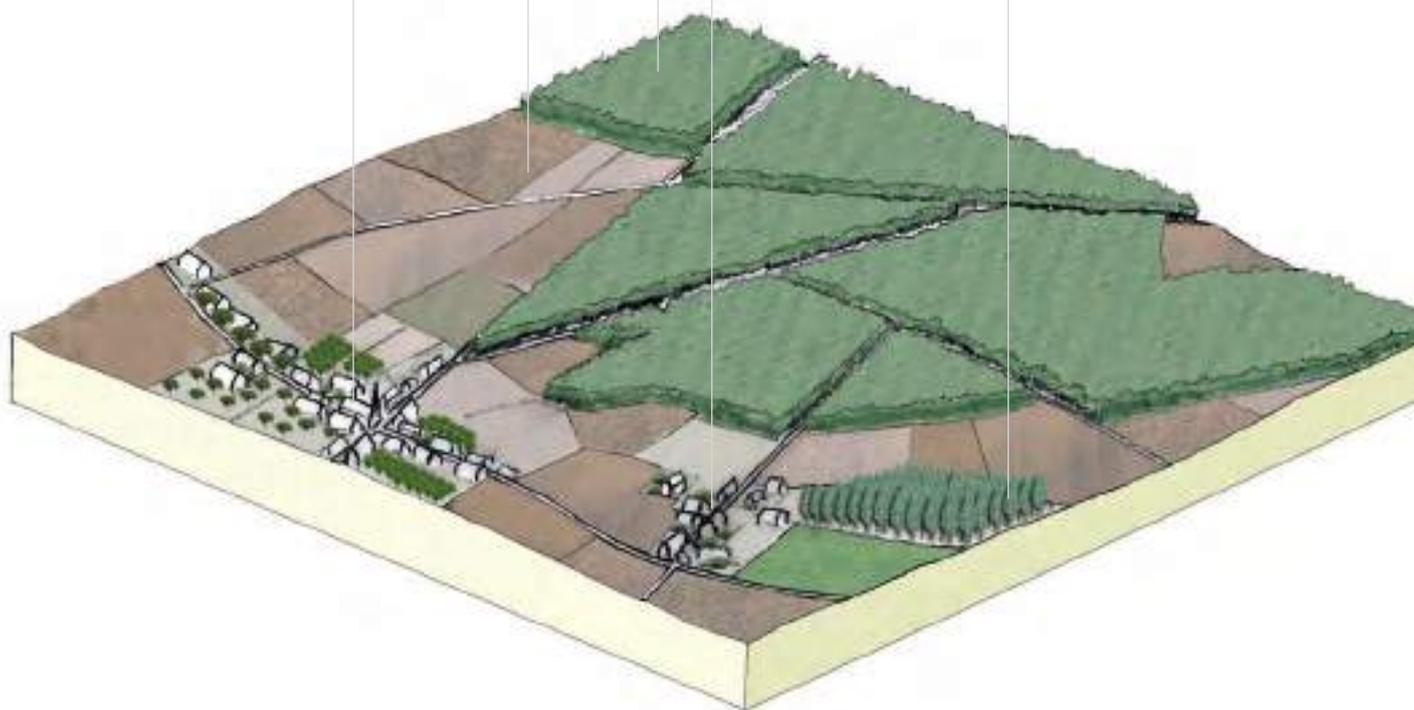
Des grands ensembles forestiers formant des unités quadrillées.

Un espace plan à peine modelé, organisé en grandes parcelles.

Un village au tissu lâche le long des voies.

De grandes fermes isolées, héritage monastique.

Des prairies souvent remplacées par des grandes cultures et des peupleraies.

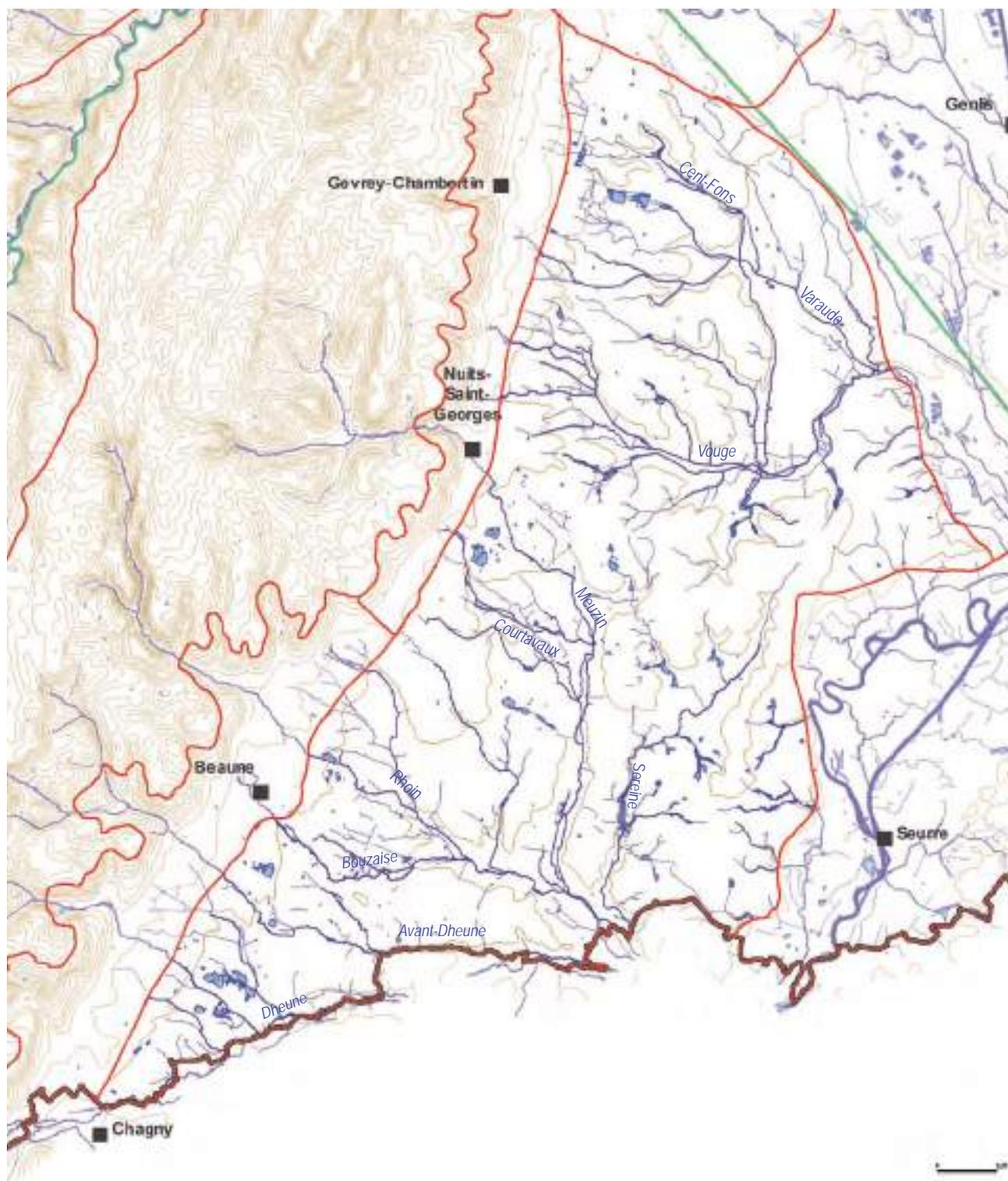


**légende des BIOC**

- |  |  |  |  |  |  |   |
|--|--|--|--|--|--|---|
|  Boisement feuillu ou mixte |  Boisement résineux       |  Prairie    |  Terre labourée |  Vigne            |  Maraîchage |   |
|  Jardin urbain              |  Arbre fruitier ou Verger |  Peupleraie |  Arbre isolé    |  Alignement d'arbre |  Haie       |  Ripisylve |

# CHARPENTE PHYSIQUE

## OROGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE



**légende**

Source : BD Carthage & BD Alti - IGN.



Courbe de niveau (équidistance 20 m)



Cours d'eau pérenne



1



2



3

« C'est au cœur de cette plaine, au milieu des bois et des étangs, que fut fondé Cîteaux. »

Albert COLOMBET



4



5

## RELIEF

la plaine dont l'altitude est proche de 200 mètres est caractérisée par un relief très faible qui ne dépasse pas quelques dizaines de mètres entre l'ouest et l'est et la vallée de la Saône vers laquelle s'écoulent les différents cours d'eau. [1]

dans cette haute terrasse alluviale, constituée de dépôts lacustres argileux, se distingue le massif forestier de cîteaux sur des terres plus marneuses, plus pauvres et moins propices aux cultures. [2] & [3]

## EAU

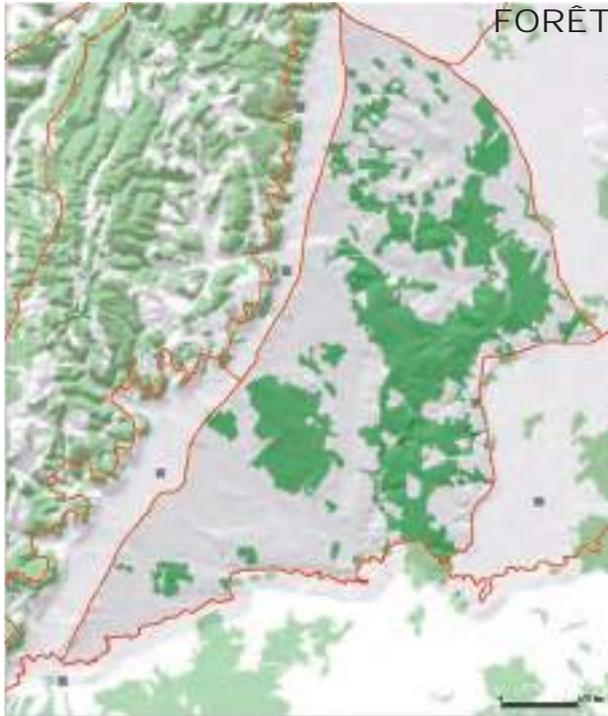
un réseau extrêmement dense de rivières et fossés sillonne la plaine et des étangs en grand nombre la ponctuent. [4]

les travaux monastiques ont en effet assaini la plaine marécageuse, fixé le cours des rivières et rassemblé les eaux des fossés de drainage. [5]

les sources sont souvent au contact avec les cailloutis de la côte. d'autres ont leur origine dans les hautes-côtes et leurs cours d'eau ont creusé les combes (raccordon, rhoin).

la Vouge, le meuzin, la dheune et la Sereine, autant de rivières aux nombreux affluents qui confluent vers la Saône.

# PRÉGNANCE HUMAINE



Espaces boisés

les forêts de feuillus (boisements de chênes essentiellement, gérés en futaie régulière) couvrent presque un tiers de la surface de l'unité : Forêt de cîteaux, Forêt de Borne, mais aussi Forêt de la grange neuve et Forêt d'izeure, Bois de montmain et Bois de champjarley.

ces forêts sont toujours très exploitées, même si la petite industrie du fer et du bois a disparu.



**légende**  
Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.



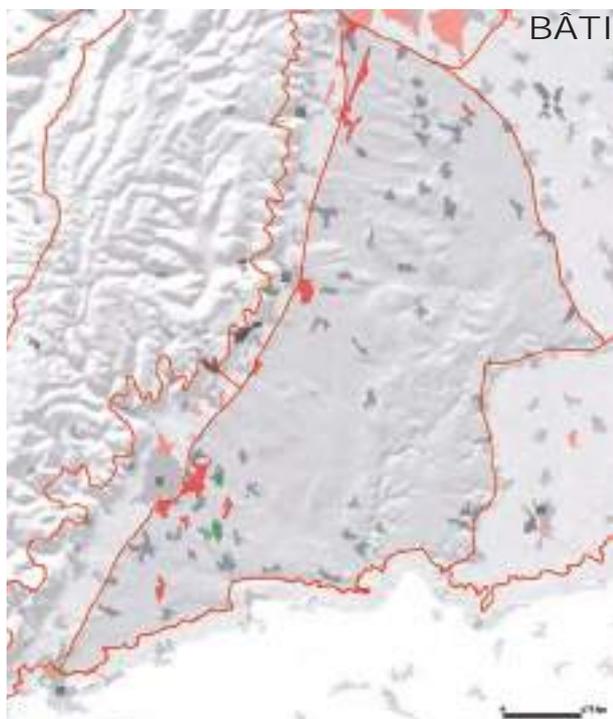
|  |  |
|--|--|
|  Terres labourées |  Prairies |
|  Vignobles        |  Vergers  |

les vallées ont été défrichées et aménagées par les moines. les vastes exploitations sont leur héritage, sauf à proximité de la côte où la propriété, à l'image de celle de la viticulture, est de plus petite taille.

les fermes isolées sont nombreuses, souvent installées en bordure de clairière cultivée.

les grandes cultures sont entrecoupées de prés dans les fonds de vallée peu marqués.

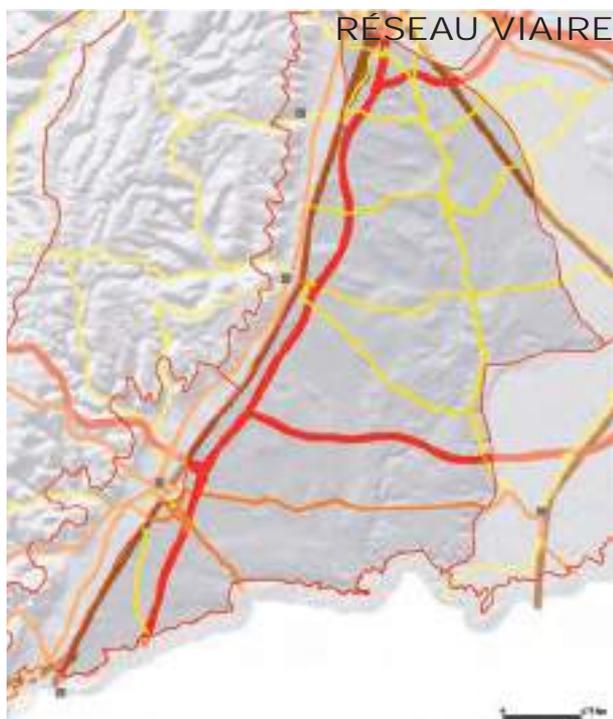




Tissu urbain (continu et discontinu)
  Espaces verts urbains
  Zones d'activités, aéroports
  Extractions de matériaux



les villages sont souvent installés le long des voies et autour d'un carrefour, en un tissu assez lâche et peu structuré de maisons dispersées et entourées de jardins.



**légende**

Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.



Autoroutes
  Routes Principales  
 Routes Régionales
  Réseau ferré

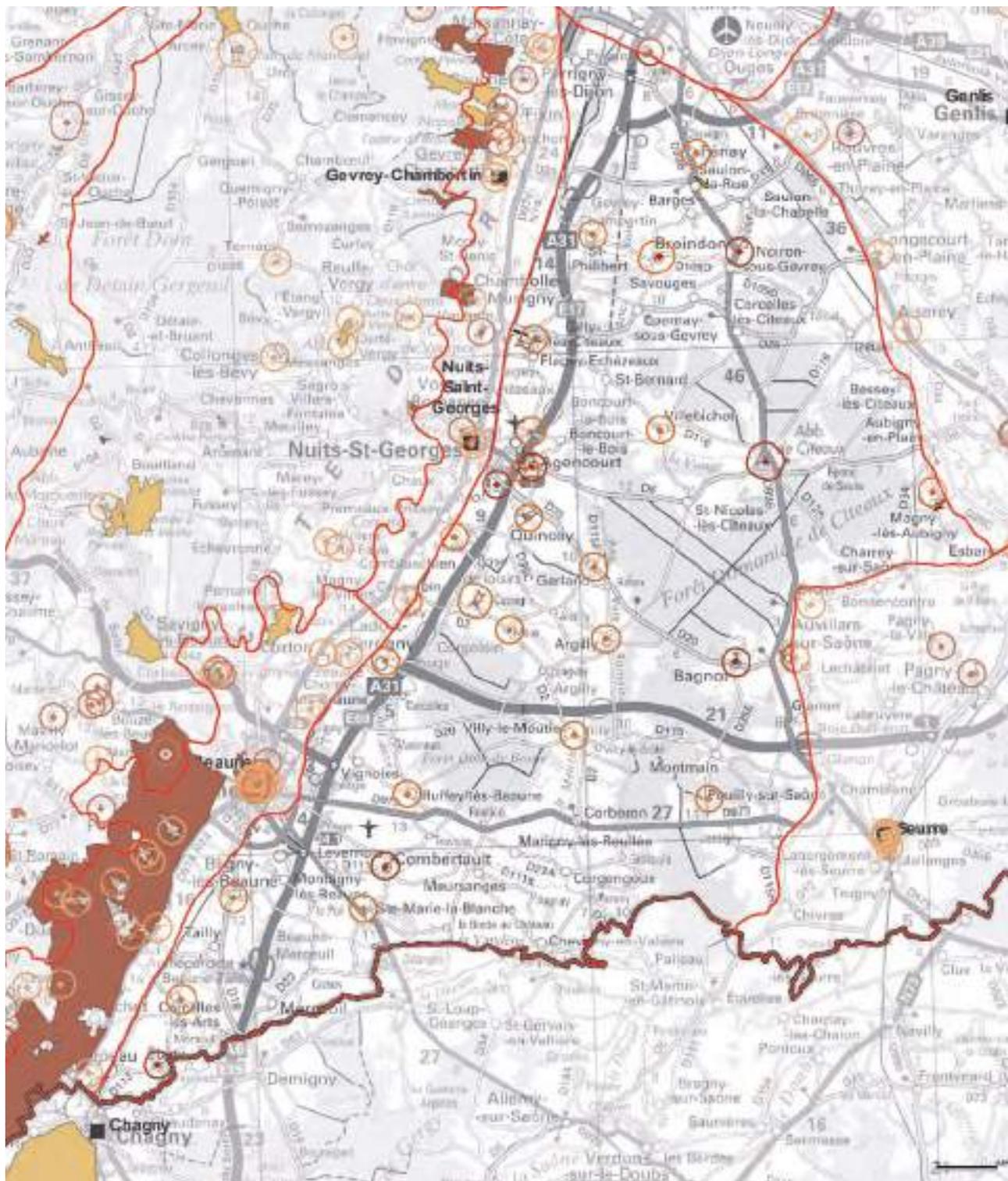


des voies souvent rectilignes traversent l'unité en un réseau dense, autour des routes reliant dijon et Beaune à Seurre.

le réseau autoroutier a doublé ces axes par l'A31 et l'A36. l'unité est aussi encadrée à l'est et au nord par deux voies de chemin de fer.

# PATRIMOINE

## SITES ET MONUMENTS PROTÉGÉS



**légende**

Source : IGN - SCAN 100 & données DRE Bourgogne - 2009.



Site classé



Site inscrit



Monument historique classé (avec périmètre de protection 500 m)



Monument historique inscrit (avec périmètre de protection 500 m)



1

l'Abbaye de Cîteaux, un des monuments majeurs du département, présente un cadre paysager exceptionnel : bien qu'il subsiste peu de bâtiments originaux, la présence spirituelle reste prégnante. elle est source des traces et aménagements de la forêt et du paysage environnant.

[1], [2], [3] & [4]



2

*« Dans le Pays-Bas, parmi les bois et les essarts, plane le souvenir d'une œuvre monastique. Là, au milieu d'une clairière où croissaient autrefois des roseaux appelés « cisteaux », gîte l'abbaye ordonnatrice du terroir, qui canalise les eaux divagantes dans le ruisseau de la Cent-Fonts. [Elle] fonda une dizaine de villages et, étendant peu à peu son pouvoir jusqu'à la Côte, y créa le Clos-Vougeot. »*

H. FORETIER ET H. DROUOT



3

certains segments de voie rectiligne, comme ceux de la rd115 près d'Argilly, sont le reflet du tracé des voies romaines qui traversaient la plaine. [5]

l'habitat reflète divers styles : les grosses fermes de l'est, sous influence de la Bresse et du Val de Saône, deviennent à l'est des bâtiments plus massifs, en pierre.

dans les constructions rurales traditionnelles, sous un enduit qui a parfois disparu, la brique rouge des terres alluviales se mêle à la pierre calcaire qui entoure les ouvertures et qui marque le bas des murs. [6]



4



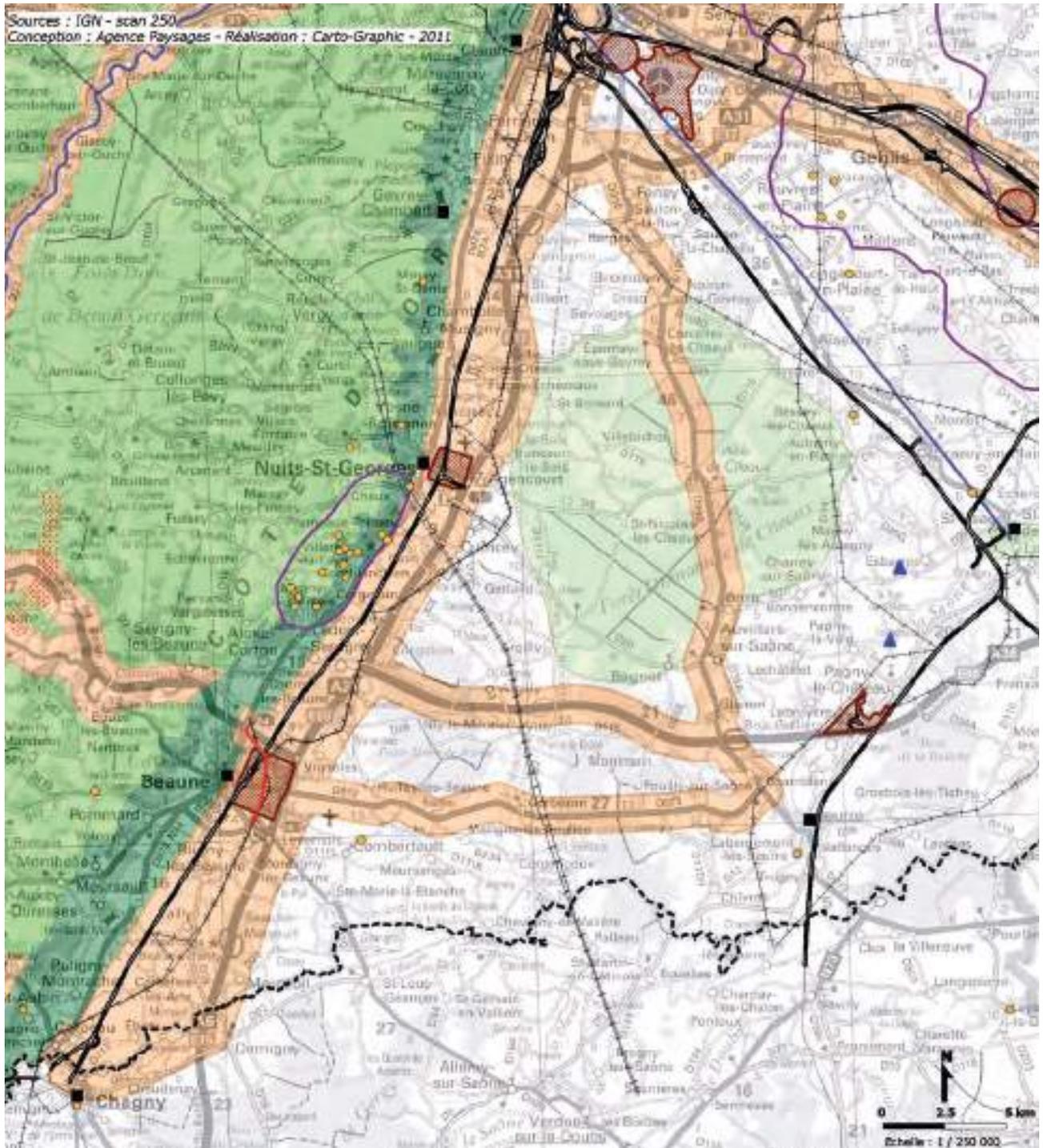
5



6

# ENJEUX

## FRAGILITÉS ET SENSIBILITÉS



**légende**

- |  |   |   |
|--|---|---|
| <p><b>Les grands réseaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— TGV</li> <li>— Train</li> <li>— Routes lignes électriques aériennes</li> <li>— Les canaux</li> <li>--- Limite départementale</li> </ul> <p><b>Les secteurs sensibles paysagèrement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Les fleuves de perception privilégiés le long des grandes infrastructures et les secteurs en relation paysagère rapide</li> <li>■ Chef-lieu de canton</li> </ul> | <p><b>Les enjeux paysagers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ très fort</li> <li>■ fort</li> <li>■ moyet</li> </ul> | <p><b>Les grands projets d'équipement, aménagement et de développement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Technopôle et zones d'activités (projet et rénovées)</li> <li>■ Zone de Développement Éolien</li> <li>○ Carrières et gravières en activité ou en restauration à fort impact paysager</li> <li>■ Projet d'infrastructures routières (lignes, contournement, LBPQ)</li> <li>■ Projet d'infrastructures ferroviaires (TGV / LGV)</li> <li>▲ Projet d'infrastructures lié à la Saône</li> <li>■ Projet de mise en valeur touristique</li> </ul> |
|--|---|---|
- DYNAMIQUES ET ENJEUX PAYSAGERS DE LA CÔTE D'OR**  
 (se reporter à la légende détaillée)

## TENDANCES ACTUELLES D'ÉVOLUTION



1



2



3



4



5

- Appauvrissement des structures végétales : régression du bocage et effacement des ripisylves.
- Augmentation de la taille des parcelles et retournement des prairies au profit des grandes cultures et des peupleraies.
- développement de l'urbanisation sous forme pavillonnaire autour des villages et des routes à proximité de la côte et de dijon. [1]

MENACES, VULNÉRABILITÉS  
ET ORIENTATIONS

- > les évolutions agricoles et la pression urbaine vont dans le sens d'un appauvrissement des paysages et d'une augmentation des échelles de perception.
- > la présence des faisceaux d'infrastructures parallèles qui bordent l'unité au nord et à l'ouest, favorise à leurs abords le développement de friches, d'échangeurs routiers consommateurs d'espace, de nouvelles constructions d'habitations et d'activités et d'une signalétique publicitaire foisonnante. les espaces proches de Beaune, nuits et dijon, sont soumis à la plus forte pression (facilité d'accès et proximité prestigieuse de la côte) et sont particulièrement sensibles à cette évolution rapide. les vues sur et depuis la côte sont à étudier. [5] il s'agit de maîtriser cette évolution et d'utiliser la construction de nouveaux quartiers pour densifier et organiser le tissu urbain, comme ici où un mur de clôture redessine l'espace public et propose une façade sur la rue coordonnée. [2] la position de nouvelles constructions et leur qualité architecturale peuvent ainsi être contemporaines et intégrées. [3]
- > les abords de la route rd996 entre dijon et Seurre, qui traverse l'unité en passant par cîteaux, sont particulièrement sensibles visuellement et à soigner (bordures, recul, signalétique, nouveaux alignements d'arbres...). [4]



## le val de saône



le lit majeur de la Saône au cours ample et indolent, qui se cache derrière un rideau épais de ripisylve ou de forêt humide, offre un paysage horizontal de grandes parcelles céréalières et maraîchères. cette voie de circulation, qui a été une frontière historique et disputée, témoigne également d'une personnalité culturelle forte.

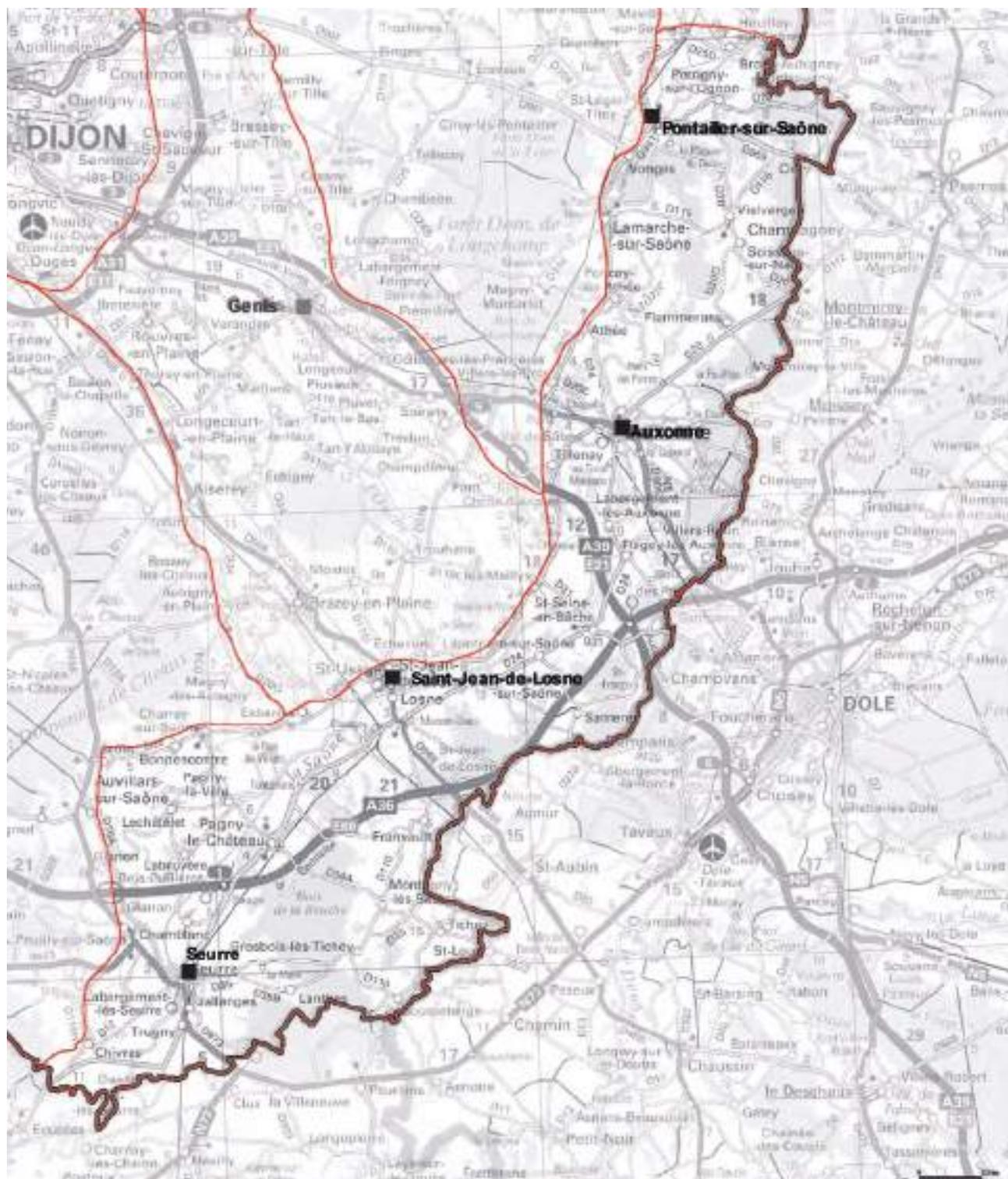


### données

|                      |                                |
|----------------------|--------------------------------|
| Superficie :         | 416,5 km <sup>2</sup>          |
| Altitude maximale :  | 223 m                          |
| Altitude minimale :  | 174 m                          |
| Population estimée : | 32 913 habitants (source 2006) |
| Densité estimée :    | 79 habitants/ km <sup>2</sup>  |

# ASPECTS DU PAYSAGE

## LOCALISATION



**légende**  
Source : IGN



## AMBIANCES ET PERCEPTIONS



1

la rivière de la Saône a un cours lent et sinueux, que les aménagements humains ont corseté ; sa présence, souvent devinée, structure l'unité. [2]

le Val de Saône s'étend, vaste et lumineux ; au-delà d'un large parcellaire ouvert, le regard est arrêté par une ripisylve, une peupleraie ou une forêt alluviale. [1] & [2]

les vues lointaines sont limitées en rive droite par un léger rebord, à peine perceptible mais qui cache la montagne dijonnaise et la côte, et en rive gauche, dans le Jura, par des collines plus hautes qui barrent l'horizon.



2

## LIMITES ET ARTICULATIONS

cette unité est axée sur le cours de la rivière de la Saône et sur son lit majeur. [3]

Située en limite est et Sud du département, elle se prolonge donc en rive gauche en Franche-comté, dans le département du Jura, et en aval, en Saône-et-Loire, en Bourgogne.

elle borde le rebord du Jura ; aux portes de la Bresse, qui commence à Navilly, elle en reçoit déjà les influences.

ce couloir nord-Sud a été un lieu de frontière politique, limite entre comté et duché de Bourgogne, ancienne frontière du royaume de France.

pourtant, Georges Chabot a écrit : « *La Saône, rivière lente, que, de tout temps, les bateaux ont descendue et remontée, ne saurait être une frontière ; elle n'a jamais servi à délimiter la Bourgogne et la Franche-Comté [...]. Les mêmes formes de vie se retrouvaient sur les deux rives de la Saône. Le Val est un couloir, et non point une limite.* »



3

**Communes impliquées**

Athée, Auvillars-sur-Saône, Auxonne, Billey, Bonnencontre, Bousselange, Broin, Chamblanc, Charrey-sur-Saône, Chivres, Cléry, Échenon, Esbarres, Flagey-lès-Auxonne, Flammerans, Franxault, Glanon, Grosbois-lès-Tichey, Heuilley-sur-Saône, Jallanges, Labergement-lès-Auxonne, Labergement-lès-Seurre, Labruyère, Lamarche-sur-Saône, Lanthes, Laperrière-sur-Saône, Lechâtelet, Les Maillys, Losne, Maxilly-sur-Saône, Montagny-lès-Seurre, Pagny-la-Ville, Pagny-le-Château, Perrigny-sur-l'Ognon, Poncey-lès-Athée, Pontailier-sur-Saône, Pouilly-sur-Saône, Saint-Jean-de-Losne, Saint-Seine-en-Bâche, Saint-Symphorien-sur-Saône, Saint-Usage, Samerey, Seurre, Soissons-sur-Nacey, Tichey, Tillenay, Trugny, Vielverge, Villers-les-Pots, Villers-Rotin, Vonges.

**Cantons impliqués**

Auxonne, Pontailier-sur-Saône, Saint-Jean-de-Losne, Seurre.

**ePCI impliqués**

CC Auxonne - Val de Saône,  
CC Canton de Pontailier sur Saône,  
CC Rives de Saône - CC Saint Jean de Losne - Seurre.

## STRUCTURES ET ÉLÉMENTS

## CROQUIS INTERPRÉTATIF



Les vues sur la Saône ne sont ouvertes que par intermittence. La rivière s'offre en revanche au regard depuis les ponts. Elle reste peu visible, peu accessible, et propose une ambiance intime à la navigation.

Les terres et prairies sont drainées, mais les nombreux ruisseaux et rigoles rappellent l'origine marécageuse des sols.



Peupleraies, hangars, silos et lignes haute-tension participent à la verticalité des paysages, contrastant avec les formations végétales naturelles.

La pierre est rare dans cette plaine alluviale. La brique domine en construction, souvent sur une fondation calcaire. Comme dans la Bresse voisine, on note aussi l'utilisation de pans de bois et de torchis. Les demi-croupes en toiture sont courantes.



BLOC DIAGRAMME

Des peupleraies sont plantées en fond de vallées.

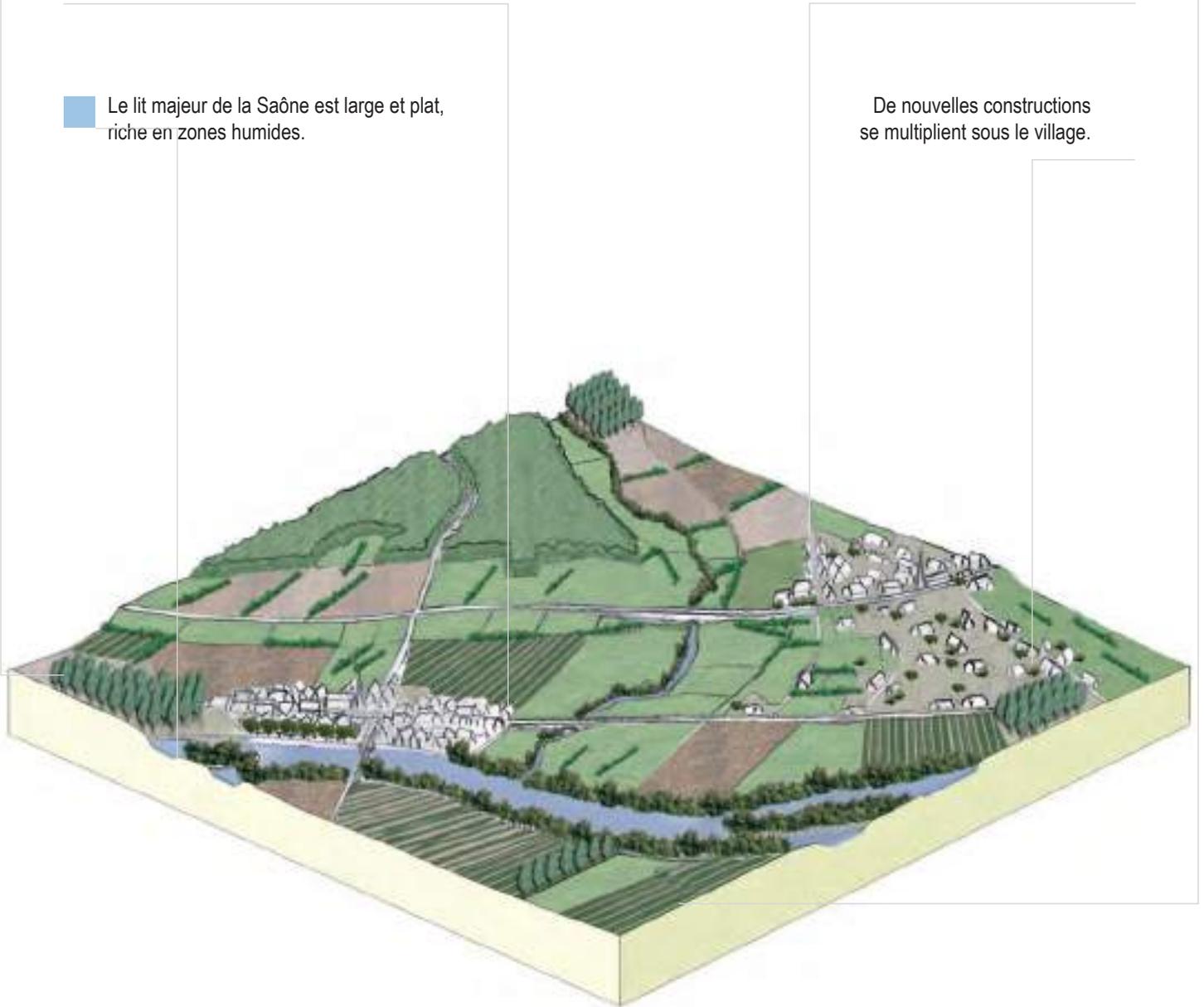
Grandes cultures et maraîchages occupent des parcelles étendues en fond de vallée.

Les villes et leurs quais s'allongent le long de la rivière navigable.

Des villages s'installent sur les premières hauteurs, où court une voie parallèle à la rivière.

Le lit majeur de la Saône est large et plat, riche en zones humides.

De nouvelles constructions se multiplient sous le village.

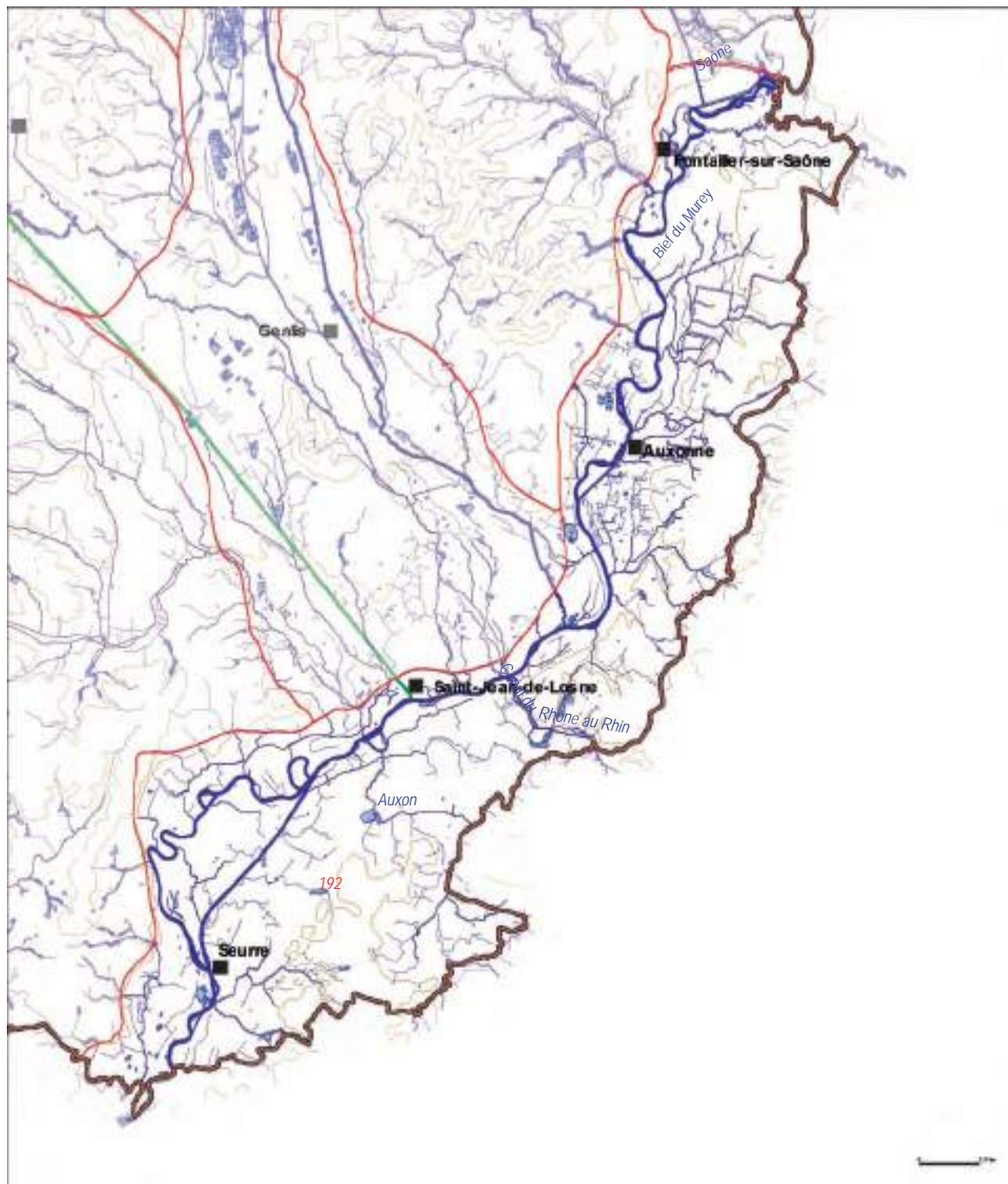


**légende des BIOCs**

- |                            |                          |            |                |                    |            |           |
|----------------------------|--------------------------|------------|----------------|--------------------|------------|-----------|
| Boisement feuillu ou mixte | Boisement résineux       | Prairie    | Terre labourée | Vigne              | Maraîchage |           |
| Jardin urbain              | Arbre fruitier<br>Verger | Peupleraie | Arbre isolé    | Alignement d'arbre | Haie       | Ripisylve |

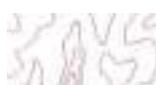
# CHARPENTE PHYSIQUE

## OROGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE



### légende

Source : BD Carthage & BD Alti - IGN.



Courbe de niveau (équidistance 20 m)



Cours d'eau pérenne

## RELIEF



1



2

« La Saône est l'axe vital de toute cette région. C'est une belle et majestueuse rivière au courant si peu marqué qu'on se demande parfois dans quel sens elle coule. »

AlBert C olomBet

« La Saône circule au milieu de ces prairies qu'elle recouvre en hiver, rivière majestueuse et lente, aux rives basses, encombrée d'îles. »

g eorgeS C hABot



3



4

cette unité paysagère est constituée par le lit majeur de la Saône, jusqu'au rebord des premières terrasses alluviales. elle comprend le point de plus bas du département, en aval de la rivière, qui s'écoule entre 180 et 170 m.

un talus, d'une quarantaine de mètres de haut, borde le Val de Saône à l'est en rive gauche. le dénivelé d'une dizaine de mètres est plus doux à l'ouest, en rive droite. la hauteur, bien que relativement faible, permet à ces villages de se maintenir hors des eaux lors des fréquentes inondations de la plaine. [1]

le sol est formé d'alluvions sablonneuses très perméables.

la nature du sol et l'abondance en eau font de ce territoire une terre riche, fertile et humide, propice à l'agriculture. [2]

## EAU

la Saône décrit de larges méandres, qui ménagent des îles au milieu de son cours. [3]

Si ses affluents de la rive gauche sont courts, ceux de la rive droite sont bien plus nombreux et importants (Vingeanne, tille, ouche...), rassemblant les eaux qui s'écoulent depuis la montagne et les côtes vers le rhône.

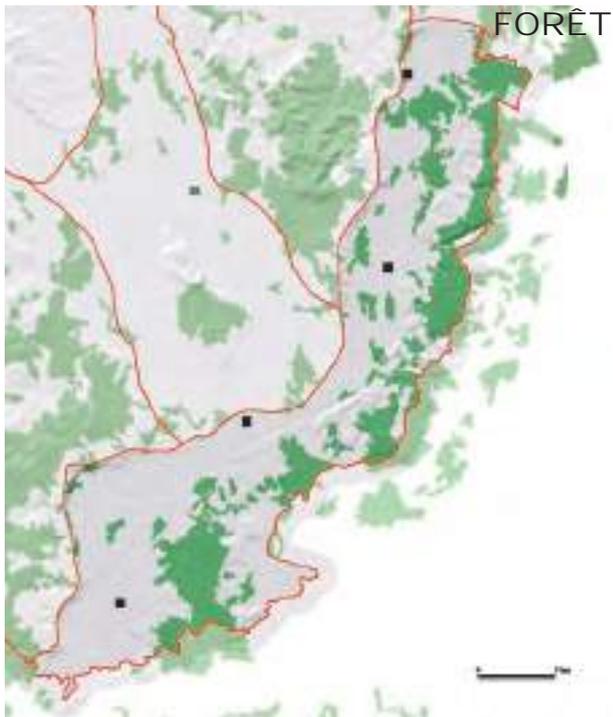
les inondations de la plaine sont encore fréquentes.

Sa ripisylve s'épaissit parfois en forêt alluviale humide, que les aménagements de ses berges peuvent couper du cours d'eau. le lit majeur est occupé par des bras abandonnés, des zones de marécages, d'étangs... fortement réduits par l'assainissement agricole et les équipements fluviaux. [4]

le défrichement et l'assainissement des berges ont été réalisés au moyen-Âge. la Saône a par la suite été aménagée au cours du xix<sup>e</sup> siècle pour favoriser le développement de la navigation et l'implantation des villages et d'industries le long de son cours.

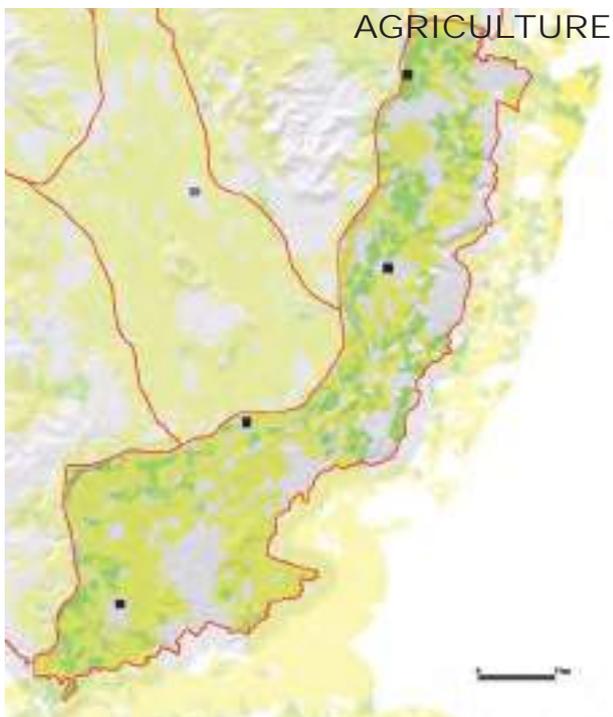
la Saône compte ainsi non seulement ici comme un des affluents majeurs et navigables du rhône, mais se trouve également renforcée par l'arrivée du canal *Entre Champagne et Bourgogne* (ex marne-Saône) à heuilley-sur-Saône à proximité de pontailleur-sur-Saône, l'arrivée du canal de Bourgogne à Saint-Jean-de-losne, et enfin le départ du canal rhin-rhône, inachevé.

## PRÉGNANCE HUMAINE



Espaces boisés

les bois et les bosquets au sein du tissu agricole, les haies ainsi que les peupleraies, les ripisylves et les alignements d'arbres le long des canaux cloisonnent un paysage qui, globalement, reste semi-ouvert.



l'alternance de cultures céréalières de plein champ, de cultures maraîchères et de bocages contribue à la richesse paysagère du Val, bien que les grandes cultures aient tendance à s'étendre en dépit des autres formes agricoles.

chaque village avait sa spécialité légumière, oignon, betterave sucrière, houblon ou pomme de terre, avec des marchés et des usines de transformation. l'élevage dominant est celui de la vache tachetée (pour son lait).

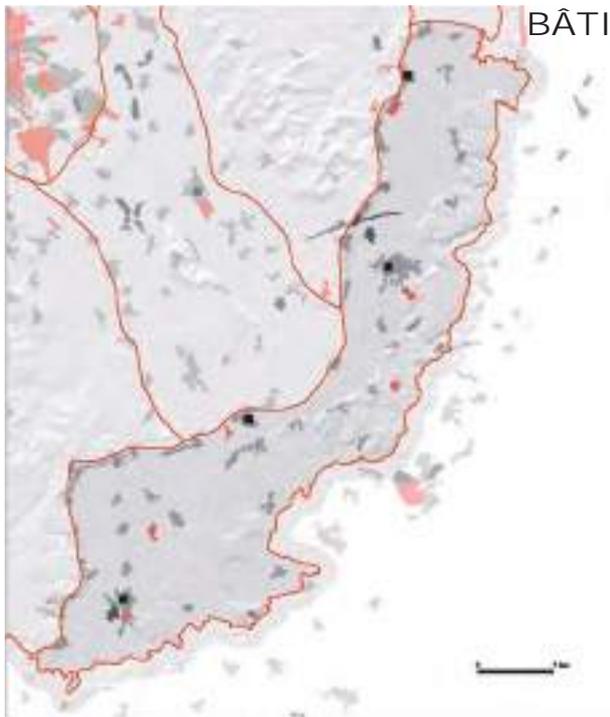


### légende

Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.



|   |                  |   |          |
|---|------------------|---|----------|
|  | Terres labourées |  | Prairies |
|  | Vignobles        |  | Vergers  |



Tissu urbain (continu et discontinu)
  Espaces verts urbains
  Zones d'activités, aéroports
  Extractions de matériaux



**légende**  
 Source : Corine Land Cover 2006 & BD Alti - IGN.

|   |  |
|---|--|
| <p><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: red; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Autoroutes</p> <p><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: yellow; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Routes Régionales</p> | <p><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: orange; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Routes Principales</p> <p><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: brown; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Réseau ferré</p> |
|---|--|



l'implantation des bourgs est ici assez dense. ils se regroupent sur le rebord de la terrasse alluviale afin d'être à l'abri des eaux ou sur la rivière-même. ils s'étendent dans la plaine, voire jusqu'à la rivière en rive droite et, en rive gauche, ils se sont installés le long de la rd 24, entre le fleuve et les bandes forestières des premiers reliefs plus marqués.

la Saône compte sur son cours quatre « villes-ponts » : pontailier, Auxonne, Saint-Jean-de-losne et Seurre, installées sur des terrasses de la vallée qui se rapprochent de la rivière. elles forment autant de ports fluviaux, commerciaux ou de plaisance (celui de Saint-Jean-de-losne est le premier port fluvial français).

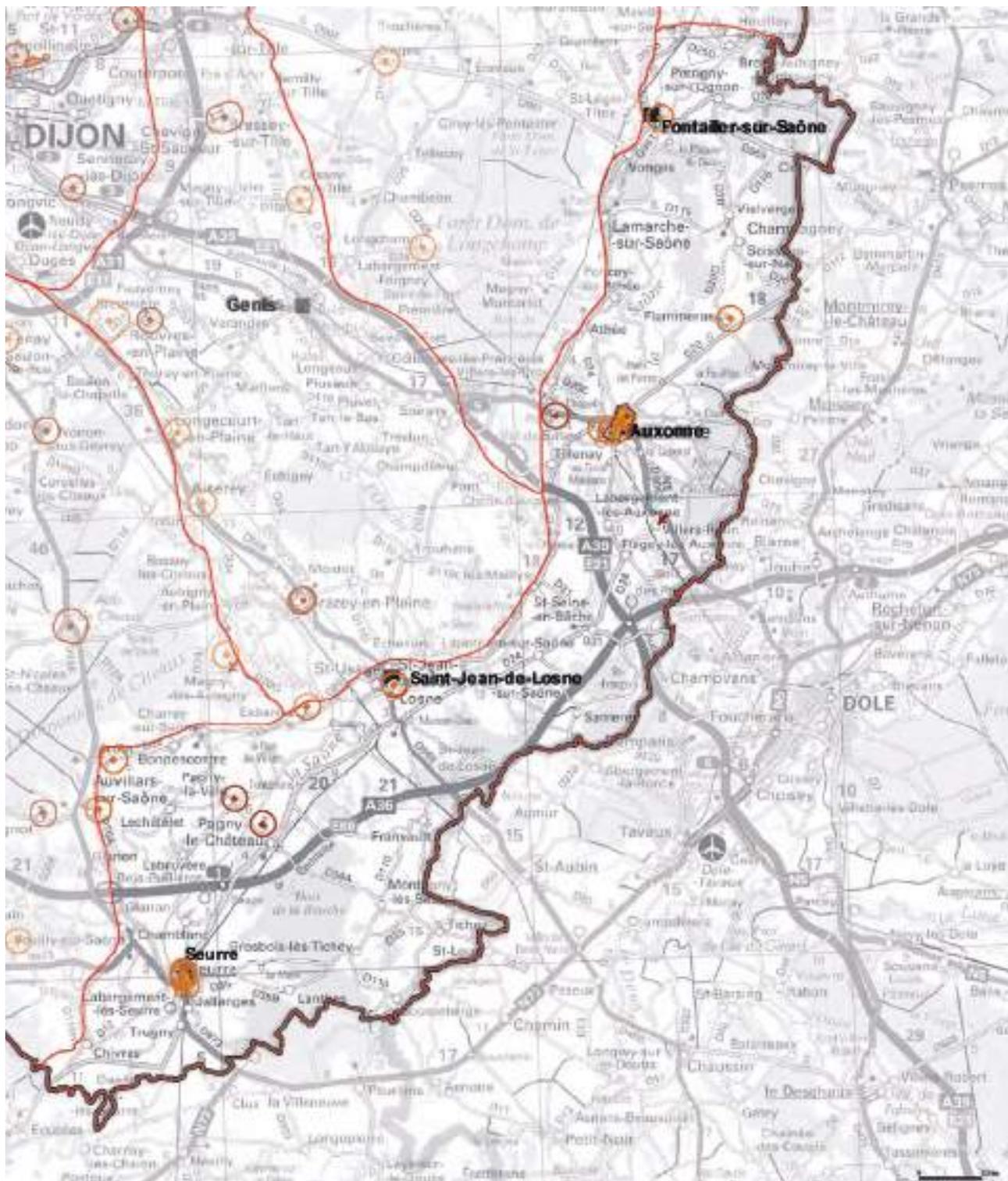
la Saône est en effet un important couloir concentrant de nombreux axes de communication, de portée nationale et internationale, entre l'europe du nord et la méditerranée. c'est tout d'abord, on l'a vu, un carrefour de voies navigables. il faut y ajouter la présence de deux autoroutes, l'A36 et l'A39, qui se croisent à proximité de Saint-Seine-en-Bâche, plusieurs routes départementales (et anciennes nationales), ainsi que trois voies ferrées.

ces axes de communications sont majoritairement implantés suivant l'axe nord-Sud, renforçant l'effet de couloir du Val et incitant les installations à s'y implanter de façon linéaire.



PATRIMOINE

SITES ET MONUMENTS PROTÉGÉS



**légende**

Source : IGN - SCAN 100 & données DRE Bourgogne - 2009.



Site classé



Site inscrit



Monument historique classé (avec périmètre de protection 500 m)



Monument historique inscrit (avec périmètre de protection 500 m)



1



2

*« Presque tous ces bourgs conservent aussi les traces du temps où ils étaient proches de la frontière ; ils gardaient alors les passages de la Saône, dont la rive gauche formait glacis. »*

g eorgeS C hABot



3



4



5

le patrimoine est ici d'abord lié à la rivière : équipement fluvial (écluses, canaux...) mais aussi aménagement urbain qui met en scène une façade sur le cours d'eau : pont, quais de ville en perrés... [1] & [2]

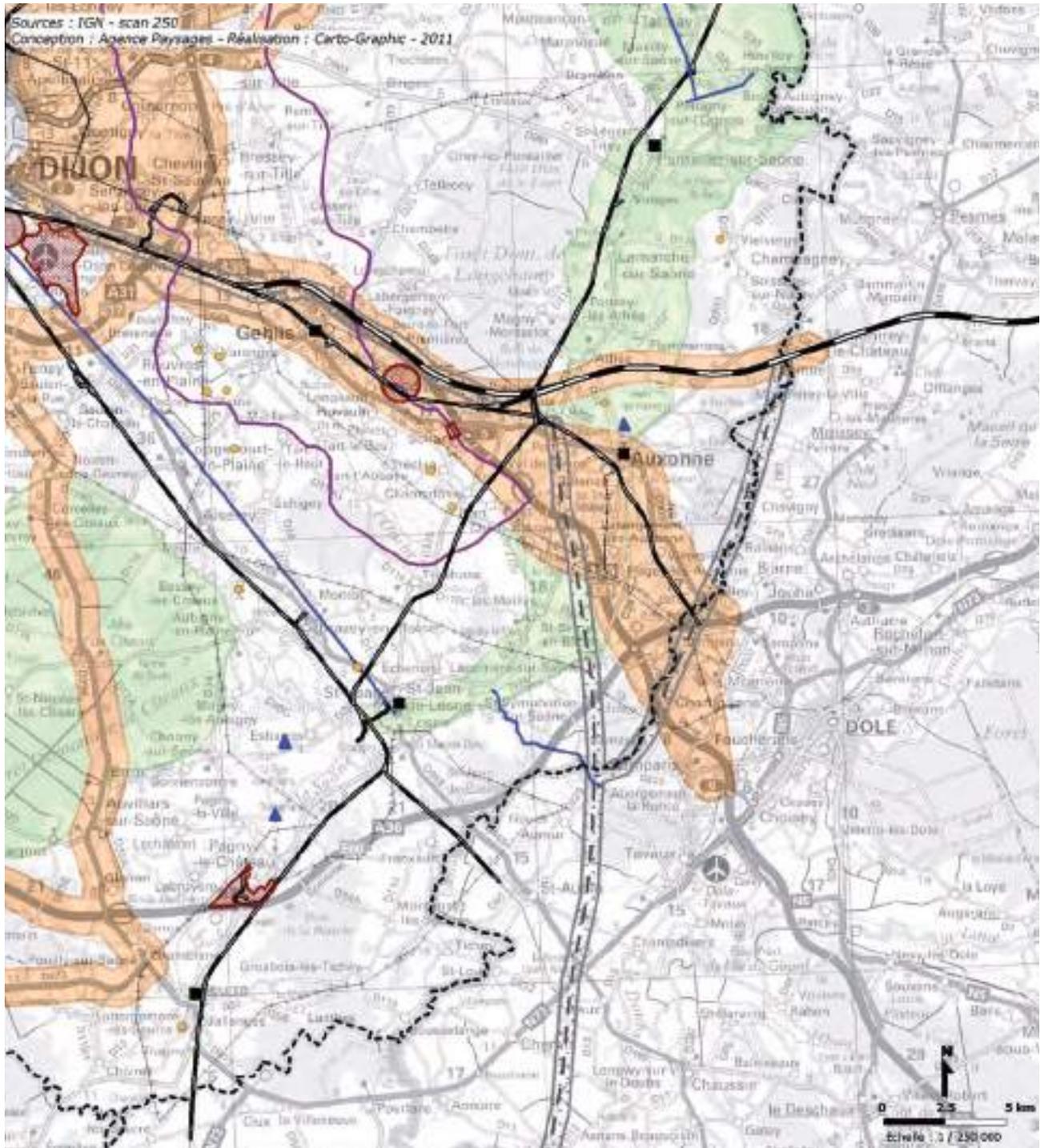
dans cette zone de frontières, à l'histoire riche de batailles et de sièges, le patrimoine militaire est très présent, comme à Auxonne, où les différentes fortifications et casernes qui se sont succédé ont longtemps été construites avec la pierre rose du Jura. [3]

le patrimoine agricole est aussi riche de granges aux hautes toitures avec une avancée asymétrique, dont les murs de briques ou en pans de bois habillés de torchis soulignent la rareté locale de la pierre. [4]

le volet à persiennes témoigne des influences méditerranéennes qui remontent la Saône. [5]

# ENJEUX

## FRAGILITÉS ET SENSIBILITÉS



**légende**

|  |   |  |
|--|---|--|
| <p><b>Les grands réseaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— TGV</li> <li>— Train</li> <li>— Routes lignes électriques aériennes</li> <li>— Les canaux</li> <li>--- Limite départementale</li> </ul> <p><b>Les secteurs sensibles paysagèrement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les basses de perception privilégiées le long des grandes infrastructures et les secteurs en rotation paysagère rapide</li> <li>■ Chef-lieu de canton</li> </ul> | <p><b>Les enjeux paysagers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ très fort</li> <li>■ fort</li> <li>■ moyen</li> </ul> | <p><b>Les grands projets d'équipement, aménagement et de développement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Technopôle et zones d'activités (projets et rénovations)</li> <li>■ Zone de Développement Éolien</li> <li>○ Carrières et gravières en activité ou en restauration à fort impact paysager</li> <li>■ Projet d'infrastructures routières (leçon, contournement, LBPQ)</li> <li>■ Projet d'infrastructures ferroviaires (TGV / LGV)</li> <li>▲ Projet d'infrastructures lié à la Saône</li> <li>■ Projet de mise en valeur touristique</li> </ul> |
|--|---|--|

**DYNAMIQUES ET ENJEUX PAYSAGERS DE LA CÔTE D'OR**  
(se reporter à la légende détaillée)

## TENDANCES ACTUELLES D'ÉVOLUTION



1



2



3



4



5

une situation géographique favorable (relief faible et bonne desserte) et le développement du tourisme (sur terre ou fluvial) confortent la pression urbaine qui se développe dans cette unité paysagère. [1]

- tendance à l'étalement des villages et hameaux le long des voies et dans la plaine, au pied du talus. [2]
- tendance à la suppression des haies et à la disparition des prairies bocagères, au profit des grandes cultures ou des peupleraies. [3]

MENACES, VULNÉRABILITÉS  
ET ORIENTATIONS

- > les nouveaux projets touchant les voies de communication (routières et ferroviaires) accentueront la pression urbaine autour d'Auxonne. une réflexion de structuration urbaine pour de nouveaux quartiers doit accompagner l'extension de l'urbanisation.
- > les lignes électriques aériennes ont une forte visibilité au sein du tissu bâti. il est souhaitable d'harmoniser et de simplifier le réseau et de dissimuler à terme les fils. [4]
- > les entrées d'agglomération souffrent du fort impact visuel des panneaux publicitaires : le respect des obligations réglementaires et l'instauration de règlements municipaux de publicité plus contraignants peuvent limiter cette nuisance. [5]





**Q uAlités et  
sensibilités  
des PAysAges  
de IA  
Côte d'Or**

**t rOisième PArtie**



### 3.1. L'évaluation des Paysages



Tout est paysage, tout fait paysage, c'est-à-dire le cadre de vie tel qu'il est perçu ou tel qu'il est ressenti par ceux qui y vivent, mais aussi par ceux qui le produisent, l'utilisent ou s'y déplacent.

La richesse et la diversité des **unités paysagères** constituent les **paysages du quotidien**.

En leur sein, nous avons identifié des **paysages emblématiques et remarquables**<sup>1</sup>.

Les paysages retenus sont envisagés concomitamment sous les deux angles, naturel (sites, vallées...) et urbain (trame urbaine, silhouette...). Il ne s'agit pas obligatoirement des sites les plus touristiques et les plus visités, mais de ceux dont la qualité s'éprouve, à l'aune de leurs aménités historiques, socio-culturelles, esthétiques...

Leur taille dépasse celle, ponctuelle, d'un monument, et peut être très variable : de la surface réduite d'une trame ancienne de centre urbain, à l'étendue d'une vallée ou d'un massif (les plus grands sont délimités sur la carte par une ligne en pointillé) ; certains sont linéaires (les canaux).

**> Ce sont des secteurs où une attention particulière est à apporter pour accompagner les projets et évolutions dans le respect, le confortement et la mise en valeur de ce qui fait la qualité du lieu.**

1. Leur liste a été proposée par le bureau d'études, complétée et validée par le Comité de Pilotage. Nous avons appuyé ce choix sur différentes approches et croisements, des perceptions de terrain et l'étude de documents, notamment l'étude DIREN « *Les paysages socialement reconnus de Bourgogne* ».

D.R. Les images utilisées dans cette partie (à l'exception de celles illustrant le Canal de Bourgogne et Dijon) sont issues d'Aéro-Bourgogne, un projet réalisé par la Société d'Histoire Naturelle d'Autun en partenariat avec le PNR du Morvan grâce aux financements de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, du Conseil Régional de Bourgogne et de l'Europe, et hébergé par le site [www.bourgogne-nature.fr](http://www.bourgogne-nature.fr)

Une hiérarchie a été établie dans le caractère remarquable de ces ensembles et sites paysagers, à laquelle correspond une couleur de la légende :

*Rouge* - **exceptionnel**, pour les ensembles et sites paysagers d'importance et de rayonnement nationaux ou internationaux,

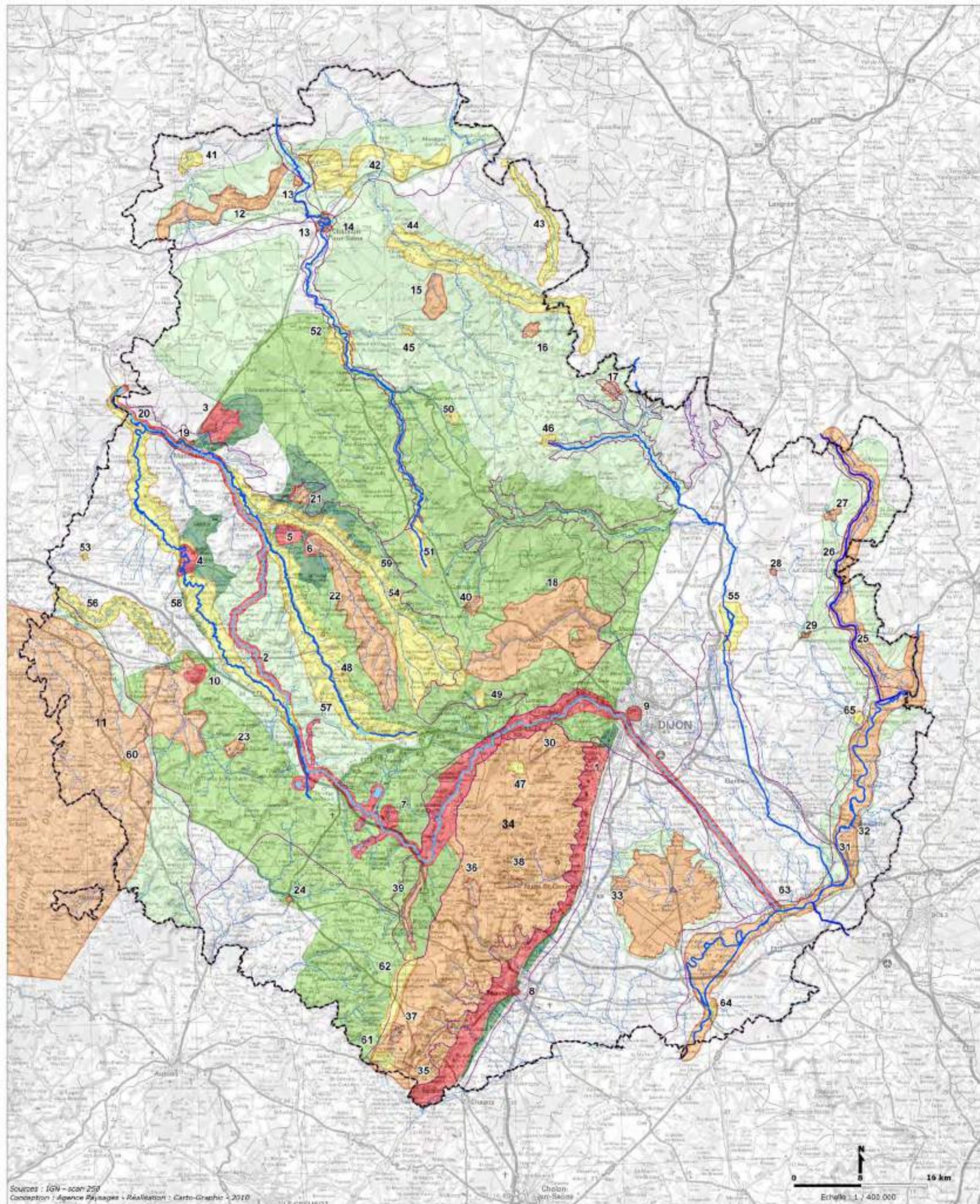
*Orange* – **majeur**, pour les ensembles et sites paysagers d'importance régionale, à l'échelle de Bourgogne,

*Jaune* – **intéressant**, pour les ensembles et sites paysagers d'importance départementale.

Leurs glacis et territoires d'approche, plus larges et dans lesquels s'insèrent ces ensembles et sites paysagers, ont été qualifiés selon leur sensibilité paysagère : très forte, forte ou moyenne.

Sont également indiqués sur la carte les limites départementales et des unités paysagères, ainsi que d'autres éléments forts du paysage : les rivières, les canaux et lacs réservoirs...





Sources : IGN - scan 250  
 Conception : Agence Paysages - Réalisation : Carto-Graphic - 2010



**Éléments du paysage**

- Principaux cours d'eau
- Canal & réservoir
- Limite départementale
- Limite des unités paysagères

**Sensibilité paysagère**

- très forte
- forte
- moyenne

**Paysages emblématiques et remarquables**

- Exceptionnel
- Majeur
- Intéressant
- 45 Numérotation de site

**EVALUATION DES PAYSAGES DE COTE D'OR**  
 (se reporter à la légende détaillée)

**légende  
de la Carte  
d'évaluation  
des Paysages  
(insert page précédente)**

**les ensembles et sites paysagers de caractère exceptionnel**

- E01 Le coteau viticole et ses villages
- E02 Le canal de Bourgogne et ses barrages-réservoirs
- E03 L'Abbaye de Fontenay
- E04 Semur-en-Auxois (et son secteur sauvegardé)
- E05 Alise-Sainte-Reine et le Mont Auxois
- E06 Flavigny-sur-Ozerain
- E07 Châteauneuf-en-Auxois
- E08 Le Vieux Beaune
- E09 Dijon (secteur sauvegardé)
- E10 La Butte de Thil

**les ensembles et sites paysagers de caractère majeur**

- M11 Le territoire du Parc Naturel Régional du Morvan
- M12 Les coteaux du Châtillonnais
- M13 Le Mont Lassois et Châtillon-sur-Seine
- M14 La source de la Douix (Châtillon)
- M15 L'Abbaye du Val des Choues
- M16 Bure-les-Templiers
- M17 Grancey-le-Château
- M18 Le Val Suzon et ses combes
- M19 Le site perché de Montbard
- M20 Les forges de Buffon
- M21 Bussy-le-Grand et le château de Bussy-Rabutin
- M22 La vallée de l'Ozerain
- M23 Mont-Saint-Jean
- M24 Le centre historique d'Arnay-le-Duc
- M25 Le canal entre Champagne et Bourgogne (ex. de la Marne à la Saône)
- M26 La Vingeanne
- M27 Fontaine Française
- M28 Bèze
- M29 Mirebeau-sur-Bèze
- M30 Le Mont Afrique et la Montagne d'Étang
- M31 La Saône
- M32 Auxonne
- M33 L'Abbaye de Cîteaux, son domaine forestier et leurs abords
- M34 Les Hautes Côtes
- M35 Saint-Romain, Orches et La Rochepot
- M36 Bouilland
- M37 Le cirque du Bout du Monde
- M38 Arcenant
- M39 La Haute Vallée de l'Ouche (Lusigny...)
- M40 Saint-Seine-L'Abbaye

**les ensembles et sites paysagers de caractère intéressant**

- I41 Molesmes
- I42 Le coteau viticole du Châtillonnais, en rive droite de la Seine
- I43 La vallée de l'Aubette
- I44 La vallée de l'Ource
- I45 Rochefort-sur-Brevon
- I46 Salives
- I47 Urcy
- I48 Les falaises de Saffres
- I49 Baulme-la-Roche
- I50 Le cirque de la source de la Coquille
- I50 Les sources de la Seine
- I52 Brémur-et-Vaurois et Aisey-sur-Seine, en Val de Seine
- I53 Époisses
- I54 Salmaise
- I55 La vallée de Beire-le-Châtel
- I56 La vallée du Serein
- I57 La vallée de la Brenne
- I58 La vallée de l'Armançon
- I59 La vallée de l'Oze
- I60 Saulieu
- I61 Nolay
- I62 Le versant Ouest des Hautes Côtes
- I63 Les quais de Saint-Jean-de-Losne
- I64 Seurre
- I65 Le Mont Ardox (Pontailler-sur-Saône)

### 3.1.1. les ensembles et sites paysagers de caractère **exceptionnel**

#### **01 – le coteau viticole et ses villages**

Entre rebord karstique et terres alluvionnaires du fossé bressan, les lignes de ceps dessinent le paysage du coteau interrompu de combes, façonné en « terroirs viticoles » ; les versants ont été reconstruits (murs, terrasses, châteaux et abris). Dans cette dominante de vigne s'insèrent les villages et les domaines, d'abord soucieux de ne pas gaspiller la ressource sol, où se retrouve dans la pierre et les tuiles vernissées la prospérité née de la culture de la diversité et de la qualité exceptionnelle des « climats ».

#### **02 – le canal de bourgogne et ses barrages-réservoirs**

Le Canal entre l'Yonne et la Saône fut décidé en 1773 et mis en service en 1832. Long de 242 km, ses 189 écluses permettent de relier les deux grands bassins versants de la Seine et du Rhône, grâce à un tunnel (de franchissement de la ligne de partage des eaux), « la voûte de Pouilly », long de 3333 m. Son chemin de halage est aligné de platanes ou de peupliers, et sert aujourd'hui de voie verte. Il fonctionne en réseau avec 5 barrages-réservoirs près du point de partage des eaux, et avec plus de 70 km de rigoles.



#### **03 – l'abbaye de fontenay**

Fondée en 1118 – un des plus anciens monastères cisterciens d'Europe – l'abbaye fut implantée au cœur d'un « désert » de forêt dans une petite combe marécageuse. Les sols ont été drainés et l'eau du ruisseau de Fontenay a été valorisée par les moines en une succession de bassins, étangs et moulins. La forêt de hêtres, chênes et charmes,

aujourd'hui domaniale, enserre le vallon. L'ensemble a été inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO en 1981.



#### **04 – semur-en-Auxois**

Sur un éperon rocheux de granit rose, dans une boucle encaissée de l'Armançon, Semur impose sa silhouette forte de murailles des quatre tours de son ancien donjon et de sa collégiale. La cité a épousé la forme du site ; des terrasses de culture dessinent le socle. Les vues lointaines plongeantes ou en contre-plongée depuis les ponts ont inspiré les artistes (Semur est peut-être, avec Dijon, le site de Côte d'Or le plus représenté).



#### **05 – Alise-sainte-reine et le mont Auxois**

Le Mont Auxois, butte rocheuse de 407 m de haut, défendu naturellement par des versants abrupts et pourvu de nombreuses sources, a été propice à l'occupation humaine depuis la fin de la préhistoire. L'oppidum de 97 hectares – un des plus vastes de Gaule – a été le siège de la bataille légendaire d'Alésia, que rappelle la statue symbole

de Vercingétorix depuis le XIXe siècle. Le bourg, à son pied, est marqué par la présence religieuse.



### 06 – flavigny-sur-Ozerain

Le village occupe le sommet d'une butte, face à Alésia. L'un des « plus beaux villages de France » s'est depuis développé derrière des remparts, autour d'une abbaye bénédictine fondée au VIII<sup>ème</sup> siècle, aujourd'hui occupée par la fabrique d'anis, « Site Remarquable du Goût » depuis 1992. La combe qui le borde, toujours occupée par un moulin, fait face à un versant où a été replantée la vigne.



### 07 – Châteauneuf-en-Auxois

Surplombant le canal de Bourgogne, fortement visible depuis l'autoroute A6, Châteauneuf, l'un des « plus beaux villages de France », découpe sa silhouette au sommet d'un versant bocager, adossé à un rebord boisé de plateau. Le château médiéval, imposante forteresse, se découpe sur l'horizon, prolongé par un village de pierre calcaire dorée.



### 08 – le vieux beaune

Le centre ancien de Beaune concentre dans une grande unité urbaine enclose de remparts, des monuments exceptionnels, marqués par leurs hautes toitures aux tuiles vernissées polychromes, qui retracent sa riche histoire religieuse, féodale, et viticole.



### 09 – dijon (secteur sauvegardé)

L'enceinte médiévale du XIIe siècle, 97 hectares de monuments civils, religieux et d'hôtels particuliers, forment un ensemble urbain exceptionnel, l'un des secteurs sauvegardés les plus étendus de France, et participent du label « Ville d'Art et d'Histoire » de Dijon.

### 10 – la butte de thil

La butte de Thil, en position de « Sentinelle de l'Auxois » face au Morvan, offre une vue exceptionnelle et panoramique. Entre Serein et Armançon, elle s'impose à 481 mètres dans le paysage et se détache sur l'horizon vallonné et bocager. Elle porte les vestiges d'un des plus anciens châteaux féodaux de France et d'une collégiale du XIVe siècle que relie un double alignement de tilleuls pluricentennaires.



## les ensembles et sites paysagers de caractère **majeur**

### **11 – le territoire du Parc naturel régional du morvan**

Cette entité géographique au cœur de la Bourgogne, qu'une ligne de faille abrupte limite nettement à l'Est, est un pays de moyenne montagne, de sommets arrondis et boisés et de vallées encaissées et humides. Sur un substrat granitique et des sols peu fertiles, sous un climat froid, alternent de vastes forêts (plantées aujourd'hui surtout de résineux) et des bocages fournis où prédomine l'élevage.

### **12 – les coteaux du Châtillonnais**

Au Nord du département, la « cuesta » en bord de bassin parisien présente un relief dissymétrique avec un talus à profil concave en pente raide face au Sud et un plateau doucement incliné en sens inverse vers le Nord. À quelques kilomètres seulement du Champagne, le haut de ces pentes constitue un terroir idéal pour une implantation de vignes, dédiées à la production de Crémant de Bourgogne.

### **13 – le mont lassois et Châtillon-sur-seine**

Depuis les voies antiques, Châtillon-sur-Seine a toujours occupé une position stratégique sur un grand carrefour de communications. En témoigne la proximité du Mont Lassois, butte témoin de la cuesta proche qui offre un point de vue remarquable et porte des traces d'occupation urbaine : y a été découvert l'exceptionnel « Trésor celtique de Vix », qui atteste des échanges entre Méditerranée et Nord de l'Europe.



### **14 – la source de la doux (Châtillon)**

Située dans le centre de Châtillon, cette spectaculaire source, « doux », est une résurgence de type vaclusien qui alimente la Seine avec un débit parfois supérieur au sien. L'eau jaillit au pied d'une falaise calcaire de 30 mètres, où le rocher blanc se reflète dans les eaux vertes et claires. Elles s'écoulent ensuite au sein d'un parc planté de frênes, de chênes et de marronniers et prolongé d'un alignement de platanes après leur confluence avec la Seine. Cet ancien lieu de culte celtique a été par la suite dédié à la Vierge.

### **15 – l'Abbaye du val des Choues**

Les vestiges restaurés de l'abbaye s'insèrent au cœur de la forêt de Châtillon sur un affluent de l'Ource. La force hydraulique a été aménagée (moulins, étangs, viviers...). Les jardins reprennent le tracé des anciens potagers.



### **16 – bure-les-templiers**

Si le nom des Templiers est souvent accolé à celui de communes en Bourgogne, Bure-les-Templiers, au sein du plateau châtillonnais, correspond à une présence avérée : premier établissement de Bourgogne créé vers 1130, une Commanderie principale y avait été installée, dont il reste aujourd'hui « la cour carrée » et le « trésor » de l'église avec une dalle funéraire.

### 17 – grancey-le-Château

Adossé au plateau boisé, le domaine du château et la collégiale dominent le village qui descend jusqu'au cours de l'une des Tilles. L'ensemble fortifié monumental, les allées de tilleuls à l'entrée, les jardins et champs qui séparent le village de son église et de son cimetière, forment une composition spectaculaire et de haute qualité paysagère.



### 19 – le site perché de montbard

Au centre de Montbard, entre le canal de Bourgogne et un méandre de la Brenne, la butte castrale, qui présente un versant abrupt et boisé à l'Ouest, accueille le centre ancien dans la pente jusqu'à la rivière. Elle est occupée par l'hôtel particulier de Buffon, ses jardins et son cabinet de travail voisin de l'église.



### 18 – le val suzon

Le Suzon, qui rejoint l'Ouche à Dijon, serpente ici au sein d'un vallon creusé dans le plateau calcaire. Les combes boisées sont dominées par des falaises blanches, fortifications naturelles utilisées par les hommes préhistoriques ; gouffres et grottes ponctuent les escarpements abrupts. C'est le site protégé le plus étendu de Côte d'Or.



### 20 – les forges de buffon

La grande forge de Buffon, édiée au XVIIIe siècle par le naturaliste, est située au-dessus de l'Armançon près du canal de Bourgogne. Ce complexe sidérurgique d'une grande unité, mû par l'énergie hydraulique (un bief et trois canaux) et le bois combustible, était lieu de travail et lieu de vie.



### 21 – bussy-le-grand et le château de bussy-rabutin

Le village de Bussy-le-Grand s'enroule autour du sommet d'une butte qui marque le rebord du ruisseau du Rabutin, affluent de l'Oze. Sa belle église romane est située dans la partie haute de la pente bocagère de 120 mètres. Dans l'écrin d'un vallon perché, sur l'autre rive, s'étend le site protégé

du château de Bussy-Rabutin et de ses jardins à la française. Au XVII<sup>e</sup> siècle, le comte Roger de Bussy-Rabutin, exilé de la cour de Louis XIV, a fait décorer les pièces de ce château de portraits et allégories. L'édifice au toit d'ardoises est entouré de douves en eau et son parc orné d'un parterre de buis au dessin classique, de bassins, d'un labyrinthe et de grands alignements d'arbres.

## 22 – la vallée de l'Ozerain

Le cours de cet affluent de la Brenne, d'une trentaine de kilomètres, s'écoule du Sud vers le Nord-Ouest parallèlement à celui de l'Oze jusqu'au Mont Auxois. Ses versants d'environ 150 mètres, au sommet boisé, deviennent plus abrupts en s'élevant. Le petit parcellaire de son bocage garde les traces d'une ancienne présence viticole. Les villages, hameaux et fermes sont en général blottis dans la pente ; les villages-carrefours comme Jailly-les-Moulins et Villy-en-Auxois font exception.

## 23 – mont saint-Jean

Sur un rebord rocheux qui se détache du plateau, le château de Mont-Saint-Jean surveille le Morvan à l'Ouest et domine la vallée du Serein. Il protège depuis le Xe siècle le village qui était situé sur une ancienne voie romaine et qui s'est implanté en retrait le long d'une rue principale sur la ligne de crête. Seul le château est visible depuis la plaine.

## 24 – le Centre historique d'Arnay-le-duc

Au creux de l'entaille de la Vallée de l'Arroux, le centre féodal d'Arnay, carrefour commercial et chef-lieu d'un important baillage, reflète l'ancienne prospérité de la ville, par des demeures de pierres de haute toiture et d'une belle unité serrées autour de la tour de la Motte Forte.



## 25 – le canal entre Champagne et bourgogne (ex. de la marne à la saône)

Le canal relie les deux rivières de la Marne et de la Saône, entre les bassins versants de la Seine et du Rhône ; d'une longueur de 224 km et ponctué de 114 écluses, il couvre 4 régions et 6 départements (mais l'essentiel de son parcours est situé en Haute-Marne). En Côte-d'Or, son tracé suit la Vingeanne en sa vallée jusqu'à la confluence avec la Saône. Commencé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le canal a été mis totalement en service en janvier 1907. Cette importante voie de communication entre le Sud et le Nord de la France, qui a été d'abord utilisée par les forges pour le transport du minerai, connaît aujourd'hui une reconversion vers le tourisme fluvial.

## 26 – la vingeanne

Entre sa naissance à Aprey, en Haute-Marne, et sa confluence avec la Saône près de Talmay, la Vingeanne a un cours sinueux, souvent secret. C'est, de surcroît, un pays de sources et de résurgences. Les bourgs sont situés sur les rebords de cette vallée dont le lit est occupé par des prairies bocagères. Les châteaux fortifiés rappellent l'importance de la frontière entre Bourgogne et Franche-Comté ; de nombreux moulins et forges témoignent encore de l'ancienne mobilisation de la force motrice de la rivière. Son lit est emprunté par le canal « Entre Champagne et Bourgogne ».



### 27 – fontaine-française

La ville carrefour de Fontaine-Française s'articule autour de son monumental château classique du XVIII<sup>e</sup> siècle, de son parc de tilleuls et de son plan d'eau alimenté par un affluent de la Vingeanne.



### 28 – bèze

Le bel ensemble urbain du XIII<sup>e</sup> siècle s'est développé autour de la source de la Bèze, deuxième résurgence de France après celle de la Sorgue à Fontaine-de-Vaucluse, de ses richesses géologiques et des vestiges de l'abbaye depuis le VI<sup>e</sup> siècle.



### 29 – mirebeau-sur-bèze

Le site est occupé depuis l'époque gauloise. Mirebeau-sur-Bèze, traversé par un méandre de cette rivière, est aussi situé à un carrefour stratégique de voies depuis l'époque romaine, et notamment sur le tracé rectiligne de celle qui menait à Langres. Des vestiges du château fortifié et de remparts marquent toujours le centre du bourg. Des lavoirs étaient aménagés le long de la rivière, directement dans son lit.



### 30 – le mont Afrique et la montagne d'étang

Terminant au Nord les Hautes Côtes et dominant Dijon et la Vallée de l'Ouche, face au grand plateau du Châtillonnais, le Mont Afrique et la Montagne d'Étang sont des repères visuels forts que renforce leur couverture boisée ; la chapelle Notre-Dame-d'Étang, qui dépasse des frondaisons, est un signal visible depuis des dizaines de kilomètres à la ronde.

### 31 – la saône

Entre deux rebords alluviaux à peine marqués, la Saône a un cours tranquille dans un large lit majeur. Longtemps frontière politique, la rivière est aussi un axe de circulation pour la navigation fluviale. Les Côtes et la montagne dijonnaise à l'Ouest et les premières hauteurs jurassiennes à l'Est marquent l'horizon.

### 32 – Auxonne

Cette ville carrefour sur la Saône a un riche passé militaire, marqué par Vauban puis Bonaparte, place forte de calcaire et pierre rose de Moissey. Elle présente un ensemble urbain homogène du XV<sup>e</sup> siècle.



### 33 – l'abbaye de Cîteaux, son domaine forestier et leurs abords

L'abbaye de Cîteaux, fondée en 1098, est la maison mère de l'ordre des Cisterciens. Peu de bâtiments anciens ont résisté aux vicissitudes de l'histoire. Ce haut lieu spirituel, un peu caché, reste un lieu de paix qui règne dans un écrin forestier de futaie de chênes.



### 34 – les hautes Côtes

Ce massif du Jurassique entre le Lias de l'Auxois et le rebord de la Côte, est rythmé de failles successives, parallèles à une ligne Nord-Est/Sud-Ouest. Les hauteurs entre 500 et 600 mètres s'étagent en gradins, marqués par des escarpements calcaires, creusés de vallons. Les versants bien exposés accueillent un vignoble en reconquête.

### 35 – saint-romain, Orches et la rochepot

Ces trois villages des Hautes Côtes de Beaune se situent au pied de la même barre rocheuse de calcaire dur du Bajocien, dans une dépression liasique taillée par les failles : Saint-Romain dans son écrin viticole, Orches accroché à la paroi, presque troglodyte, et La Rochepot coiffé de son château et en sentinelle à l'entrée du goulet. Le rebord des falaises offre des panoramas grandioses.



### 36 – bouilland

Dominé par des falaises calcaires blanches, sites d'escalade, et entouré par les grands ensembles forestiers des Hautes Côtes, le village est blotti dans une combe encaissée aux sources du ruisseau du Rhoin, en amont de Savigny-les-Beaune. Subsistent des ruines imposantes de l'abbaye Sainte-Marguerite (XII<sup>e</sup> siècle).

### 37 – le Cirque du bout du monde

La Cozanne prend sa source au-dessus du cirque du « Bout du Monde » qu'elle a creusé sur une quarantaine de mètres par reculée dans le plateau boisé qui lui sert d'écrin : falaises calcaires, cascade de 25 m à sec l'été, grotte et résurgence...

### 38 – Arcenant

La RD25 dégage des vues plongeantes sur ce village situé en limite du vignoble des Hautes Côtes de Nuits : le ruisseau de Raccordon qui coule à son pied traverse ensuite les côtes vers l'Est jusqu'à Nuits-Saint-Georges. À l'Ouest, après la Combe Pertuis, dominant les hauteurs boisées.

### **39 – la haute vallée de l’Ouche (Iusigny...)**

Les sources de l’Ouche sont nombreuses et aménagées en bassins, fontaines ou lieux sacrés (oratoire de Notre-Dame-de-Presle). L’eau vive, de canaux en lavoirs, court aussi à travers les villages frais et fleuris. Des versants boisés encadrent une vallée étroite. Entre Bligny-sur-Ouche et Pont-d’Ouche, un chemin de fer touristique emprunte la vallée sur près de 7 km.

### **40 – saint-seine-l’Abbaye**

Le bourg s’étage au-dessous de l’abbaye et de l’église, au-dessus de la vallée creusée par un affluent de l’Ignon. La route Royale de Dijon à Paris qui le traverse en offre de belles vues, en particulier depuis le Nord-Ouest.

## **les ensembles et sites paysagers de caractère intéressant**

### **41 – l’Abbaye de molesmes**

Cette abbaye, fondée en 1075 par Saint-Bernard de Cîteaux qui partit ensuite créer l’Abbaye de Cîteaux et l’ordre des Cisterciens, est, à l’origine, située au cœur d’une forêt. Le village de Molesme s’est ensuite développé en bord de Laignes.

### **42 – le coteau viticole du Châtillonnais, en rive droite de la seine**

La vigne tient une place toute significative dans ce paysage, en vitrine sur le coteau sous le plateau boisé. Les pins marquent encore des terres en lanière retournées à la friche après le développement viticole important des 18e et 19e siècles. La production de Crémant de Bourgogne, qui avait été presque arrêtée, revient aujourd’hui en force grâce à des caveaux privés. La pierre est très présente, dans la construction des nombreux lavoirs, fontaines et cabanes ; des croix marquent souvent les carrefours et entrées de villages.



### **43 – la vallée de l’Aubette**

Cette vallée étroite en limite Nord-Ouest du département, entre l’Ource et l’Aube dont elle est un affluent, traverse la forêt de la Chaume. Parcourue par la RD 22, elle accueille dans ses replis Lignerolles et l’ancienne commanderie du XIIe de Gurgy-le-Château.

#### 44 – la vallée de l’Ource

Cette vallée ouverte, entre l’Aube et la Seine dont elle est l’un des premiers affluents, entaille vigoureusement dans sa partie amont les calcaires durs du plateau, au centre de la Forêt de Châtillon, au cœur du pays des Templiers et du futur Parc national.

#### 45 – rochefort-sur-brevon

Au sein de la forêt de Châtillon, le site cultivé du village s’articule autour du Brevon, affluent de la Seine, au cours aménagé (étang, canal, lavoirs...), et d’une architecture monumentale (châteaux) et vernaculaire (colombiers).

#### 46 – salives

Le village médiéval fortifié de Salives a été bâti dans une pierre calcaire blanche. Un donjon massif du XIe siècle marque son centre. Situé dans un creux, il est organisé autour d’une des sources de la Tille aménagée en un lavoir adossé à l’église. Il est surplombé de calcaires dolomitiques.

#### 47 – urcy

Le village est situé au sein d’une clairière de grandes cultures, au pied d’une butte qui culmine à 550 mètres. Le fort dénivélé local accueille annuellement une course de côte automobile réputée. À proximité, le château de Montculot a accueilli l’enfance de Lamartine avant de devenir un temps sa propriété, et de nourrir son écriture (« La Source »).

#### 48 – les falaises de saffres

Au creux d’une combe accrochée à la vallée de la Brenne en rive droite, le petit village de Saffres est situé au pied de falaises exposées au Sud, réputées pour l’escalade. Les Roches de Miraude sont en calcaire dur du Jurassique, sculpté par le vent et l’érosion en aiguilles, pointes, tours et barres...



#### 49 – baulme-la-roche

Le village de Baulme-la-Roche est perché à mi-versant, dominé par des falaises de près de 130 mètres. Leurs sommets offrent des points de vue privilégiés sur le début du vallon de la Douix, sur la forme étirée du village et son ancien prieuré. Ce dernier a des jardins construits dans la pente, flanqués d’une monumentale fontaine-abreuvoir. La grotte du trou de la Roche témoigne de la première occupation préhistorique humaine du site.

#### 50 – le Cirque de la source de la Coquille

Ce cirque de quatre hectares, aux versants abrupts d’éboulis calcaires, enserme la source de la Coquille, affluent de la Seine. Le bourg d’Étalante ferme ce cirque, lieu de cultes antiques, modelé dans le plateau entre forêts et cultures.

#### 51 – les sources de la seine

La Seine débute dans un vallon boisé à peine marqué : le site, sanctuaire gallo-romain, est aménagé en jardin public et une statue de Sequana marque la source canalisée dans une grotte artificielle.

### **52 – brémur-et-vaurois et Aisey-sur-seine, en val de seine**

Dans les replis du cours extrêmement sinueux de la Seine, les deux villages proches de part et d'autre de la confluence avec le Brévon présentent un ensemble harmonieux, constituant une liaison étroite entre les hameaux de la vallée et ceux du plateau. C'est à Aisey que la RD 971, qui suit la Seine, passe de rive gauche en rive droite.



### **53 – époisses**

Le château aux murs épais et entouré de douves est au cœur du bourg où se regroupent maisons du XV<sup>e</sup> siècle, église et colombier. Le village a donné son nom à un fromage au lait de vache, qui bénéficie d'une A.O.C. depuis 1991.



### **54 – salmaise**

Cette place forte médiévale est perchée sur un éperon rocheux qui domine la vallée de l'Oze. L'église romane du XI<sup>e</sup> siècle est située au pied du château dont les murs rehaussent l'escarpement au rebord rocheux.

### **55 – la vallée de beire-le-Châtel**

Le village est étiré sur la RD 960 au pied du talus d'une quinzaine de mètres qui marque les limites de la très verte vallée des Tilles, ponctuée d'anciennes sablières transformées en plans d'eau. Le château est placé entre deux ripisylves épaisses.

### **56 – la vallée du serein**

La haute vallée du Serein, qui prend naissance près de Saulieu, traverse l'Auxois au pied du Morvan. Elle s'écoule vers le Nord pour rejoindre l'Yonne, dans le bassin versant de la Seine.

### **57 – la vallée de la brenne**

Cet affluent de l'Armançon constitue un axe central du département, au lit assez évasé, qui prend sa source près de Sombernon et s'écoule vers le Nord-Ouest. Son cours est emprunté par la RD 905, la route principale entre Dijon et Montbard, et par le canal de Bourgogne en aval de Venarey-les-Laumes.

### **58 – la vallée de l'Armançon**

La vallée large et ouverte court au cœur de l'Auxois, dont elle a modelé le relief en découpant le plateau calcaire jurassique dans les marnes. Cette rivière est un affluent de l'Yonne, et donc indirectement de la Seine, après avoir été rejoint par la Brenne au Nord de Montbard.

### **59 – la vallée de l'Oze**

Cet affluent de la Brenne a un cours encaissé, au rebord abrupt et boisé, en limite du Duesmois. Elle est empruntée par la RD 10 et par la voie de chemin de fer.

### 60 – saulieu

Étape devenue gastronomique sur la route Lyon–Paris au cours des siècles, Saulieu s’est développée en un centre commercial (foires) et artisanal sous les tilleuls pluricentennaires de la promenade Jean Macé.



### 61 – nolay

Au bord de la Cozanne, sur la route entre Autun et Châlon, ce bourg au centre historique médiéval s’est développé autour de ses halles, édifiées en 1348, sur une charpente en bois monumentale dont les piliers supportent un toit de laves.



### 62 – le versant Ouest des hautes Côtes

Le rebord du Bois de la Chaume, entre Lusigny et Nolay, domine à l’Ouest le pays d’Arnay et plus loin l’Auxois par un dénivelé d’une centaine de mètres. Il est emprunté par la RD 17 qui, comme les RD 970 et RD 906 qui s’en éloignent, offre des vues plongeantes et des panoramas lointains jusqu’aux lignes bleutées du Morvan.

### 63 – les quais de saint-Jean-de-losne

Saint-Jean-de-Losne et Losne présentent une double façade harmonieuse de quais en perré et de rampes sur la Saône. Cette ancienne place du sel, à l’histoire tourmentée, a cultivé sa tradition marinière et est devenue le premier port de plaisance fluvial de France.



### 64 – seurre

Seurre, ville frontière, allonge ses quais de calcaire blanc sur la Saône. Cette ancienne place de guerre comprend aussi un ensemble hospitalier aux origines séculaires.



### 65 – le mont Ardoux (Pontailleur-sur-saône)

Cette butte domine de 50 mètres la vallée de la Saône et offre des vues panoramiques vers l’Est et les sommets du Jura. Jadis occupé par un village gaulois, puis une ville gallo-romaine, qui tenaient la position stratégique du gué, le Mont Ardoux est devenu un quartier de Pontailleur-sur-Saône, qui s’est articulé autour de son pont et de son port fluvial actif à la proximité de la confluence entre Saône et canal Entre Champagne et Bourgogne.



### 3.2. les dynAmiques et les vulnérAbilités PAysAgères



Aucun paysage n'est immuable : produit par l'homme et image de la société qui le construit, il évolue au rythme des activités qu'il accueille et des populations qui l'habitent.

Les dynamiques des paysages prennent en compte différents facteurs qui contribuent à les transformer :

- l'urbanisation et son évolution,
- le développement et les modifications des usages agricoles ou forestiers (dont certains peuvent être cartographiés),
- l'exploitation des ressources naturelles (et notamment les carrières, en projet ou à restaurer, ou les zones de développement éolien définies),
- la mise en valeur du patrimoine bâti,
- les grandes infrastructures (existantes ou en projet)
- le développement économique ou touristique (zones d'activités, musées...).

Cette carte (*insert page suivante*) exprime les dynamiques en cours, ainsi que les secteurs paysagèrement vulnérables de par les pressions auxquelles ils sont soumis.

Certains de ces éléments peuvent être cartographiés, même si leurs impacts paysagers ne sont pas directement liés à des données quantifiables ; d'autres ne peuvent se traduire qu'en terme de tendances.

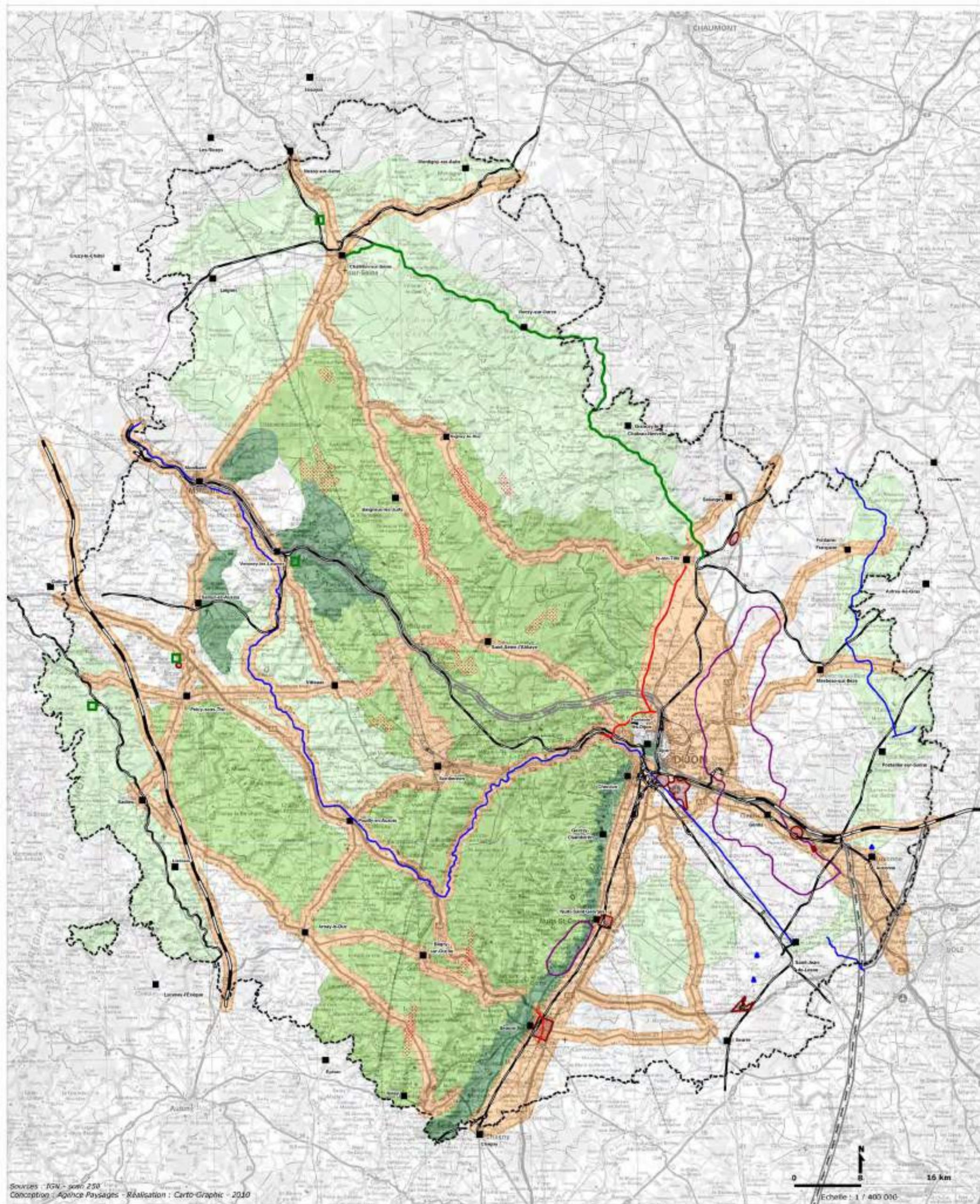
Cette carte intègre aussi les principaux projets d'aménagement, de développement ou d'équipement connus à ce jour, projets collectifs d'importance qu'il importe de localiser pour

contribuer à l'élaboration de connaissances prospectives des paysages.

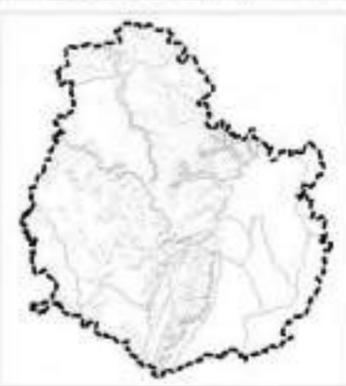
Elle est renseignée par les observations de terrain, l'examen de photos aériennes et la connaissance de tous les acteurs de terrain.

Elle est conçue pour pouvoir être intégrée et mise à jour aisément sous Système d'Information Géographique (SIG).





Sources : IGN - 2010  
 Conception : Agence Paysages - Réalisation : Carto-Graphic - 2010



**Les grands réseaux**

- TGV
- Train
- Grandes lignes électriques aériennes
- Les canaux
- Limite départementale

**Les secteurs sensibles paysagèrement**

- Les fuseaux de perception privilégiée le long des grandes infrastructures et les secteurs en mutation paysagère rapide
- Chefs-lieux de canton

**Les enjeux paysagers**

- très fort
- fort
- moyen

**Les grands projets d'équipement, aménagement et de développement**

- Technopôle et zones d'activités (projet et rénovation)
- Zone de Développement Eolien
- Carrières et gravières en activité ou en restauration à fort impact paysager
- Projet d'infrastructure routière (liaison, contournement, LINO)
- Projet d'infrastructures ferroviaires (TGV / LGV)
- Projet d'infrastructure lié à la Saône
- Projet de mise en valeur touristique

**DYNAMIQUES ET ENJEUX PAYSAGERS DE LA COTE D'OR**  
 (se reporter à la légende détaillée)

## légende détaillée de la Carte dynamiques et enjeux Paysagers

Extraits de la légende :

### Les grands réseaux

-  TGV
-  Train
-  Grandes lignes électriques aériennes
-  Les canaux

Les secteurs à mutation paysagère sont les suivants :

- *Au Sud de Dijon*, la côte entre crête et voie ferrée, autoroute, surtout au Sud et Nord de Nuits-Saint-Georges et franges autoroutières nuitonnes, beaunoises
- *Le Nord de Dijon*, Lino, Parc Valmy
- *Entre Dijon et Auxonne*, autoroute, route, canal
- *Entre Dijon et Selongey*, route, train, autoroute.
- *Entre Dijon et Paris*, par la Vallée de la Seine (route)
- *De Dijon à Montbard*, route et train
- *De Dijon à Pouilly-en-Auxois*, par canal, autoroute, train et route
- *Les marges du Morvan*, autoroute et TGV
- *D'Est en Ouest par Châtillon*, route et train



*Diverses rubriques sont apparues utiles à définir :*

### Les secteurs sensibles paysagèrement

-  Les fuseaux de perception privilégiée le long des grandes infrastructures et les secteurs en mutation paysagère rapide

#### > les fuseaux de perception privilégiés le long des grandes infrastructures :

Tout aménagement à l'abord immédiat de certains grands réseaux et infrastructures (lignes TGV et voies ferrées, grandes lignes électriques aériennes, canaux... mais aussi autoroutes et routes) est susceptible d'avoir un impact fort sur le paysage. Ils sont en eux-mêmes souvent fortement présents dans le paysage.

#### > les secteurs en mutation paysagère rapide :

Ils connaissent une dynamique urbaine importante et sont soumis à une forte pression foncière et d'aménagement.

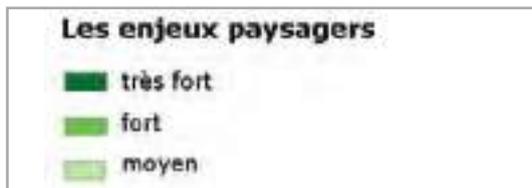
Une vigilance particulière doit leur être apportée car ils connaissent des évolutions rapides, dont certaines vont présenter des risques paysagers.

La proximité des infrastructures d'importance induit un potentiel de développement de constructions d'habitations ou d'activités qui peut être nuisible à la qualité paysagère.

**des centres urbains** ont aussi une croissance plus ou moins rapide où se concentrent puis s'échappent en périphérie aménagements et équipements.

#### • les chefs-lieux de canton :

Dans un tissu majoritairement rural, ils concentrent le principal développement urbain (habitation pavillonnaire isolée ou en lotissement, zone d'activités, aménagements routiers) souvent en entrée de bourg ou en situation de vitrine sur la perception du centre : il est important d'accompagner la conception paysagère de ces projets dont l'impact est d'autant plus fort qu'ils s'imposent dans une trame initiale bâtie et végétale qui s'est tissée dans le temps, et peu apte à recevoir des modifications brutales sans accompagnement spécifique.



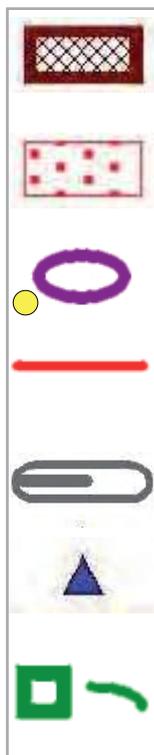
• **les enjeux paysagers :**

Ces enjeux intègrent des sites et leur glacis d'approche, en reflétant leur qualité et leur sensibilité paysagères plus ou moins fortes – d'où une attention particulière plus ou moins aiguë à porter à l'intégration paysagère de tout nouveau projet.

Ils concernent souvent de grands ensembles ruraux, à mutation lente, qui ne connaissent qu'une faible croissance urbaine – mais de ce fait, chaque nouvelle construction, souvent en périphérie des bourgs, a un impact visuel fort. Les évolutions liées aux activités agricoles ou forestières sont plus progressives et généralement réversibles à terme même si leur impact initial est fort (éclaircies, coupes ou défrichement, retournement des prairies, coupe des haies, etc.).

• **les grands projets d'équipement, d'aménagement et de développement :**

Ces secteurs seront des secteurs à enjeux pour lesquels une approche paysagère est particulièrement nécessaire préalablement à tout projet de création, d'extension, de restructuration ou de réhabilitation.



- *Technopôles et zones d'activités (projet et rénovation) en développement ou à réhabiliter (friches industrielles – et paysagères – : Longvic, Collonges-les-Premières...)*
- *ZDE (Zones de développement éolien)*
- *Carrières et gravières à fort impact paysager, en activité ou en restauration*
- *Projet d'infrastructure routière (liaison, contournement, LINO)*
- *Projet d'infrastructures ferroviaires (fuseaux TGV / LGV)*
- *Projet d'infrastructures fluviales liées à la Saône : liaisons, ports, équipements touristiques (Auxonne...)*
- *Projet de mise en valeur touristique (revalorisation touristique ferroviaire, sites archéologiques, musées et écomusées...)*

Non reporté sur la carte, le périmètre n'étant pas arrêté à ce jour.

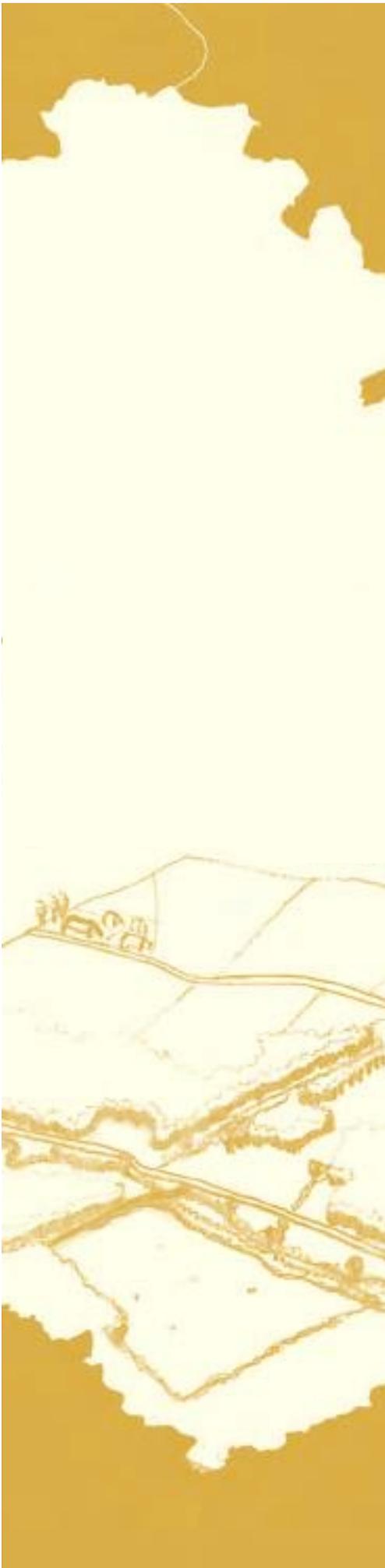
- *Projet de Parc National « entre Champagne et Bourgogne »*

Dans le cadre des engagements du Grenelle de l'environnement, le gouvernement français a engagé la démarche de création d'un nouveau parc national sur des écosystèmes de forêt feuillue de plaine. Le territoire choisi concerne une grande partie du Pays Châtillonnais, dans le nord du département de la Côte d'Or, ainsi que les massifs forestiers allant de Châteauvillain à Auberive, dans le département de la Haute-Marne.

À l'heure actuelle (fin 2010), seul un périmètre d'étude a été esquissé. C'est le Groupement d'Intérêt Public (GIP) constitué spécifiquement pour mener à bien l'ensemble des travaux, qui devra définir à l'intérieur de ce périmètre, les différents zonages du futur parc national : cœur, aire d'adhésion et réserve intégrale.

Le GIP devra aussi définir le caractère du parc national à partir des éléments majeurs du patrimoine naturel, culturel et paysager du territoire.





# Un Atlas , des usAges

COncLusiOn



## de l'utilité de l'Atlas

proposer des pistes sur des usages de l'Atlas invite à s'interroger sur l'utilité de cet outil :

- un projet sera plus pertinent, plus cohérent, plus confortable, plus durable s'il est conçu en résonance avec le territoire qui le porte, en prolonge les lignes, en exprime les traces et le caractère singulier.

cette doctrine du projet « situé » tourne le dos à celle qui prévalait il y a quelques décennies encore, bâtie sur la primauté de la fonction, l'unicité des réponses en tous lieux du monde, s'exprimant par le préalable de la « *tabula rasa* ».

l'atlas ici est utile car il apporte des réponses à la question de la diversité des situations (des paysages) qui conduit à la diversité des réponses à une même question programmatique (planter un arbre, dessiner une route, concevoir un projet urbain...).

- les transformations des paysages sont, dans la quasi-totalité des cas, œuvre d'acteurs (décideurs, techniciens, aménageurs...) qui ne font pas appel à l'approche sensible et culturelle qui singularise notamment celle du « paysagiste ».

l'autre utilité de l'atlas est bien ici, de donner de l'audience et de mettre à disposition des acteurs du paysage (autant que faire se peut), l'apport et le regard singulier (un certain « point de vue ») du paysagiste.

## **en PrOIongement de l'AtlAs**

### ***Pour que le paysage précède et accompagne la réflexion et le projet***

pour une collectivité territoriale (*ici, l'État, mais aussi le département ou les intercommunalités*), un atlas n'est pas une fin en soi : la localisation et la caractérisation des différentes unités paysagères du département peuvent être les supports d'une conception sensible et raisonnée d'une politique départementale de gestion des paysages.

l'Atlas doit aussi permettre de faire en sorte que chaque action, chaque intervention, qu'elle soit forestière ou routière, qu'elle concerne l'élaboration d'un plan local d'urbanisme ou la construction d'un bâtiment, soit adaptée à la singularité et à la logique du paysage sur lequel elle s'inscrit.

l'élargissement souhaité de l'audience de ce « regard paysager » a amené à concevoir un site internet à partir du contenu de l'atlas.

l'atlas peut être utilisé dans les différents « porter à connaissance » de l'état (même si les échelles d'approche diffèrent et que l'atlas départemental n'affranchisse pas d'une étude paysagère à une échelle plus fine), en demandant que les documents produits répondent aux questions paysagères portées par l'atlas.

la mise à disposition pour tous ces acteurs du paysage de ce document de lecture commune permet de dynamiser la mise en cohérence des projets de développement.

L'atlas se veut ici un outil vivant, support d'un dialogue permanent entre tous les partenaires de l'aménagement.



# Annexes



## Annexe 1 :

### gLOssAire

|                         |  |
|-------------------------|--|
| <b>Adret</b>            | Versant exposé au Sud [voir « Ubac »].   |
| <b>Anthropisation</b>   | modification sous l'action humaine.  |
| <b>Aven</b>             | Abîme en forme d'entonnoir ou de puits qui s'ouvre à la surface de terrains calcaires.   |
| <b>biodiversité</b>     | diversité du monde vivant au sein de la nature.  |
| <b>buxaie</b>           | Formation végétale arbustive dominée par le Buis ( <i>Buxus sempervirens</i> ) sur sol calcaire.                                     |
| <b>Cabotte</b>          | cabane ou abri de vigneron dans les côtes.   |
| <b>Chiroptères</b>      | ordre des mammifères volants appelés chauve-souris.  |
| <b>diverticule</b>      | recoin, poche, petite cavité en forme de sac.  |
| <b>écosystème</b>       | Système constitué par un milieu physique (biotope), les êtres vivants associés (biocénose), et par l'ensemble de leurs interactions. |
| <b>entomofaune</b>      | partie de la faune constituée par les insectes.  |
| <b>essart</b>           | terre défrichée en vue de sa mise en culture.  |
| <b>géomorphologique</b> | lié à la forme et l'évolution du relief terrestre.   |
| <b>hercynien</b>        | plissement géologique de l'ère primaire.   |
| <b>Karstique</b>        | type d'érosion liée au travail des eaux en terrain calcaire.   |
| <b>lapias</b>           | ciselure superficielle creusée par les eaux en terrain calcaire.   |
| <b>messicole</b>        | plante annuelle liée à la culture des céréales.  |
| <b>murger</b>           | élément de pierres provenant d'une vigne, assemblées en muraille ou en pierrier  |
| <b>Orogenèse</b>        | phase d'édification des reliefs de l'écorce terrestre.   |
| <b>ripisylve</b>        | Forêt des bords de cours d'eau.  |
| <b>rivulaire</b>        | de bord de cours d'eau.  |
| <b>sommitale</b>        | Qui est au sommet, qui a rapport au sommet.  |
| <b>talweg</b>           | le creux de la vallée, correspondant à la ligne formée par les points les plus bas des coupes en travers successives d'une vallée.   |
| <b>tectonique</b>       | ce qui crée les grands volumes du relief.  |
| <b>tuf</b>              | roche de porosité élevée et de faible densité.   |
| <b>ubac</b>             | Versant exposé au nord [voir « Adret »].   |



## Annexe 2 :

### sigles

|        |   |
|--------|---|
| Aoc    | Appellation d'origine contrôlée                                   |
| cAue   | conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'environnement         |
| cdrp   | comité départemental de la randonnée pédestre                     |
| cdt    | comité départemental du tourisme                                  |
| cg     | conseil général   |
| gr     | grande randonnée  |
| iFn    | inventaire Forestier national                                     |
| ign    | institut géographique national                                    |
| lgV    | ligne à grande Vitesse  |
| mh     | monument historique   |
| mnt    | modèle numérique de terrain                                       |
| onF    | office national des Forêts  |
| plu    | plan local d'urbanisme  |
| pnr    | parc naturel régional   |
| poS    | plan d'occupation des Sols  |
| rFF    | réseau Ferré de France  |
| SAu    | Surface Agricole utile  |
| Scot   | Schéma de cohérence territoriale                                  |
| Sig    | Système d'information géographique                                |
| ZAc    | Zone d'Aménagement concertée                                      |
| Zico   | Zone d'intérêt communautaire pour les oiseaux                     |
| ZnieFF | Zone naturelle d'intérêt écologique Faunistique et Floristique    |
| ZppAup | Zone de protection du patrimoine Architectural urbain et paysager |
| ZpS    | Zone de protection Spéciale                                       |



**Ouvrages**

- BArAStier michel, 1981  
***La Haute Vallée de l'Ouche et son bassin, l'Histoire contée au fil de l'eau***, les cahiers du mémontois, la Bussière-sur-ouche, 455 pages
- BAZin Jean-François, 1993  
***Côte-d'Or au coeur de la Bourgogne***
- BAZin Jean-François & VAn den drieSSche etienne, 2002  
***La Bourgogne de Pays en Paysage***, ouest-France, 80 pages
- Bedin Véronique & Feydy Julien, 2008  
***La Bourgogne dans les beaux textes, Petite anthologie historique et littéraire***, tome 1, éditions de la Bourgogne, patrimoine, dijon, 173 pages
- BonArdot Francine, BonArdot Jean-claude & gArino claude, 2000  
***Lavoirs de Côte-d'Or***, éditions de l'Armançon, 175 pages.
- BonArdot Francine & gArino claude, 2001  
***La Seine en Bourgogne***, éditions la taillanderie, lyon
- Bouillot Jean A., 1976  
***Des sites de la Côte et des Hautes-Côtes de Nuit Saint-Georges***
- chABot georges, 1945  
***La Bourgogne***, librairie Armand colin, paris, 10 cartes, 224 pages
- chiFFAut Alain & VAucoulon patryck, 2004  
***La Bourgogne : Paysages naturels, faune et flore***, delachaux et niestlé, la bibliothèque du naturaliste, paris, 324 pages
- colomBet Albert, 1969  
***Bourgogne et Morvan***, Arthaud, « les Beaux pays », France, 325 pages
- communauté de l'agglomération dijonnaise, 2002  
***Contrat d'agglomération 2002-2006***
- communauté de communes du pays châillonais  
***Restaurer, aménager, bâtir en Pays Châtillonnais.***
- conseil général de la côte-d'or, 1994  
***Atlas climatique de la Côte-d'Or***
- conseil général de la côte-d'or, 2002  
***Atlas de la Côte-d'Or***
- corret gérard, 2008  
***Les grands crus de Bourgogne vus du ciel***, éd. eurociel, 130 pages

- de hedouville Jean, granier christophe & hugon Sylviane, 2002  
**Atlas de la Côte-d'Or**, cartographie et décision, yssingeaux
- diren Bourgogne, 1997  
**Analyse et orientations de gestion - Site classé du Val Suzon**,  
 42 pages
- diren Bourgogne, 1997  
**Milieux naturels de Bourgogne, Atlas des espaces naturels protégés**, 11 pages
- diren Bourgogne, 1997  
**Paysages de Bourgogne, Les grands ensembles paysagers**,  
 127 pages, carte et notice
- diren Bourgogne  
**Sites remarquables en Bourgogne, Atlas des sites classés**
- diren Bourgogne, 2008  
**Atlas des paysages de l'Yonne**, 124 pages
- direction régionale des Affaires culturelles de Bourgogne, 2005  
**Patrimoine du XXe siècle inventorié en Bourgogne**, drAc,  
 dijon, 28 pages
- drouot henri & Forestier henri, 1959  
**Bourgogne Morvan**, Arthaud, France, 292 pages
- duret & lorey Félix-nicolas, 1831  
**Flore de la Côte-d'Or**, tome 1, imprimerie, fonderie, lithographie et  
 librairie de douillier, dijon, 572 pages
- Foucherot emmanuel, 2006  
**Dynamique intercommunale et aménagement d'un territoire**,  
 université de Bourgogne, dijon  
 source : mémoire online (<http://www.memoireonline.com>)
- girault de Saint-Fargeau pierre-Augustin eusèbe, 1837  
**Guide pittoresque portatif et complet du voyageur en France**,  
 Firmin didot Frères, paris
- guides Bleus hachette, 1987  
**Bourgogne**
- guides hachette, 2002  
**Au fil du Canal de Bourgogne**, 144 pages
- guide pratique des Véloroutes et Voies Vertes, 2001  
**Le tour de Bourgogne**
- le guide du routard, 2009  
**Bourgogne**

le guide Vert michelin, 2007

**Bourgogne**

guillAume André, 1963

**Guide du touriste et du naturaliste**, ed. le meur

icoVil (institut pour une meilleure connaissance de l'histoire urbaine et des villes)

**Dijon, histoire urbaine**

léVÊQue pierre (dir.), 1996

**La Côte-d'Or de la Préhistoire à nos jours**

modot Jean, 1989

**Le guide de la Côte-d'Or**, la manufacture

office national des Forêts, 2009

**Outil d'aide à la cohérence patrimoniale et paysagère de l'éolien en Côte-d'Or**

parc naturel régional du morvan, conseil régional de Bourgogne, diren Bourgogne, 2001/2004

**Atlas des Paysages du Parc naturel Régional du Morvan.**

parc naturel régional du morvan, 2003

**L'avenir du Patrimoine rural est entre vos mains.**

parc naturel régional du morvan, 2005

**Habiter en Morvan, Un pays en héritage. Guide de rénovation et de construction.**

pAScAl marie-claude, 1995

**Découvrir les plus beaux jardins, Bourgogne**, la maison rustique, paris, 190 pages

peyre marius, 1944

**Petite histoire et géographie du département de la Côte-d'Or**, les éditions françaises nouvelles, gap, 127 pages

pinon pierre, 2005

**Patrimoine fluvial – Canaux et rivières navigables**, photographies de lemaître pascal, éditions Scala, paris

recluS onésime, octobre 1909

**Atlas Pittoresque de la France**, tome premier, Attinger, paris, pages 376 à 396

richArd Jean, 1957

**Histoire de la Bourgogne**, « Que sais-je ? », presses universitaires de France, paris, 127 pages

## Plaquettes et magazines

Ademe & conseil régional de Bourgogne, 2005

**Atlas Éolien de la Région Bourgogne**, programme régional environnement, maîtrise de l'énergie, déchets (premed), 83 pages.

Agglomération dijonnaise, 2008

**Liaison, la lettre d'information sur le chantier de la Liaison Nord**, numéro 4, septembre 2008

AgreSte Bourgogne, 2008

**Mémento de la statistique agricole**, 24 pages

Bourgogne magazine, 2009

**Semur repeint l'Armançon, dossier spécial La Bourgogne de l'ocre**, tiré à part spécial Semur

cAue de côte-d'or, 2009

**Visite guidée d'Aubaine - ses maisons, ses façades**, 24 pages

centre régional de la propriété Forestière, Bourgogne

**La forêt privée de Côte-d'or**

communauté d'agglomération du grand dijon

**Guide du cycliste urbain**, 38 pages

conseil général de la côte-d'or, 1996

**Côte-d'Or Couleurs Nature**, 17 pages

dijon

**Imaginons la ville de demain, Élaboration de l'écoPLU**, document d'information numéro 1

diren Bourgogne, 2003

**L'étalement urbain en Bourgogne, Synthèse régionale**

Fédération nationale des routes historiques, 2009

**Route des Ducs de Bourgogne**

inSee, 2003

**Tableaux de l'Économie Bourguignonne**, p.150-161

ministère de l'écologie et du développement durable, 2004

**Méthode pour les Atlas de paysages, Enseignements méthodologiques de 10 ans de travaux**, 48 pages

ministère de l'écologie, du développement et de l'Aménagement durable, 2007

**Les unités et structures paysagères dans les Atlas de paysages**, 57 pages et annexes

office de tourisme de marsannay la côte

**Sentiers de découverte**

Sem Alésia, 2009

**Alésia**

Service départemental de l'Architecture et du patrimoine de la côte-d'or;  
2006

**Construire ou restaurer, Les clôtures**

Service départemental de l'Architecture et du patrimoine de la côte-d'or;  
2008

**Construire ou restaurer, L'implantation des constructions, la volumétrie et les niveaux**

**Construire ou restaurer, Les bâtiments agricoles**

**Construire ou restaurer, Les panneaux solaires, les économies d'énergie**

Syndicat mixte du Scotdu dijonnais, 2004

**Enjeux et portrait d'un territoire, 23 pages**

Syndicat mixte du Scotdu dijonnais

**Approche dynamique du territoire, Enjeux, 49 pages**

Syndicat mixte du Scotdu dijonnais, 2006

**SCOT du Dijonnais, Diagnostic et enjeux, 87 pages**

Syndicat touristique intercommunal du pays Beaunois

**La véloroute Beaune-Santenay, La Voie des Vignes**

VnF, 2005

**A vélo le long du Canal de Bourgogne, 32 pages**

VnF, 2007

**Petit lexique des termes techniques de la voie d'eau**

VnF, 2008

**Le Canal, à tous de le partager, à chacun de le respecter**

## Articles

BARre o., 1901

**La haute vallée de la Saône ; son pourtour, ses divisions naturelles**, Annales de géographie, Vol.10, numéro 49, p.27-45  
source : persée (<http://persee.fr>)

cAmenA d'AlmeidA p., 1910

**Le Morvan**, Annales de géographie, Vol.19, numéro 103, p.74-78  
source : persée (<http://persee.fr>)

chAmpier laurent, 1948

**L'ouverture de la Bresse par les voies de communication modernes**, les études rhodaniennes, Vol.23, numéro 3, p.167-172  
source : persée (<http://persee.fr>)

chApuiS robert, enAult cyril, FAcchinetti-mAnnone Valérie,  
mAigrot Jean-louis, mille patrick & renAud emmanuelle, 2001

**Les modalités de la périurbanisation dijonnaise, Géocarrefour, Vol.76, numéro 4**  
source : persée (<http://persee.fr>)

cholley André, 1954

**La Bourgogne**, Annales de géographie, Vol.54, numéro 294, p.126-132.  
source : persée (<http://persee.fr>)

chouQuet gérard, 1983

**La genèse des paysages du Centre-Est de la Gaule - Polymorphisme et production d'une identité rurale**, dialogues d'histoire ancienne, Vol.9, numéro 1, p.113-139  
source : persée (<http://persee.fr>)

clAir A. & piSSegur Jean-Jacques, 1976

**Les alluvions pliocènes et quaternaires des vallées de la Tille et de la Norges en bordure de la dépression bressane (Côte-d'Or)**, Bulletin de l'Association française pour l'étude du quaternaire, Vol.13, numéro 3, p.161-174.  
source : persée (<http://persee.fr>)

dAVid henri, 1918

**Le vignoble bourguignon**, Annales de géographie, Vol.27, numéro 148, p.285-306  
source : persée (<http://persee.fr>)

dAVoine gilles, 2006

**Un parc archéologique paysager pour Alésia**, le moniteur, 8 septembre 2006

deBeSSe-ArViSet marie-louise, 1928

**Le Châtillonnais**, Annales de géographie, Vol.37, numéro 209, p.428-451.  
source : persée (<http://persee.fr>)

- deSAunAiS A., 1928  
**Le canal de Bourgogne et son trafic**, les études rhodaniennes, Vol.4, numéro 1, p.115-156  
 source : persée (<http://persee.fr>)
- duBoiS maurice, 1950  
**Les plateaux méridionaux de la Côte-d'Or de Nuit-Saint-Georges à Chagny**, Annales de géographie, Vol.59, numéro 317, p.336-345.  
 source : persée (<http://persee.fr>)
- FeBVre lucien, 1943  
**Georges Chabot, Bourgogne**, mélanges d'histoire sociale, Vol.3, numéro 1, p.105-106.  
 source : persée (<http://persee.fr>)
- FeBVre lucien, 1947  
**III. Vignes, vins et vigneron**s, Annales, économies, Sociétés, civilisations, Vol.2, numéro 3, p.281-287  
 source : persée (<http://persee.fr>)
- gAlloiS I., 1912  
**Quelques études de villes**, Annales de géographie, Vol.21, numéro 118, p.294-311
- geoFFroy r., 1933  
**La Bresse septentrionale, Étude de géographie humaine**, Annales de géographie, Vol.42, numéro 236, p.142-152  
 source : persée (<http://persee.fr>)
- giBert André, 1939  
**Un trait géographique primordial des plaines de la Saône**, les études rhodaniennes, Vol.15, numéro 1, p.295-297.  
 source : persée (<http://persee.fr>)
- gritti Jules, 1967  
**Les contenus culturels du Guide bleu**, communications, Vol.10, numéro 1, p.51-64  
 source : persée (<http://persee.fr>)
- JoiAS tina & ZonABend Françoise, 1973  
**La sociabilité campagnarde, pratiques et cultures. Gens du finage, gens du bois**. économies, Sociétés, civilisations. Annales. Vol.28, numéro 1, p.285-305.  
 source : persée (<http://persee.fr>)
- Joly Abbé, 1966  
**Les pierres dressées de Côte-d'Or**, Bulletin de la Société préhistorique française, Vol.63, numéro 2, p.77  
 source : persée (<http://persee.fr>)
- luginBuhl yves, 2004  
**Le paysage de la Côte viticole bourguignonne**, étude thématique dans le cadre de la convention du patrimoine mondial de l'unesco, p.99-102

meynet Franck, 1992

**Limitations et ceinturation des plaines de la Saône**, dialogues d'histoire ancienne, Vol.18, numéro 2, p.320-323

source : persée (<http://persee.fr>)

perruchot christiane (dossier réalisé par), 2008

**Agglomérations - Dijon, Nouvel éclat pour l'étoile ferroviaire**, le moniteur, 28 novembre 2008

peyre marius, 1927

**Plaines bourguignonnes et comtoises - Notes d'économie rurale**. les études rhodaniennes, Vol.3, numéro 1, p174.

source : persée (<http://persee.fr>)

peyre marius, 1929

**Progrès de l'Agriculture et de l'Élevage dans la Côte-d'Or**, les études rhodaniennes, Vol.5, numéro 1, p.41-53.

source : persée (<http://persee.fr>)

peyre marius, 1930

**Le houblon et le cassis dans la Côte-d'Or**, les études rhodaniennes, Vol.6, numéro 3, p.331-335.

source : persée (<http://persee.fr>)

richArd marcelle, 1927

**Les forêts du Plateau de Langres**, revue de géographie alpine, Vol.15, numéro 4, p.533-566

source : persée (<http://persee.fr>)

richArd marcelle, 1929

**L'évolution agricole du plateau de Langres**, Annales de géographie, Vol.38, numéro 212, p.133-147

source : persée (<http://persee.fr>)

SourdillAt Jean-marie, 1929

**Un pays d'élevage : l'Auxois**, Annales de géographie, Vol.37, numéro 209, p.330-338.

source : persée (<http://persee.fr>)

## **sitographie**

recensement agricole 2000 - AgreSte - 2009

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>

**[http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/ra2000/reg\\_dep.pdf](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/ra2000/reg_dep.pdf)**

Aéro-Bourgogne - consultation le 01-10-11

**<http://www.bourgogne-nature.fr>**

## **Cartes**

institut géographique national

***Cartes 1:25 000<sup>e</sup> et 1:100 000<sup>e</sup>***

micelin, 2010

***Bourgogne***

parc naturel régional du morvan, 2007

***Carte touristique, Parc naturel Régional du Morvan***

## **support divers**

portron Jean-loïc

dVd collection « ***Paysages*** », JBA production, n°1 et n°4

- Bierre-lès-Semur, 1992

- Auxey-duresses, 1997



## **Annexe 4 :**

### **liste des unités PA ysAg èr es limitrOPhes Ou PrOCheS**

#### **ATLAS DES PAYSAGES DE FRANCHE-COMTÉ :**

##### **Jura**

1. La Bresse Comtoise (non limitrophe)
2. Le Finage et le Val d'Amour
3. La Plaine Doloise

##### **Haute-Saône**

4. La Vallée de l'Ognon
5. La Plaine de Gray (non limitrophe)
6. La Vallée de la Saône
7. Le Plateau Calcaire de l'Ouest

#### **ATLAS DES PAYSAGES DE CHAMPAGNE-ARDENNE :**

##### **La Haute-Marne Méridionale**

8. La Vingeanne
9. Le Langrois ouvert
10. Le Langrois forestier

##### **Les Plateaux du Barrois**

11. Le Barrois forestier
12. Le Barrois viticole

#### **ATLAS DES PAYSAGES DE L'YONNE :**

##### **Les plateaux de Bourgogne**

13. Les plateaux perchés du Tonnerrois et de l'Auxerrois
14. Le plateau de Noyers
15. La vallée de l'Armançon d'Ancy-le-Franc
16. Le rebord boisé du plateau de Noyers

##### **La dépression bocagère de l'Avallonnais**

17. La Terre-Plaine

##### **Le Morvan**

18. Le piémont bocager du Morvan
19. La marche boisée du Morvan

### **liste des unités PA ysAgères de trAme Plus fine**

#### **ATLAS DES PAYSAGES DU MORVAN :**

##### **Les franges**

20. L'Auxois des Buttes
21. La Plaine d'Autun

##### **Les piedmonts**

22. Les Marches de Saulieu

##### **Le Morvan des 400 mètres**

23. La Vallée du Ternin

##### **La dorsale boisée**

24. Le Haut Plateau Boisé
25. Le Haut Morvan des Étangs





DREAL – Direction  
Régionale de  
l'Écologie, de  
l'Aménagement  
et du Logement  
de Bourgogne

DDT – Direction  
Départementale  
des Territoires  
de Côte d'Or

aGencePaYsaGes

NOVEMBRE 2010